

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de réglementation des boisements sur la commune de Valjouffrey



SOMMAIRE

1. Délibération du Conseil départemental de l'Isère en date du 28 mai 2021 approuvant le projet de réglementation
2. Plan comportant le tracé du ou des périmètres délimités
3. Détail des interdictions et des restrictions de semis, plantations ou replantations d'essences forestières envisagées à l'intérieur de chacun des périmètres
4. Liste, établie sur la base des documents cadastraux, des parcelles comprises dans le ou les périmètres et de leurs propriétaires
5. Evaluation environnementale et son résumé non technique
6. Synthèse qui résume la place de l'enquête publique dans la procédure
7. Avis émis sur le projet par la Mission régionale d'autorité environnementale et réponse apportée par le Département
8. Bilan de toute autre procédure de concertation qui a pu être menée avant l'enquête
9. Délibération cadre départementale du 13 mars 2015
10. Arrêté sur l'enquête publique

**1. DELIBERATION DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE L'ISERE EN DATE
DU 28 MAI 2021**



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 mai 2021
DOSSIER N° 2021 CP05 B 16 57

Objet : Règlementation des boisements : validation du projet de règlement pour la commune de Valjouffrey

Politique : Agriculture

Programme : Aménagement foncier
Opération : Actions foncières

Service instructeur : DAM/AFO

x Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 mai 2021

DOSSIER N° 2021 CP05 B 16 57

Numéro provisoire : 2752 - Code matière : 8.4

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n° 2015SE1B3204 du 2 avril 2015

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 31-05-2021

Exécutoire le : 31-05-2021

Publication le : 31-05-2021

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2021 CP05 B 16 57,

Vu l'avis de la Commission du développement, du tourisme, de la montagne, de la forêt, de l'agriculture,

DECIDE

- de valider le projet de réglementation et de périmètre pour la commune de Valjouffrey présenté en annexe,
- d'autoriser le Président à :
 - solliciter l'avis de l'autorité environnementale compétente sur ce projet et son évaluation environnementale puis de constituer le dossier d'enquête, conformément à l'article R.123-8 du code de l'environnement,
 - prendre l'arrêté nécessaire pour ouverture et organisation de l'enquête publique,
 - solliciter les avis du conseil municipal, de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, le cas échéant, en matière d'aménagement de l'espace, du Centre national de la propriété forestière et de la Chambre départementale d'agriculture,
 - signer tout document relatif à cette procédure.

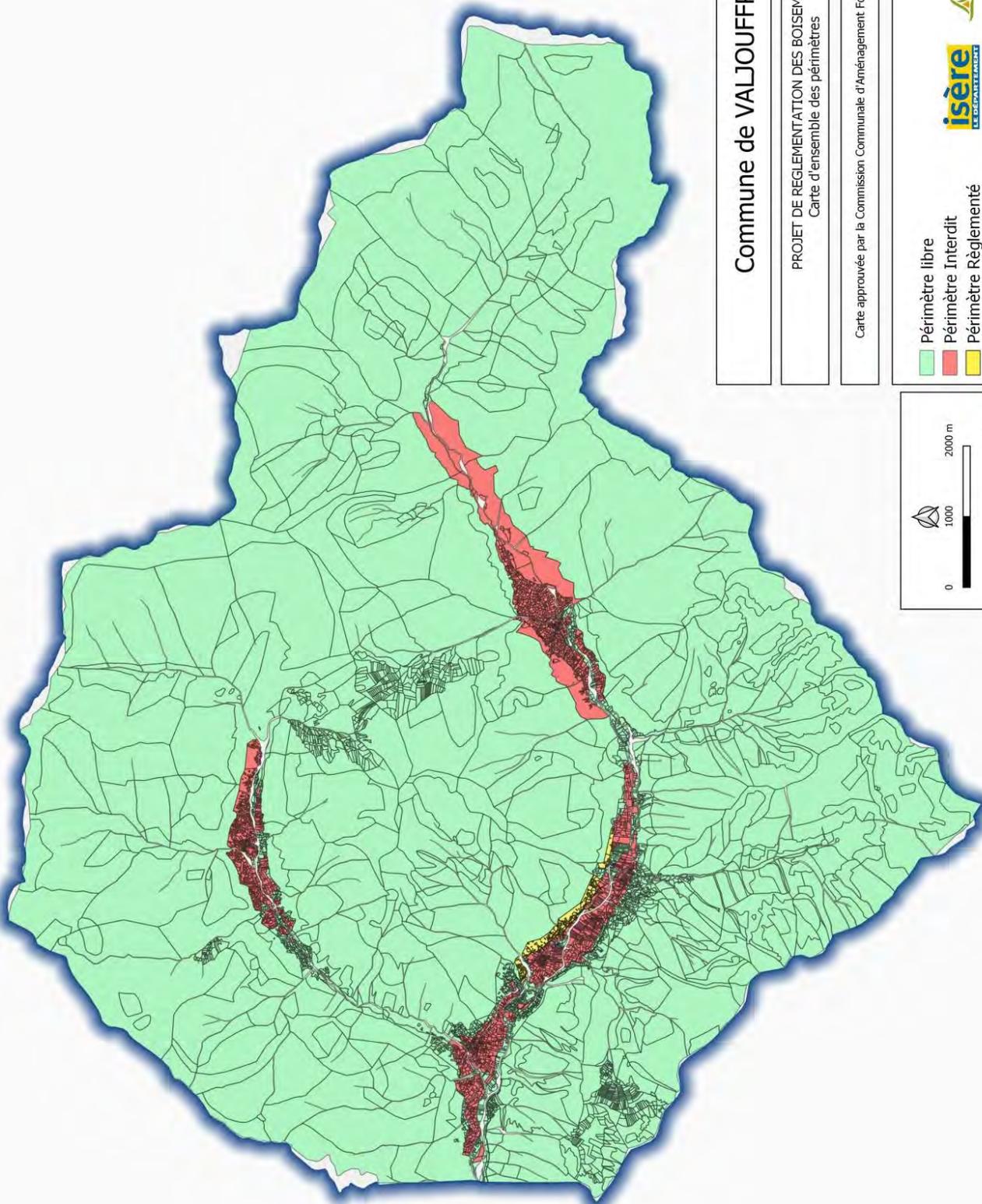
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier

2. PLAN COMPORTANT LE TRACÉ DES PÉRIMETRES DÉLIMITÉS



Commune de VALJOUFFREY

PROJET DE REGLEMENTATION DES BOISEMENTS
 Carte d'ensemble des périmètres

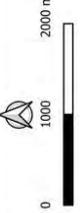
Carte approuvée par la Commission Communale d'Aménagement Foncier du 26/03/2021

Périmètre libre
 Périmètre Interdit
 Périmètre Règlementé





Source : SAFER AURA, Chambre d'Agriculture de l'Aura ; LGFP



 Échelle au format A3 : 1:50000

**3. DÉTAIL DES INTERDICTIONS ET DES
RESTRICTIONS DE SEMIS, PLANTATIONS
OU REPLANTATIONS D'ESSENCES
FORESTIÈRES ENVISAGÉES A
L'INTERIEUR DE CHACUN DES
PÉRIMÈTRES**

ANNEXE

1

Projet de réglementation des boisements pour la commune de Valjouffrey

Commune de Valjouffrey : projet de règlement

La CCAF de Valjouffrey s'est réunie le 26 mars 2021 pour proposer des mesures réglementaires des boisements et la délimitation des périmètres correspondants.

Dans le cadre de la réglementation des boisements, la CCAF propose :

- Un périmètre libre (en vert sur la carte) : il n'y a pas de prescription dans le périmètre libre au titre de la réglementation des boisements. Toute plantation doit respecter les distances de recul prévues par l'article 671 du Code civil.
- Un périmètre interdit (en rouge sur la carte) : tous semis, plantations et replantations après coupe rase d'essences forestières, sont interdits.
- Un périmètre réglementé (en jaune sur la carte) : dans ce périmètre, les semis, plantations ou replantations après coupe rase d'essences forestières pourront être autorisés avec les essences figurant dans tableau ci-dessous :

alisier blanc	cornouiller sanguin	hêtre	saule gris
alisier torminal	érable sycomore	houx	saule nain
aubépine monogyne	érable plane	if	saule osier
aubépine commune	érable champêtre	merisier à grappes	sorbier des oiseleurs
aulne blanc	érable de Montpellier	noisetier	sureau noir
aulne vert arcos	érable a feuille d'obier	poirier	sureau rouge
bouleau verruqueux	robinier (faux acacia)	pommier	tilleul à petites feuilles
bouleau pubescent	frêne commun	prunier	tilleul à grandes feuilles
cerisier sauvage (guigne)	camérisier des alpes	prunellier	cytise
châtaignier commun	genévrier commun	saule marsault	bourdaine
chêne pubescent	viorne	saule rampant	
noyer à fruits			

et avec l'obligation de respecter les distances de recul suivantes :

- Par rapport aux fonds agricoles voisins non boisés : la distance minimale de recul à respecter, lorsque le fonds voisin est une parcelle agricole, devra être de 12 mètres.

- Par rapport à la voirie publique : la distance minimale de recul à respecter est de 4 mètres à partir de la limite du domaine public. Il n'y a pas de distance minimale de recul par rapport aux chemins ruraux. Néanmoins, des distances supérieures peuvent être établies dans le cadre des servitudes de visibilité (code de la voirie routière, article L.114-1).
- Par rapport aux habitations et établissements recevant du public : en cas de nouveau boisement et lorsque le fonds voisin est une habitation ou une zone de loisirs, la distance minimale de recul respectera la double condition suivante :
 - 50 mètres par rapport au mur de l'habitation et,
 - 12 mètres par rapport à la limite de parcelle.

En cas de reboisement, la distance minimale de recul à respecter est de 12 mètres par rapport à la limite de parcelle.

- Par rapport aux cours d'eau : la distance de recul à respecter devra être de 4 mètres par rapport aux sommets des berges du cours d'eau ou de 24 mètres par rapport à l'axe des cours d'eau qui divaguent.

Dans le périmètre réglementé, il n'y a pas de distinction entre les différentes essences forestières concernant les distances de recul.

La liste des parcelles concernées par les 3 périmètres ainsi qu'une carte des périmètres sont présentées en pages suivantes.

Les éléments suivants sont exclus de la réglementation des boisements :

- les habitations et les parcs ou jardins attenants cadastrés comme tel,
- les vergers,
- les haies champêtres (haies libres, haies taillées, petits brise-vent) implantées en limite de parcelle ou selon la topographie (lutte contre l'érosion),
- les arbres isolés,
- les pépinières pour les exploitations inscrites au centre de formalités des entreprises agricoles,
- les ripisylves d'une largeur inférieure à 20 mètres, existantes ou à créer avec des essences adaptées aux milieux alluviaux,
- les plantations anti-congères, les alignements et les plantations réalisées dans le cadre d'un aménagement foncier (inter)communal ou dans le cadre d'un projet public (ou associatif) d'intérêt collectif
- les plantations d'arbres (essences forestières ou non) dans le cadre de systèmes agroforestiers. La plantation d'arbres agroforestiers doit pouvoir être réalisée :
 - soit par un propriétaire foncier qui souhaite orienter et valoriser son foncier agricole dans le cadre de systèmes agroforestier. A condition pour lui de s'engager, dans le cadre d'un bail rural, à mettre les terrains concernés à disposition d'un exploitant agricole ou d'être lui-même un exploitant agricole.
 - soit par un exploitant agricole, locataire en place, avec accord du propriétaire pour la réalisation de la plantation d'arbres agroforestier.

Dans tous les cas, la plantation d'arbres (<200 unité/ha) doit s'accompagner d'une mise en valeur agricole des parcelles. La non culture ou le non pâturage pendant 3 années consécutives est considérée comme le non-respect de cette obligation. L'exploitation sera donc faite :

- soit par un exploitant agricole propriétaire du terrain.
- soit par un exploitant agricole dans le cadre d'une location de parcelles agroforestières (rédaction du bail) : c'est à dire que le propriétaire plante les arbres et donne à bail son terrain à un exploitant.
- soit par un exploitant agricole déjà en place sur du foncier dont il n'est pas propriétaire (plantation pour son compte) avec accord du propriétaire pour plantation.

Les plantations d'essences forestières dans des systèmes agro-forestiers doivent respecter, en périmètre réglementé et en périmètre interdit, les distances de plantation par rapport aux fonds voisins prévues pour le périmètre réglementé.

Les semis, plantations ou replantations de sapins de Noël ne sont pas soumis aux interdictions et réglementations des boisements. Cependant, tous semis, plantations ou replantations de sapins de Noël restent soumis à déclaration auprès du Département à partir d'un formulaire ad hoc (article R.126-8-1 du code rural et de la pêche maritime).

Quel que soit le périmètre, la reconstitution des boisements après coupe rase ne peut être interdite lorsque les boisements sont classés à conserver ou à protéger en application de l'article L.130-1 du code de l'urbanisme. De même, s'agissant d'une servitude d'urbanisme empêchant tout changement du mode d'affectation des sols ou tout mode d'occupation des sols de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de boisements, les projets prévoient pour certaines parcelles leur classement en périmètres interdit ou réglementé, une fois le document d'urbanisme révisé et, le cas échéant, l'autorisation de défricher accordée.

Dans tous les périmètres, l'entretien des bandes de recul est à la charge du propriétaire.

La durée de validité du périmètre interdit est de 15 ans à compter de la publication de la délibération départementale fixant la délimitation des périmètres et les règlements. A l'issue de ces 15 ans, le périmètre interdit devient d'office un périmètre réglementé. S'il y a plusieurs périmètres réglementés au sein d'une même commune ou EPCI, la commission d'aménagement foncier devra proposer dans quel périmètre réglementé passeront les périmètres interdits au bout de 15 ans.

Le périmètre réglementé est valable jusqu'à la révision de la réglementation des boisements.

Enfin, en cas de divergence entre la cartographie et l'état parcellaire, c'est la cartographie qui l'emporte.

**4. LISTE, ÉTABLIE SUR LA BASE DES
DOCUMENTS CADASTRAUX, DES
PARCELLES COMPRISES DANS LES
PÉRIMÈTRES ET DE LEURS
PROPRIÉTAIRES**

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
A2	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A3	0	BOIS JEANNE MARIE RACHEL	Interdit
A4	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A5	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Interdit
A6	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
A7	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE P	Interdit
A8	0	PRA HENRI	Interdit
A9	0	PRA HENRI	Libre
A10	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE P	Libre
A11	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Libre
A12	0	CHAMPOLLION MARC	Libre
A13	0	CHAMPOLLION MARC	Libre
A14	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
A15	0	CHAMPOLLION MARC	Interdit
A16	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A17	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A18	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A19	0	CAFFO NADEGE FRANCOISE	Interdit
A20	0	ROUSSET ALAIN MAURICE CHAF	Interdit
A21	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Interdit
A22	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
A23	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A24	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Interdit
A25	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
A26	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
A27	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
A28	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Libre
A29	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A30	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEO	Libre
A31	0	COSTE ROGER	Interdit
A32	0	LANTHELME YVONNE LOUISE	Interdit
A33	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A34	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A36	0	BOSSAN GUY LIONEL	Interdit
A37	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A40	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A41	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENR	Interdit
A42	0	HELME LOUIS PROSPER ET CO P	Interdit
A45	0	ROUSSET RENE PIERRE ALBERT	Interdit
A46	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A47	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Interdit
A48	0	BERTINI REBECCA SANDRINE	Interdit
A51	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A52	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A53	0	DUMONT CLAUDE LEON JOSEPH	Interdit
A54	0	BECK SOPHIE MARIE-ODILE	Interdit
A55	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A56	0	BECK SOPHIE MARIE-ODILE	Interdit
A57	0	KLAINÉ ELISABETH FRANCOISE	Interdit
A58	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A59	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A60	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A61	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A62	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A64	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
A65	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MA	Interdit
A66	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A67	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
A68	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A69	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
A70	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
A71	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A72	0	SCI CHANTEFEUILLE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A73	0	L'ABBE FERRIER	Interdit
A74	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A75	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Interdit
A76	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A77	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
A78	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A79	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A80	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A81	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
A82	0	BOIS ERIC LOUIS MARIUS	Interdit
A83	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Interdit
A84	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Interdit
A86	0	HELME LOUIS PROSPER ET CO PROP	Interdit
A87	0	BLANC-LAPIERRE JANICK ANDRE	Interdit
A88	0	CATHELIN MARIE THERESE AUGUST	Interdit
A89	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A90	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A91	0	DUCREUX ARIANE YVONNE	Interdit
A92	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HEN	Interdit
A93	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A94	0	PRA HENRI	Interdit
A95	0	LANTHELME MARIE-AGNES	Interdit
A96	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HEN	Interdit
A97	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A98	0	DARNOND PIERRE JEAN LOUIS	Interdit
A99	0	SYLVAIN CHRISTINE	Interdit
A100	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A102	0	BECKER HELENE JEANNE	Interdit
A104	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A105	0	LABARDENS LOUISETTE MARIE LUC	Interdit
A106	0	PERRET MARIE	Interdit
A107	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Interdit
A108	0	PINTO-SUAREZ EMILIE ANNE MARIE	Interdit
A109	0	PINTO-SUAREZ EMILIE ANNE MARIE	Interdit
A111	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Interdit
A113	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HEN	Interdit
A114	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HEN	Interdit
A115	0	MARTINEZ GERALDINE	Interdit
A116	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
A117	0	GODARD GERARD HENRI JACQUES	Interdit
A118	0	ROSSET SOPHIE GINETTE SUZANNE	Interdit
A119	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A120	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A121	0	BOSSAN ALAIN	Interdit
A125	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Interdit
A126	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Interdit
A127	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Interdit
A128	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Interdit
A129	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Interdit
A130	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Interdit
A131	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Interdit
A134	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Interdit
A135	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MARIE	Interdit
A136	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Interdit
A137	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A139	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A140	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A141	0	GAUTHIER CLAUDINE LUCIE	Interdit
A142	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS JUL	Interdit
A143	0	COSTE-TUBAT JOSIANE	Interdit
A144	0	GAUTHIER CLAUDINE LUCIE	Interdit
A145	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A146	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Interdit
A147	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A148	0	KERRELS ANNE-GABRIELLE	Interdit
A149	0	COSTE-TUBAT JOSIANE	Interdit
A151	0	DE LA PARCELLE A 151	Interdit
A154	0	DE LA PARCELLE A 154	Interdit
A155	0	PINTO-SUAREZ CHRISTOPHE NC	Interdit
A156	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS	Interdit
A157	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A158	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS	Interdit
A160	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A161	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE	Interdit
A162	0	MOREL SOPHIE MARGUERITE	Interdit
A163	0	DUCREUX ARIANE YVONNE	Interdit
A164	0	MOREL SOPHIE MARGUERITE	Interdit
A165	0	MOREL SOPHIE MARGUERITE	Interdit
A167	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A168	0	DARNOND PIERRE JEAN LOUIS	Interdit
A169	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A170	0	DARNOND PIERRE JEAN LOUIS	Interdit
A171	0	DARNOND PIERRE JEAN LOUIS	Interdit
A172	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A173	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A174	0	ROSSET LAURENCE JEANINE GIN	Interdit
A175	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A176	0	GODARD VINCENT RAYMOND F	Interdit
A177	0	ROSSET LAURENCE JEANINE GIN	Interdit
A178	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Interdit
A179	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A180	0	SIAUD PIERRE JULIEN ALBERT	Interdit
A182	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A183	0	SIAUD PIERRE JULIEN ALBERT	Interdit
A184	0	SCI CHANTEFEUILLE	Interdit
A185	0	SCI CHANTEFEUILLE	Interdit
A186	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A187	0	ROSSET SOPHIE GINETTE SUZAN	Interdit
A188	0	SCHIRO HELENE MONIQUE	Interdit
A189	0	JARNET GILBERT	Interdit
A191	0	BENOIT GERARD JEAN-MARIE	Interdit
A192	0	PAUL EMILIE EUGENIE LIVIA	Interdit
A194	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A195	0	ROSSET SOPHIE GINETTE SUZAN	Interdit
A196	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A198	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A199	0	BOIS ERIC LOUIS MARIUS	Interdit
A200	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A201	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A202	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A203	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A204	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A205	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A206	0	PFISTER BRIGITTE FRANCOISE	Interdit
A207	0	BECK SOPHIE MARIE-ODILE	Interdit
A208	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Interdit
A209	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A210	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Interdit
A211	0	DUCREUX BEATRICE MURIELLE	Interdit
A212	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A213	0	COP DE LA PARCELLE A213	Interdit
A214	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A215	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A216	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A217	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A218	0	JOLY GILBERT DENIS	Interdit
A219	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Interdit
A220	Sud		0 Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A220	Nord		0 Libre
A221	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A222	0	ROSSIGNOL MARYSE PAULETTE	Libre
A223	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Libre
A226	0	JOLY JEAN MARIE BERNARD	Interdit
A229	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Libre
A230	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Interdit
A231	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Interdit
A232	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A233	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A234	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Interdit
A235	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Interdit
A236	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A237	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Interdit
A238	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A239	0	CATHELIN MARIE THERESE AUGUST	Libre
A240	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Libre
A241	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
A242	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Libre
A243	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Libre
A244	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A245	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A246	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A247	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A248	0	CHARRIER HENRI GERARD JOSEPH	Interdit
A249	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
A250	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Libre
A251	0	BLANC-LAPIERRE JANICK ANDRE	Libre
A252	0	ASS DES AMIS DU PERE JEAN DECHA	Libre
A253	0	ASS DES AMIS DU PERE JEAN DECHA	Libre
A254	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A255	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
A256	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A257	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
A258	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Libre
A259	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Libre
A260	0	ROSSIGNOL MARYSE PAULETTE	Libre
A261	0	ROSSIGNOL MARYSE PAULETTE	Libre
A262	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Libre
A263	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Libre
A264	0	ASS DES AMIS DU PERE JEAN DECHA	Libre
A265	0	ASS DES AMIS DU PERE JEAN DECHA	Libre
A266	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GABRIE	Libre
A267	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GABRIE	Libre
A268	0	COSTE-TUBAT JOSIANE	Libre
A269	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A270	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A271	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A272	0	BRUSSETTI SERGE	Libre
A273	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
A274	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Libre
A275	0	ASS DES AMIS DU PERE JEAN DECHA	Libre
A276	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A277	0	ASS DES AMIS DU PERE JEAN DECHA	Libre
A278	0	ASS DES AMIS DU PERE JEAN DECHA	Libre
A279	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
A280	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Libre
A281	0	CHAIX FELIX CONSTANT	Libre
A282	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A283	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A284	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A285	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
A286	0	ASS DES AMIS DU PERE JEAN DECHA	Libre
A287	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A288	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
A289	0	SIAUD PIERRE JULIEN ALBERT	Libre
A290	0	ASS DES AMIS DU PERE JEAN DE	Libre
A291	0	ASS DES AMIS DU PERE JEAN DE	Libre
A292	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
A293	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A294	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A295	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Libre
A296	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GA	Libre
A297	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRI	Libre
A298	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A299	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Libre
A300	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
A301	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Libre
A302	0	BERTHIER GEORGETTE ANTOIN	Libre
A303	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A304	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
A305	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
A306	0	ROUSSET CLAUDE CASIMIR	Libre
A307	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
A308	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
A309	0	ROUSSET RENE PIERRE ALBERT	Libre
A310	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A311	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Interdit
A312	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A313	0	TURC KARINE HELENE AIMEE	Interdit
A315	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A316	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN	Interdit
A317	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A318	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A319	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A320	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A321	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A322	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A323	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A324	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRI	Libre
A325	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
A326	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A327	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
A328	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MA	Libre
A329	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A330	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MA	Libre
A331	0	LANTHELME MARIE-AGNES	Libre
A332	0	LANTHELME MARIE-AGNES	Libre
A333	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN	Libre
A334	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A335	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A336	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A337	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A338	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN	Interdit
A339	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A340	0	ROUSSET ALAIN MAURICE CHA	Interdit
A341	0	GRAS ANNIE CLAIRE	Interdit
A342	0	SIAUX CLAUDE MICHELLE SIMO	Interdit
A343	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A344	0	SIAUX CLAUDE MICHELLE SIMO	Interdit
A345	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN	Interdit
A346	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN	Interdit
A347	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN	Interdit
A348	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A349	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A350	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A351	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A352	0	LANTHELME MARIE-AGNES	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A353	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A354	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
A355	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A356	0	TURC PIERRE	Libre
A357	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A358	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A359	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A360	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A361	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
A362	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A363	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Interdit
A364	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Interdit
A365	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A366	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Interdit
A367	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
A368	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A369	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
A370	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
A371	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A372	0	CROS LUCIE BLANCHE	Interdit
A373	0	BLANC-LAPIERRE JANICK ANDRE	Interdit
A374	0	BLANC-LAPIERRE JANICK ANDRE	Libre
A375	0	BLANC-LAPIERRE JANICK ANDRE	Libre
A376	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A377	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
A378	0	BERTHIER GEORGETTE ANTOINETTE	Interdit
A379	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
A380	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
A381	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A382	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A383	0	BERTHIER GEORGETTE ANTOINETTE	Interdit
A384	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A385	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A386	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A387	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A388	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A389	0	COLLIN CATHERINE MARIE FRANCO	Libre
A390	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
A391	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A392	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A393	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A394	0	ROUSSET RENE PIERRE ALBERT	Interdit
A395	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
A398	0	SCHMITZ REGINALD-JOEL CYRILLE A	Libre
A399	0	ROSSIGNOL MARYSE PAULETTE	Libre
A400	0	FRANCOU MARCEL FRANCOIS	Libre
A401	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
A402	0	ROSSIGNOL MARYSE PAULETTE	Libre
A404	0	EDF DISTRIBUTION ALPES DAUPHIN	Libre
A405	0	EDF DISTRIBUTION ALPES DAUPHIN	Libre
A406	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
A407	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
A408	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Libre
A409	0	EDF DISTRIBUTION ALPES DAUPHIN	Libre
A410	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
A411	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A412	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN LOU	Interdit
A413	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A414	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A415	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A416	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 A0416	Libre
A417	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A418	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A419	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A420	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Libre
A421	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Libre
A422	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
A423	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
A424	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
A425	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
A426	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A427	0	SIAUD PIERRE JULIEN ALBERT	Interdit
A428	0	SIAUD PIERRE JULIEN ALBERT	Interdit
A429	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A430	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
A431	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
A432	0	LABARDENS LOUISETTE MARIE	Interdit
A433	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A434	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A435	0	ROUSSET CLAUDE CASIMIR	Interdit
A436	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A437	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIE	Interdit
A438	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MA	Interdit
A439	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
A440	0	ROUSSET CLAUDE CASIMIR	Libre
A441	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Libre
A442	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
A443	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
A444	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
A445	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A446	0	CHAMPOLLION MARC	Interdit
A447	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A448	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A449	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
A450	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Interdit
A451	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEC	Interdit
A452	0	COSTE ROGER	Interdit
A453	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
A454	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A455	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A456	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
A457	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A458	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Interdit
A459	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A460	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Interdit
A461	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A462	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
A463	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GA	Interdit
A464	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A465	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Interdit
A466	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A467	0	BOIS ERIC LOUIS MARIUS	Interdit
A468	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A470	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A471	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A472	0		Interdit
A473	0		Interdit
A476	0	ARNAUD JEAN FRANCOIS HENR	Interdit
A477	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A478	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS	Interdit
A479	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A480	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A481	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A482	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A483	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A484	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A485	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A486	0	PRA HENRI	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A487	0	PRA HENRI	Interdit
A488	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Interdit
A489	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A490	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A491	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A492	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A493	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A494	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A495	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A496	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A497	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A498	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A499	0	COSTE-TUBAT JOSIANE	Libre
A500	0	COSTE-TUBAT JOSIANE	Libre
A501	0	VIVANT PIERRE ANDRE PAUL	Libre
A502	0	COSTE-TUBAT JOSIANE	Interdit
A503	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A504	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A505	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A506	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A507	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A508	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A509	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A510	0	VIVANT PIERRE ANDRE PAUL	Interdit
A511	0	VIVANT PIERRE ANDRE PAUL	Interdit
A512	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A513	0	VIVANT PIERRE ANDRE PAUL	Interdit
A514	0	VIVANT PIERRE ANDRE PAUL	Interdit
A515	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Interdit
A516	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A517	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A518	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A519	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A520	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A521	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A522	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Libre
A523	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Libre
A524	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Interdit
A525	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Interdit
A526	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Interdit
A527	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Libre
A528	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
A529	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A530	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Interdit
A531	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A532	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A533	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN LOU	Interdit
A534	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN LOU	Interdit
A535	0	BOURGUIGNON RAOUL LUCIEN PIE	Interdit
A536	0	BOURGUIGNON RAOUL LUCIEN PIE	Interdit
A537	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
A538	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A539	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Interdit
A540	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A541	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A542	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A544	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A545	0	CHAIX FELIX CONSTANT	Interdit
A546	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A547	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A548	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
A549	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A550	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A551	0	CROS AUGUSTINE ROSE BLANCHE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A552	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A553	0	ROSSIGNOL MARYSE PAULETTE	Interdit
A554	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Interdit
A555	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
A556	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A557	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
A558	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A559	0	VIVANT PIERRE ANDRE PAUL	Interdit
A560	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Interdit
A561	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A562	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A563	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Interdit
A564	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A565	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A566	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Interdit
A567	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A568	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A571	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A572	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEC	Libre
A573	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A574	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
A575	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
A576	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A577	0	CROS AUGUSTINE ROSE BLANC	Interdit
A578	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A579	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
A580	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRI	Interdit
A581	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
A582	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A583	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRI	Libre
A584	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
A585	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
A586	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Libre
A587	0	JOUY ANDREE LOUISE	Libre
A588	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Libre
A589	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
A590	0	JOUY ANDREE LOUISE	Libre
A591	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
A592	0	JOUY ANDREE LOUISE	Libre
A593	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A594	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEC	Libre
A596	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
A597	0	GUILLERMAND MARCEL	Libre
A598	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
A599	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
A600	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Libre
A601	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
A604	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
A605	0	L'ABBE FERRIER	Libre
A606	0	PUISSANT MARIE	Libre
A607	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Libre
A608	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GA	Libre
A609	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
A610	0	ARNAUD JEAN FRANCOIS HENR	Libre
A611	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
A612	0	L'ABBE FERRIER	Libre
A613	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Libre
A614	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A615	0	PUISSANT MICHELE JEANNE	Libre
A616	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
A618	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Libre
A619	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Libre
A620	0	CROS AUGUSTINE ROSE BLANC	Libre
A621	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A622	0	PUISSANT MARIE	Libre
A623	0	PUISSANT MICHELE JEANNE	Libre
A624	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A625	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A626	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
A627	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A628	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A629	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
A630	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
A634	0	LANTHELME YVONNE LOUISE	Libre
A635	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A637	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A638	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A639	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A640	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
A641	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
A642	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
A643	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Interdit
A644	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
A645	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A646	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A647	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A648	0	SYLVAIN CHRISTINE	Interdit
A649	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Libre
A650	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Libre
A651	0	BATTAIL HENRIETTE GERMAINE	Libre
A652	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Libre
A653	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
A654	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A655	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A656	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A657	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A658	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Interdit
A659	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A660	0	PELLET MARIE THERESE LOUISE	Interdit
A661	0	PELLET MARIE THERESE LOUISE	Interdit
A662	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GABRI	Interdit
A663	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GABRI	Interdit
A664	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GABRI	Interdit
A665	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
A666	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A667	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A668	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A669	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A670	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A671	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A672	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A673	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A674	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
A675	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A676	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A677	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A678	0	BERNARD-BRUNEL MARCEL JOSEPH	Interdit
A679	0	BERNARD-BRUNEL MARCEL JOSEPH	Interdit
A680	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A681	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A682	0	BERNARD-BRUNEL MARCEL JOSEPH	Libre
A683	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Libre
A684	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Libre
A685	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Libre
A686	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Libre
A687	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
A688	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
A689	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A690	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
A691	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A692	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A693	0	BOULORD ANNIE MARIE-LOUISE	Interdit
A694	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A695	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A696	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A697	0	CATHELIN MARIE THERESE AUGUSTINE	Interdit
A698	0	CATHELIN MARIE THERESE AUGUSTINE	Interdit
A699	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A700	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A701	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A702	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVATEUR	Interdit
A703	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVATEUR	Interdit
A704	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE	Interdit
A705	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE	Interdit
A706	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE	Interdit
A707	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Interdit
A708	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE	Interdit
A709	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE	Interdit
A711	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A712	0	CHAMPOLLION MARC	Interdit
A713	0	ROUSSET RENE PIERRE ALBERT	Interdit
A714	0	CHAMPOLLION MARC	Interdit
A715	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MARIE	Libre
A716	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Libre
A717	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
A718	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A719	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
A720	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
A721	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A722	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A723	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A724	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
A725	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A726	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A727	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A728	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE ANNE	Libre
A729	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A730	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A731	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A732	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A733	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A734	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Libre
A735	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Interdit
A736	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Interdit
A737	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A738	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
A739	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIMONE	Interdit
A740	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIMONE	Interdit
A741	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A742	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A743	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Interdit
A744	0	GIRAUD MARIE MATHILDE	Interdit
A745	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Libre
A746	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Libre
A747	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A748	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A749	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A750	0	ROUSSET CLAUDE CASIMIR	Interdit
A751	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Interdit
A752	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A753	0	GIRAUD MARIE MATHILDE	Interdit
A754	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A755	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Libre
A756	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Libre
A757	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A758	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A759	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A761	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A762	0	CHAMPOLLION MARC	Libre
A763	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A764	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIMONE	Interdit
A765	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A766	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
A767	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A768	0	CATHELIN MARIE THERESE AUGUSTINE	Libre
A769	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A770	0	CHAMPOLLION MARC	Interdit
A771	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE VIVIANE	Interdit
A772	0	CHAMPOLLION MARC	Interdit
A773	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE VIVIANE	Interdit
A774	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE VIVIANE	Interdit
A775	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A776	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Interdit
A777	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE ANNE	Interdit
A778	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE VIVIANE	Interdit
A779	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Interdit
A780	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAULE	Interdit
A781	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A782	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
A783	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAULE	Libre
A784	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAULE	Libre
A785	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
A786	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAULE	Libre
A787	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
A789	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS JULIEN	Libre
A790	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Libre
A791	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVATEUR	Libre
A792	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
A793	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MARIE	Libre
A794	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MARIE	Interdit
A795	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
A796	0	ROUSSET ALAIN MAURICE CHARLES	Interdit
A797	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
A798	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE ANNE	Interdit
A799	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE ANNE	Interdit
A800	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVATEUR	Interdit
A801	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
A802	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A804	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A805	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A806	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
A807	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
A808	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
A809	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
A810	0	DUCREUX ARIANE YVONNE	Interdit
A811	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A812	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MARIE	Interdit
A813	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
A814	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVONNE	Interdit
A815	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE ANNE	Interdit
A816	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A817	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Interdit
A818	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOEL	Interdit
A819	0	CROS LUCIE BLANCHE	Interdit
A820	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Interdit
A821	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE ANNE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A822	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
A823	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Interdit
A824	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Interdit
A825	0	L'ABBE FERRIER	Interdit
A826	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
A827	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE P	Libre
A828	0	L'ABBE FERRIER	Interdit
A829	0	GIRAUD MARIE MATHILDE	Interdit
A830	0	GIRAUD MARIE MATHILDE	Interdit
A831	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GA	Interdit
A832	0	HELME LOUIS PROSPER ET CO P	Interdit
A833	0	SYLVAIN SYLVIE NICOLE ROSELY	Interdit
A834	0	SYLVAIN SYLVIE NICOLE ROSELY	Interdit
A835	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A836	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A837	0	HELME LOUIS PROSPER ET CO P	Interdit
A838	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A839	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A840	0	ROUSSET EDMOND	Interdit
A841	0	HELME LOUIS PROSPER ET CO P	Interdit
A842	0	HELME LOUIS PROSPER ET CO P	Libre
A843	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A844	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A845	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A846	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
A847	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A848	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A849	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
A850	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A851	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Interdit
A852	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A853	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A854	0	LABARDENS LOUISETTE MARIE	Interdit
A855	0	LABARDENS LOUISETTE MARIE	Interdit
A856	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE P	Interdit
A857	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A858	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A859	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A860	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A861	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
A862	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A863	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A864	0	TURC PIERRE	Interdit
A865	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRI	Interdit
A866	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A867	0	SOILLET LUCIEN	Interdit
A868	0	SOILLET LUCIEN	Interdit
A869	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A870	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A871	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
A872	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
A873	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A874	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A875	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A876	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
A877	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A878	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A879	0	SYLVAIN SYLVIE NICOLE ROSELY	Interdit
A880	0	PRA HENRI	Interdit
A881	0	PRA HENRI	Interdit
A882	0	PUISSANT MICHELE JEANNE	Interdit
A883	0	HELME LOUIS PROSPER ET CO P	Interdit
A884	0	LALOGÉ DANIEL MARCEL PIERR	Interdit
A885	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A886	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A887	0	PUISSANT MICHELE JEANNE	Interdit
A888	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A889	0	PRA HENRI	Interdit
A890	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A891	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A892	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A893	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
A894	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A895	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A896	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A897	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A898	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A899	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
A900	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A901	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
A902	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A903	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
A904	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
A905	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A906	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A907	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
A908	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS JUL	Libre
A909	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
A910	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Libre
A911	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
A912	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A913	0	MARROU ARLETTE ROLLANDE JULIE	Libre
A914	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
A915	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A916	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
A917	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
A918	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
A919	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
A920	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A921	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
A922	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A923	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
A924	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Libre
A925	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A926	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
A927	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
A928	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
A929	0	MARROU ARLETTE ROLLANDE JULIE	Libre
A930	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
A931	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
A932	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
A933	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Libre
A934	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Libre
A935	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
A936	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
A937	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
A938	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Libre
A939	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Libre
A940	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Libre
A941	0	BLANC MICKAEL JEAN	Libre
A942	0	BLANC MICKAEL JEAN	Libre
A943	0	BLANC MICKAEL JEAN	Libre
A944	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
A945	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A946	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A947	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A948	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
A949	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A950	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A951	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A952	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A953	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Libre
A954	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A955	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A956	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Libre
A957	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A958	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A959	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A961	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
A962	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
A963	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A964	0	LANTHELME YVONNE LOUISE	Libre
A965	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Libre
A966	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A967	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A968	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A969	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A970	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A971	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A972	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A973	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A974	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A975	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A976	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A977	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A978	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Libre
A979	0	COMMUNE D ENTRAIGUES	Libre
A980	0	COMMUNE D ENTRAIGUES	Libre
A981	0	COMMUNE D ENTRAIGUES	Libre
A982	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Libre
A983	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A984	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A985	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A986	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A987	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A988	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A989	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A990	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A991	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
A992	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A993	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Libre
A994	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 AC	Libre
A995	0	L'ABBE FERRIER	Libre
A996	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A997	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A998	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A999	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1000	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1001	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1002	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1003	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1004	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1005	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1006	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1007	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1008	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 A1	Libre
A1009	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
A1010	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
A1011	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
A1012	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
A1013	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 A1	Libre
A1014	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1015	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1016	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 A1016	Libre
A1017	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1018	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1019	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1020	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1021	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1022	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1023	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1024	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1025	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1026	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1027	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1028	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1029	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1030	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1031	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1032	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1033	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1034	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1035	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1036	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1037	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1038	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1039	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1040	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1041	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1042	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1043	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1044	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1045	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1046	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1047	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1048	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1049	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1050	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1051	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1052	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1053	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1054	0	CHAMPOLLION MARC	Interdit
A1055	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A1056	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Interdit
A1057	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A1058	0	VIVANT PIERRE ANDRE PAUL	Interdit
A1059	0	LANTHELME YVONNE LOUISE	Interdit
A1060	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Interdit
A1061	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Libre
A1062	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Libre
A1063	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Interdit
A1064	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A1065	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Libre
A1066	0	HELME LOUIS PROSPER ET CO PROP	Libre
A1067	0	HELME LOUIS PROSPER ET CO PROP	Interdit
A1068	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A1069	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A1070	0	PUISSANT MICHELE JEANNE	Interdit
A1071	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A1072	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
A1073	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
A1074	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1075	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS JUL	Interdit
A1076	0	BERTHIER GEORGETTE ANTOINETTE	Libre
A1077	0	COUTURIER BERNARD CHARLES ED	Libre
A1078	0	COUTURIER BERNARD CHARLES ED	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1079	0	COUTURIER BERNARD CHARLES	Interdit
A1080	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEC	Interdit
A1081	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A1082	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A1083	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A1084	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A1085	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
A1086	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
A1087	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1088	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1089	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1090	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1091	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
A1092	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
A1093	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
A1094	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
A1095	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
A1096	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Libre
A1097	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Libre
A1098	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
A1099	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
A1100	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1101	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Interdit
A1102	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Interdit
A1103	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Interdit
A1104	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1105	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
A1106	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
A1107	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
A1108	0	COLLIN CATHERINE MARIE FRA	Interdit
A1109	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Interdit
A1110	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Interdit
A1111	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Interdit
A1112	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Interdit
A1113	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Interdit
A1114	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Libre
A1115	0	ROUSSET DESIRE AIME	Libre
A1116	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Libre
A1117	0	ROUSSET DESIRE AIME	Libre
A1118	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Libre
A1119	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Libre
A1120	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
A1121	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
A1122	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
A1123	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
A1124	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1125	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
A1126	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
A1127	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
A1128	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
A1129	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1130	0	LEYSSIEUX ROGER ALPHONSE	Libre
A1131	0	LEYSSIEUX ROGER ALPHONSE	Libre
A1132	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1133	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
A1134	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1135	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAU	Libre
A1136	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
A1137	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
A1138	0	DURET BRIGITTE HELENE CLAU	Libre
A1139	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
A1140	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1141	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
A1142	0	GARDENT ANGELE	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1143	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A1144	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A1145	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A1146	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A1147	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A1148	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
A1149	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A1150	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1151	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CHANT	Interdit
A1152	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CHANT	Libre
A1153	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
A1154	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Interdit
A1155	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
A1156	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Libre
A1157	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1158	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Interdit
A1159	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Interdit
A1160	0	LANTHELME PAULETTE MARIE JULI	Interdit
A1161	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A1162	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1163	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A1164	0	DE L IMMEUBLE PERRET	Interdit
A1165	0	DE L IMMEUBLE PERRET	Interdit
A1166	0	DE L IMMEUBLE PERRET	Libre
A1167	0	DE L IMMEUBLE PERRET	Interdit
A1168	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Interdit
A1169	0	OLIERIC GISELE ODETTE LOUISE	Libre
A1170	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 A1170	Libre
A1171	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 A1171	Libre
A1172	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 A1172	Libre
A1173	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Libre
A1174	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A1175	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A1176	0	OLIERIC GISELE ODETTE LOUISE	Libre
A1177	0	OLIERIC CLAUDE HUGUES RENE	Interdit
A1178	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Interdit
A1179	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
A1180	0	CROS AUGUSTINE ROSE BLANCHE	Libre
A1181	0	CROS AUGUSTINE ROSE BLANCHE	Libre
A1182	0	L'ABBE FERRIER	Libre
A1183	0	L'ABBE FERRIER	Libre
A1184	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
A1185	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
A1186	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
A1187	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
A1188	0	CHAMPOLLION FRANCOIS ALAIN	Libre
A1189	0	VILLAGE DE LA CHALP	Libre
A1190	0	CHAMPOLLION FRANCOIS ALAIN	Libre
A1191	0	CHAMPOLLION FRANCOIS ALAIN	Libre
A1192	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
A1193	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
A1194	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
A1195	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Libre
A1196	0	JACQUEMIER GILBERT PAUL LEON	Libre
A1197	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Libre
A1198	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABR	Libre
A1199	0	ROUSSET EMILIEN	Libre
A1200	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EUGEN	Libre
A1201	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
A1202	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EUGEN	Libre
A1203	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
A1204	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
A1205	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
A1206	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EUGEN	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1207	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1208	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1209	0	COLLIN CATHERINE MARIE FRA	Libre
A1210	0	COLLIN CATHERINE MARIE FRA	Libre
A1211	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1212	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1213	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Libre
A1214	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Libre
A1215	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1216	0	VILLAGE DE LA CHALP	Règlementé
A1217	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1218	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
A1219	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
A1220	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
A1221	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
A1222	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Libre
A1223	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Libre
A1224	0	PICHAND ODETTE LUCIE VIRGIN	Libre
A1225	0	PICHAND ODETTE LUCIE VIRGIN	Libre
A1226	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Libre
A1227	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Libre
A1228	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
A1229	0	ROUSSET-FLEURY HENRI	Libre
A1230	0	ROUSSET-FLEURY HENRI	Interdit
A1231	0	ROUSSET-FLEURY HENRI	Libre
A1232	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Libre
A1233	0	JACQUEMIER ROBERT PAUL PIE	Libre
A1234	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Libre
A1235	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Libre
A1236	0	JACQUEMIER ROBERT PAUL PIE	Libre
A1237	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1238	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1239	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1240	0	ABONNENC GASTON PAUL	Règlementé
A1241	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Règlementé
A1242	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Règlementé
A1243	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
A1244	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1245	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1246	0	PAUZIE EDDY ROGER RENE	Règlementé
A1247	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
A1248	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
A1249	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
A1250	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
A1251	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
A1252	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1253	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
A1254	0	CHARLES CHANTAL COLETTE GE	Libre
A1255	0	CHARLES CHANTAL COLETTE GE	Libre
A1256	0	ROUSSET LOUISE	Libre
A1257	0	ROUSSET CASIMIR HENRI	Libre
A1258	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
A1259	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1260	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
A1261	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1262	0	CHARLES CHANTAL COLETTE GE	Libre
A1263	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
A1264	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
A1265	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Règlementé
A1266	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEC	Règlementé
A1267	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
A1268	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
A1269	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
A1270	Ouest	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1270	Est	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1271	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Règlementé
A1272	0	ROUSSET JEAN MARIE AIME	Règlementé
A1273	0	ROUSSET CASIMIR HENRI	Règlementé
A1274	0	ABONNENC GASTON PAUL	Règlementé
A1275	0	ROUSSET JEAN MARIE AIME	Règlementé
A1276	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
A1277	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
A1278	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Règlementé
A1279	0	PAUZIE EDDY ROGER RENE	Règlementé
A1280	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Règlementé
A1281	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
A1282	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Libre
A1283	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Libre
A1284	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Libre
A1286	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1287	0	BRUSSETTI SERGE	Libre
A1288	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1292	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1293	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A1294	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A1295	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A1296	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1297	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1298	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1299	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A1300	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1301	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1303	0	LES COPROPRIETAIRES	Interdit
A1304	0	CROESE YVES MARCEL JEAN	Interdit
A1305	0	CROESE YVES MARCEL JEAN	Interdit
A1309	0	HOUEL JEAN-YVES	Interdit
A1311	0	BLANC-JOUVAN JEAN-PIERRE ANDR	Interdit
A1318	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1319	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1320	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1323	0	LEGELEUX FREDERIC NICOLAS	Interdit
A1327	0	BERTHIER GEORGETTE ANTOINETTE	Interdit
A1328	0	FRECHARD CLAUDINE MARIE LOUIS	Interdit
A1329	0	GAILLARD DENIS MARCEL	Interdit
A1330	0	GAILLARD DENIS MARCEL	Interdit
A1331	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
A1332	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
A1333	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
A1334	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1335	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
A1336	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIERRE	Libre
A1337	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Libre
A1338	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Interdit
A1340	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Interdit
A1341	0	MANUELLO ALINE ROSE-MARIE	Interdit
A1342	0	MANUELLO ALINE ROSE-MARIE	Libre
A1343	0	MANUELLO ALINE ROSE-MARIE	Interdit
A1344	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
A1345	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 A1345	Libre
A1346	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
A1347	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
A1348	0	COLLIN CATHERINE MARIE FRANCO	Interdit
A1349	0	COLLIN CATHERINE MARIE FRANCO	Interdit
A1350	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1351	0	COP DE LA PARCELLE A1351	Interdit
A1352	0	CHARLES-VALLET CLAUDE RENE YVE	Interdit
A1353	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
A1354	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1355	0	SCI DU VAL JOUFFREY	Libre
A1356	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1357	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Libre
A1358	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Libre
A1359	0	JACQUEMIER ROBERT PAUL PIE	Libre
A1360	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1361	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1362	0	ROUSSET CHRISTIAN HENRI PIE	Libre
A1363	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1364	0	EYMOND JULES	Libre
A1365	0	EYMOND JULES	Libre
A1366	0	BARRAS RAYMOND	Libre
A1367	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1368	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
A1369	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
A1370	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
A1371	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1372	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
A1375	0	EVARD THOMAS PAUL BERTRA	Interdit
A1376	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
A1377	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
A1378	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
A1379	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1380	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1381	0	EVARD THOMAS PAUL BERTRA	Interdit
A1382	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1385	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1387	0	CHAMPOLLION HERVE ADRIEN	Interdit
A1388	0	CARLES PHILIPPE CLEMENT ADP	Interdit
A1389	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Interdit
A1390	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Interdit
A1392	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1393	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A1394	0	MILLOT MARIE PIERRE JEANNE	Interdit
A1395	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A1397	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1398	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1400	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
A1402	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1403	0	CHAMPOLLION HERVE ADRIEN	Interdit
A1405	0	GONNOT PASCALE HELENE	Interdit
A1406	0	GONNOT PASCALE HELENE	Interdit
A1408	0	ROUSSET MICHEL CHRISTIAN	Interdit
A1409	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A1410	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
A1411	0	GIZZI ANDRE JEAN ARMAND	Interdit
A1413	0	ROUSSET ANNE-MARIE YVONNI	Interdit
A1415	0	JOLY STEPHANE ALEXANDRE RE	Interdit
A1421	0	GRANGIER MARIE-NOELLE	Interdit
A1422	0	GRANGIER MARIE-NOELLE	Interdit
A1423	0	GRANGIER MARIE-NOELLE	Interdit
A1425	0	ORLANDO DANIEL PRIMO	Interdit
A1427	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Interdit
A1431	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
A1432	0	GALLO GEORGETTE ANGELE CH	Interdit
A1434	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANI	Interdit
A1441	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
A1446	0	GIZZI ANDRE JEAN ARMAND	Interdit
A1448	0	MENDES ARTUR	Interdit
A1449	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A1450	0	PAUZIE EDDY ROGER RENE	Interdit
A1454	0	MENDES ARTUR	Interdit
A1455	0	JACQUEMIER ROBERT PAUL PIE	Interdit
A1456	0	NICOLET ISABELLE MARIE NICO	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1457	0	JACQUEMIER ROBERT PAUL PIERRE	Interdit
A1458	0	JACQUEMIER ROBERT PAUL PIERRE	Interdit
A1460	0	VIAL BENET GILBERTE	Interdit
A1461	0	PANELLA IDA JEANINE	Interdit
A1462	0	RACHAIL FRANCOIS MICHEL	Interdit
A1463	0	CHAMPOLLION MARC ANDRE JEAN	Interdit
A1464	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
A1465	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Interdit
A1466	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Interdit
A1468	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1469	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Règlementé
A1470	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
A1471	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1472	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1473	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1474	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1475	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1476	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1477	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
A1478	0	GIZZI DIDIER ANDRE	Règlementé
A1479	0	GIZZI DIDIER ANDRE	Règlementé
A1480	0	ROUSSET JACQUELINE MONIQUE	Règlementé
A1481	0	ROUSSET JACQUELINE MONIQUE	Règlementé
A1482	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Règlementé
A1483	0	RAMBAUD NATHALIE JEANNE FLOR	Règlementé
A1484	0	ROSSET FRANCOISE GINETTE	Règlementé
A1485	0	PRA HENRI	Règlementé
A1486	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1487	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1488	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1489	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1490	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1491	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1492	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Règlementé
A1493	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1494	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1495	0	FOGLIA JACQUES PIERRE CELESTIN	Règlementé
A1496	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1497	0	LANTHELME MARIE-AGNES	Règlementé
A1498	0	LANTHELME MARIE-AGNES	Règlementé
A1499	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
A1500	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
A1501	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
A1502	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1503	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1504	0	CHARLES JEAN-BAPTISTE	Règlementé
A1505	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Règlementé
A1506	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
A1507	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NO	Règlementé
A1508	0	JACQUEMIER GILBERT PAUL LEON	Règlementé
A1509	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1510	0	FAURE JEANINE MARIE	Règlementé
A1511	0	DANTAL PIERRE JOSEPH	Règlementé
A1512	0	HERITIER MICHEL RENE LOUIS	Règlementé
A1513	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Règlementé
A1514	0	LANTHELME PAULETTE MARIE JULIE	Règlementé
A1515	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EUGEN	Règlementé
A1516	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Règlementé
A1517	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Règlementé
A1518	0	ROUSSET MARCEL ANTOINE EUGEN	Règlementé
A1519	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
A1520	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1521	0	ASS PLEIN AIR ET JEUNESSE	Règlementé
A1522	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENRI	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1523	0	ABONNENC GASTON PAUL	Règlementé
A1524	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Règlementé
A1525	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Règlementé
A1526	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Règlementé
A1527	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Règlementé
A1528	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Règlementé
A1529	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Règlementé
A1530	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1531	0	VILLAGE DE LA CHALP	Règlementé
A1532	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
A1533	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Règlementé
A1534	0	FERRARI PHILIPPE AIME ANGE	Interdit
A1535	0	FERRARI PHILIPPE AIME ANGE	Règlementé
A1536	0	GIZZI DIDIER ANDRE	Règlementé
A1537	0	GIZZI CLAIRE ROSE MARIE	Interdit
A1538	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1539	0	ROUSSET JACQUELINE MONIQU	Interdit
A1540	0	GIZZI DIDIER ANDRE	Interdit
A1541	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
A1542	0	ROUSSET MARCEL ANTOINE EU	Interdit
A1543	0	GIZZI DIDIER ANDRE	Interdit
A1544	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Interdit
A1545	0	CHARLES-VALLET RAYMOND M	Interdit
A1546	0	ALEC SYLVIE JACQUELINE	Interdit
A1550	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A1551	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A1552	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A1553	0	BALMET JEAN CLAUDE	Interdit
A1554	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A1555	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1556	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Interdit
A1557	0	FOGLIA JACQUES PIERRE CELES	Interdit
A1558	0	FOGLIA JACQUES PIERRE CELES	Interdit
A1562	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
A1563	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
A1566	0	MANSHANDEN PETRUS CORNE	Règlementé
A1567	0	DURET BRIGITTE HELENE CLAU	Règlementé
A1568	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Règlementé
A1569	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Règlementé
A1570	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Règlementé
A1573	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENR	Interdit
A1575	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENR	Interdit
A1576	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENR	Interdit
A1577	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENR	Libre
A1578	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENR	Libre
A1579	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
A1580	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Libre
A1581	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Libre
A1582	0	MANSHANDEN PETRUS CORNE	Libre
A1583	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
A1584	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Libre
A1585	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Libre
A1586	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
A1587	0	PICHAND DENISE MARIE FRANCO	Interdit
A1588	0	PICHAND DENISE MARIE FRANCO	Libre
A1589	0	BARRAS RAYMOND	Libre
A1590	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEO	Libre
A1591	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Libre
A1592	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
A1593	0	LANTHELME PAULETTE MARIE J	Libre
A1594	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
A1595	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
A1596	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A1597	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1598	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Libre
A1599	0	LANTHELME PAULETTE MARIE JULIE	Libre
A1600	0	LANTHELME PAULETTE MARIE JULIE	Libre
A1601	0	MANSHANDEN PETRUS CORNELIS	Libre
A1602	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
A1603	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
A1604	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
A1605	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A1606	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Interdit
A1607	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
A1608	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Libre
A1609	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Interdit
A1610	0	ROUSSET JEAN MARIE AIME	Libre
A1611	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Interdit
A1612	0	FAURE ODILE COLETTE JEANNE	Interdit
A1613	0	FAURE ODILE COLETTE JEANNE	Interdit
A1614	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Libre
A1615	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1616	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1617	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Interdit
A1618	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Interdit
A1619	0	BUISSON AGNES SYLVIE	Interdit
A1620	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EUGEN	Interdit
A1621	0	MANSHANDEN PETRUS CORNELIS	Interdit
A1622	0	MANSHANDEN PETRUS CORNELIS	Interdit
A1623	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Interdit
A1624	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
A1625	0	ROSSET FRANCOISE GINETTE	Interdit
A1626	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Interdit
A1627	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
A1628	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
A1629	0	BUISSON AGNES SYLVIE	Interdit
A1630	0	RECH ALINE IRMA	Interdit
A1631	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1632	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 A1632	Interdit
A1633	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CHANT	Interdit
A1634	0	BARRAS RAYMOND	Interdit
A1635	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Interdit
A1636	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Interdit
A1637	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MARCE	Interdit
A1638	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1639	0	COLLIN CATHERINE MARIE FRANCO	Interdit
A1640	0	LANTHELME YVONNE LOUISE	Interdit
A1641	0	RAMBAUD NATHALIE JEANNE FLOR	Interdit
A1642	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A1643	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MARCE	Interdit
A1644	0	LANTHELME PAULETTE MARIE JULIE	Interdit
A1645	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Interdit
A1646	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1647	0	GIZZI LAURIANNE ANITA GILBERTE	Interdit
A1648	0	JOLY STEPHANE ALEXANDRE RENE	Interdit
A1649	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1650	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GABRI	Interdit
A1651	0	OLIERIC JOSIANE MARIE GABRIELLE	Interdit
A1652	0	JACQUEMIER ROBERT PAUL PIERRE	Interdit
A1653	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
A1654	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
A1655	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
A1656	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Interdit
A1657	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIERRE	Interdit
A1658	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Interdit
A1659	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
A1660	0	NICOLAS-GUIZON PIERRE DIDYME	Interdit
A1661	0	PERRIN JEAN-LUC AIME	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1662	0	BOSSA PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
A1663	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PI	Interdit
A1664	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Interdit
A1665	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A1666	0	RAYNAUD LOUIS	Interdit
A1667	0	ROUSSET CHRISTIAN HENRI PIE	Interdit
A1668	0	ROUSSET ARLETTE MARGUERIT	Interdit
A1669	0	ROUSSET CHRISTIAN HENRI PIE	Interdit
A1670	0	ESCALLON	Interdit
A1671	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Interdit
A1672	0	PUISSANT MARC	Interdit
A1673	0	ROUSSET CHRISTIAN HENRI PIE	Interdit
A1676	0	WEULERSSE ALAIN GEORGES AN	Interdit
A1677	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAU	Interdit
A1678	0	CHAMPOLLION FRANCOIS ALAIN	Interdit
A1679	0	FAURE ODILE COLETTE JEANNE	Interdit
A1680	0	COPROPRIETE 522A1680	Interdit
A1681	0	ZANICHELLI PIERRE THIERRY	Interdit
A1682	0	ZANICHELLI PIERRE THIERRY	Interdit
A1683	0	DECHAVANNE CHRISTIANE PIER	Interdit
A1684	0	DECHAVANNE CHRISTIANE PIER	Interdit
A1685	0	CAUJOLLE MAGDELEINE ANAIS	Interdit
A1686	0	FAURE ODILE COLETTE JEANNE	Interdit
A1687	0	FAURE ODILE COLETTE JEANNE	Interdit
A1688	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1689	0	PERRIN JEAN-LUC AIME	Interdit
A1690	0	BUISSON HERVE GERMAIN LUC	Interdit
A1691	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
A1692	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A1693	0	GIRAUD LAURENT OLIVIER	Interdit
A1695	0	PICHAND ODETTE LUCIE VIRGIN	Interdit
A1697	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1701	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 A1	Libre
A1702	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Interdit
A1704	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGIN	Interdit
A1705	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1706	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A1707	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1708	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGIN	Libre
A1709	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
A1710	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GA	Libre
A1711	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GA	Interdit
A1714	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1715	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
A1716	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Interdit
A1717	0	CHAMPOLLION MARC	Interdit
A1718	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MA	Interdit
A1719	0	BOSSAN ALAIN	Interdit
A1720	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS	Interdit
A1722	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A1723	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit
A1724	0	LABARDENS LOUISETTE MARIE	Interdit
A1725	0	LABARDENS LOUISETTE MARIE	Interdit
A1726	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
A1727	0	LABARDENS LOUISETTE MARIE	Interdit
A1729	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MA	Interdit
A1730	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A1731	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Interdit
A1732	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MA	Libre
A1733	0	BOIS JULIETTE ANNA NOEMIE	Interdit
A1734	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Interdit
A1737	0	DE LA PARCELLE A 1737	Interdit
A1738	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Interdit
A1739	0	BOULORD ANNIE MARIE-LOUIS	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1740	0	PELLET MARIE THERESE LOUISE	Interdit
A1741	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A1742	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A1743	0	PELLET MARIE THERESE LOUISE	Interdit
A1744	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN LOU	Interdit
A1745	0	BONTHOUX ROLLAND SYLVAIN LOU	Libre
A1746	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
A1747	0	PELLET JEANINE LOUISE LEONIE	Libre
A1751	0	EVRAUD THOMAS PAUL BERTRAND	Interdit
A1752	0	ROUSSET CHRISTIAN HENRI PIERRE	Interdit
A1753	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
A1754	0	CHARLES CHANTAL COLETTE GERM	Libre
A1755	0	EYRAUD GEORGES ANDRE	Interdit
A1756	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A1757	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A1758	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
A1760	0	RACHAIL FRANCOIS MICHEL	Interdit
A1761	0	RACHAIL FRANCOIS MICHEL	Interdit
A1762	0	ROUSSET RENE PIERRE ALBERT	Libre
A1763	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
A1764	0	LES COPROPRIETAIRES	Interdit
A1765	0	RIONDET DANIEL JACKY	Interdit
A1767	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Interdit
A1768	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAURICE	Interdit
A1769	0	ROUSSET CHRISTIAN HENRI PIERRE	Interdit
A1770	0	ROUSSET CHRISTIAN HENRI PIERRE	Interdit
A1771	0	DE LA PARCELLE A 1771	Interdit
A1772	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
A1773	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A1774	0	GRANGIER MARIE-NOELLE	Interdit
A1775	0	WEULERSSE ALAIN GEORGES ANDR	Interdit
A1776	0	COP DE LA PARCELLE A1776	Interdit
A1778	0	CHAUPIN ANNIE PAULETTE MARTH	Interdit
A1780	0	KERRELS ANNE-GABRIELLE	Interdit
A1781	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS JUL	Interdit
A1782	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAURICE	Interdit
A1783	0	CHARDIN XAVIER MARCEL	Interdit
A1784	0	TURC KARINE HELENE AIMEE	Interdit
A1785	0	PELLET EMILIE	Interdit
A1786	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Interdit
A1787	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Interdit
A1788	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Interdit
A1789	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1790	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A1791	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Interdit
A1792	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Interdit
A1793	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
A1794	0	ROUSSET CHRISTIAN HENRI PIERRE	Interdit
A1795	0	ROUSSET CHRISTIAN HENRI PIERRE	Interdit
A1796	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A1797	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Interdit
A1798	0	CHAMPOLLION FRANCOIS ALAIN	Interdit
A1799	0	CHAMPOLLION PIERRE SAUVEUR AL	Interdit
A1800	0	CHAMPOLLION DENIS LOUIS ANTOI	Interdit
A1801	0	CHAMPOLLION DENIS LOUIS ANTOI	Interdit
A1802	0	WARNANT DOMINIQUE LAURE MA	Interdit
A1803	0	BASSETO DOMINIQUE	Interdit
A1806	0	LEYSSIEUX ROGER ALPHONSE	Interdit
A1807	0	GRANGIER MARIE-NOELLE	Interdit
A1808	0	GRANGIER MARIE-NOELLE	Interdit
A1810	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Interdit
A1813	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Interdit
A1816	0	RECOURA-MASSAQUANT ERIC PAUL	Interdit
A1817	0	GAILLARD LIONEL	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1818	0	GAILLARD LIONEL	Interdit
A1819	0	GAILLARD LIONEL	Interdit
A1820	0	GAILLARD LIONEL	Interdit
A1821	0	HUSTACHE BRIGITTE JOSETTE R	Interdit
A1823	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
A1828	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEAN	Libre
A1829	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
A1832	0	JOLY GILBERT DENIS	Interdit
A1833	0	FAUQUET LAURENT PATRICK VI	Interdit
A1834	0	BUISSON HERVE GERMAIN LUC	Interdit
A1835	0	BUISSON HERVE GERMAIN LUC	Interdit
A1836	0	FAUQUET LAURENT PATRICK VI	Interdit
A1837	0	BUISSON HERVE GERMAIN LUC	Interdit
A1838	0	FAUQUET LAURENT PATRICK VI	Interdit
A1839	0	EYRAUD GEORGES ANDRE	Interdit
A1840	0	FAUQUET LAURENT PATRICK VI	Interdit
A1841	0	FRANCOU MARCEL FRANCOIS	Libre
A1842	0	SCHMITZ REGINALD-JOEL CYRIL	Libre
A1844	0	LANTHELME YVONNE LOUISE	Interdit
A1845	0	JOLY GILBERT DENIS	Interdit
A1846	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A1847	0	JOLY GILBERT DENIS	Interdit
A1848	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A1858	0	BRUSSETTI YANNICK	Interdit
A1859	0	BRUSSETTI YANNICK	Interdit
A1860	0	JACQUEMIER GILBERT PAUL LEO	Interdit
A1861	0	JACQUEMIER ROBERT PAUL PIE	Interdit
A1862	0	JACQUEMIER ROBERT PAUL PIE	Interdit
A1863	0	DE LA PARCELLE A 1863	Interdit
A1864	0	JACQUEMIER GILBERT PAUL LEO	Interdit
A1865	0	GALLET CHANTAL MARIE ROSE	Interdit
A1866	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Interdit
A1867	0	GONNOT CHRISTIAN MARC	Interdit
A1868	0	COPROPRIETAIRES DE LA PARCE	Interdit
A1869	0	SARRAZIN JEROME DAVID HENR	Interdit
A1870	0	GONNOT CHRISTIAN MARC	Interdit
A1871	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
A1872	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
A1873	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
A1874	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS	Interdit
A1875	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
A1876	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
A1877	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS	Interdit
A1878	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Interdit
A1879	0	ROUSSET JACQUELINE MONIQU	Interdit
A1880	0	DE LA PARCELLE A 1880	Interdit
A1881	0	ROUSSET MARCEL ANTOINE EU	Interdit
A1882	0	VIAL BENET GILBERTE	Interdit
A1883	0	VIAL BENET GILBERTE	Interdit
A1884	0	VIAL BENET GILBERTE	Interdit
A1885	0	MANSHANDEN PETRUS CORNE	Interdit
A1888	0	MANSHANDEN PETRUS CORNE	Interdit
A1889	0	MANSHANDEN PETRUS CORNE	Interdit
A1890	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
A1891	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Règlementé
A1892	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRI	Interdit
A1893	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
A1894	0	HELME LOUIS PROSPER ET CO P	Interdit
A1895	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1896	0	VILLAGE DE LA CHAPELLE	Libre
A1897	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1898	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1899	0	JOUBERT-BOUSSON PAUL REMY	Interdit
A1900	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1901	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Interdit
A1903	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Libre
A1904	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Interdit
A1905	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A1906	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
A1907	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1908	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1914	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1915	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A1916	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1917	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1918	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A1919	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1920	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1921	0	BOIS JEANNE MARIE RACHEL	Interdit
A1924	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1927	0	BOIS JEANNE MARIE RACHEL	Interdit
A1928	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1929	0	BOIS ERIC LOUIS MARIUS	Interdit
A1930	0	BOIS ERIC LOUIS MARIUS	Interdit
A1931	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Interdit
A1932	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Interdit
A1933	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1934	0	VILLAGE DE LA CHALP	Libre
A1935	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENRI	Règlementé
A1936	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENRI	Interdit
A1937	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENRI	Règlementé
A1941	0	DELADOEUILLE MAGGY	Interdit
A1942	0	CHAUVIN NATHALIE LAURENCE	Interdit
A1943	0	CHAUVIN NATHALIE LAURENCE	Interdit
A1944	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENRI	Interdit
A1945	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENRI	Interdit
A1946	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENRI	Interdit
A1947	0	RICHARD LIONEL MICHEL HENRI	Interdit
A1948	0	GALLO GEORGETTE ANGELE CHRIS	Libre
A1949	0	GALLO GEORGETTE ANGELE CHRIS	Interdit
A1950	0	GALLET CHANTAL MARIE ROSE	Règlementé
A1951	0	GALLET CHANTAL MARIE ROSE	Règlementé
A1953	0	CHAMPOLLION PIERRE SAUVEUR A	Interdit
A1954	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Interdit
A1955	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Interdit
A1957	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Interdit
A1961	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
A1962	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
A1963	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
A1964	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Libre
A1965	0	LANTHELME YVONNE LOUISE	Interdit
A1966	0	LANTHELME YVONNE LOUISE	Libre
A1967	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Libre
A1968	0	LANTHELME YVONNE LOUISE	Libre
A1969	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A1970	0	NICOLET CAROLINE MARIE ELISABE	Interdit
A1971	0	NICOLET CAROLINE MARIE ELISABE	Interdit
A1972	0	NICOLET ISABELLE MARIE NICOLE M	Interdit
A1973	0	HERITIER MICHEL RENE LOUIS	Interdit
A1974	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
A1975	0	ROUSSET RENE PIERRE ALBERT	Interdit
A1976	0	CROESE YVES MARCEL JEAN	Interdit
A1977	0	GIRAUD LAURENT OLIVIER	Interdit
A1978	0	COP DE LA PARCELLE A1978	Interdit
A1979	0	LANTHELME MICHEL ANDRE GILBER	Interdit
A1980	0	LANTHELME MICHEL ANDRE GILBER	Interdit
A1986	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Interdit
A1987	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE V	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A1988	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
A1989	0	COP DE LA PARCELLE A1989 CN	Interdit
A1990	0	BOUQUET AUREORE CLAIRE	Interdit
A1991	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
A1992	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A1993	0	PANELLA IDA JEANINE	Interdit
A1994	0	MENDES ARTUR	Interdit
A1997	0	PANELLA IDA JEANINE	Interdit
A1998	0	MENDES ARTUR	Interdit
A1999	0	MENDES ARTUR	Interdit
A2000	0	PANELLA IDA JEANINE	Interdit
A2005	0	CONSALES ANGE JACQUES	Interdit
A2007	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRI	Interdit
A2009	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRI	Interdit
A2011	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A2013	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
A2014	0	BERNARD-BRUNEL MARCEL JOS	Interdit
A2015	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Interdit
A2016	0	BERNARD-BRUNEL MARCEL JOS	Interdit
A2017	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Interdit
A2018	0	COPROPRIETAIRES DE LA PARCE	Interdit
A2020	0	ROSSIGNOL MARYSE PAULETTE	Libre
A2021	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
A2022	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
A2029	0	BLANC JOSETTE MATHILDE EMI	Interdit
A2030	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A2031	0	BLANC JOSETTE MATHILDE EMI	Interdit
A2032	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A2033	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A2034	0	BLANC JOSETTE MATHILDE EMI	Interdit
A2035	0	PICHAND ODETTE LUCIE VIRGIN	Interdit
A2036	0	BASSETO DOMINIQUE	Interdit
A2038	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A2040	0	BRUSSETTI YANNICK	Interdit
A2043	0	BRUSSETTI YANNICK	Interdit
A2047	0	JOLY JEAN MARIE BERNARD	Interdit
A2050	0	BRUSSETTI YANNICK	Interdit
A2061	0	ROUSSET JEAN YVES RENE NOE	Libre
A2062	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A2064	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A2066	0	GAILLARD LIONEL	Interdit
A2070	0	BARRAS RAYMOND	Interdit
A2072	0	GONNOT CHRISTIAN MARC	Interdit
A2074	0	GONNOT CHRISTIAN MARC	Interdit
A2077	0	GONNOT CHRISTIAN MARC	Interdit
A2078	0	GONNOT CHRISTIAN MARC	Interdit
A2079	0	GONNOT CHRISTIAN MARC	Interdit
A2080	0	DUCREUX BEATRICE MURIELLE	Interdit
A2081	0	PFISTER BRIGITTE FRANCOISE	Interdit
A2082	0	ROUSSET MICHEL CHRISTIAN	Interdit
A2083	0	BASSETO DOMINIQUE	Interdit
A2084	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Interdit
A2085	0	BRUSSETTI YANNICK	Interdit
A2086	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Interdit
A2087	0	GONNOT CHRISTIAN MARC	Interdit
A2088	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS	Interdit
A2089	0	GAUTHIER CLAUDINE LUCIE	Interdit
A2090	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
A2091	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
A2092	0	CATHELIN MARIE THERESE AUG	Libre
A2093	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEO	Libre
A2094	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
A2095	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Libre
A2096	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
A2097	0	JAVON GERARD	Interdit
A2098	0	BALMET PATRICIA MAGALI	Interdit
A2099	0	ROUSSET JEAN YVES RENE NOEL	Interdit
A2100	0	BLANC-JOUVAN JEAN-PIERRE ANDR	Interdit
A2102	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A2103	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Interdit
A2104	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Interdit
A2105	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Interdit
A2107	0	NICOLET CAROLINE MARIE ELISABE	Interdit
A2108	0	ACIER DIDIER PHILIPPE	Interdit
A2109	0	BARTHELEMY ANNIE	Interdit
A2110	0	NICOLET CAROLINE MARIE ELISABE	Interdit
A2111	0	GIZZI ANDRE JEAN ARMAND	Interdit
A2112	0	JOLY STEPHANE ALEXANDRE RENE	Interdit
A2113	0	GIZZI ANDRE JEAN ARMAND	Interdit
A2114	0	JOLY GILBERT DENIS	Interdit
A2115	0	JOLY GILBERT DENIS	Interdit
A2116	0	JOLY GILBERT DENIS	Interdit
A2117	0	JOLY GILBERT DENIS	Interdit
A2118	0	EVARD THOMAS PAUL BERTRAND	Interdit
A2120	0	EVARD THOMAS PAUL BERTRAND	Interdit
A2122	0	JARNET GILBERT	Interdit
A2123	0	DE LA PARCELLE 522A 2123	Interdit
A2124	0	CHARDIN XAVIER MARCEL	Interdit
A2125	0	CHAUPIN PAUL CHARLES	Interdit
A2126	0	ROUSSET ARLETTE MARGUERITE VA	Interdit
A2127	0	CHAUPIN ANNIE PAULETTE MARTHI	Interdit
A2128	0	CHAUPIN ANNIE PAULETTE MARTHI	Interdit
A2129	0	ROUSSET ARLETTE MARGUERITE VA	Interdit
A2130	0	LEMOINE DAMIEN ANDRE JEAN PAU	Interdit
A2132	0	ORLANDO DANIEL PRIMO	Interdit
A2133	0	LABARDENS LOUISETTE MARIE LUC	Interdit
A2134	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MARIE	Interdit
A2135	0	CROESE YVES MARCEL JEAN	Interdit
A2136	0	LES COPROPRIETAIRES DE LA PARCE	Interdit
A2137	0	ROUSSET JACQUELINE MONIQUE	Interdit
A2138	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A2139	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A2140	0	MOREL SOPHIE MARGUERITE	Interdit
A2141	0	CAFFO NADEGE FRANCOISE	Interdit
A2142	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A2144	0	LEYSIEUX ROGER ALPHONSE	Interdit
A2145	0	ROUSSET MARCEL CASIMIR JOSEPH	Interdit
A2146	0	ROUSSET JEAN YVES RENE NOEL	Interdit
A2147	0	ROUSSET LILIANE MARCELLE	Interdit
A2148	0	ROUSSET MARCEL CASIMIR JOSEPH	Interdit
A2150	0	FOISSEY MICHEL RENE	Interdit
A2152	0	MANSHANDEN PETRUS CORNELIS	Interdit
A2153	0	VEYRET JOELLE	Interdit
A2154	0	DELADOEUILLE MAGGY	Interdit
A2155	0	CHAMPOLLION HERVE ADRIEN JOSE	Interdit
A2156	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
A2157	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
A9050	0		0 Libre
B1	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0001	Libre
B2	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0002	Libre
B3	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0003	Libre
B4	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0004	Libre
B5	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B6	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B7	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B8	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0008	Libre
B9	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0009	Libre
B10	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B11	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B12	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B13	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B14	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B15	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B16	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B17	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B18	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B19	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B20	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B21	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B22	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B23	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B24	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B25	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B26	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B27	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B28	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B29	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B30	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0079	Libre
B31	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0080	Libre
B32	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B33	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B34	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B35	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B36	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B37	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B38	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B39	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B40	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B41	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B42	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B43	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B44	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B45	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B46	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B47	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B48	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B49	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B50	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B51	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B52	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B53	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B54	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B55	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B56	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B57	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B58	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B59	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B60	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B61	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B62	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B63	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B64	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B65	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B66	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B67	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B68	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B69	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B70	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B71	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B72	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B73	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B74	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B75	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B76	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B77	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B78	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B79	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0079	Libre
B80	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0080	Libre
B81	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B82	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B83	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Libre
B84	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B85	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B86	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B87	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B88	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B89	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B90	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HENRI	Libre
B91	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B92	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B93	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B94	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HENRI	Libre
B95	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B96	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B97	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B98	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B99	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B100	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B101	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Libre
B102	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B103	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
B104	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B105	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HENRI	Libre
B106	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B107	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B108	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B109	0	GRILLET PIERRE ANTOINE MARIE	Libre
B110	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B111	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B112	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B113	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B114	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE V	Libre
B115	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B116	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE V	Libre
B117	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B118	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B119	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B120	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B121	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0121	Libre
B122	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0122	Libre
B123	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B124	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B125	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B126	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B127	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B128	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
B129	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B130	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Libre
B131	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Libre
B132	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HENRI	Libre
B133	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B134	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B135	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B136	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Libre
B137	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B138	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B139	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Libre
B140	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
B141	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTH	Libre
B142	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre
B143	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B144	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B145	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B146	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Libre
B147	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B148	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Libre
B149	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B150	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
B151	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
B152	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B153	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
B154	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
B155	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Libre
B156	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Libre
B157	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Libre
B158	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Libre
B159	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Libre
B160	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Libre
B161	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Libre
B162	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre
B163	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Libre
B164	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B165	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
B166	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B167	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Libre
B168	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Libre
B169	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
B170	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
B171	0	PICHAND JACQUES	Libre
B172	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B173	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Libre
B174	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B175	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
B176	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B177	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Libre
B178	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B179	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre
B180	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B181	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B182	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B183	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Libre
B184	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Libre
B185	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B186	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B187	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B188	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
B189	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Libre
B190	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Libre
B191	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Libre
B192	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Libre
B193	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
B194	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Libre
B195	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B196	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B197	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B198	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B199	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B200	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
B201	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B202	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B203	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0203	Libre
B204	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B205	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B206	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B207	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Libre
B208	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0208	Libre
B209	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B210	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Libre
B211	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B212	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Libre
B213	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B214	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Libre
B215	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Libre
B216	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B217	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B218	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B219	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B220	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B221	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B222	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B223	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE V	Libre
B224	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
B225	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
B226	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B227	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B228	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B229	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B230	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B231	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B232	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE V	Libre
B233	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE V	Libre
B234	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B235	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HE	Libre
B236	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B237	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B238	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B239	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B240	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Libre
B241	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B242	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B243	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0243	Libre
B244	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B245	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B246	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B247	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B248	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0248	Libre
B249	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Libre
B250	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B251	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B252	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
B253	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B254	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B255	0	CESAR LUCIEN EDOUARD	Libre
B256	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B257	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B258	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B259	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0259	Libre
B260	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B261	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HE	Libre
B262	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B263	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B264	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B265	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B266	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B267	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B268	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B269	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre
B270	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B271	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B272	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B273	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre
B274	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B275	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre
B276	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
B277	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Libre
B278	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B279	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B280	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B281	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
B282	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
B283	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B284	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B285	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B286	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
B287	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
B288	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B289	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B290	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B291	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B292	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B293	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Libre
B294	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B295	0	PICHAND JACQUES	Libre
B296	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
B297	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B298	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B299	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B300	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
B301	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B302	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B303	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B304	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B305	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B306	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B307	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B308	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B309	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B310	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B311	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B312	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre
B313	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre
B314	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B315	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B316	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B317	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B318	0	ETAT MINISTERE DES ARMEES	Libre
B319	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
B320	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B321	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B322	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B323	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B324	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B325	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
B326	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B327	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B328	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B329	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B330	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B331	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B332	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B333	0	GROS LAURENT YVES	Libre
B334	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B335	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Libre
B336	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B337	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B338	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B339	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B340	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B341	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Libre
B342	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B343	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B344	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B345	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B346	0	BOVET MADELEINE MARIE	Libre
B347	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B348	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B349	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Libre
B350	0	BERIEL PHILIPPE	Libre
B351	0	BERIEL PHILIPPE	Libre
B352	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B353	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B354	0	BERIEL PHILIPPE	Libre
B355	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B356	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B357	0	BERIEL PHILIPPE	Libre
B358	0	GROS LAURENT YVES	Libre
B359	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B360	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B361	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B362	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B363	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B364	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B365	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B366	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B367	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Libre
B368	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B369	0	BERIEL PHILIPPE	Libre
B370	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B371	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B372	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B373	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B374	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B375	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B376	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B377	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B378	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B379	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B380	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B381	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Libre
B382	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Libre
B383	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B384	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B385	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B386	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B387	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B388	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B389	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B390	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B391	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B392	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B393	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B394	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HE	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B395	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B396	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B397	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMOND	Libre
B398	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B399	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
B400	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B401	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre
B402	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B403	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Libre
B404	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B405	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE	Libre
B406	0	BERTHIER ANDRE JEAN MARCEL	Libre
B407	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B408	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMOND	Libre
B409	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B410	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B411	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B412	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B413	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B414	0	GROS LAURENT YVES	Libre
B415	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B416	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B417	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
B418	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B419	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B420	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B421	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B422	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVIE	Libre
B423	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B424	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B425	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B426	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B427	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B428	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
B429	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B430	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B431	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
B432	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B433	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B434	0	GROS LAURENT YVES	Libre
B435	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B436	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
B437	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B438	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B439	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B440	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B441	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B442	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B443	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B444	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B445	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B446	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B447	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B448	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B449	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Interdit
B450	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Interdit
B451	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B452	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B453	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B454	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B455	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B456	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B457	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B458	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B459	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Libre
B460	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B461	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B462	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B463	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B464	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B465	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B466	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B467	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B468	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
B469	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B470	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B471	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B472	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B473	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B474	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B475	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Interdit
B476	0	BERIEL PHILIPPE	Interdit
B477	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B478	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Interdit
B479	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B480	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B481	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B482	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B483	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Interdit
B484	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B485	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B486	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B487	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B488	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B489	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B490	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE V	Libre
B491	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE V	Libre
B492	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0492	Interdit
B493	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0493	Interdit
B494	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B495	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B496	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B497	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B498	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B499	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B500	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B501	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B502	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B503	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B504	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HENRI	Interdit
B505	0	BERTHIER CHRISTIANE MARIE THER	Interdit
B506	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B507	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
B508	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B509	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B510	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B511	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Interdit
B512	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B513	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Interdit
B514	0	BERTHIER CHRISTIANE MARIE THER	Libre
B515	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B516	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B517	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B518	0	GROS JULES	Libre
B519	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B520	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HENRI	Interdit
B521	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B522	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B523	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B524	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B525	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B526	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B527	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B528	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMOND	Interdit
B529	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B530	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B531	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B532	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B533	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B534	0	GROS LAURENT YVES	Libre
B535	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B536	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0	Libre
B537	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B538	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B539	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0	Libre
B540	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B541	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0	Libre
B542	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
B543	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B544	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
B545	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE	Libre
B546	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Libre
B547	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B548	0	MARROU ARLETTE ROLLANDE J	Libre
B549	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B550	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B551	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE	Libre
B552	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
B553	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE	Libre
B554	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0	Libre
B555	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0	Libre
B556	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
B557	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B558	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMOND	Libre
B559	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B560	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B561	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B562	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMOND	Libre
B563	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
B564	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B565	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B566	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B567	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B568	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B569	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B570	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
B571	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B572	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B573	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B574	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B575	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B576	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B577	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B578	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Libre
B579	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Libre
B580	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Libre
B581	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
B582	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
B583	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMOND	Libre
B584	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B585	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B586	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B587	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B588	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B589	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B590	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B591	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B592	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B593	0	BLANC MICKAEL JEAN	Interdit
B594	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B595	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B596	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B597	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Interdit
B598	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B599	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B600	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B601	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B602	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B603	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B604	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B605	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B606	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B607	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B608	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B609	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B610	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B611	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
B612	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B613	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B614	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0614	Interdit
B615	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B616	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B617	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Libre
B618	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B619	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HE	Libre
B620	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B621	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B622	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS JUL	Interdit
B623	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B624	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B625	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B626	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B627	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B628	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B629	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B630	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B631	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B632	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
B633	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B634	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B635	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B636	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B637	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B638	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B639	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B640	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B641	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B642	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B643	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B644	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B645	0	GROS HENRI JULES PIERRE	Libre
B646	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B647	0	GROS HENRI JULES PIERRE	Libre
B648	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B649	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B650	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B651	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B652	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B653	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B654	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B655	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Interdit
B656	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Interdit
B657	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE REN	Interdit
B658	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B659	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMON	Interdit
B660	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B661	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B662	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B663	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B664	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B665	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B666	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B667	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B668	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B669	0	BLANC-LAPIERRE DANIEL LOUIS	Interdit
B670	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B671	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE MA	Interdit
B672	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B673	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B674	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B675	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Interdit
B676	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B677	0	BOVET MADELEINE MARIE	Libre
B678	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Libre
B679	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Interdit
B680	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B681	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B682	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B683	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B684	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
B685	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
B686	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Interdit
B687	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETT	Interdit
B688	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETT	Interdit
B689	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B690	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B691	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B692	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B693	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B694	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Interdit
B695	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B696	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B697	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B698	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Interdit
B699	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Interdit
B700	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Interdit
B701	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B702	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B703	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
B704	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B705	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B706	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B707	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B708	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Interdit
B709	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B710	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B711	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Libre
B712	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B713	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B714	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B715	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B716	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B717	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B718	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B719	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B720	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B721	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B722	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B723	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Libre
B724	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B725	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CHANT	Libre
B726	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CHANT	Libre
B727	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B728	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B729	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B730	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B731	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B732	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B733	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B734	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B735	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Interdit
B736	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Libre
B737	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B738	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B739	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B740	0	GROS LAURENT YVES	Libre
B741	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B742	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
B743	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Libre
B744	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B745	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Libre
B746	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Interdit
B747	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Interdit
B748	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B749	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Libre
B750	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B751	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B752	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B753	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B754	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B755	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B756	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B757	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B758	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B759	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B760	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B761	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B762	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B763	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0763	Interdit
B764	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B765	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B766	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B767	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B768	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Interdit
B769	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B770	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B771	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B772	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B773	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B774	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B775	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B776	0	MAIRE CHARLES BERT	Interdit
B777	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B778	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B779	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B780	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B781	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Interdit
B782	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B783	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B784	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B785	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B786	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B787	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B788	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B789	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B790	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B791	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Interdit
B792	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Interdit
B793	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B794	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEAN	Interdit
B795	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B796	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B797	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B798	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B799	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B800	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Interdit
B801	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B802	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Interdit
B803	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B804	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B805	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B806	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B807	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B808	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B809	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B810	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B811	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B812	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Interdit
B813	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B814	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B815	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 BO	Interdit
B816	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B817	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Interdit
B818	0	CHABRE MARIA ARMANDE VAL	Interdit
B819	0	CHABRE MARIA ARMANDE VAL	Interdit
B820	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B821	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B822	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B823	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B824	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B825	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B826	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B827	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE	Interdit
B828	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B829	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B830	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B831	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE MARIE	Interdit
B832	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B833	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B834	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B835	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B836	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Interdit
B837	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Interdit
B838	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Interdit
B839	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B840	0	PICHAND JACQUES	Interdit
B841	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B842	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B843	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Interdit
B844	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B845	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE M	Interdit
B846	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B847	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B848	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B849	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B850	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B851	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B852	0	BERTHIER ANDRE JEAN MARCEL	Interdit
B853	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B854	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Interdit
B855	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B856	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B857	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B858	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B859	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Interdit
B860	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B861	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B862	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B863	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B864	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B865	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B866	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
B867	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B868	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE MARIE T	Interdit
B869	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B870	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE MARIE T	Interdit
B871	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE MARIE T	Interdit
B872	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B873	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B874	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B875	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE MARIE T	Interdit
B876	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B877	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0877	Interdit
B878	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
B879	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B880	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE MARIE T	Interdit
B881	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
B882	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B883	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HE	Interdit
B884	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B885	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B886	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B887	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0887	Interdit
B888	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE MARIE T	Interdit
B889	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B890	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B891	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B892	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Interdit
B893	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B894	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B895	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Interdit
B897	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B898	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE V	Interdit
B899	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B900	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B901	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Interdit
B902	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B0902	Interdit
B903	0	GROS ROBERT ALFRED PAUL	Interdit
B904	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B905	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B906	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B907	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B908	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B909	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Interdit
B910	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MA	Interdit
B911	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B912	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B913	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B914	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B915	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B916	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B917	0	CHABRE MARIA ARMANDE VAL	Interdit
B918	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B919	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B920	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B921	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B922	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B924	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B925	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B926	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B927	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B928	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B929	0	BLANC MICKAEL JEAN	Interdit
B930	0	BLANC MICKAEL JEAN	Interdit
B931	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Interdit
B932	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B933	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B934	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B935	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B936	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B937	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Interdit
B938	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Interdit
B939	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B940	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B941	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B942	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B943	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B944	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B945	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMON	Interdit
B946	0	MARROU ARLETTE ROLLANDE J	Interdit
B947	0	MARROU ARLETTE ROLLANDE J	Interdit
B948	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
B949	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B950	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIE	Interdit
B951	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B952	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B953	0	GROS ROBERT ALFRED PAUL	Interdit
B954	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B955	0	GROS JULES	Interdit
B956	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B960	0	BENOIT-JANIN ALINE	Interdit
B961	0	BENOIT-JANIN ALINE	Interdit
B962	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B963	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B964	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B965	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B966	0	GROS ROBERT ALFRED PAUL	Interdit
B967	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B968	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B969	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B970	0	GROS ROBERT ALFRED PAUL	Interdit
B971	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE MA	Interdit
B972	0	CESAR ELISE AIMEE	Interdit
B973	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B974	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B977	0	VAN DEN EYNDE SIMONE BERN	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B978	0	LAFURIE CORINE ANNE-MARIE FR	Interdit
B979	0	LAFURIE CORINE ANNE-MARIE FR	Interdit
B980	0	LAFURIE CORINE ANNE-MARIE FR	Interdit
B981	0	SUGIER CATHERINE	Interdit
B987	0	CESAR ELISE AIMEE	Interdit
B992	0	JAYMOND ALAIN LUCIEN AIME	Interdit
B994	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B996	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B998	0	SIMEON PIERRE JEAN	Interdit
B1000	0	MENDES MARTINE	Interdit
B1001	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FR	Interdit
B1002	0	MENDES MARTINE	Interdit
B1003	0	MENDES MARTINE	Interdit
B1004	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FR	Interdit
B1005	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FR	Interdit
B1006	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FR	Interdit
B1007	0	BARBE DIDIER JEAN EDOUARD	Interdit
B1008	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B1011	0	LAFURIE CORINE ANNE-MARIE FR	Interdit
B1012	0	LAFURIE CORINE ANNE-MARIE FR	Interdit
B1013	0	ROUSSELOT VINCENT	Interdit
B1014	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIEVE	Interdit
B1015	0	ROUSSELOT VINCENT	Interdit
B1016	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1017	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B1018	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1019	0	JEANSON FRANCOISE	Interdit
B1021	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1023	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1024	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B1025	0	CHICHIGNOUD CLAUDE AIME LOUIS	Interdit
B1026	0	MONTAGNE POUR TOUS ASS DE VA	Interdit
B1027	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1029	0	MONTAGNE POUR TOUS ASS DE VA	Interdit
B1030	0	MONTAGNE POUR TOUS ASS DE VA	Interdit
B1033	0	ALBITRE MARTINE JOSETTE	Interdit
B1035	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B1036	0	KIRKYACHARIAN CLAIRE	Interdit
B1037	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B1039	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B1040	0	BUFFET-CROIX-BLANCHE GEORGES	Interdit
B1041	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B1042	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1043	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1044	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1051	0	MENDES JEAN-RICHARD MARC	Interdit
B1052	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1053	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1055	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B1056	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B1057	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1058	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B1059	0	BERTHIER CHRISTIANE MARIE THER	Interdit
B1060	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B1064	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B1065	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1066	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1070	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1071	0	CEZARD JEROME MARIE	Interdit
B1077	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE EM	Interdit
B1078	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B1080	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Libre
B1081	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B1082	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1082	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B1083	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1	Libre
B1084	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1085	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
B1086	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1087	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
B1088	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1	Libre
B1089	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1090	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1091	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B1092	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B1093	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1094	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1095	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B1096	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B1097	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Interdit
B1098	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTH	Interdit
B1099	0	JORON JEAN-PIERRE EMMANUE	Interdit
B1100	0	JORON JEAN-PIERRE EMMANUE	Interdit
B1101	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1102	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1103	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B1104	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
B1105	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1106	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B1107	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1108	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1109	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1110	0	CEZARD JEROME MARIE	Interdit
B1111	0	CEZARD JEROME MARIE	Interdit
B1115	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1116	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1119	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1120	0	BLANC-LAPIERRE ROBERT AUGU	Libre
B1121	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
B1122	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1123	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIE	Libre
B1124	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B1125	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B1130	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1131	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1132	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1133	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
B1134	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1135	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B1136	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1137	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B1138	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B1139	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1140	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1141	0	VILLAGE DE VALSENESTRE	Interdit
B1147	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1148	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1149	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Interdit
B1150	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1151	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1152	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1154	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1155	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
B1156	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1	Interdit
B1157	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
B1158	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1159	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1160	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1161	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B1162	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1165	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
B1167	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Interdit
B1168	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1168	Interdit
B1169	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Interdit
B1170	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Interdit
B1171	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1172	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B1173	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1174	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B1175	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE M	Interdit
B1177	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Interdit
B1178	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1179	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Interdit
B1180	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B1184	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
B1185	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1186	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1187	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
B1188	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1189	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1190	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Interdit
B1191	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1191	Interdit
B1192	0	CESAR ISABELLE PASCALE	Interdit
B1193	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B1194	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
B1195	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1196	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B1197	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Interdit
B1198	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1199	0	BLANC-LAPIERRE SUZANNE MARIE	Interdit
B1200	0	BERTHIER CHRISTIANE MARIE THER	Interdit
B1201	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1202	0	BERTHIER CHRISTIANE MARIE THER	Interdit
B1203	0	BLANC MICKAEL JEAN	Interdit
B1204	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1205	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1206	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1207	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1208	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1209	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B1210	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1211	0	BLANC MICKAEL JEAN	Interdit
B1212	0	BENOIT-JANIN ALINE	Interdit
B1213	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1214	0	BLANC MICKAEL JEAN	Interdit
B1215	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1216	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B1217	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRA	Interdit
B1218	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
B1219	0	GROS JULES	Interdit
B1220	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B1221	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1222	0	MAIRE CHARLES BERT	Interdit
B1223	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B1224	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1225	0	BERIEL PHILIPPE	Interdit
B1226	0	PICHAND	Interdit
B1227	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1228	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B1229	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B1230	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1231	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B1232	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B1233	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1234	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1235	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1236	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1237	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1238	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1239	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1240	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1241	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1242	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B1243	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1244	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Interdit
B1245	0	GROS ROBERT ALFRED PAUL	Interdit
B1246	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B1247	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1248	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1249	0	GROS ROBERT ALFRED PAUL	Interdit
B1250	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
B1251	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1252	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B1253	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B1254	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1255	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1256	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1257	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1258	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1259	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEAN	Interdit
B1260	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1261	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1262	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1	Interdit
B1263	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1264	0	GROS ROBERT ALFRED PAUL	Interdit
B1265	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1266	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1267	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1268	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B1269	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1270	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B1271	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
B1272	0	MAIRE CHARLES BERT	Interdit
B1273	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1274	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1275	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Interdit
B1276	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1277	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Libre
B1278	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B1279	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1280	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1281	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1282	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1283	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1284	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1285	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1286	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1287	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1288	0	GROS JULES	Interdit
B1289	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1290	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1291	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1292	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B1293	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1294	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1295	0	CROS JEAN LUC ANDRE	Interdit
B1296	0	GRILLET MARIE LAURE GENEVIE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B1297	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
B1298	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1299	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1300	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Libre
B1301	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HE	Libre
B1302	0	CHABRE MARIA ARMANDE VALERIE	Libre
B1303	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B1304	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE M	Libre
B1305	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HE	Libre
B1306	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
B1307	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B1308	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HE	Libre
B1309	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B1310	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1311	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HE	Interdit
B1312	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FR	Interdit
B1313	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B1314	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1315	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1316	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1317	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1318	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B1319	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1319	Interdit
B1320	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1321	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1322	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MARCE	Interdit
B1323	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1324	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1325	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1326	0	CROS JEAN LUC ANDRE	Interdit
B1327	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1327	Interdit
B1328	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1329	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1330	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B1331	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B1332	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE AR	Interdit
B1333	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1334	0	GROS ROBERT ALFRED PAUL	Interdit
B1335	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE M	Interdit
B1336	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1337	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1338	0	GROS ROBERT ALFRED PAUL	Interdit
B1339	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1340	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1341	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1342	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FR	Interdit
B1343	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1344	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1345	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1346	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1347	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1348	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1349	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1350	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1351	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1352	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1353	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1353	Libre
B1354	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1355	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1356	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1357	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B1358	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B1360	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1361	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE M	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B1362	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1363	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAU	Interdit
B1364	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1365	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1366	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Interdit
B1367	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Interdit
B1368	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1369	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1370	0	BERIEL PHILIPPE	Interdit
B1371	0	BERIEL PHILIPPE	Interdit
B1372	0	BERIEL PHILIPPE	Interdit
B1373	0	BERIEL PHILIPPE	Interdit
B1374	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1375	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1376	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1377	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1378	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1379	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1380	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Libre
B1381	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B1382	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Libre
B1383	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Libre
B1384	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B1385	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B1386	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1387	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1388	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1389	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B1390	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1391	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1392	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1393	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1394	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1395	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Interdit
B1396	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Interdit
B1397	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1398	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1399	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
B1400	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Libre
B1402	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Libre
B1403	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1404	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1405	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Libre
B1406	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1407	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Libre
B1408	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1409	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B1410	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Libre
B1411	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
B1412	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Libre
B1413	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES	Libre
B1414	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B1415	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1416	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1417	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1418	0	GAILLARD MARIE ROSE	Interdit
B1419	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1420	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1421	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1422	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1423	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1424	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1425	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1426	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B1427	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1428	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1429	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1430	0	BERIEL PHILIPPE	Interdit
B1431	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1432	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1433	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Interdit
B1434	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1435	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Interdit
B1436	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1436	Interdit
B1437	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1437	Interdit
B1438	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1439	0	CROS JEAN LUC ANDRE	Interdit
B1440	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1441	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1442	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1443	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1444	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1445	0	BENOIT-JANIN ALINE	Interdit
B1446	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
B1447	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1448	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B1449	0	HUSTACHE BERNARD ANDRE LOUIS	Interdit
B1450	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B1451	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1452	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Interdit
B1453	0	BERIEL PHILIPPE	Interdit
B1454	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1455	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1456	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1457	0	HUSTACHE BERNARD ANDRE LOUIS	Interdit
B1458	0	JANAUDY JEAN-MARIE HUGUES HE	Interdit
B1459	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1460	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B1461	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1461	Interdit
B1462	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1463	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1463	Interdit
B1464	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1465	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B1466	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B1467	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B1468	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B1469	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B1470	0	MARROU ARLETTE ROLLANDE JULIE	Libre
B1471	0	BRON BERNARD GEORGES	Libre
B1472	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B1473	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B1474	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1475	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B1476	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1477	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
B1478	0	PICHAND JACQUES	Libre
B1479	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B1480	0	BLANC MICKAEL JEAN	Libre
B1481	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B1482	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1483	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMONDE	Libre
B1484	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B1485	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAULE CE	Libre
B1486	0	GAILLARD MARIE ROSE	Libre
B1487	0	MAIRE CHARLES BERT	Libre
B1488	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B1489	0	CROS JEAN LUC ANDRE	Interdit
B1490	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B1491	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
B1492	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B1493	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1494	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1495	0	BLANC MICKAEL JEAN	Interdit
B1496	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B1497	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETT	Interdit
B1498	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1499	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1500	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1501	0	CHABRE MARIA ARMANDE VAL	Interdit
B1502	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B1504	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1505	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1507	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Interdit
B1508	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Interdit
B1509	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Interdit
B1510	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1511	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1512	0	CROS JEAN LUC ANDRE	Interdit
B1513	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1514	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1515	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1516	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1517	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1518	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1519	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
B1520	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Interdit
B1521	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
B1522	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1526	0	MARROU ARLETTE ROLLANDE J	Interdit
B1527	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Interdit
B1528	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1529	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Interdit
B1530	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
B1531	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1532	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1533	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1534	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1535	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
B1536	0	GROS HENRI JULES PIERRE	Interdit
B1537	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B1538	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1539	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B1540	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1541	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1542	0	GERIN ELISABETH MARIE-PAUL	Libre
B1543	0	BLANC MICKAEL JEAN	Libre
B1544	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Interdit
B1545	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1546	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1547	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1548	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Libre
B1549	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B1550	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1551	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 B1	Interdit
B1552	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Libre
B1553	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Libre
B1554	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Libre
B1555	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Libre
B1556	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1557	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTH	Libre
B1558	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1559	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B1560	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B1561	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B1562	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Libre
B1563	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
B1564	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B1565	0	BLANC MARCEL JOSEPH	Libre
B1566	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B1567	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Libre
B1568	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B1569	0	BLANC-LAPIERRE RAYMOND JEAN	Libre
B1570	0	CROS JEAN LUC ANDRE	Libre
B1571	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B1572	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Libre
B1573	0	MARROU ARLETTE ROLLANDE JULIE	Libre
B1574	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B1575	0	MENDES PATRICK HERVE	Libre
B1576	0	MARROU ARLETTE ROLLANDE JULIE	Libre
B1577	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
B1578	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1579	0	MELIOLI EDITH	Interdit
B1580	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Libre
B1581	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1582	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Interdit
B1583	0	BERNARD-BRUNEL JEAN MARIE	Interdit
B1584	0	SUGIER CATHERINE	Interdit
B1586	0	GEVREY JEAN MICHEL MARIE	Interdit
B1589	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE FRAN	Libre
B1590	0	DE LA PARCELLE B 1590	Interdit
B1591	0	GEVREY JEAN MICHEL MARIE	Interdit
B1592	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Libre
B1593	0	BUFFET-CROIX-BLANCHE GEORGES	Interdit
B1595	0	TOURNOUD DANIELE LOUISETTE GE	Libre
B1596	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1597	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Libre
B1598	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Libre
B1599	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
B1600	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B1601	0	ALBITRE MARTINE JOSETTE	Interdit
B1602	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B1603	0	ALBITRE MARTINE JOSETTE	Interdit
B1604	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B1607	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1608	0	BLANC-LAPIERRE GISELE ANNIE MA	Interdit
B1609	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1610	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
B1613	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1614	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1619	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B1621	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B1623	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B1624	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B1626	0	CESAR ELISE AIMEE	Interdit
B1629	0	CEZARD JEROME MARIE	Interdit
B1630	0	BENOIT-JANIN ALINE	Interdit
B1633	0	BENOIT-JANIN ALINE	Interdit
B1634	0	BENOIT-JANIN ALINE	Interdit
B1636	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1637	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1639	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1641	0	GEVREY JEAN MICHEL MARIE	Interdit
B1642	0	BLANC-LAPIERRE RAYMOND JEAN	Libre
B1643	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENEE M	Interdit
B1644	0	BLANC-LAPIERRE RAYMOND JEAN	Interdit
B1645	0	BLANC-LAPIERRE RAYMOND JEAN	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
B1646	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1647	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMOND	Interdit
B1648	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1649	0	BLANC-LAPIERRE RAYMOND JEAN	Interdit
B1650	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1652	0	GEVREY JEAN MICHEL MARIE	Interdit
B1653	0	BLANC-LAPIERRE RAYMOND JEAN	Interdit
B1654	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1655	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMOND	Interdit
B1656	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMOND	Interdit
B1657	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1658	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMOND	Interdit
B1659	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1663	0	BENOIT-JANIN ALINE	Interdit
B1664	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1665	0	GROS LAURENT YVES	Interdit
B1666	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1667	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1668	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1669	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
B1670	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
B1675	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1684	0	VAN DEN EYNDE SIMONE BERNARD	Interdit
B1685	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1686	0	GAUNA ARMAND CHARLES	Interdit
B1687	0	VAN DEN EYNDE SIMONE BERNARD	Interdit
B1689	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1692	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1693	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1698	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1699	0	BLANC-LAPIERRE MARYSE RENE	Interdit
B1700	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1703	0	MONTAGNE POUR TOUS ASSOCIATION	Interdit
B1710	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1712	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1713	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1714	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1715	0	BRON BERNARD GEORGES	Interdit
B1716	0	BLANC YVES AIME BENJAMIN	Interdit
B1721	0	MONTAGNE POUR TOUS ASSOCIATION	Interdit
B1722	0	MONTAGNE POUR TOUS ASSOCIATION	Interdit
B1723	0	JEANSON FRANCOISE	Interdit
B1724	0	BLANC-LAPIERRE ANNE SYLVIE	Interdit
B1725	0	BARBE DIDIER JEAN EDOUARD	Interdit
B1727	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1728	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1730	0	GROS ROSE LOUISE ANTOINETTE	Interdit
B1731	0	MELIOLI EDITH	Interdit
B1732	0	JEANSON FRANCOISE	Interdit
B1733	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1734	0	BLANC-LAPIERRE ANNIE BERTHE	Interdit
B1735	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
B1736	0	MENDES PATRICK HERVE	Interdit
B1737	0	CHICHIGNOUD CLAUDE AIME LOUISE	Interdit
B1738	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1739	0	MENDES MARTINE	Interdit
B1740	0	SIMEON PIERRE JEAN	Interdit
B1741	0	BARBE JEAN LOUIS EDOUARD	Interdit
B1742	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOUISE	Interdit
B1743	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
B1758	0	BARBE FLORENCE SABINE CHANDEL	Interdit
B1763	0	BARBE FLORENCE SABINE CHANDEL	Interdit
B1764	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
B1765	0	BARBE DIDIER JEAN EDOUARD	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C1	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C2	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C3	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C4	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C5	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C6	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C7	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C8	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C9	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C10	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C11	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C12	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C13	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C14	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C15	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C16	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C17	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C18	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C19	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C20	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C21	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C22	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C23	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C24	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C25	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C26	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C27	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C28	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C29	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C30	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C31	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C32	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C33	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C34	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C35	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C36	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C37	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C38	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C39	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C40	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C41	0	GAILLARD ADELINE THERESE ANNE	Interdit
C42	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C43	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
C44	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C45	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Interdit
C46	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
C47	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
C48	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C49	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
C50	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Interdit
C51	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C52	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C53	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C54	0	GAILLARD MARIE-ANNE	Interdit
C55	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C56	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Interdit
C57	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C58	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0058	Interdit
C59	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
C60	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
C61	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Interdit
C62	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
C63	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
C64	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C65	0	GAILLARD ADELINE THERESE AN	Interdit
C66	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C67	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C68	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Interdit
C69	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Interdit
C70	0	FAURE LUCIEN JOSEPH	Interdit
C71	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACO	Interdit
C72	0	DARNOND HENRI GABRIEL MA	Interdit
C73	0	GAILLARD ADELINE THERESE AN	Interdit
C76	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 CO	Interdit
C77	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Interdit
C78	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACO	Interdit
C79	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C80	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE REN	Interdit
C81	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C82	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C83	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C84	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C85	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C86	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C88	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C89	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C90	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C91	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C92	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C93	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C94	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C95	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C96	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C97	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C98	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C99	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C100	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C101	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C102	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C103	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C104	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C105	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C106	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C107	0	GAILLARD ADELINE THERESE AN	Libre
C108	0	BOSSÉ PATRICE CONSTANT JUL	Libre
C109	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Libre
C110	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 CO	Libre
C111	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Libre
C112	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C113	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Libre
C114	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Libre
C115	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Libre
C116	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE	Libre
C117	0	ROSSET PATRICK ROGER EDMO	Libre
C118	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C119	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Libre
C120	0	TROUILLOUD FRANCK GILBERT	Libre
C121	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C122	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C123	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C124	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE REN	Libre
C125	0	COSTE-TUBA URBAIN	Libre
C126	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE REN	Libre
C127	0	SANCHEZ ESTHER	Libre
C128	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C129	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE	Libre
C130	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C131	0	CASSAGNE DANIEL RAYMOND C	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C132	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAUR	Libre
C133	0	ROSSET DANIEL MARC	Libre
C134	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Libre
C135	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Libre
C136	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Libre
C137	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C138	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Libre
C139	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C140	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Libre
C141	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C142	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C143	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Libre
C144	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANIE	Libre
C145	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C146	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Libre
C147	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
C148	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
C149	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Libre
C150	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
C151	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
C152	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Libre
C153	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Libre
C154	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Libre
C155	0	COSTE-TUBA URBAIN	Libre
C156	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Libre
C157	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C158	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
C159	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Libre
C160	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C161	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Libre
C162	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C163	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C164	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C165	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C166	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Libre
C167	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C168	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIERRE	Libre
C169	0	HELME LEON MARTIAL LOUIS	Libre
C170	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
C171	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Libre
C172	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Libre
C173	0	LALOGÉ CHRISTOPHE MICHEL	Libre
C174	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C175	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C176	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Libre
C177	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
C178	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Libre
C179	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
C180	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
C181	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 CO181	Libre
C182	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
C183	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Libre
C184	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Libre
C185	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Libre
C186	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAUR	Libre
C187	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Libre
C188	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C189	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Libre
C190	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C191	0	VILLAGE DU DESERT	Libre
C192	0	ROSSO JEANNINE HELENE	Libre
C193	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C194	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Libre
C195	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C196	0	CASSAGNE DANIEL RAYMOND	Libre
C197	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEMEN	Libre
C198	0	CASSAGNE DANIEL RAYMOND	Libre
C199	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Libre
C200	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Libre
C201	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNE	Libre
C202	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C203	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Libre
C204	0	TROUILLOUD FRANCK GILBERT	Libre
C205	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
C206	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENÉ	Libre
C207	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENÉ	Libre
C208	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNE	Libre
C209	0	FAURE LUCIEN JOSEPH	Libre
C210	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C211	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C212	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNE	Libre
C213	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C214	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C215	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C216	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
C217	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C218	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Libre
C219	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENÉ	Libre
C220	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C221	0	RIF EMILIEN GEORGES	Libre
C222	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
C223	0	VILLAGE DU DESERT	Libre
C224	0	GAILLARD JULIEN JEREMIE	Libre
C225	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C226	0	GAILLARD JEAN-PIERRE	Libre
C227	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C228	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEO	Libre
C229	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
C230	0	RIF EMILIEN GEORGES	Libre
C231	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C232	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
C233	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C234	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Libre
C235	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANIE	Libre
C236	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C237	0	CASSAGNE DANIEL RAYMOND	Libre
C238	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C239	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C240	0	HUSTACHE SERGE FERNAND AL	Libre
C241	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C242	0	BOSSE GEORGES PAUL	Libre
C243	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE	Libre
C244	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
C245	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Libre
C246	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Libre
C247	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C248	0	ROSSET FRANCOISE GINETTE	Libre
C249	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C250	0	GAILLARD ADELINÉ THERÈSE AN	Libre
C251	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C252	0	SANCHEZ ESTHER	Libre
C253	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C254	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C255	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C256	0	CASSAGNE DANIEL RAYMOND	Libre
C257	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Libre
C258	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Libre
C259	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C260	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEMEN	Libre
C261	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
C262	0	DURET BRIGITTE HELENE CLAUDIE	Libre
C263	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Libre
C264	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C265	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Libre
C266	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Libre
C267	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Libre
C268	0	GAILLARD ADELINÉ THERÈSE ANNE	Libre
C269	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C270	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C271	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Libre
C272	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
C273	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C274	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C275	0	LALOGÉ CHRISTOPHE MICHEL	Libre
C276	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
C277	0	LALOGÉ CHRISTOPHE MICHEL	Libre
C278	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C279	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C280	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C281	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C282	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C283	0	ROSSET BERNARD ALEX	Libre
C284	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0284	Libre
C285	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C286	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
C287	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Libre
C288	0	COSTE-TUBA URBAIN	Libre
C289	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEMEN	Libre
C290	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
C291	0	GAILLARD ADELINÉ THERÈSE ANNE	Libre
C292	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C293	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C294	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C295	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
C296	0	DAULTIER MADELEINE THERÈSE MA	Libre
C297	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C299	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C300	0	GAILLARD ADELINÉ THERÈSE ANNE	Interdit
C301	0	GAILLARD ADELINÉ THERÈSE ANNE	Interdit
C302	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C303	0	BOSSE GEORGES PAUL	Interdit
C304	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
C305	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C306	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C307	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
C308	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C309	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVO	Interdit
C310	0	GAILLARD FERNAND ALFRED JOSEPH	Interdit
C311	0	ROSSET DANIEL MARC	Interdit
C312	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C313	0	ROSSET DANIEL MARC	Interdit
C314	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
C315	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
C316	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C317	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
C318	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C319	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C320	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C321	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C322	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
C323	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
C324	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C325	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit
C326	0	PERRIN FRANCOISE RENEE HEL	Interdit
C327	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C328	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Interdit
C329	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACO	Interdit
C330	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C331	0	ROSSET DANIEL MARC	Interdit
C332	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C334	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEM	Interdit
C336	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACO	Interdit
C337	0	DAULTIER MADELEINE THERESE	Interdit
C338	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
C339	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C340	0	GAILLARD MARIE-ANNE	Interdit
C341	0	GAILLARD MARIE-ANNE	Interdit
C342	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C343	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C344	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Interdit
C345	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Interdit
C346	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Interdit
C347	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C348	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C349	0	ROSSO JEANNINE HELENE	Interdit
C350	0	ROSSO JEANNINE HELENE	Libre
C351	0	RIF EMILIE GEORGES	Libre
C352	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Libre
C353	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Libre
C354	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Libre
C355	0	GAILLARD FERNAND ALFRED JO	Libre
C356	0	PERRIN JEAN-LUC AIME	Libre
C357	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Libre
C358	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C359	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C360	0	FAURE LUCIEN JOSEPH	Libre
C361	0	FAURE LUCIEN JOSEPH	Libre
C362	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C363	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C364	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Libre
C365	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C366	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C367	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C368	0	ROSSET PATRICK ROGER EDMO	Libre
C369	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C370	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C371	0	ROSSET PATRICK ROGER EDMO	Interdit
C372	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C373	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C374	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C375	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C376	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE	Libre
C379	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C380	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C381	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit
C382	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
C383	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
C384	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Interdit
C385	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Interdit
C386	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C387	0	LAPRAY NICOLAS FRANCIS	Interdit
C388	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
C389	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Libre
C390	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
C391	0	BOSSE ROSINE GEORGETTE ANN	Interdit
C392	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C393	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C394	0	SC LE KERITH	Interdit
C395	0	SC LE KERITH	Interdit
C396	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Interdit
C397	0	LE KERITH	Interdit
C398	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C399	0	VILLAGE DU DESERT	Interdit
C400	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C401	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C402	0	VILLAGE DU DESERT	Interdit
C403	0	ACHARD CLAIRE HENRIETTE	Interdit
C404	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C405	0	MERLE PIERRETTE NICOLE	Interdit
C406	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
C407	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
C408	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
C409	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
C410	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C411	0	VILLAGE DU DESERT	Interdit
C412	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C413	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C414	0	ACHARD CLAIRE HENRIETTE JOSEPH	Interdit
C415	0	ACHARD CLAIRE HENRIETTE JOSEPH	Interdit
C416	0	VILLAGE DU DESERT	Interdit
C421	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
C424	0	PATRONYK CLAUDINE CHRISTINE VA	Interdit
C426	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
C427	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C428	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C429	0	HUSTACHE SERGE FERNAND ALFRE	Interdit
C430	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C431	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C432	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C433	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C435	0	KLAPUCKI MARIE-CLAUDE JEANNE	Interdit
C436	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C437	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C438	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C440	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNES	Interdit
C441	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Interdit
C442	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNES	Interdit
C443	0	ROSSO JEANNINE HELENE	Interdit
C444	0	RIF EMILIE GEORGES	Interdit
C445	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
C448	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C449	0	GAILLARD GILLES JOSEPH SEBASTIE	Interdit
C450	0	MARNAT HELENE MARIE ANTOINET	Interdit
C451	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
C452	0	MARNAT HELENE MARIE ANTOINET	Interdit
C453	0	BOSSE GEORGES PAUL	Interdit
C454	0	MARNAT HELENE MARIE ANTOINET	Interdit
C455	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
C456	0	BOSSE GEORGES PAUL	Interdit
C457	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C458	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C460	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
C461	0	HUSTACHE SERGE FERNAND ALFRE	Interdit
C465	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVO	Interdit
C466	0	HUSTACHE SERGE FERNAND ALFRE	Interdit
C467	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C468	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
C469	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Interdit
C470	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C471	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C472	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C473	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
C474	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit
C475	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit
C476	0	HUSTACHE SERGE FERNAND AL	Interdit
C477	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACO	Interdit
C478	0	HUSTACHE SERGE FERNAND AL	Interdit
C481	0	KLAPUCKI MARIE-CLAUDE JEAN	Interdit
C482	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit
C483	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit
C484	0	JACQUEMIER SYLVAIN GERALD	Interdit
C486	0	HUSTACHE SERGE FERNAND AL	Interdit
C487	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACO	Interdit
C490	0	DE LA PARCELLE C 490	Interdit
C493	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C495	0	VILLAGE DU DESERT	Interdit
C496	0	VILLAGE DU DESERT	Interdit
C497	0	VILLAGE DU DESERT	Interdit
C499	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C501	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C503	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C504	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C505	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C506	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C507	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C508	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C509	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Interdit
C510	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C511	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C512	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C513	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
C514	0	LES COPROPRIETAIRES	Interdit
C517	0	GAILLARD NICOLAS GABRIEL AR	Interdit
C518	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C520	0	GAILLARD NICOLAS GABRIEL AR	Interdit
C521	0	VINAS JEANNE	Interdit
C522	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C523	0	VILLAGE DU DESERT	Interdit
C524	0	PUISSANT JOEL ERNEST GEORG	Interdit
C525	0	PUISSANT JOEL ERNEST GEORG	Interdit
C526	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
C527	0	PUISSANT JOEL ERNEST GEORG	Interdit
C528	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
C529	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
C530	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
C531	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Interdit
C532	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
C533	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
C534	0	ROSSET FRANCOISE GINETTE	Interdit
C535	0	JACQUEMIN GERARD LEON CEL	Interdit
C536	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
C537	0	ROSSET DANIEL MARC	Interdit
C538	0	ROSSET DANIEL MARC	Interdit
C539	0	ROSSET DANIEL MARC	Interdit
C540	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
C541	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
C542	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
C543	0	MERLE PIERRETTE NICOLE	Interdit
C544	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
C545	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
C546	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACO	Interdit
C547	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
C548	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C551	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C552	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNES	Interdit
C553	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
C554	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
C555	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C556	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C557	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C558	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C559	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C560	0	FAURE LUCIEN JOSEPH	Interdit
C561	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C562	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0562	Interdit
C563	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C564	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C565	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C566	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C567	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0567	Interdit
C568	0	DEFRADAT ANNICK SYLVIE	Interdit
C569	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Interdit
C570	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
C571	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
C572	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
C573	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0573	Interdit
C574	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Interdit
C575	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Interdit
C576	0	BLANC HUGUETTE MARIE ROSE	Interdit
C577	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C578	0	PERRET CELESTIN	Interdit
C579	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0579	Interdit
C580	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C581	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
C582	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
C583	0	BLANC HUGUETTE MARIE ROSE	Interdit
C584	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
C585	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
C586	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C587	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
C588	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0588	Interdit
C589	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
C590	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C591	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C592	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
C593	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C594	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C595	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Interdit
C596	0	LEMPEREUR GABRIEL CAMILLE ALFF	Interdit
C597	0	ROSSO JEANNINE HELENE	Interdit
C598	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
C599	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
C600	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C601	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C602	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C603	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
C604	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAUR	Interdit
C605	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVO	Interdit
C606	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C607	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
C608	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C609	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
C610	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNES	Interdit
C611	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABR	Interdit
C612	0	JOUBERT BENJAMIN	Interdit
C613	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C614	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C615	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C616	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C617	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C618	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEM	Interdit
C619	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEM	Interdit
C620	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C621	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEM	Interdit
C622	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C623	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C624	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C625	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEM	Interdit
C626	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
C627	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Interdit
C629	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C630	0	FAURE LUCIEN JOSEPH	Libre
C631	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE REN	Interdit
C632	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
C633	0	BLANC-THOMAS GUSTAVE	Libre
C634	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Libre
C635	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Libre
C636	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C637	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C638	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Libre
C639	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C640	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
C641	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
C642	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C643	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C644	0	ARTHAUD NICOLAS JOSEPH	Interdit
C645	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C646	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
C647	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNE	Interdit
C648	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C649	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Interdit
C650	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C651	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C652	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C653	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit
C654	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit
C655	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C656	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C657	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE REN	Interdit
C658	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE REN	Interdit
C659	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Interdit
C660	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE REN	Interdit
C661	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE REN	Interdit
C662	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C663	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit
C664	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C665	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C666	0	ARTHAUD NICOLAS JOSEPH	Interdit
C667	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C668	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C669	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
C670	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Libre
C671	0	JOUBERT BENJAMIN	Libre
C672	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C673	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Libre
C674	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C675	0	JOUBERT BENJAMIN	Interdit
C676	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
C677	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C678	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
C679	0	GAILLARD ALINE MARIE HELEN	Interdit
C680	0	GAILLARD ALINE MARIE HELEN	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C681	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C682	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Interdit
C683	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Interdit
C684	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
C685	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
C686	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Interdit
C687	0	GAILLARD JULIEN JEREMIE	Interdit
C688	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C689	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
C690	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
C691	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C692	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C693	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C694	0	GAILLARD FERNAND ALFRED JOSEPH	Interdit
C695	0	GAILLARD FERNAND ALFRED JOSEPH	Interdit
C696	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
C697	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C698	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C699	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C700	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
C701	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0701	Interdit
C702	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0702	Libre
C703	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C704	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Libre
C705	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Libre
C706	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C707	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C708	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C709	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C710	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C711	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C712	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEMEN	Interdit
C713	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C714	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C715	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C716	0	GAILLARD FREDERIC	Interdit
C717	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C718	0	GAILLARD FREDERIC	Interdit
C719	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0719	Interdit
C720	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0720	Libre
C721	0	GAILLARD FREDERIC	Libre
C722	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C723	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
C724	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
C725	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABR	Libre
C726	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABR	Interdit
C727	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C728	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C729	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C730	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
C731	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C732	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANIE	Interdit
C733	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
C734	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C735	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABR	Interdit
C736	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
C737	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C738	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C739	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANIE	Interdit
C740	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEMEN	Interdit
C741	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C742	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C743	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C744	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C745	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C746	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C747	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C748	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C749	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
C750	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C751	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C752	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
C753	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
C754	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
C755	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANIE	Interdit
C756	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Libre
C757	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Interdit
C758	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
C759	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C760	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
C761	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C762	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
C763	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
C764	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C765	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
C766	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C767	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C768	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
C769	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C770	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
C771	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
C772	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C773	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C774	0	PRA GILBERTE YVONNE AUGUSTINE	Interdit
C775	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
C776	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C777	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
C778	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
C779	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
C780	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
C781	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
C782	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C783	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
C784	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C785	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C786	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C787	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C788	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C789	0	ROSSET DAVID RENE ALEXIS	Libre
C790	0	ROSSET DAVID RENE ALEXIS	Libre
C791	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C792	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
C793	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C794	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
C795	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Libre
C796	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C797	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
C798	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C799	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
C800	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
C801	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C802	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C803	0	ROSSET DAVID RENE ALEXIS	Libre
C804	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 CO	Libre
C805	0	ROSSET DANIEL MARC	Libre
C806	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVONNE	Libre
C807	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C808	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C809	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C810	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0810	Libre
C811	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0811	Libre
C812	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0812	Libre
C813	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MARIE	Libre
C814	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
C815	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
C816	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Libre
C817	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0817	Libre
C818	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
C819	0	LANTHELME JEAN GASTON LEON	Libre
C820	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Libre
C821	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Libre
C822	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0822	Libre
C823	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Libre
C824	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVONNE	Libre
C825	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C826	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C827	0	FAURE LUCIEN JOSEPH	Libre
C828	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C829	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNES	Libre
C830	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAURENCE	Libre
C831	0	ROSSET DANIEL MARC	Libre
C832	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
C833	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
C834	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C835	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C836	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C0836	Libre
C837	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
C838	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
C839	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C840	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C841	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSI	Libre
C842	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C843	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C844	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
C845	0	SCI DU VAL JOUFFREY	Interdit
C846	0	POLANITCHKA MARYREINE	Interdit
C847	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C848	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE MARIE	Interdit
C849	0	RAMBAUD JOSEPH	Interdit
C850	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C851	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
C852	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Libre
C853	0	PACCARD PHILIPPE FRANCOIS DOMINIQUE	Libre
C854	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C855	0	CHAZALET MARIE ESTHER	Libre
C856	0	CHAZALET MARIE ESTHER	Interdit
C857	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C858	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE MADAME	Interdit
C859	0	CHAZALET MARIE ESTHER	Interdit
C860	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MARIE	Interdit
C861	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MARIE	Interdit
C862	0	CURTY ALBERTE MARIE THERESE	Interdit
C863	0	CURTY ALBERTE MARIE THERESE	Interdit
C864	0	CURTY ALBERTE MARIE THERESE	Libre
C865	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
C866	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
C867	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
C868	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C869	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C870	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSI	Interdit
C871	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
C872	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C873	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C874	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Interdit
C875	0	CHAZALET MARIE ESTHER	Interdit
C876	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
C877	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
C878	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
C879	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
C880	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
C881	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JE	Interdit
C882	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C883	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
C884	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
C885	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C886	0	RAMBAUD JOSEPH	Libre
C887	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Libre
C888	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C889	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
C890	0	ROUX VINCENT CHARLES MAUR	Libre
C891	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C892	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Libre
C893	0	ROUX YVES MARCEL ADELIN	Libre
C894	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
C895	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Libre
C896	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C897	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C901	0	FAURE LEON BENJAMIN	Libre
C906	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
C907	0	COLOMBARI FABIEN GUILLAUM	Interdit
C908	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Interdit
C909	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Interdit
C911	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Interdit
C912	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Libre
C913	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
C914	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
C915	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Interdit
C916	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Interdit
C917	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Libre
C918	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
C919	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
C920	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C921	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C922	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
C925	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
C926	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
C927	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
C928	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
C929	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
C930	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
C931	0	RAMBAUD JOSEPH	Interdit
C932	0	ROUARD ROBERT	Interdit
C933	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Interdit
C934	0	FAURE LOUISE ELISABETH LUCI	Interdit
C935	0	FAURE LOUISE ELISABETH LUCI	Interdit
C936	0	FAURE LOUISE ELISABETH LUCI	Interdit
C937	0	CHARLES JACQUI CAMILLE	Interdit
C940	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MAF	Libre
C941	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAUR	Libre
C944	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MAF	Libre
C945	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAUR	Libre
C947	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE R	Interdit
C948	0	VASSAL THIERRY PATRICK	Interdit
C949	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE R	Interdit
C950	0	VASSAL THIERRY PATRICK	Interdit
C951	0	VASSAL THIERRY PATRICK	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C952	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
C953	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
C954	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
C955	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
C956	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
C958	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C960	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
C963	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
C964	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C965	0	COLOMBARI FABIEN GUILLAUME A	Interdit
C966	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C967	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
C968	0	VASSAL THIERRY PATRICK	Interdit
C969	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
C970	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Libre
C971	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C972	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Libre
C973	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABR	Libre
C974	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C975	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C976	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C977	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C978	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C980	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
C981	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C982	0	ROUARD ROBERT	Libre
C983	0	BERTINI ROLAND JOSEPH	Libre
C984	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Libre
C985	0	RAMBAUD JOSEPH	Libre
C986	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSIO	Libre
C987	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C988	0	BLANCHARD GILBERTE MARYSE	Libre
C989	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Libre
C990	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Règlementé
C991	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Libre
C992	0	JOUSSEAUME BERNADETTE MARYV	Interdit
C993	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
C994	0	JOUSSEAUME BERNADETTE MARYV	Interdit
C995	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
C996	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Libre
C997	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Interdit
C998	0	MAUGIRON CHRISTELLE SABINE	Interdit
C999	0	CHARPENTIER DIT CHARPENTIER GU	Interdit
C1000	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE RACH	Libre
C1001	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C1002	0	CHARLES CHANTAL COLETTE GERMA	Libre
C1003	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
C1004	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE RACH	Libre
C1005	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C1006	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
C1007	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
C1008	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Libre
C1009	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C1010	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
C1011	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
C1012	0	BERTINI ROLAND JOSEPH	Libre
C1013	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1014	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Règlementé
C1015	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1016	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1017	0	BLANCHARD GILBERTE MARYSE	Règlementé
C1018	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
C1019	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1020	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C1021	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C1022	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C1023	0	BERTINI ROLAND JOSEPH	Libre
C1024	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C1025	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
C1026	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
C1027	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE R	Libre
C1028	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENÉ	Libre
C1029	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
C1030	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
C1031	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
C1032	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C1033	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENÉ	Libre
C1034	0	FEUILLET CHRISTINE SOUCHON	Libre
C1035	0	BERTINI ROLAND JOSEPH	Libre
C1036	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
C1037	0	LAMBERT NICOLAS PIERRE	Libre
C1038	0	TAIX CLOVIS LEON AUGUSTIN	Libre
C1039	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
C1040	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
C1041	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE R	Libre
C1042	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
C1043	0	GIRAUD LAURENT OLIVIER	Libre
C1044	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE	Libre
C1045	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-M	Libre
C1046	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAUR	Libre
C1047	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
C1048	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
C1049	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Libre
C1050	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Libre
C1051	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAUR	Libre
C1052	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C1053	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
C1054	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Libre
C1055	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
C1056	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
C1057	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Libre
C1058	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
C1059	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C1060	0	LAMBERT NICOLAS PIERRE	Interdit
C1061	0	LAMBERT NICOLAS PIERRE	Libre
C1062	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
C1063	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
C1064	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
C1065	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
C1066	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHAF	Libre
C1067	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHAF	Interdit
C1068	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Règlementé
C1069	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Règlementé
C1070	0	RAMBAUD JOSEPH	Interdit
C1071	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Interdit
C1072	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
C1073	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Interdit
C1074	0	RAMBAUD JOSEPH	Libre
C1075	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C1076	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-M	Libre
C1077	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-M	Interdit
C1078	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-M	Interdit
C1079	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Règlementé
C1080	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Interdit
C1081	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Interdit
C1084	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Interdit
C1085	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Interdit
C1086	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C1087	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Libre
C1090	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
C1094	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
C1095	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Règlementé
C1099	0	GAILLARD ERNEST MARIUS	Libre
C1100	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C1101	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C1102	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
C1103	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
C1104	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1109	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Interdit
C1113	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
C1114	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Interdit
C1115	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1116	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSIO	Interdit
C1117	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSIO	Règlementé
C1118	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Règlementé
C1119	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Règlementé
C1120	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Règlementé
C1121	0	FAURE JEANINE MARIE	Règlementé
C1122	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
C1123	0	CURTY ALBERTE MARIE THERESE	Interdit
C1125	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
C1127	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
C1128	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Règlementé
C1129	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Règlementé
C1130	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Règlementé
C1131	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Règlementé
C1132	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
C1133	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
C1134	0	ROUARD ROBERT	Règlementé
C1135	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Règlementé
C1136	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Règlementé
C1137	0	RECH ALINE IRMA	Règlementé
C1138	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIERRE	Règlementé
C1139	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 C1139	Règlementé
C1140	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
C1141	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIERRE	Règlementé
C1142	0	ROSSET BERNARD ALEX	Règlementé
C1143	0	CATTANEO PAULETTE GABRIELLE M	Règlementé
C1144	0	RECH ALINE IRMA	Règlementé
C1145	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
C1146	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIERRE	Règlementé
C1147	0	RAMBAUD NATHALIE JEANNE FLOR	Règlementé
C1148	0	COLLIN CATHERINE MARIE FRANCO	Règlementé
C1149	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EUGEN	Règlementé
C1150	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Règlementé
C1151	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Interdit
C1152	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Interdit
C1153	0	CATTANEO PAULETTE GABRIELLE M	Interdit
C1154	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Interdit
C1155	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Interdit
C1156	0	CATTANEO PAULETTE GABRIELLE M	Interdit
C1157	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Interdit
C1158	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
C1159	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Interdit
C1160	0	ROUSSET DANIEL JEAN ALBERT	Règlementé
C1161	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Règlementé
C1162	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Règlementé
C1163	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Règlementé
C1164	0	ROUSSET JACQUELINE MONIQUE	Règlementé
C1165	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Règlementé
C1166	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
C1167	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C1168	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
C1169	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
C1170	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Règlementé
C1171	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1172	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
C1173	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Règlementé
C1174	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Règlementé
C1175	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Règlementé
C1176	0	DAVID ANDRE EMILE	Règlementé
C1177	0	BLANCHARD GILBERTE MARYSE	Règlementé
C1178	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1179	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Règlementé
C1180	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Règlementé
C1181	0	ROUX VINCENT CHARLES MAUR	Règlementé
C1182	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Règlementé
C1183	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Règlementé
C1184	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
C1185	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
C1186	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Règlementé
C1187	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Règlementé
C1188	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Règlementé
C1189	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Règlementé
C1190	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Règlementé
C1191	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Règlementé
C1192	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Règlementé
C1193	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Règlementé
C1194	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Règlementé
C1195	0	CHARLES CHANTAL COLETTE GE	Interdit
C1196	0	RAYNAUD LOUIS	Interdit
C1197	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
C1198	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Règlementé
C1199	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Règlementé
C1200	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Règlementé
C1201	0	ABONNENC GASTON PAUL	Règlementé
C1202	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Règlementé
C1203	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Règlementé
C1204	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Règlementé
C1205	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1206	0	ROUX VINCENT CHARLES MAUR	Règlementé
C1207	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1208	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Règlementé
C1209	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Règlementé
C1210	0	VILLAGE DE LA CHALP	Règlementé
C1211	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
C1212	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Règlementé
C1213	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Règlementé
C1214	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1215	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Règlementé
C1216	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
C1217	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Règlementé
C1218	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1219	0	GALLET CHANTAL MARIE ROSE	Interdit
C1220	0	GALLET CHANTAL MARIE ROSE	Règlementé
C1221	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Règlementé
C1222	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Interdit
C1223	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JE	Règlementé
C1224	0	BLANCHARD GILBERTE MARYSE	Règlementé
C1225	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Règlementé
C1226	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Règlementé
C1227	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Règlementé
C1228	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Règlementé
C1229	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Règlementé
C1230	0	BALMET PATRICIA MAGALI	Règlementé
C1231	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C1232	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Règlementé
C1233	0	BALMET PATRICIA MAGALI	Règlementé
C1234	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Règlementé
C1235	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Règlementé
C1236	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Règlementé
C1237	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Règlementé
C1238	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Règlementé
C1239	0	BALMET PATRICIA MAGALI	Règlementé
C1240	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Règlementé
C1241	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Règlementé
C1242	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
C1243	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
C1244	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
C1245	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1248	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C1249	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
C1250	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
C1251	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
C1252	0	ROUARD FREDERIC ROBERT RAYMO	Interdit
C1253	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
C1254	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JEANN	Interdit
C1255	0	ROUX VINCENT CHARLES MAURICE	Interdit
C1256	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C1257	0	ROUX VINCENT CHARLES MAURICE	Interdit
C1258	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JEANN	Interdit
C1259	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JEANN	Règlementé
C1260	0	FREYCHET LOUISE JULIETTE	Règlementé
C1261	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C1262	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C1263	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
C1264	0	POLANITCHKA MARYREINE	Interdit
C1265	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
C1266	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
C1267	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C1268	0	LANTHELME JEAN GASTON LEON	Interdit
C1270	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
C1271	0	LANTHELME JEAN GASTON LEON	Interdit
C1272	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
C1273	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C1274	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSIO	Interdit
C1275	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSIO	Interdit
C1276	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
C1277	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
C1278	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
C1279	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
C1280	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Règlementé
C1281	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1282	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Règlementé
C1283	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Règlementé
C1284	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
C1285	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
C1286	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Règlementé
C1287	0	CHARLES CHANTAL COLETTE GERM	Règlementé
C1288	0	CHARLES CHANTAL COLETTE GERM	Interdit
C1289	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Règlementé
C1290	0	ROSSO JEANNINE HELENE	Interdit
C1291	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C1292	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C1293	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C1294	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C1297	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNES	Interdit
C1301	0	VALLE ROBERT PIERRE JOSEPH	Interdit
C1302	0	VALLE ROBERT PIERRE JOSEPH	Interdit
C1303	0	GAILLARD NICOLE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C1305	0	DEFRADAT ANNICK SYLVIE	Interdit
C1306	0	LES COPROPRIETAIRES DE LA PA	Interdit
C1309	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1310	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Règlementé
C1312	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1314	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
C1315	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
C1316	0	BOSSE GEORGES PAUL	Interdit
C1317	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1318	0	VINAS JEANNE	Interdit
C1319	0	GAILLARD NICOLAS GABRIEL AR	Interdit
C1321	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C1322	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Interdit
C1323	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C1324	0	FAURE LEON BENJAMIN	Interdit
C1325	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
C1334	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Interdit
C1335	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Interdit
C1336	0	HUSTACHE SERGE FERNAND AL	Interdit
C1337	0	KLAPUCKI MARIE-CLAUDE JEAN	Interdit
C1338	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
C1339	0	BOSSE ANNIE GENEVIEVE	Interdit
C1340	0	VINAS JEANNE	Interdit
C1342	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
C1343	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1345	0	DUSSERT DOMINIQUE LUCIENN	Interdit
C1346	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
C1347	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
C1348	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1349	0	TROUILLOU FRANCK GILBERT	Interdit
C1350	0	PATRONYK CLAUDINE CHRISTIN	Interdit
C1351	0	TROUILLOU FRANCK GILBERT	Interdit
C1352	0	TROUILLOU FRANCK GILBERT	Interdit
C1353	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
C1354	0	PATRONYK CLAUDINE CHRISTIN	Interdit
C1355	0	TROUILLOU FRANCK GILBERT	Interdit
C1356	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
C1357	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C1358	0	MERLE PIERRETTE NICOLE	Interdit
C1359	0	PUISSANT SEBASTIEN PIERRE M	Interdit
C1362	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
C1363	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C1364	0	VILLAGE DE LA CHALP	Règlementé
C1365	0	PUISSANT ANNE MARTINE	Interdit
C1366	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1367	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1368	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1369	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1370	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1371	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1375	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
C1376	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
C1381	0	VINAS JEANNE	Interdit
C1383	0	VINAS JEANNE	Interdit
C1384	0	KLAPUCKI MARIE-CLAUDE JEAN	Interdit
C1385	0	GAILLARD NICOLE	Interdit
C1386	0	GAILLARD FREDERIC	Interdit
C1391	0	BLANC BERNARD ROBERT HENR	Interdit
C1392	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNE	Interdit
C1393	0	FAURE LEON BENJAMIN	Interdit
C1394	0	FAURE LEON BENJAMIN	Interdit
C1395	0	FAURE LEON BENJAMIN	Interdit
C1397	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Interdit
C1398	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
C1400	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
C1401	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
C1403	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
C1404	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
C1407	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
C1408	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
C1409	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
C1411	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
C1413	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
C1415	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
C1416	0	DEPARTEMENT DE L ISERE	Interdit
C1418	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
C1420	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
C1421	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
C1423	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
C1424	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Interdit
C1425	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Interdit
C1426	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Libre
C1428	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C1429	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
C1431	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
C1432	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
C1434	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C1436	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C1437	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
C1439	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C1441	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Interdit
C1443	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Interdit
C1444	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAUR	Interdit
C1445	0	MERLE PIERRETTE NICOLE	Interdit
C1446	0	ACHARD CLAIRE HENRIETTE JOSEPH	Interdit
C1447	0	SCI YOSO	Interdit
C1448	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
C1449	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
C1450	0	ACHARD CLAIRE HENRIETTE	Interdit
C1451	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1452	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1453	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Interdit
C1454	0	GAILLARD NICOLE	Interdit
C1455	0	JACQUEMIER SYLVAIN GERALD	Interdit
C1458	0	JACQUEMIER SYLVAIN GERALD	Interdit
C1459	0	JACQUEMIER SYLVAIN GERALD	Interdit
C1461	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
C1463	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVO	Interdit
C1464	0	BOSSE ANNIE GENEVIEVE	Interdit
D1	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D2	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D3	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D4	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D5	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D6	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D7	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D8	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D9	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D10	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D11	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D12	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D13	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D14	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D15	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D16	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D17	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D18	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D19	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
D20	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
D21	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D22	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D23	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D24	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D25	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D26	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D27	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D28	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D29	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D30	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D31	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D32	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D33	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D34	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D35	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D36	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D37	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D38	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D40	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D42	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D43	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D44	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D45	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D46	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D47	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D48	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D49	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D50	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D51	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D52	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D53	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D54	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D55	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D56	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D57	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D58	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D59	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D60	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D61	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D62	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D63	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D64	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D66	0	PRA GILBERTE YVONNE AUGUS	Interdit
D67	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D68	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D69	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D70	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D71	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D72	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D73	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D74	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D75	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D76	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D77	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D78	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D79	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D80	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D81	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D82	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D83	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D84	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D85	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D86	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
D87	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D88	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D89	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D90	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D91	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D92	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D93	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D94	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D95	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D96	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D97	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D98	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D99	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D100	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D101	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
D102	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESA	Interdit
D103	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D104	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D105	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D106	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Interdit
D107	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESA	Interdit
D108	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
D109	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D110	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVO	Interdit
D111	0	VENERA CORINNE NATHALIE	Interdit
D112	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D113	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D114	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
D115	0	VENERA CORINNE NATHALIE	Interdit
D116	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
D117	0	GRAND-VEYRE JEAN PIERRE	Interdit
D118	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D119	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
D120	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D121	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D122	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D123	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D124	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D125	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESA	Interdit
D126	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D127	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D128	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
D129	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANIE	Interdit
D130	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
D131	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D132	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D133	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D134	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D135	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
D136	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D137	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D138	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D139	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D140	0	GRAND-GERIN MARIE	Interdit
D141	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D142	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D143	0	GRAND-GERIN MARIE	Interdit
D144	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 D0144	Interdit
D145	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D146	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Interdit
D147	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 D0147	Interdit
D148	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVO	Interdit
D149	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D150	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
D151	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D152	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D153	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D154	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D155	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D156	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D157	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
D159	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Interdit
D160	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Interdit
D161	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
D162	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
D164	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D165	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
D166	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D167	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
D168	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
D169	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D170	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D171	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
D172	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
D173	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D174	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D175	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D176	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D177	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
D178	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEME	Interdit
D179	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Interdit
D180	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
D181	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D182	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
D183	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
D184	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
D185	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D186	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAURE	Interdit
D187	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
D188	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D189	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D190	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
D191	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D192	0	ROSSET DANIEL MARC	Interdit
D193	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D194	0	COSTE-TUBA URBAIN	Interdit
D195	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D196	0	PAQUET ROSALIE ROSE	Interdit
D197	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D198	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
D199	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
D200	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
D201	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D202	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D203	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D204	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANIE	Interdit
D205	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D206	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D207	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D208	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D209	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D210	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D211	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABRIEL	Interdit
D212	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABRIEL	Interdit
D213	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D214	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D215	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D216	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVETTE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
D217	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D218	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D219	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
D220	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
D221	0	COLLOMBAT CHRISTINE MARIE CLAUDE	Interdit
D222	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D223	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Interdit
D224	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Interdit
D225	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D226	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D227	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Interdit
D228	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
D229	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D230	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D231	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
D232	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Interdit
D233	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D234	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D235	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D236	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D237	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D238	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D239	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D240	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D241	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Interdit
D242	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Interdit
D243	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D244	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D245	0	COSTE-TUBA URBAIN	Interdit
D246	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D247	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVETTE	Interdit
D248	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D249	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
D250	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
D251	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D252	0	FAURE LUCIEN JOSEPH	Interdit
D253	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D254	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D255	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
D256	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D257	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D258	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
D259	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABRIEL	Interdit
D260	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D261	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Interdit
D262	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
D263	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MARIE	Interdit
D264	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D265	0	LEMPEREUR GABRIEL CAMILLE ALFRED	Interdit
D266	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D267	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D268	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
D269	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D270	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D271	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D272	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D273	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D274	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Interdit
D275	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 D0275	Interdit
D276	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Interdit
D277	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D278	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAURE	Interdit
D279	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
D280	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
D281	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Interdit
D282	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Interdit
D283	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENE	Interdit
D284	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D285	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D286	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
D287	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D288	0	ROSSO JEANNINE HELENE	Interdit
D289	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D290	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D291	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEN	Interdit
D292	0	ROSSET PATRICK ROGER EDMO	Interdit
D293	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D294	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D295	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
D296	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D297	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
D298	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D299	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
D300	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
D301	0	COSTE-TUBA URBAIN	Interdit
D302	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D303	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D304	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D305	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D306	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D307	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNE	Interdit
D308	0	PUISSANT LUCIE ZELIE	Interdit
D309	0	PUISSANT LUCIE ZELIE	Interdit
D310	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNE	Interdit
D311	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Interdit
D312	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D313	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D314	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 DC	Interdit
D315	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D316	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Interdit
D317	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D318	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
D319	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENE	Interdit
D320	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D321	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D322	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D323	0	FAURE LUCIEN JOSEPH	Interdit
D324	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D325	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D326	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D327	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
D328	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D329	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D330	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
D331	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Interdit
D332	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D333	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D334	0	TROUILLOUD FRANCK GILBERT	Interdit
D335	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D336	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D337	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D338	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D339	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
D340	0	TROUILLOUD FRANCK GILBERT	Interdit
D341	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D342	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
D343	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit
D344	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
D345	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Interdit
D346	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D347	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D348	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
D349	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Interdit
D350	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D351	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
D352	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Interdit
D353	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D354	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D355	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
D356	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
D357	0	ROSSET FRANCOISE GINETTE	Interdit
D358	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
D359	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D360	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Interdit
D361	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABR	Interdit
D362	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D363	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D364	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
D365	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
D366	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
D367	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Interdit
D368	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Interdit
D369	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D370	0	ROSSO JEANNINE HELENE	Interdit
D371	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D372	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D373	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D374	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Interdit
D375	0	VIGNE JEAN CLAUDE ALBERT	Interdit
D376	0	VIGNE JEAN CLAUDE ALBERT	Interdit
D377	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Interdit
D378	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Interdit
D379	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D380	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANIE	Interdit
D381	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
D382	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D383	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Interdit
D384	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Interdit
D385	0	BOURDIAUX HENRI CHARLES	Interdit
D386	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
D387	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D388	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D389	0	BOSSE GEORGES PAUL	Interdit
D390	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
D391	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
D392	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D393	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
D394	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
D395	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
D396	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D397	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D398	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D399	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Interdit
D400	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Interdit
D401	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Interdit
D402	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Interdit
D403	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
D404	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D405	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Interdit
D406	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
D407	0	LEMPEREUR GABRIEL CAMILLE ALFF	Interdit
D408	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
D409	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D410	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
D411	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNE	Interdit
D412	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D413	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D414	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D415	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D416	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D417	0	JALLIFFIER GEORGES PIERRE MAURICE	Interdit
D418	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
D419	0	JALLIFFIER GEORGES PIERRE MAURICE	Interdit
D420	0	JALLIFFIER GEORGES PIERRE MAURICE	Interdit
D421	0	ARTHAUD NICOLAS JOSEPH	Interdit
D422	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D423	0	MICHELON PAULE FRANCOISE	Interdit
D424	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D425	0	HELME LEON MARTIAL LOUIS	Interdit
D426	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D427	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D428	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
D429	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D430	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
D431	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
D432	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
D433	0	JALLIFFIER GEORGES PIERRE MAURICE	Interdit
D434	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Interdit
D435	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D436	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
D437	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
D438	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D439	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
D440	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D441	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Interdit
D442	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Interdit
D443	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D446	0	PRADOURAT PHILIPPE MAURICE	Interdit
D447	0	HERITIER CAMILLE LEONCIE	Interdit
D448	0	HERITIER LUCIE MATHILDE	Interdit
D449	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
D450	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D452	0	JOUBERT BENJAMIN	Interdit
D454	0	MOINARD DAVID ALEXANDRE	Interdit
D455	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAURE	Interdit
D456	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Interdit
D457	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D458	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D459	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D460	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D461	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D462	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D463	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D464	0	GAILLARD JULIEN JEREMIE	Interdit
D465	0	GAILLARD JULIEN JEREMIE	Interdit
D466	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D475	0	GODRY KATTY CHRISTIANNE	Interdit
D476	0	FONT COLOMBE	Interdit
D477	0	FONT COLOMBE	Interdit
D479	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D480	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D481	0	FONT COLOMBE	Interdit
D482	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Interdit
D483	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
D484	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAURE	Interdit
D485	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
D486	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D487	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Interdit
D488	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAURE	Interdit
D489	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Interdit
D490	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
D491	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D492	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
D493	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
D494	0	ROSSO JEANNINE HELENE	Interdit
D495	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
D496	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
D498	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
D499	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D500	0	ASS CLUB ALPIN FRANCAIS	Libre
D501	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D502	0	ASS CLUB ALPIN FRANCAIS	Libre
D503	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D504	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
D505	0	DUPEYRON ANDRE JEAN-MARIE	Interdit
D506	0	JACQUEMIER FLORIAN WILLIAM	Interdit
D507	0	PIOT BRIGITTE LOUISE ELISABETH	Interdit
D508	0	JACQUEMIER FLORIAN WILLIAM	Interdit
D510	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
D511	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
D512	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
D513	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Interdit
D518	0	ALLAFORT ANNE-SOPHIE AUDREY	Interdit
D520	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D521	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
D522	0	ROSSET DANIEL MARC	Interdit
D523	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D533	0	JACQUEMIER FLORIAN WILLIAM	Interdit
D536	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
D537	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D538	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIMONE	Interdit
D541	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D542	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
D544	0	GODRY KATTY CHRISTIANNE	Interdit
D551	0	REQUIER ANNE-MARGUERITE ESTELLE	Interdit
D556	0	FONT COLOMBE	Interdit
D557	0	FONT COLOMBE	Interdit
D558	0	GODRY KATTY CHRISTIANNE	Interdit
D560	0	FONT COLOMBE	Interdit
D562	0	FONT COLOMBE	Interdit
D563	0	GODRY KATTY CHRISTIANNE	Interdit
D565	0	REQUIER ANNE-MARGUERITE ESTELLE	Interdit
E1	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
E2	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E3	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E4	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E5	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E6	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E7	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E8	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E9	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E10	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E11	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E12	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E13	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E14	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E15	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E16	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E17	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E18	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
E19	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E20	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E21	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E22	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E23	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E24	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E25	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E26	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E27	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E28	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E29	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E30	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E31	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E32	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E33	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E34	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E35	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E36	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E37	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E38	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E39	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E40	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E41	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E42	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E43	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E44	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E45	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E46	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E47	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E48	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E49	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E50	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E51	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E52	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E53	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E54	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E55	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E56	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E57	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E58	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Libre
E59	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E60	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E61	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E62	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E63	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
E64	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E65	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E66	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E67	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E68	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
E69	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E70	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E71	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
E72	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNE	Interdit
E73	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E74	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E75	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E76	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
E77	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E78	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
E79	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
E80	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E81	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E82	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
E83	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E84	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E85	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E86	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E87	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E88	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E89	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E90	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E91	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E92	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E93	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E94	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E95	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E96	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E97	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E98	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E99	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E100	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E101	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E102	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Libre
E103	0	BOIS JEAN ALFRED JULIEN	Libre
E104	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E105	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
E106	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
E107	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
E108	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
E109	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E110	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Libre
E111	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E112	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E113	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E114	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E115	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNES	Interdit
E116	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Libre
E117	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Libre
E118	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E119	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E120	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
E121	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Libre
E122	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
E123	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E124	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
E125	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E126	0	JOUBERT COLETTE MARIE AGNES	Interdit
E127	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
E128	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E129	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
E130	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
E131	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
E132	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
E133	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
E134	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E135	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Interdit
E136	0	ROSSET FRANCOISE GINETTE	Interdit
E137	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAUR	Libre
E138	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E139	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E140	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E141	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Libre
E142	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Libre
E143	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E144	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Libre
E145	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Libre
E146	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
E147	0	DAULTIER MADELEINE THERESE	Libre
E148	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E149	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Libre
E150	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Libre
E151	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE	Libre
E152	0	DAULTIER MADELEINE THERESE	Libre
E153	0	DAULTIER YVES GILBERT MARIE	Libre
E154	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
E155	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Libre
E156	0	DURET BRIGITTE HELENE CLAU	Libre
E157	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
E158	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
E159	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E160	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
E161	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Libre
E162	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
E163	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
E164	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
E165	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E166	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
E167	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
E168	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E169	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E170	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
E171	0	GAILLARD FREDERIC	Interdit
E172	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE	Interdit
E173	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE	Interdit
E174	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEN	Interdit
E175	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E176	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
E177	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E178	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E179	0	GAILLARD FREDERIC	Interdit
E180	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Interdit
E181	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE L	Interdit
E182	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E183	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E184	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 EO	Libre
E185	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE	Interdit
E186	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E187	0	GAILLARD FERNAND ALFRED JO	Interdit
E188	0	GAILLARD FERNAND ALFRED JO	Interdit
E189	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
E190	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
E191	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEN	Interdit
E192	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEN	Interdit
E193	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE G	Interdit
E194	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
E195	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Interdit
E196	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Interdit
E197	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
E198	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
E199	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
E200	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E201	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E202	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E203	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
E204	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E205	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E206	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E207	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANI	Interdit
E208	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANI	Libre
E209	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANI	Interdit
E210	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
E211	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
E212	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Libre
E213	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Libre
E214	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
E215	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
E216	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAUR	Interdit
E217	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Interdit
E218	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
E219	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E220	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E221	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
E222	0	BOUVIER CATHERINE NICOLE CLAU	Interdit
E223	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
E224	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Interdit
E225	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
E226	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
E227	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E228	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Interdit
E229	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
E230	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
E231	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
E232	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E233	0	FAURE LUCIEN JOSEPH	Interdit
E234	0	GAILLARD FREDERIC	Interdit
E235	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
E236	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
E237	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
E238	0	DAULTIER MADELEINE THERESE MA	Interdit
E239	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E240	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E241	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
E242	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
E243	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
E244	0	GAILLARD JULIEN JEREMIE	Interdit
E245	0	BOSSE GEORGES PAUL	Interdit
E246	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Interdit
E247	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E248	0	ALLAFORT ANNE-SOPHIE AUDREY	Interdit
E249	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E250	0	HUSTACHE CHRISTINE JEANNE YVO	Interdit
E251	0	BLANC NICOLE LOUISE MELANIE	Interdit
E252	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E253	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
E254	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
E255	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Interdit
E256	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
E257	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E258	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Libre
E259	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
E260	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Libre
E261	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Libre
E262	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
E263	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Libre
E264	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Libre
E265	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
E266	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Libre
E267	0	GAILLARD FERNAND ALFRED JOSEPH	Libre
E268	0	GAILLARD FERNAND ALFRED JOSEPH	Interdit
E269	0	GAILLARD FERNAND ALFRED JOSEPH	Libre
E270	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E271	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Libre
E272	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Interdit
E273	0	GAILLARD MONIQUE JULIENNE	Interdit
E274	0	HELME DENISE MARIE LOUISE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
E275	0	HELME DENISE MARIE LOUISE	Libre
E276	0	SANCHEZ ESTHER	Libre
E277	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
E278	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
E279	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
E280	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
E281	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
E282	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E283	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E284	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
E285	0	HELME DENISE MARIE LOUISE	Interdit
E286	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E287	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Interdit
E288	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAUR	Interdit
E289	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E290	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E291	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
E292	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E293	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
E294	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
E295	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQ	Interdit
E296	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQ	Libre
E297	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Libre
E298	0	MOUCHON LOUIS ROBERT	Interdit
E299	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
E300	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Libre
E301	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Libre
E302	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
E303	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E304	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E305	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E306	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E307	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
E308	0	SANCHEZ ESTHER	Interdit
E309	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
E310	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E311	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E312	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Interdit
E313	0	BLANC BERNARD ROBERT HENRI	Libre
E314	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E315	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Libre
E316	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
E317	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEME	Interdit
E318	0	GAILLARD PIERRE EUGENE CLEME	Libre
E319	0	VENERA CORINNE NATHALIE	Libre
E320	0	VENERA CORINNE NATHALIE	Interdit
E321	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
E322	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
E323	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
E324	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Interdit
E325	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Libre
E326	0	BERNARD BRUNEL SUZANNE	Libre
E327	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Libre
E328	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
E329	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E330	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E331	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E332	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E333	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E334	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E335	0	ROSSO ANNE-MARIE	Libre
E336	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E337	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
E338	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
E339	0	DAULTIER CLAUDETTE MARIE LAUR	Interdit
E340	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
E341	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Libre
E342	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Libre
E343	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E344	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E345	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Libre
E346	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E347	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Interdit
E348	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Interdit
E349	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
E350	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
E351	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
E352	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
E353	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
E354	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Libre
E355	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Libre
E356	0	JOUBERT JOSEPH MARIUS JACQUES	Interdit
E357	0	VENERA CORINNE NATHALIE	Interdit
E358	0	VENERA CORINNE NATHALIE	Interdit
E359	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E360	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E361	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
E362	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
E363	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Interdit
E364	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
E365	0	MERLE GILBERT CLAUDE	Interdit
E366	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E367	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E368	0	GAILLARD JULIEN JEREMIE	Interdit
E369	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E370	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E371	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Interdit
E372	0	ROSSO ANNE-MARIE	Interdit
E373	0	ROSSET DANIEL MARC	Interdit
E374	0	ROSSET DANIEL MARC	Interdit
E375	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
E376	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
E377	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Libre
E378	0	ALLAFORT ANNE-SOPHIE AUDREY	Interdit
E379	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E380	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Interdit
E381	0	GAILLARD ALINE MARIE HELENE	Interdit
E382	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENEE	Interdit
E383	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Libre
E384	0	PUISSANT YVES ELIE JOEL	Libre
E385	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
E386	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E387	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E388	0	ROSSET FRANCOISE GINETTE	Libre
E389	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
E390	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E391	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Libre
E392	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
E393	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Libre
E394	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 E0394	Libre
E395	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 E0395	Libre
E396	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
E397	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
E398	0	DAULTIER JEAN-MARC MARIE GABRIEL	Libre
E399	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE SUZANNE	Libre
E400	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE SUZANNE	Libre
E401	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 E0401	Libre
E402	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 E0402	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
E403	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
E404	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 E0	Libre
E405	0	DAULTIER MARYSE CHRISTIANE	Libre
E406	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENN	Libre
E407	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
E408	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE RENN	Libre
E409	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Libre
E410	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E411	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
E412	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Libre
E413	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
E414	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
E415	0	COSTE DANIELLE EUGENIE	Libre
E416	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
E417	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
E418	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
E419	0	FAURE SIMONNE ZELIE ANNA	Libre
E420	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
F1	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F2	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F3	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F4	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F5	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F6	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F7	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F8	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F9	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F10	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F11	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F12	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F13	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F14	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F15	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F16	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F17	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F18	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F19	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F20	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F21	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F22	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F23	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F24	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F25	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F26	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F27	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F28	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F29	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F30	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F31	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F32	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F33	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F34	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F35	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F36	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F37	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F38	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F39	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F40	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F41	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F42	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F43	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F44	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F45	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F46	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F47	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F48	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F49	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F50	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F51	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F52	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F53	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F54	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F55	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F56	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F57	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F58	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F59	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F60	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F61	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F62	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F63	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F64	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F65	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F66	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F67	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F68	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F69	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F70	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F71	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F72	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F73	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F74	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F75	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F76	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F77	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F78	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F79	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F80	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F81	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F82	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F83	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F84	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F85	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F86	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F87	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F88	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F89	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F90	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F91	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F92	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F93	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F94	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F95	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F96	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F97	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F98	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F99	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F100	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F101	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F102	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F103	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F104	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F105	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F106	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F107	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F108	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F109	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F110	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F111	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F112	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F113	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F114	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F115	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F116	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F117	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F118	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F119	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F120	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F121	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F122	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F123	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F124	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F125	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F126	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F127	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F128	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F129	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F130	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F131	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F132	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F133	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F134	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F135	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F136	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F137	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F138	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F139	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F140	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F141	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F142	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F143	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F144	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F145	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F146	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F147	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F148	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F149	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F150	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F151	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F152	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F153	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F154	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F155	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F156	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F157	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F158	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F159	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F160	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F161	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F162	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F163	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
F164	0	CHARLES MONIQUE MARIE MA	Interdit
F165	0	CHARLES MONIQUE MARIE MA	Interdit
F166	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
F167	0	ROUSSET MARCEL ANTOINE EU	Interdit
F168	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Interdit
F169	0	MENDES ARTUR	Interdit
F170	0	BERTHIER GEORGETTE ANTOIN	Interdit
F171	0	ROUSSET MARCEL ANTOINE EU	Interdit
F172	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
F173	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
F174	0	ABONNENC GASTON PAUL	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F175	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
F176	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Interdit
F177	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Interdit
F178	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
F179	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 F0179	Interdit
F180	0	PERRIN JEAN-LUC AIME	Interdit
F181	0	CHARLES MONIQUE MARIE MADELE	Interdit
F182	0	CHARLES MONIQUE MARIE MADELE	Interdit
F183	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
F184	0	CHARLES MONIQUE MARIE MADELE	Interdit
F185	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
F186	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
F187	0	LANTHELME PAULETTE MARIE JULIE	Interdit
F188	0	LANTHELME PAULETTE MARIE JULIE	Interdit
F189	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Interdit
F190	0	LANTHELME PAULETTE MARIE JULIE	Interdit
F191	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
F192	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
F193	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Interdit
F194	0	BOURGUIGNON RAOUL LUCIEN PIE	Interdit
F195	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
F196	0	PICHAND ODETTE LUCIE VIRGINIE A	Interdit
F197	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAURICE	Interdit
F198	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
F199	0	BUISSON MARIELLE	Interdit
F200	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
F201	0	BERTHIER GEORGETTE ANTOINETTE	Interdit
F202	0	ABONNENC GASTON PAUL	Interdit
F203	0	ABONNENC GASTON PAUL	Interdit
F204	0	BARRAS RAYMOND	Interdit
F205	0	CATTANEO PAULETTE GABRIELLE M	Interdit
F206	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIERRE	Interdit
F207	0	CATTANEO PAULETTE GABRIELLE M	Interdit
F208	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Interdit
F209	0	ROUSSET LOUISE	Interdit
F210	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
F211	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAURICE	Interdit
F212	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F213	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EUGEN	Interdit
F214	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
F215	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 F0215	Interdit
F216	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Interdit
F217	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F218	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Interdit
F219	0	LANTHELME PAULETTE MARIE JULIE	Interdit
F220	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
F221	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
F222	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Interdit
F223	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F224	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F225	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
F226	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
F227	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
F228	0	JACQUEMIER GENEVIEVE REINE SIM	Interdit
F229	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Interdit
F230	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
F231	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F232	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F233	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CHANT	Interdit
F234	0	PAUZIE EDDY ROGER RENE	Interdit
F235	0	GORLIER GILLES CHRISTOPHE	Interdit
F237	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F238	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
F239	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F240	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
F241	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE	Interdit
F242	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
F243	0	DARNOND HENRI GABRIEL MA	Interdit
F244	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
F245	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Interdit
F246	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F247	0	FERRARI PHILIPPE AIME ANGE	Interdit
F248	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
F249	0	ROUSSET JEAN MARIE AIME	Interdit
F250	0	ROUARD ROBERT	Interdit
F251	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Interdit
F252	0	ROUARD ROBERT	Interdit
F253	0	EYRAUD GUILLAUME THIERRY	Interdit
F254	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
F255	0	NICOLAS-GUIZON PIERRE DIDY	Interdit
F256	0	RAMBAUD NATHALIE JEANNE F	Interdit
F257	0	ROSSET PATRICK ROGER EDMO	Interdit
F258	0	RECH ALINE IRMA	Interdit
F259	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
F260	0	SARRAZIN JEROME DAVID HENF	Interdit
F261	0	CATTANEO PAULETTE GABRIELL	Interdit
F262	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIE	Interdit
F263	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
F264	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
F265	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
F266	0	ROSSET PATRICK ROGER EDMO	Interdit
F267	0	BOURGUIGNON RAOUL LUCIEN	Interdit
F268	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
F269	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Interdit
F270	0	LANTHELME MARIE-AGNES	Interdit
F271	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
F272	0	PAUZIE EDDY ROGER RENE	Interdit
F273	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
F274	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Interdit
F275	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F276	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F277	0	ROUARD ROBERT	Libre
F278	0	ROUARD ROBERT	Interdit
F279	0	GORLIER GILLES CHRISTOPHE	Interdit
F280	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Interdit
F281	0	ROUARD ROBERT	Interdit
F282	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
F283	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
F284	0	BUISSON BRIGITTE GABRIELLE L	Libre
F285	0	BUISSON BRIGITTE GABRIELLE L	Interdit
F286	0	MENDES ARTUR	Interdit
F287	0	MENDES ARTUR	Libre
F288	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
F289	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
F290	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F291	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F292	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
F293	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Interdit
F294	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Libre
F295	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Libre
F296	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Interdit
F297	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F298	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
F299	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F300	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F301	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHAF	Interdit
F302	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Interdit
F303	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F304	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSIO	Libre
F305	0	CHARLES MONIQUE MARIE MADELE	Libre
F306	0	CHARLES MONIQUE MARIE MADELE	Interdit
F307	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE MAD	Interdit
F308	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F309	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F310	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
F311	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSIO	Interdit
F312	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F313	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
F314	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Libre
F315	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F316	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSIO	Libre
F317	0	LANTHELME JEAN GASTON LEON	Libre
F318	0	CHARLES MONIQUE MARIE MADELE	Libre
F319	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F320	0	ROUSSET JACQUELINE MONIQUE	Interdit
F321	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
F322	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F323	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Interdit
F324	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F325	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F326	0	GALLET CHANTAL MARIE ROSE	Interdit
F327	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
F328	0	MENDES ARTUR	Interdit
F329	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F330	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F331	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F332	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F333	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Interdit
F334	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Interdit
F335	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F336	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
F337	0	GIRAUD ANTOINE	Interdit
F338	0	JACQUEMIER GILBERT PAUL LEON	Interdit
F339	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Interdit
F340	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F341	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F342	0	CHAUPIN ANNIE PAULETTE MARTH	Interdit
F343	0	CHAUPIN ANNIE PAULETTE MARTH	Interdit
F344	0	CHARLES JACQUI CAMILLE	Interdit
F345	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
F346	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F347	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
F348	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
F349	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F350	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Interdit
F351	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F352	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F353	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F354	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F355	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F356	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F357	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Interdit
F358	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
F359	0	CHAUPIN ANNIE PAULETTE MARTH	Interdit
F360	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
F361	0	CHARLES JACQUI CAMILLE	Interdit
F362	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F363	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F364	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
F365	0	MENDES ARTUR	Interdit
F366	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
F367	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F368	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
F369	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F370	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Interdit
F371	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE P	Interdit
F372	0	ROUARD ROBERT	Interdit
F373	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F374	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Interdit
F375	0	SOILLET LUCIEN	Interdit
F376	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F377	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Interdit
F378	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Interdit
F379	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F380	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F381	0	ROUARD ROBERT	Interdit
F382	0	ROUSSET ARLETTE MARGUERIT	Interdit
F383	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F384	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F385	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
F386	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F387	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F388	0	VILLAGE DE LA CHALP	Libre
F389	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F390	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F391	0	RAMBAUD EMILIE	Interdit
F392	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F393	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F394	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
F395	0	RAMBAUD EMILIE	Interdit
F396	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Interdit
F397	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
F398	0	BLANCHARD GILBERTE MARYSE	Libre
F399	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F400	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F401	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
F402	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Interdit
F403	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
F404	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F405	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F406	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F407	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F408	0	BLANCHARD GILBERTE MARYSE	Libre
F409	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F410	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Libre
F411	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Libre
F412	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F413	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F414	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F415	0	CHARLES MONIQUE MARIE MA	Libre
F416	0	CHARLES JACQUI CAMILLE	Libre
F417	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F418	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
F423	0	RAMBAUD JOSEPH	Libre
F427	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F428	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F429	0	FEUILLET CHRISTINE SOUCHON	Libre
F430	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Libre
F431	0	ROUSSET MARCEL ANTOINE EU	Libre
F432	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F433	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
F434	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
F435	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAU	Libre
F436	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAU	Libre
F437	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Libre
F438	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F439	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F440	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F442	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Libre
F443	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Libre
F444	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE MAD	Libre
F445	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Libre
F446	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSI	Libre
F447	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE RACH	Libre
F448	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE MAD	Libre
F449	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F450	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Libre
F451	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F452	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F453	0	CHARLES ADOLPHE	Libre
F454	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Libre
F455	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Libre
F456	0	ROUARD ROBERT	Libre
F457	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F458	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
F459	0	CHAMPOLLION FRANCOIS ALAIN	Libre
F460	0	RAYNAUD LOUIS	Libre
F461	0	RAYNAUD LOUIS	Libre
F462	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Libre
F463	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Interdit
F464	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
F465	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
F466	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
F467	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
F468	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
F469	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
F470	0	CURTY ALBERTE MARIE THERESE	Interdit
F471	0	CURTY ALBERTE MARIE THERESE	Interdit
F472	0	FEUILLET CHRISTINE SOUCHON NAT	Interdit
F473	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Interdit
F474	0	RAYNAUD LOUIS	Interdit
F475	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
F476	0	CHAMPOLLION FRANCOIS ALAIN	Interdit
F477	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
F478	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F479	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F480	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F481	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F482	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F483	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F484	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F485	0	BLANC-JOUVAN RAOUL VICTOR NO	Libre
F486	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Libre
F487	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F488	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Libre
F489	0	CHARLES ADOLPHE	Libre
F490	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
F491	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F492	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F493	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
F494	0	BLANC-JOUVAN RAOUL VICTOR NO	Libre
F495	0	CHAZALET MARIE ESTHER	Libre
F496	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F497	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F498	0	CURTY ALBERTE MARIE THERESE	Libre
F499	0	CHAZALET MARIE ESTHER	Libre
F500	0	VILLAGE DE LA CHALP	Libre
F501	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F502	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F503	0	BLANC-JOUVAN RAOUL VICTOR NO	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F504	0	RAYNAUD LOUIS	Libre
F505	0	BLANC-JOUVAN RAOUL VICTOR	Libre
F506	0	BLANC-JOUVAN RAOUL VICTOR	Libre
F507	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
F508	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F509	0	RAYNAUD LOUIS	Libre
F510	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
F511	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
F512	0	ROUSSET MARCEL ANTOINE EU	Libre
F513	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
F514	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
F515	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
F516	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F517	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Libre
F518	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Libre
F519	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F520	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MA	Libre
F521	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Libre
F522	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
F523	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Libre
F524	0	ROSSET DANIEL MARC	Libre
F525	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
F526	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
F527	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
F528	0	BARRAS RAYMOND	Libre
F529	0	LANTHELME PAULETTE MARIE J	Libre
F530	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
F531	0	BOURGUIGNON RAOUL LUCIEN	Libre
F532	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
F533	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
F534	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
F535	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
F536	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
F537	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F538	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F539	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F540	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F541	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Libre
F542	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Libre
F543	0	PRA HENRI	Libre
F544	0	PRA HENRI	Libre
F545	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Interdit
F546	0	PRA HENRI	Interdit
F547	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
F548	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
F549	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
F550	0	CHARLES DANIELLE FRANCE NIC	Libre
F551	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Libre
F552	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Libre
F553	0	CHARLES DANIELLE FRANCE NIC	Libre
F554	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
F555	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Libre
F556	0	CATTANEO PAULETTE GABRIELL	Libre
F557	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 FO	Libre
F558	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F559	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F560	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F561	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F562	0	CHARLES DOMINE PIERRE	Interdit
F563	0	DUSSERT DOMINIQUE LUCIENN	Interdit
F564	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
F565	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F566	0	ROUX YVES MARCEL ADELIN	Interdit
F567	0	ROUX YVES MARCEL ADELIN	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F568	0	CHARPENTIER DIT CHARPENTIER GU	Interdit
F569	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F571	0	FEUILLET CORINNE SOUCHON PIER	Interdit
F572	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JEANN	Interdit
F573	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
F574	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F575	0	CHARLES DOMINE PIERRE	Interdit
F576	0	CHARLES DOMINE PIERRE	Interdit
F577	0	BOUT BENOIT PAUL JEAN MARIE	Interdit
F578	0	BOUT BENOIT PAUL JEAN MARIE	Interdit
F579	0	BOUT BENOIT PAUL JEAN MARIE	Interdit
F580	0	BOUT BENOIT PAUL JEAN MARIE	Interdit
F581	0	BOUT BENOIT PAUL JEAN MARIE	Interdit
F582	0	BOUT BENOIT PAUL JEAN MARIE	Interdit
F583	0	CHION DANIELLE EVELYNE	Interdit
F584	0	RAMBAUD JOSEPH	Interdit
F585	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Interdit
F586	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
F590	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERRE	Interdit
F591	0	DETONILS PIERRE GILBERT CHARLES	Interdit
F592	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERRE	Interdit
F595	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
F596	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
F597	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F598	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F599	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE MAD	Interdit
F600	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F601	0	CHARLES ADOLPHE	Interdit
F602	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F603	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F604	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F605	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F606	0	CHALVIN FRANCOISE GERMAINE JU	Interdit
F607	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F608	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F609	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F612	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
F613	0	VILLAGE DES CLARETS	Interdit
F614	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F615	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F616	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F617	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F618	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F619	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F620	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F621	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F622	0	FICHET BRIGITTE JEANNE MARIE	Interdit
F623	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F624	0	PITTINO MAURICE JEAN	Interdit
F625	0	FICHET BRIGITTE JEANNE MARIE	Interdit
F626	0	PACCARD PHILIPPE FRANCOIS DOM	Interdit
F627	0	LES COPROPRIETAIRES	Interdit
F628	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F630	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F631	0	LES COPROPRIETAIRES	Interdit
F634	0	COP DES PARCELLES F634 F635 F63	Interdit
F635	0	COP DES PARCELLES F634 F635 F63	Interdit
F636	0	COP DES PARCELLES F634 F635 F63	Interdit
F637	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F638	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
F639	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
F640	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F641	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F642	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F644	0	TOSSINI BRUNO FERNAND PAU	Interdit
F645	0	BOSSAN GUY LIONEL	Interdit
F648	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
F650	0	BESSY-CHORRIER DAVID MICHE	Interdit
F652	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Interdit
F654	0	LARGAUD ELODIE NICOLE	Interdit
F655	0	LARGAUD ELODIE NICOLE	Interdit
F656	0	PITTINO MAURICE JEAN	Interdit
F657	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F658	0	FICHET BRIGITTE JEANNE MARI	Interdit
F659	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F660	0	LARGAUD ELODIE NICOLE	Interdit
F661	0	CHARPENTIER DIT CHARPENTIE	Interdit
F662	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Interdit
F663	0	DAGANY ROBERT GEORGES EDC	Interdit
F664	0	CHARPENTIER DIT CHARPENTIE	Interdit
F665	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Interdit
F666	0	CHARPENTIER DIT CHARPENTIE	Interdit
F668	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Interdit
F669	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F670	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F671	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Interdit
F672	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Interdit
F673	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Interdit
F674	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Interdit
F675	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F676	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Interdit
F677	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
F678	0	ROUX YVES MARCEL ADELIN	Interdit
F679	0	ROUX YVES MARCEL ADELIN	Interdit
F680	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Libre
F681	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
F682	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F683	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F684	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F685	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERR	Libre
F686	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERR	Libre
F687	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F688	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F689	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F690	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F691	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F692	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F693	0	SOILLET LUCIEN	Libre
F694	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F695	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F696	0	SCI DU VAL JOUFFREY	Libre
F697	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F698	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F699	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F700	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F701	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F702	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F703	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F704	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F705	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F706	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F707	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
F708	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
F709	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
F710	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
F711	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
F712	0	BORSOTTO AURELIEN	Interdit
F713	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F714	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F715	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F716	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
F717	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Interdit
F718	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERRE	Interdit
F719	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Interdit
F720	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F721	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Libre
F722	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERRE	Libre
F723	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERRE	Libre
F724	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Libre
F725	0	ROUX VINCENT CHARLES MAURICE	Libre
F726	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F727	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F728	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Interdit
F729	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
F730	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F731	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F732	0	GIRARD CLAUDIE SIMONE HENRIET	Interdit
F733	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F734	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F735	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F736	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
F737	0	BALMET JEAN CLAUDE	Interdit
F738	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
F739	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F740	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F741	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F742	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
F743	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
F744	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Interdit
F745	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F746	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F747	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F748	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F749	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F750	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
F752	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Libre
F753	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE SU	Interdit
F754	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
F755	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Libre
F756	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F757	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
F758	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F759	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERRE	Libre
F760	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERRE	Libre
F761	0	LAMBERT NICOLAS PIERRE	Libre
F762	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F763	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F764	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Libre
F765	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F766	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Libre
F767	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F768	0	LELEU CATHIA MARIE-THERESE CLA	Interdit
F769	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
F770	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Interdit
F771	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F772	0	CURTY ALBERTE MARIE THERESE	Interdit
F773	0	DUTRY MICHEL JEAN ROBERT ALFRE	Interdit
F774	0	CURTY ALBERTE MARIE THERESE	Interdit
F775	0	VASSAL THIERRY PATRICK	Interdit
F776	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F778	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F779	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F780	0	BORSOTTO AURELIEN	Interdit
F781	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F782	0	FAURE DANIEL JACQUES ANTON	Interdit
F784	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Interdit
F785	0	BOSQUET MICHEL MARTIAL	Interdit
F786	0	BOSQUET MICHEL MARTIAL	Interdit
F787	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
F788	0	PARET MARC-MARIUS	Interdit
F790	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
F791	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
F792	0	VILLAGE DES FAURES	Interdit
F794	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
F796	0	ROUX PIERRETTE MARIE	Interdit
F797	0	ROUX YVES MARCEL ADELIN	Interdit
F798	0	VILLAGE DE MALSERET	Interdit
F799	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F804	0	POULAIN CHRISTINE DANIELE JA	Interdit
F805	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F806	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F807	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHAF	Interdit
F808	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
F809	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Interdit
F810	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F811	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
F812	0	VASSAL THIERRY PATRICK	Interdit
F813	0	DUTRY MICHEL JEAN ROBERT A	Interdit
F814	0	DUTRY MICHEL JEAN ROBERT A	Interdit
F817	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-F	Libre
F818	0	ROSSET PATRICK ROGER EDMO	Libre
F823	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F824	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Libre
F825	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
F828	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHAF	Libre
F829	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 FO	Libre
F830	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
F831	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
F832	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F833	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F834	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F835	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
F838	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F839	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Libre
F840	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F841	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F844	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F845	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F846	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Libre
F847	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-F	Libre
F848	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F849	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F850	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F851	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Libre
F852	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Libre
F854	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F857	0	RAMBAUD JOSEPH	Libre
F858	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAUF	Libre
F859	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Libre
F860	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
F861	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
F862	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F863	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F864	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F865	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Libre
F866	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F868	0	SOMMACAL YVES	Interdit
F871	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE RACH	Interdit
F872	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F873	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F874	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
F875	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE RACH	Interdit
F880	0	SOMMACAL YVES	Interdit
F881	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F882	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F883	0	LAMBERT DOMINIQUE HYACINTHE	Interdit
F884	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F885	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F886	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F887	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Libre
F888	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Libre
F889	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE MAD	Libre
F896	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
F897	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
F898	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
F900	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F901	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F902	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F903	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F904	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F910	0	CHARLES-DOMINE ANTOINE	Libre
F911	0	CHARLES-DOMINE ANTOINE	Libre
F912	0	BERTINI ROLAND JOSEPH	Libre
F913	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAURICE	Libre
F914	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F915	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F916	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Libre
F917	0	ROUARD ROBERT	Libre
F918	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F919	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F920	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F921	0	POLANITCHKA MARYREINE	Libre
F922	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JEANN	Libre
F923	0	BERTINI ROLAND JOSEPH	Libre
F924	0	FEUILLET CHRISTINE SOUCHON NAT	Libre
F925	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE SU	Libre
F926	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Libre
F927	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F928	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F929	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F930	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F931	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-MAR	Libre
F932	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F933	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F934	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F938	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F943	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F944	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F945	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F946	0	FEUILLET CHRISTINE SOUCHON NAT	Libre
F947	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE RACH	Libre
F948	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE RACH	Libre
F949	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F950	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE MAD	Libre
F951	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE MAD	Libre
F952	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERRE	Libre
F953	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERRE	Libre
F955	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F956	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F957	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F958	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F959	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F960	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERR	Libre
F961	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F962	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
F963	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F964	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Interdit
F965	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F966	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Interdit
F967	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
F968	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F969	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F970	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Libre
F971	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
F972	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F973	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F974	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERR	Libre
F975	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F976	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F977	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERR	Libre
F978	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F979	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F980	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F981	0	PITTINO MAURICE JEAN	Libre
F982	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 FO	Libre
F983	0	COUSTOURIER JULIETTE MARIE	Libre
F984	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
F985	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F986	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F987	0	PITTINO MAURICE JEAN	Libre
F988	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JE	Libre
F990	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F991	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F992	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JE	Libre
F993	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JE	Libre
F995	0	PITTINO MAURICE JEAN	Libre
F996	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1000	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JE	Libre
F1001	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JE	Libre
F1002	0	PITTINO MAURICE JEAN	Libre
F1003	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1004	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERR	Libre
F1005	0	LANTHELME JEAN GASTON LEO	Libre
F1006	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1007	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1008	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1009	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1010	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1011	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1012	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1013	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1014	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1015	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1016	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1018	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
F1019	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1020	0	BOURRIN JEAN-MICHEL ANTOIN	Libre
F1021	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1023	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
F1024	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1025	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEO	Libre
F1026	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 F1	Libre
F1027	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1028	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAU	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F1029	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1030	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F1031	0	COUSTOURIER JULIETTE MARIE JEA	Libre
F1032	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F1033	0	CURTY ALBERTE MARIE THERESE	Libre
F1034	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERES	Libre
F1035	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1036	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F1037	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F1038	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1039	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1040	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1041	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1042	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1043	0	BLANCHARD GILBERTE MARYSE	Libre
F1044	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F1045	0	LANTHELME JEAN GASTON LEON	Libre
F1046	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1047	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1048	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F1049	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F1050	0	FEUILLET CHRISTINE SOUCHON NAT	Libre
F1051	0	GALLET CHANTAL MARIE ROSE	Libre
F1052	0	GALLET CHANTAL MARIE ROSE	Libre
F1053	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Libre
F1054	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1055	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1056	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1057	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1058	0	FAURE LOUISE ELISABETH LUCIE	Libre
F1059	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F1060	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1061	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1062	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1063	0	ROUX YVES MARCEL ADELIN	Libre
F1064	0	CHAZALET MARIE ESTHER	Libre
F1065	0	CHARLES-SEYTAIRE JEAN-PIERRE	Libre
F1066	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1067	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F1068	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1069	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
F1070	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1071	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
F1072	0	CHAZALET MARIE ESTHER	Libre
F1073	0	BLANCHARD GILBERTE MARYSE	Libre
F1074	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F1075	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
F1076	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1077	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1078	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1079	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1080	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1084	0	FAURE LOUISE ELISABETH LUCIE	Interdit
F1086	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F1090	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F1091	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F1093	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
F1094	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F1095	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F1096	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
F1097	0	CHARLES JACQUI CAMILLE	Interdit
F1098	0	CHARLES JACQUI CAMILLE	Interdit
F1099	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F1100	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F1101	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F1102	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Libre
F1103	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1104	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F1105	0	POLANITCHKA MARYREINE	Interdit
F1106	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F1107	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit
F1108	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F1109	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1110	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1111	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Libre
F1112	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Libre
F1113	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1114	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1115	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1116	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 F1	Libre
F1117	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
F1118	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JE	Libre
F1119	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1120	0	BLANCHARD ODILE PASCALE JE	Libre
F1121	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1122	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAU	Libre
F1123	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1124	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Libre
F1125	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1126	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1127	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1128	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F1129	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1130	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F1131	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1132	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F1133	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F1134	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F1135	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F1136	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1137	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1138	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1139	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAU	Libre
F1140	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1141	0	PAOLI BERNARD GABRIEL MAU	Libre
F1142	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
F1143	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
F1144	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1145	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE N	Libre
F1146	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1147	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE REN	Libre
F1148	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
F1149	0	BLANC-MARQUIS JOSIANE REN	Libre
F1150	0	COSTE HENRIETTE ODETTE	Libre
F1151	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1152	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1153	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1154	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1155	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1156	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1157	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1158	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1159	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1160	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1162	0	CHARPENTIER DIT CHARPENTIE	Interdit
F1164	0	BOUT BENOIT PAUL JEAN MARI	Interdit
F1165	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
F1167	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F1168	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F1169	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
F1170	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F1171	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
F1173	0	LAMBERT JEROME DOMINIQUE	Interdit
F1174	0	LAMBERT JEROME DOMINIQUE	Interdit
F1175	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Interdit
F1176	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
F1177	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
F1178	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Interdit
F1179	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
F1180	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
F1181	0	FEUILLET CHRISTINE SOUCHON NAT	Libre
F1182	0	FEUILLET CHRISTINE SOUCHON NAT	Interdit
F1184	0	POLANITCHKA MARYREINE	Interdit
F1190	0	LARGAUD ELODIE NICOLE	Interdit
F1191	0	LARGAUD ELODIE NICOLE	Interdit
F1192	0	LARGAUD ELODIE NICOLE	Interdit
F1193	0	LARGAUD ELODIE NICOLE	Interdit
F1194	0	ROUARD PATRICK JEREMIE JOSEPH	Libre
F1195	0	ROUARD PATRICK JEREMIE JOSEPH	Libre
F1196	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Libre
F1197	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
F1198	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1200	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1203	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F1204	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1205	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
F1206	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
F1208	0	PIERROT ADRIEN CLAUDE JEAN	Libre
F1209	0	CHAMPOLLION FRANCOIS ALAIN	Libre
F1210	0	CHAZALET MARIE ESTHER	Libre
F1217	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
F1218	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F1219	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
F1220	0	JAYNE JEANNETTE	Interdit
F1221	0	DENTROUX JACK ANDRE	Interdit
F1222	0	COLOMBARI FABIEN GUILLAUME A	Interdit
F1229	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
F1230	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Interdit
F1233	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Interdit
F1235	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F1236	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F1237	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Libre
F1238	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THERESE	Libre
F1239	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Libre
F1240	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Libre
F1241	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Libre
F1242	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F1243	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1244	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1254	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F1255	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1256	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1257	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1258	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1259	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1260	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1261	0	CHARLES-DOMINE GHISLAINE MAD	Libre
F1262	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1263	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F1264	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F1265	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F1266	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F1267	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
F1268	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F1269	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F1270	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
F1271	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1272	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1273	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F1274	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1275	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Libre
F1276	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
F1277	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE	Libre
F1278	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE	Libre
F1279	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE	Libre
F1280	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-F	Libre
F1281	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-F	Libre
F1282	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-F	Libre
F1283	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-F	Libre
F1284	0	COSTE THIBAUT ROGER JEAN-F	Libre
F1285	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F1286	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
F1287	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHAF	Libre
F1288	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
F1289	0	DEPARTEMENT DE L ISERE	Libre
F1290	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F1292	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F1293	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F1294	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F1295	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZAN	Libre
F1296	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
F1297	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE R	Libre
F1299	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE R	Libre
F1300	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE R	Libre
F1301	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
F1302	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1303	0	FINET FRANCOISE HENRIETTE R	Libre
F1304	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1305	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1306	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1307	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
F1352	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1353	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1355	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1356	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
F1357	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
F1360	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1361	0	FAURE LOUISE ELISABETH LUCI	Libre
F1362	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1363	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F1364	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1365	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
F1368	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
F1369	0	MONNET MARIE NOELLE MART	Libre
F1370	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1385	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1386	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1387	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1388	0	SOMMACAL YVES	Interdit
F1393	0	CURTY ALBERTE MARIE THERES	Interdit
F1394	0	FAURE LOUISE ELISABETH LUCI	Libre
F1395	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Interdit
F1396	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F1397	0	BARRA PAUL MICHEL JOSEPH	Libre
F1398	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F1399	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
F1400	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
F1401	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
F1402	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Interdit
F1406	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
F1407	0	SOMMACAL YVES	Interdit
F1408	0	SOMMACAL YVES	Interdit
F1409	0	SCI DU VAL JOUFFREY	Interdit
F1411	0	DUSSERT DOMINIQUE LUCIENNE D	Interdit
F1412	0	COP DES PARCELLES F646 F647	Interdit
F1413	0	CHALVIN FRANCOISE GERMAINE JU	Interdit
F1417	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Interdit
F1418	0	PAMAKLOP	Interdit
F1419	0	CHAMPOLLION CLAUDE LOUIS JULI	Interdit
F1420	0	CHAMPOLLION BRIGITTE SUZETTE P	Interdit
F1421	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
F1422	0	DESMEURE DANIEL MAURICE	Interdit
F1423	0	DESMEURE DANIEL MAURICE	Interdit
F1424	0	DESMEURE DANIEL MAURICE	Interdit
F1425	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Interdit
F1426	0	DEPARTEMENT DE L ISERE	Libre
F1427	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Interdit
F1428	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Interdit
F1429	0	POULAIN CHRISTINE DANIELE JANIN	Interdit
F1430	0	CHARPENTIER DIT CHARPENTIER GU	Interdit
F1431	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
F1432	0	DETONILS PIERRE GILBERT CHARLES	Interdit
F1433	0	DETONILS PIERRE GILBERT CHARLES	Interdit
F1434	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE SU	Libre
F1435	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Libre
F1436	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE SU	Interdit
F1437	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Interdit
F1438	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHARLES	Interdit
F1439	0	LES COPROPRIETAIRES	Interdit
F1440	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE SU	Interdit
G1	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G2	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G3	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G4	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G5	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G6	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G7	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G8	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G9	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G10	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G11	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G12	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G13	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G14	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G15	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G16	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G17	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G18	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G19	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G20	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G21	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G22	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G23	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G24	0	VILLAGES DES FAURES	Libre
G25	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G26	0	VILLAGES DES FAURES	Libre
G27	0	VILLAGES DES FAURES	Libre
G28	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MARIO	Libre
G29	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G30	0	CHARPENTIER DIT CHARPENTIER GU	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G31	0	LAUMINY LYLIANE MARIE	Libre
G32	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G33	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
G34	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G35	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 GC	Libre
G36	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G37	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G38	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 GC	Libre
G39	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
G40	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Libre
G41	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 GC	Libre
G42	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIE	Libre
G43	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 GC	Libre
G44	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G45	0	ROUSSET-FLEURY	Libre
G46	0	ROUSSET-FLEURY	Libre
G47	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 GC	Libre
G48	0	CHARLES MONIQUE MARIE MA	Libre
G49	0	CHARLES MONIQUE MARIE MA	Libre
G50	0	VILLAGE DE LA CHAPELLE	Libre
G51	0	BARRAS RAYMOND	Libre
G52	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G53	0	CHARLES-DOMINE GABRIEL	Libre
G54	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G55	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
G56	0	BOURGUIGNON RAOUL LUCIEN	Libre
G57	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
G58	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
G59	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
G60	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 GC	Libre
G61	0	GIRARD LANDRY CLEMENT MA	Libre
G62	0	WITTEBOLLE GUY CYRILLE CHAF	Libre
G63	0	CHARLES JEAN-BAPTISTE	Libre
G64	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
G65	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
G66	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCE	Libre
G67	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G68	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G69	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
G70	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MA	Libre
G71	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
G72	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
G73	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
G74	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 GC	Libre
G75	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
G76	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SY	Libre
G77	0	FAURE LOUISE ELISABETH LUCI	Libre
G78	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
G79	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIE	Libre
G80	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G81	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GA	Libre
G82	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAU	Libre
G83	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G84	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G85	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G86	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
G87	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
G88	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
G89	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
G90	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
G91	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G92	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Libre
G93	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
G94	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G95	0	PLANCHE LIONEL MARCEL MICHEL	Libre
G96	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G97	0	GARDENT ANGELE	Libre
G98	0	BLANC-JOUVAN RAOUL VICTOR NO	Libre
G99	0	CHARLES MONIQUE MARIE MADELE	Libre
G100	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
G101	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
G102	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
G103	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
G104	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G105	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G106	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0106	Libre
G107	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G108	0	ROUSSET JACQUELINE MONIQUE	Libre
G109	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JULIEN	Libre
G110	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
G111	0	BLANC ERNEST GABRIEL	Libre
G112	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0112	Libre
G113	0	ROUX VINCENT CHARLES MAURICE	Libre
G114	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0114	Libre
G115	0	PAUZIE JEAN LOUIS CHRISTIAN	Libre
G116	0	CHARLES SEYTAIRE JEAN SUCCESSIC	Libre
G117	0	VASSAL THIERRY PATRICK	Libre
G118	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
G119	0	LANTHELME JEAN GASTON LEON	Libre
G120	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0120	Libre
G121	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
G122	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G123	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAURICE	Libre
G124	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CHANT	Libre
G125	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
G126	0	PICHAND ODETTE LUCIE VIRGINIE A	Libre
G127	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G128	0	BLANC ERNEST GABRIEL	Libre
G129	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
G130	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G131	0	BLANC ERNEST GABRIEL	Libre
G132	0	CHAMPOLLION BRIGITTE	Libre
G133	0	PICHAND ALINE JOSETTE SUZANNE	Libre
G134	0	L'ABBE FERRIER	Libre
G135	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Libre
G136	0	LANTHELME JEAN GASTON LEON	Libre
G137	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
G138	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
G139	0	GAUTHIER BERTRAND REGIS PIERRE	Libre
G140	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
G141	0	PERRIN JEAN-LUC AIME	Libre
G142	0	ROSSET BERNARD ALEX	Libre
G143	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
G144	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G145	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G146	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G147	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G148	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G149	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G150	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G151	0	BERTINI ROLAND JOSEPH	Libre
G152	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0152	Libre
G153	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
G154	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Libre
G155	0	BALMEK ALAIN DANIEL ALEXIS	Libre
G156	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G157	0	MONNET MARIE NOELLE MARTHE	Libre
G158	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
 listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G159	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G160	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G161	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G162	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G163	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G164	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G165	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G166	0	ALEC SYLVIE JACQUELINE	Libre
G167	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G168	0	BERTINI ROLAND JOSEPH	Libre
G169	0	PLANCHE LIONEL MARCEL MICH	Libre
G170	0	BERTINI ROLAND JOSEPH	Libre
G171	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
G172	0	CHEVALLEY CAROLINE MARIE	Libre
G173	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0	Libre
G174	0	BARRAS RAYMOND	Libre
G175	0	JOUBERT-BOUSSON PAUL REMY	Libre
G176	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G177	0	RUELLE GILBERT LOUIS MARCEL	Libre
G178	0	BLANC-LAPIERRE ELISE RAYMO	Libre
G179	0	ROUARD ROBERT	Libre
G180	0	RIF PIERRETTE AUGUSTINE THE	Libre
G181	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
G182	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Libre
G183	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
G184	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
G185	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G186	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G187	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Libre
G188	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0	Libre
G189	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Libre
G190	0	VILLAGE DE LA CHAPELLE	Libre
G191	0	VILLAGE DE LA CHAPELLE	Libre
G192	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0	Libre
G193	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0	Libre
G194	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G195	0	WITTEBOLLE DOMINIQUE ALICE	Libre
G196	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Libre
G197	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G198	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
G199	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
G200	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G201	0	CATTANEO PAULETTE GABRIELL	Libre
G202	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
G203	0	GIRAUD MARIE MATHILDE	Libre
G204	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
G205	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G207	0	CATTANEO PAULETTE GABRIELL	Libre
G208	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
G209	0	CHARLES MONIQUE MARIE MA	Libre
G210	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G211	0	BARRAS RAYMOND	Libre
G212	0	ROUX YVES MARCEL ADELIN	Libre
G213	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G214	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G215	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G216	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
G217	0	PUISSANT MICHEL FRANCOIS	Libre
G218	0	BALMET HUBERT LEON JULIEN	Libre
G219	0	PITTINO MAURICE JEAN	Libre
G220	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G221	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
G222	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Libre
G223	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G224	0	RAMBAUD JOSEPH	Libre
G225	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G226	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0226	Libre
G227	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G228	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre
G229	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G230	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G231	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G232	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Libre
G233	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERITE AN	Libre
G234	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
G235	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Libre
G236	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G237	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
G238	0	BROCHIER ROBERT	Libre
G239	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
G240	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
G241	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
G242	0	SOILLET LUCIEN	Libre
G243	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
G244	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G245	0	SIAUD PIERRE JULIEN ALBERT	Libre
G246	0	ROUSSET RENE PIERRE ALBERT	Libre
G247	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
G248	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0248	Libre
G249	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Libre
G250	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
G251	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
G252	0	BERNARD BRUNEL ANTOINE GABRIE	Libre
G253	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Libre
G254	0	BERTINI CHRISTIAN CHARLES PIERR	Libre
G255	0	CROS CHRISTIANE LUCIE HENRIETTE	Libre
G256	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0256	Libre
G257	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
G258	0	BRUSSETTI GHISLAINE JOSIANE	Libre
G259	0	KERRELS ANNE-GABRIELLE	Libre
G260	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
G261	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SALVA	Libre
G262	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0262	Libre
G263	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G264	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G265	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
G266	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0266	Libre
G267	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
G268	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE RO	Libre
G269	0	COUTURIER BERNARD CHARLES EDC	Libre
G270	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
G271	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
G272	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
G273	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
G274	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0274	Libre
G275	0	GUILLERMAND MARCEL	Libre
G276	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
G277	0	PAUL FRANCOISE THERESE JEANNE	Libre
G278	0	ROUSSET RENE PIERRE ALBERT	Libre
G279	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
G280	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
G281	0	COUTURIER BERNARD CHARLES EDC	Libre
G282	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G283	0	DARNOND HENRI GABRIEL MARC	Libre
G284	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
G285	0	KERRELS ANNE-GABRIELLE	Libre
G286	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
G287	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G288	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G289	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G290	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G291	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G292	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G293	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G294	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G295	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G296	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G297	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G298	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G299	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G300	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G301	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G302	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G303	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G304	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Libre
G305	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G306	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
G307	0	EDF SA DAIP CC PFA-OC 5550	Libre
G308	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G309	0	BERNARD-BRUNEL ELISE MARIE	Libre
G310	0	BERNARD-BOULEAU MARIE LOU	Libre
G311	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
G312	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
G313	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
G314	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
G315	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
G316	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G317	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
G318	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
G319	0	PETIT JOELLE MIREILLE	Libre
G320	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Libre
G321	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Libre
G322	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Libre
G323	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
G324	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G325	0	COSTE-TUBAT JOSIANE	Libre
G326	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
G327	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Libre
G328	0	SIAUD PIERRE JULIEN ALBERT	Libre
G329	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Libre
G330	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Libre
G331	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Libre
G332	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G333	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G334	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
G335	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G336	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
G337	0	GAILLARD MARGUERITE DENISE	Libre
G338	0	SIAUD PIERRE JULIEN ALBERT	Libre
G339	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Libre
G340	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PA	Libre
G341	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Libre
G342	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G343	0	PUISSANT MICHELE JEANNE	Libre
G344	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Libre
G345	0	ROUSSET ALAIN MAURICE CHAF	Libre
G346	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
G347	0	EDF SA DAIP CC PFA-OC 5550	Libre
G348	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Libre
G349	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
G350	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G351	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G352	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Libre
G353	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
G354	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G355	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G356	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G357	0	POMMIER NICOLAS MARCEL SYLVA	Libre
G358	0	CONTE CLAUDINE ANDREE GEORGE	Libre
G359	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Libre
G360	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Libre
G361	0	EDF SA DAIP CC PFA-OC 5550	Libre
G362	0	EDF SA DAIP CC PFA-OC 5550	Interdit
G363	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0363	Libre
G364	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0364	Libre
G365	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G366	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE PAUL	Libre
G367	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G368	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G369	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G370	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G371	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Libre
G372	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Libre
G373	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G374	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G375	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G376	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G377	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G378	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G379	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G380	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G381	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G382	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G383	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G384	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G385	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G386	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G387	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G388	0	LALOGUE CHRISTOPHE MICHEL	Libre
G389	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0389	Libre
G390	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0390	Libre
G391	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G392	0	EDF SA DAIP CC PFA-OC 5550	Libre
G393	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G394	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G395	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G396	0	EDF SA DAIP CC PFA-OC 5550	Libre
G397	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G398	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G399	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G400	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G401	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G402	0	EDF SA DAIP CC PFA-OC 5550	Libre
G403	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G404	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G405	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G406	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G407	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G408	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G409	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G410	0	EDF SA DAIP CC PFA-OC 5550	Libre
G411	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G412	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G413	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
G414	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUMON	Libre
G415	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G416	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G417	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
G418	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE	Libre
G419	0	LANTHELME PAULETTE MARIE J	Libre
G420	0	VALHYDRAU	Libre
G421	0	VALHYDRAU	Libre
G422	0	VALHYDRAU	Libre
G423	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G424	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G425	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
G426	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAU	Interdit
G427	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
G428	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
G429	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
G430	0	PRA HENRI	Interdit
G431	0	LABARDENS LOUISETTE MARIE	Libre
G432	0	LABARDENS LOUISETTE MARIE	Libre
G433	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Interdit
G434	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAU	Libre
G435	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Libre
G436	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
G437	0	ASS NOTRE DAME DU MONT SA	Libre
G438	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G439	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G440	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
G441	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Interdit
G442	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
G443	0	FAURE JEANINE MARIE	Interdit
G444	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
G445	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAU	Interdit
G446	0	LANTHELME PAULETTE MARIE J	Interdit
G447	0	ROSSET BERNARD ALEX	Interdit
G448	0	ROSSET BERNARD ALEX	Libre
G449	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Libre
G450	0	ROSSET BERNARD ALEX	Libre
G451	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE P	Libre
G452	0	BERNARD-BRUNEL NATHALIE P	Libre
G453	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRI	Libre
G454	0	JOUBERT-BOUSSON PAUL REMY	Libre
G455	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Libre
G456	0	PUISSANT JULIE	Libre
G457	0	ROSSET BERNARD ALEX	Libre
G458	0	ROSSET BERNARD ALEX	Libre
G459	0	CROS CHRISTIANE LUCIE HENRI	Libre
G460	0	ROSSET BERNARD ALEX	Libre
G461	0	ROSSET BERNARD ALEX	Libre
G462	0	BERTINI CAROLE CHRISTIANE	Libre
G463	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
G464	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE	Libre
G465	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
G466	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G467	0	ROUSSET PIERRE JEAN ALBERT	Libre
G468	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
G469	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Libre
G470	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Libre
G471	0	BLANC-JOUVAN ROSA MARIE	Libre
G472	0	PUISSANT JULIE	Libre
G473	0	HAURAY GENEVIEVE MARIE CH	Libre
G474	0	JOUBERT-BOUSSON PAUL REMY	Libre
G475	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Libre
G476	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Libre
G479	0	CHARLES MONIQUE MARIE MA	Libre
G480	0	PERRIN JEAN-LUC AIME	Libre
G481	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G482	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
G483	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
G484	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G485	0	BOIS ROBERT JULES PIERRE	Libre
G486	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G487	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
G488	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAURICE	Libre
G489	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MARIE	Libre
G490	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Interdit
G491	0	PICHAND ODETTE LUCIE VIRGINIE A	Interdit
G492	0	PICHAND ODETTE LUCIE VIRGINIE A	Interdit
G493	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Interdit
G494	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
G495	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
G496	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
G497	0	CHARLES MONIQUE MARIE MADELE	Libre
G498	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
G499	0	JOUBERT-BOUSSON PAUL REMY GI	Libre
G500	0	ROUDET LUC HIPPOLYTE GABRIEL	Libre
G501	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G502	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
G503	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G504	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G505	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G506	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
G507	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
G508	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
G509	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G510	0	PERRET JOSEPH VINCENT	Libre
G511	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
G512	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G513	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
G514	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
G515	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
G516	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
G517	0	PICHAND MADELEINE ANDREA YVO	Libre
G518	0	ROUSSEAU PHILIPPE	Libre
G519	0	PICHAND ODETTE LUCIE VIRGINIE A	Interdit
G520	0	GORLIER GILLES CHRISTOPHE	Interdit
G521	0	RAIMONDO ERIC REYMOND	Interdit
G522	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
G523	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
G524	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EUGEN	Libre
G525	0	BERTHIER GEORGETTE ANTOINETTE	Libre
G526	0	BERTHIER GEORGETTE ANTOINETTE	Libre
G527	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G528	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G529	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G530	0	BARRAS RAYMOND	Libre
G531	0	BARRAS RAYMOND	Libre
G532	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Libre
G533	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Libre
G534	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G535	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G536	0	ALEC SYLVIE JACQUELINE	Libre
G537	0	ALEC SYLVIE JACQUELINE	Libre
G538	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G539	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G540	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G541	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G542	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G543	0	CLEMENT MARTIAL LOUIS MAURICE	Libre
G544	0	PERRIN JEAN-LUC AIME	Libre
G545	0	PERRIN JEAN-LUC AIME	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G546	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Libre
G547	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Libre
G548	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Libre
G549	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G550	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G551	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G552	Sud		0 Interdit
G552	Nord		0 Libre
G553	0	BOURGUIGNON RAOUL LUCIEN	Libre
G554	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Libre
G555	0	ROUSSET ARMAND MARIUS EU	Libre
G556	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G557	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G558	0	ROUSSEAU PHILIPPE	Libre
G559	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G560	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G561	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G562	0	ALEC SYLVIE JACQUELINE	Libre
G563	0	ALEC SYLVIE JACQUELINE	Libre
G564	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
G565	0	ALEC SYLVIE JACQUELINE	Libre
G566	0	CIPOLLA JEAN-MICHEL	Libre
G567	0	CHARLES MONIQUE MARIE MA	Libre
G568	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G569	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G570	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G571	0	LANTHELME PAULETTE MARIE J	Libre
G572	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G573	0	JOUBERT-BOUSSON PAUL REMY	Libre
G574	0	JOUBERT-BOUSSON PAUL REMY	Libre
G575	0	JOUBERT-BOUSSON PAUL REMY	Libre
G576	0	JOUBERT-BOUSSON PAUL REMY	Libre
G577	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MA	Libre
G578	0	BRUSSETTI SERGE	Libre
G579	0	BRUSSETTI SERGE	Libre
G580	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MA	Libre
G581	0	ROSSET FRANCOISE GINETTE	Libre
G582	0	ROSSET FRANCOISE GINETTE	Libre
G583	0	ROSSET FRANCOISE GINETTE	Libre
G584	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Libre
G585	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE	Libre
G586	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G587	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G588	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
G589	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G590	0	ROUSSET CASIMIR HENRI	Libre
G591	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Libre
G592	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G593	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G594	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
G595	0	PETIT CHRISTIAN AIME	Libre
G596	0	ROUSSET JEAN MARIE AIME	Libre
G597	0	ROUSSET JEAN MARIE AIME	Libre
G598	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
G599	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G600	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
G601	0	ROUSSET JEAN MARIE AIME	Libre
G602	0	LANTHELME MARIE-AGNES	Libre
G603	0	LANTHELME MARIE-AGNES	Libre
G604	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
G605	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
G606	0	LANTHELME PAULETTE MARIE J	Libre
G607	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G608	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G609	0	RAMBAUD NATHALIE JEANNE FLOR	Libre
G610	0	CATTANEO PAULETTE GABRIELLE M	Libre
G611	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G612	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
G613	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MARCE	Libre
G614	0	BUISSON HERVE GERMAIN LUC	Libre
G615	0	BUISSON HERVE GERMAIN LUC	Libre
G616	0	PICHAND ODETTE LUCIE VIRGINIE A	Libre
G617	0	RAMBAUD NATHALIE JEANNE FLOR	Libre
G618	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G619	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G620	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
G621	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE MA	Libre
G622	0	LANTHELME RENE AMEDEE LEON	Libre
G623	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G624	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G625	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
G626	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
G627	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
G628	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Libre
G629	0	GIRAUD ANTOINE	Libre
G630	0	MOUTIN VERONIQUE ANNE MARIE	Libre
G632	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
G633	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
G634	0	PINTO-SUAREZ CLAUDE ANDRE NOE	Libre
G635	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
G636	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
G637	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINIE M	Libre
G638	0	RAYNAUD LOUIS	Libre
G639	0	JOUBERT-BOUSSON PAUL REMY GI	Libre
G640	0	PROPRIETAIRES DU BND 522 G0640	Libre
G641	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G642	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH SIM	Libre
G643	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUDE M	Libre
G644	0	LANTHELME PAULETTE MARIE JULIE	Libre
G645	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Libre
G647	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
G648	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G649	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
G650	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
G651	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Libre
G652	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Libre
G653	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Libre
G654	0	ROSSET PATRICK ROGER EDMOND	Libre
G655	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G656	0	ABONNENC GASTON PAUL	Libre
G657	0	ROSSET PATRICK ROGER EDMOND	Libre
G658	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G659	0	VILLAGE DE LA CHALP	Libre
G660	0	ROSSET PATRICK ROGER EDMOND	Libre
G661	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G662	0	FAURE JEANINE MARIE	Libre
G663	0	L'ABBE FERRIER	Libre
G664	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G665	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G666	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G667	0	VILLAGE DE LA CHALP	Libre
G668	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G669	0	PASCAL DOMINIQUE	Libre
G670	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G672	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MARCE	Libre
G673	0	BOURGUIGNON AIME JEAN MARCE	Libre
G674	0	PASCAL DOMINIQUE	Libre
G675	0	ROUARD ROBERT	Libre

Réglementation des boisements - commune de VALJOUFFREY
listing parcellaire avec nom du propriétaire principal

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
G676	0	DARNOND HENRI GABRIEL MAR	Libre
G677	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G678	0	BOURGUIGNON RAOUL LUCIEN	Interdit
G679	0	ROUARD ROBERT	Interdit
G680	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
G681	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Interdit
G682	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Interdit
G683	0	ROUSSET EMILE LOUIS DESIRE	Interdit
G684	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Interdit
G685	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit
G686	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
G687	0	BERNARD-BRUNEL MARGUERIT	Interdit
G688	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
G689	0	FERRARI CHRISTOPHE PATRICK	Interdit
G690	0	FAURE LEON BENJAMIN	Interdit
G691	0	GERIN JEAN PAUL ARMAND	Interdit
G692	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
G693	0	PICHAND MADELEINE ANDREA	Interdit
G694	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Interdit
G695	0	SARRAZIN LOUISE ELISA	Interdit
G696	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Interdit
G697	0	HERITIER MICHEL RENE LOUIS	Interdit
G698	0	HERITIER MICHEL RENE LOUIS	Libre
G699	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G700	0	CHARLES-VALLET SERGE CLAUD	Libre
G701	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G702	0	ROUARD ROBERT	Libre
G703	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G704	0	ROUSSET MARGUERITE VIRGINI	Libre
G705	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
G706	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Libre
G707	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Interdit
G708	0	VILLAGE DE LA CHALP	Interdit
G709	0	HERITIER MICHEL RENE LOUIS	Interdit
G710	0	RECH ALINE IRMA	Interdit
G711	0	BOSSE PATRICE CONSTANT JUL	Interdit
G712	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
G713	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
G714	0	ROUSSET DELPHINE STEPHANIE	Libre
G715	0	HERITIER BERNARD DANIEL	Interdit
G716	0	COLLIN CATHERINE MARIE FRAN	Libre
G717	0	GIZZI LAURIANNE ANITA GILBER	Libre
G718	0	GIRAUD MARIE MATHILDE	Libre
G719	0	RECH ALINE IRMA	Libre
G720	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G721	0	FAURE LEON BENJAMIN	Libre
G722	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G723	0	BLANC-JOUVAN JEAN MARIUS	Libre
G724	0	CHARLES-DOMINE LUC JOSEPH	Libre
G725	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G726	0	PRA HENRI	Libre
G727	0	PRA HENRI	Libre
G728	0	BLANC-JOUVAN LINE MARCELLE	Libre
G729	0	BERTINI CAROLE CHRISTIANE	Libre
G730	0	SYNDICAT DU CANAL DE BEAUN	Libre
G731	0	GERIN JACQUELINE GEORGETTE	Libre
G732	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G733	0	MOKHTARI ALINE SOLANGE	Libre
G734	0	RECH ALINE IRMA	Libre
G735	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Libre
G736	0	POLGE ANDREE CLEMENTINE	Libre
G737	0	TURC CELESTIN CLEMENT	Libre
G738	0	VALHYDRAU	Interdit
G739	0	COMMUNE DE VALJOUFFREY	Interdit

Parcelle	Cardinalité	Propriétaire	Périmètre
----------	-------------	--------------	-----------

5. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SON RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE



Projet de Réglementation des Boisements de la commune de Valjouffrey



Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental de l'Isère

Réalisation : Safer Auvergne-Rhône-Alpes

En collaboration avec : Chambre d'Agriculture de l'Isère

Juin 2021

MAITRISE D'OUVRAGE

Conseil départemental de l'Isère

Service agriculture et forêt

Direction de l'Aménagement

9 rue Jean Bocq

CS 41096

38022 Grenoble Cedex 1

Dossier suivi par **Delphine Stoppiglia**
04 76 00 33 03
delphine.stoppiglia@isere.fr

REALISATION

Safer Auvergne-Rhône-Alpes

Département Recherche, Etudes et Développement

23 rue Jean Baldassini

69364 Lyon Cedex 07

Dossier suivi par **Andrew WOODING**
04 38 49 91 30
a.wooding@safer-aura.fr

COTRAITANCE

Chambre d'Agriculture de l'Isère

Service Aménagement et Foncier

40 avenue Marcelin Berthelot

CS 92608

38 036 Grenoble

Dossier suivi par **Camille Grassies**
04 76 20 68 79
Camille.grassies@isere.chambagri.fr

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
1 Présentation générale	5
1.1- Description générale.....	5
1.1-1. L'origine du projet	5
1.1-2. La conduite de démarche	5
2.1- Le projet proposé par la CCAF	7
2.1-1. Le plan de zonage	7
2.1-2. Le règlement.....	7
2 Etat initial de l'environnement	10
2.1- Le patrimoine naturel.....	10
2.1-1. Parc National des Ecrins	10
2.1-2. Réserve Naturelle de la haute vallée du Béranger	11
2.1-3. Site Natura 2000 du Massif de la Muzelle	12
2.1-4. Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et la trame verte et bleue.....	13
2.1-5. Les inventaires ZNIEFF et zones humides.....	14
2.1-6. Inventaire des pelouses sèches	15
2.2- Les captages d'eau potable	16
2.3- Les risques naturels	17
2.4- Les paysages et le patrimoine	19
2.5- Autres thématiques	19
3. Solutions de substitution	19
4. Exposé des motifs.....	19
4.1- Orientations générales	19
4.2- Cas particuliers vis-à-vis des enjeux identifiés	20
5. Exposé des effets probables.....	20
5.1 Evaluation générale des incidences sur l'environnement.....	20
5.2 Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000	21
6. Mesures prises pour éviter, limiter, voire compenser les effets négatifs sur l'environnement.....	21
7. Indicateurs de suivi.....	21
8 Choix de la méthode utilisée.....	22
9 Résumé non technique	22

INTRODUCTION

Le décret n°2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation environnementale de certains plans et programmes ayant une incidence sur l'environnement, qui modifie le Code de l'Environnement (Art. R 122-17 et suiv.), est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013. Il prévoit que les réglementations des boisements prévues par l'article L126-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime fassent l'objet d'une évaluation environnementale.

La réglementation des boisements est une procédure d'aménagement foncier définie aux articles L126-1 et suiv. du Code Rural et de la Pêche Maritime qui vise à « [...] *favoriser une meilleure répartition des terres entre les productions agricoles, la forêt, les espaces de nature ou de loisirs et les espaces habités en milieu rural et [à] assurer la préservation des milieux naturels et la préservation des paysages remarquables [...]* ».

Comme les autres procédures d'aménagement foncier, la réglementation des boisements est de la compétence des Conseils départementaux (Loi de Développement de Territoires Ruraux de 2005).

La réglementation des boisements définit les « *zones dans lesquelles des plantations et des semis d'essences forestières, ou dans lesquelles la reconstitution après coupe rase, peuvent être interdits ou réglementés* ». Par extension, tous les terrains où les boisements ou reboisements ne sont ni interdits ni réglementés sont inscrits dans un périmètre dit « libre » au boisement.

Lorsqu'elles s'appliquent à des terrains déjà boisés, les interdictions et réglementations ne peuvent concerner que des parcelles boisées isolées ou rattachées à un massif dont la superficie est inférieure à un seuil de surface par grande zone forestière homogène défini par le Conseil départemental.

Dans son document de cadrage pour la réglementation des boisements du 13 mars 2015, le Conseil départemental de l'Isère a fixé ces seuils, pour l'ensemble du territoire départemental à :

- 0,5 ha pour les forêts alluviales et ripisylves de plus de 20 mètres de large,
- 4 ha pour tous les autres peuplements.

La procédure est conduite par une Commission Communale ou Intercommunale d'Aménagement Foncier, présidée par un commissaire enquêteur et dont le Conseil départemental assure le secrétariat. Cette commission est composée de représentants de différents collèges nommés par la Commune, la Chambre départementale d'agriculture, le Conseil départemental (propriétaires de biens fonciers non bâtis, exploitants agricoles, propriétaires forestiers, personnes qualifiées pour la protection de la nature), ainsi que de représentants du ou des Conseils municipaux, du Conseil départemental et de la Direction des Finances Publiques.

1 PRESENTATION GENERALE

1.1- Description générale

1.1-1. L'origine du projet

La procédure de révision de la réglementation de boisement a été initiée par la commune de Valjouffrey qui en a fait la demande au Conseil départemental de l'Isère, suite à une délibération du Conseil municipal en date du 19 décembre 2017.

Il s'agit de doter la commune d'un document de gestion et d'organisation de l'espace dont elle n'était pas pourvue.

1.1-2. La conduite de démarche

La **Commission Communale d'Aménagement Foncier** s'est réunie en Mairie de Valjouffrey pour la première fois le **18 Octobre 2019**. Cette réunion a été l'occasion pour le Conseil départemental et le prestataire chargé d'accompagner les travaux de la CCAF (groupement d'études Safer Auvergne-Rhône-Alpes / Chambre d'Agriculture de l'Isère) de rappeler le fondement de la démarche et les différentes étapes de sa mise en œuvre.

Au cours de cette réunion, une sous-commission a été instituée, composée de membres de la CCAF (représentants d'exploitants agricoles, de propriétaires forestiers, de propriétaires fonciers et d'élus), chargée de suivre les travaux du prestataire et de préparer les futures réunions de la CCAF.

La CCAF a par ailleurs chargé la sous-commission communale d'aménagement foncier de proposer un périmètre libre et un périmètre interdit pour la mise en place des mesures conservatoires (telles que prévues à l'article R126-7 du Code rural et de la pêche maritime) pendant la période d'élaboration de la réglementation. Ces mesures consistent à interdire tout boisement dans le périmètre interdit proposé par la sous-commission, correspondant aux espaces ouverts de la commune (espaces agricoles et pastoraux).

Cette sous-commission s'est réunie 3 fois entre la première et la deuxième réunion de la CCAF¹ :

Le 21 janvier 2020, un travail de détermination des massifs boisés de plus de 4 ha (et de plus de 0,5 ha pour la forêt alluviale) a été entrepris.

La sous-commission a également œuvré à définir le périmètre interdit pour l'établissement des mesures conservatoires.

Enfin, en vue de préparer le diagnostic communal, un examen des thématiques à traiter, des références bibliographiques disponibles et de personnes ressources à rencontrer a été réalisé.

Le 08 juin 2020, la trame du diagnostic communal et des principaux enjeux ayant trait aux boisements a été validée. Un focus a été réalisé sur les massifs boisés de moins de 4ha, notamment ceux situés en fond de vallée dans les secteurs de forêts alluviales.

Une ébauche de zonage a été présentée à la sous-commission, se basant sur les éléments de diagnostic des enjeux du territoire communal. La réflexion a également été engagée sur les orientations à donner à la future réglementation des boisements.

Le 21 septembre 2020, des réunions par collèges d'acteurs (agriculteurs et propriétaires forestiers ; élus et personnes qualifiées pour la protection de la nature) ont été organisées pour soumettre aux différents collèges les propositions de zonages à l'étude et recueillir les attentes de chacun vis-à-vis de la future réglementation des boisements.

Le 18 décembre 2020, la sous-commission a travaillé sur les propositions de périmètres et de règlements à présenter à la CCAF ainsi que sur le contenu du règlement.

¹ Voir les comptes rendus des sous-commissions en annexe du rapport de présentation.

La **Commission Communale d'Aménagement Foncier** s'est à nouveau réunie le **26 mars 2021** en Mairie de Valjouffrey et a proposé au Conseil Départemental son projet de réglementation des boisements pour la commune de Valjouffrey.

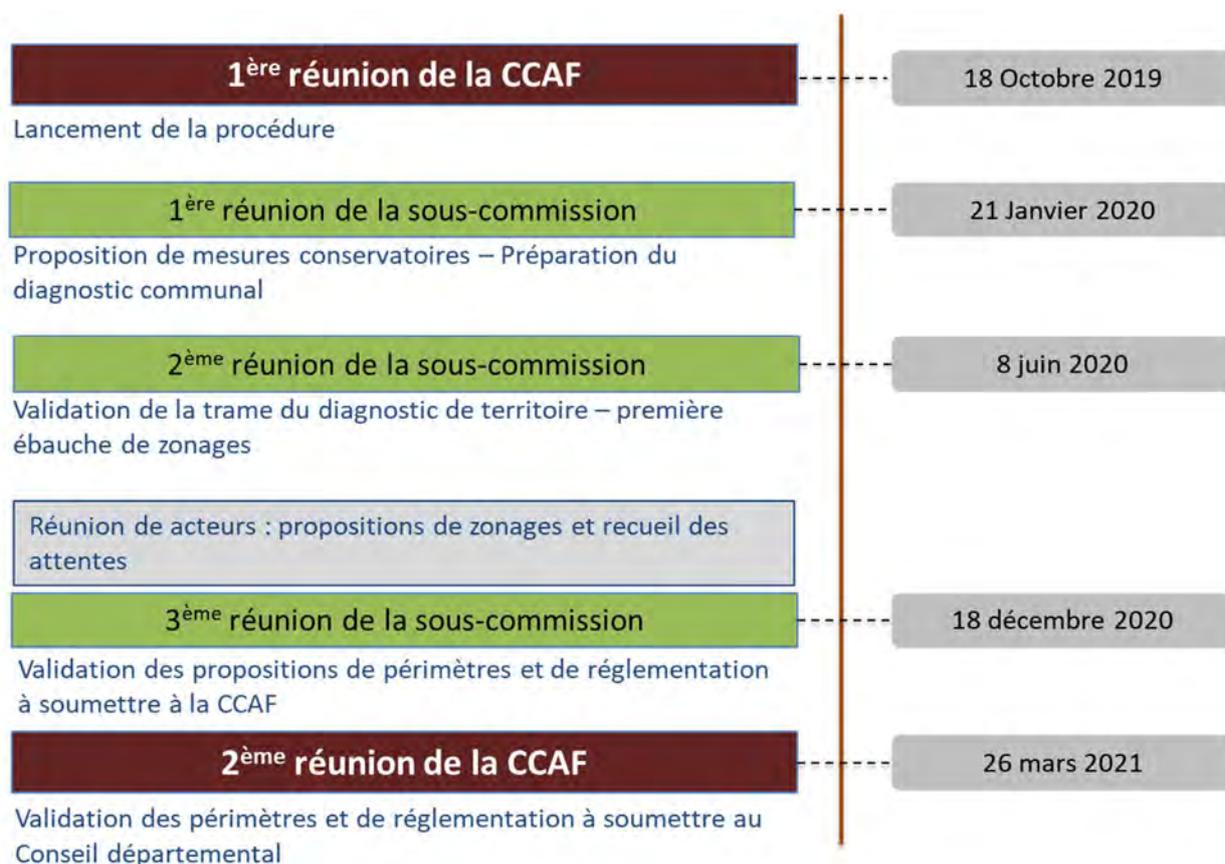


Schéma : les étapes de la démarche de révision des réglementations

2.1- Le projet proposé par la CCAF

2.1-1. Le plan de zonage

Cf. carte et liste des parcelles en annexe

La CCAF qui s'est réunie le 26 mars 2021 a proposé le plan de zonage suivant :

- classement en périmètre libre :
 - de toutes les parcelles boisées incluses dans les massifs boisés identifiés (massifs de plus de 4ha, et de plus de 0,5 ha en forêt alluviale),
 - de toutes les parcelles situées en zones d'alpages, potentiellement soumises à des phénomènes de déprise agricole et d'enfrichement,
 - de parcelles non cadastrées en bois mais présentant un état d'enfrichement avancé et ne revêtant pas d'enjeu pour l'agriculture (parcelles systématiquement attenantes ou très proches d'ilots boisés d'une superficie supérieure à 4ha ou 0,5 ha en forêts alluviales).

- classement en périmètre interdit :
 - des zones urbaines (tâche urbaine) : même si la réglementation des boisements ne s'applique pas aux parcs et jardins, ce choix permettra d'éviter l'implantation de parcelles boisées à proximité immédiate ou dans les « dents creuses » du tissu urbain ;
 - de l'ensemble des parcelles faisant l'objet d'une déclaration de surfaces dans le cadre de la Politique Agricole Commune et situées dans les fonds de vallée du Béranger et de la Bonne,
 - des parcelles situées dans les secteurs d'écrans paysagers repérés dans le cahier des prescriptions paysagères et architecturales accompagnant la carte communale,
 - des espaces agricoles délaissés ou en friches présentant un intérêt pour l'agriculture locale (intérêt exprimé dans la cadre de l'inventaire des gisements fonciers agricoles de la Matheysine) ;
 - de certaines parcelles délaissées ou en friches contigües ou situées à proximité des espaces agricoles ;
 - des parcelles boisées de moins de 4 ha, enclavées au sein des espaces agricoles.

- classement en périmètre réglementé :
 - d'un ensemble de parcelles situées en pied de coteau au nord des hameau de la Chalp et des Faure pour répondre à des enjeux paysagers de maintien des dégagements de vue. Ces parcelles présentent un état d'enfrichement avancé, toutefois, l'analyse d'une photographie aérienne de 1994 montre que ce secteur était encore pleinement ouvert il y a moins de 30 ans.

2.1-2. Le règlement

Lors de sa seconde réunion, la CCAF a validé les propositions de règlement qui avaient été faites par la sous-commission et les groupes de travail préalablement réunis. Les points de règlement amendés, vis-à-vis des propositions de la délibération de cadrage du Département, concernent à la fois les distances de recul et les restrictions d'essences autorisées pour les plantations ou replantations après coupe rase.

Concernant les distances de recul vis-à-vis des fonds voisins en périmètre réglementé, elles ont été établies conformément aux prescriptions de la délibération de cadrage du Conseil départemental. Les distances proposées sont les suivantes :

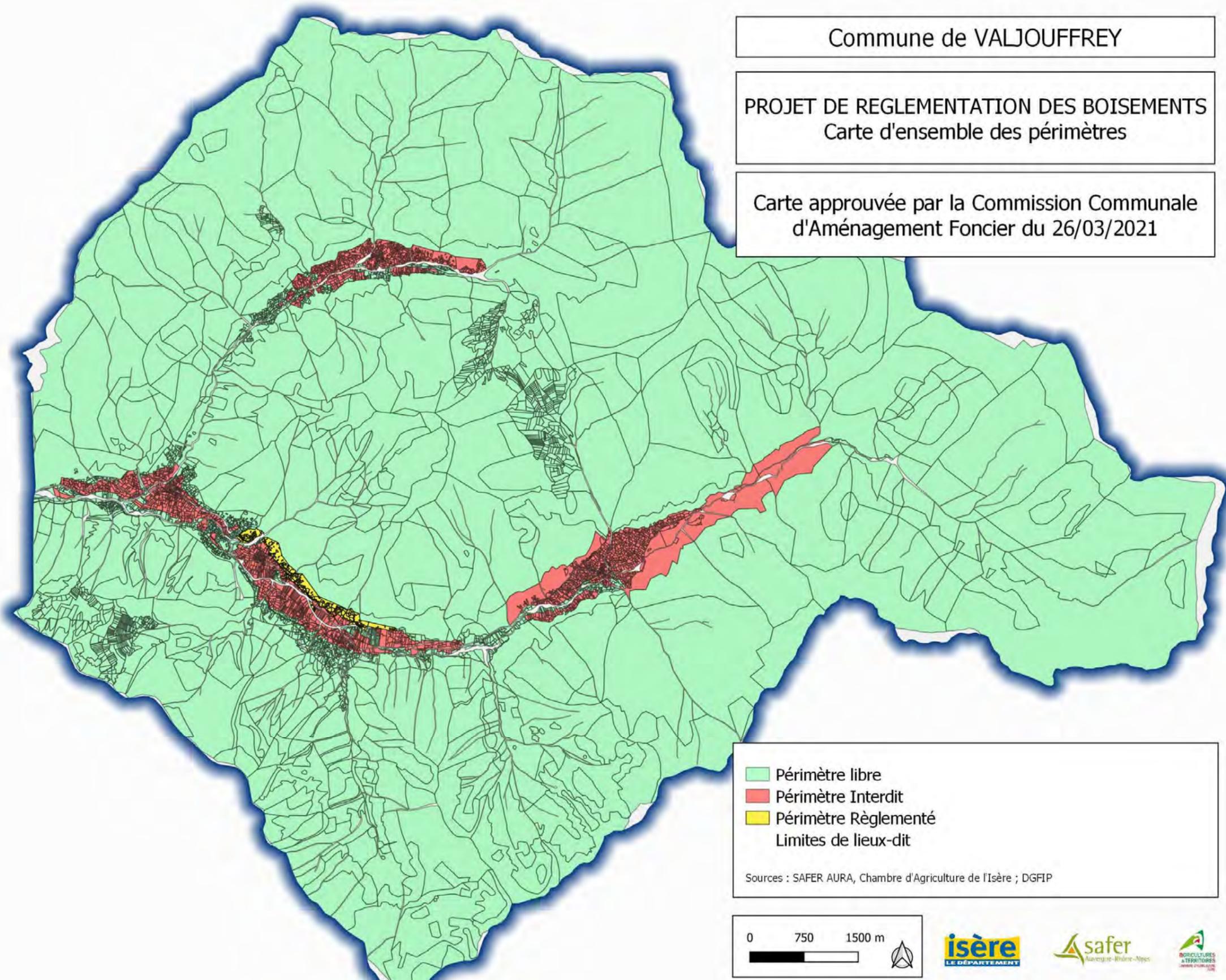
- pour les fonds agricoles voisins non boisés, un **recul de 12 m** par rapport à la limite de la parcelle,
- pour les cours d'eau, un **recul de 4 m** par rapport au sommet de la berge, et 24 m par rapport à l'axe des cours d'eau qui divagent,
- par rapport à la voirie publique : la distance minimale de recul à respecter est **de 4 m** par rapport à la limite du domaine public,
- pour les habitations et les zones de loisirs et établissements recevant du public ;
un **recul minimum en cas de boisement**
 - **de 50 m par rapport au mur bâti**
 - **et 12 m par rapport à la limite du terrain**

En cas de boisement ou de **reboisement, 12 m par rapport à la limite du terrain**

Pour ce qui concerne les restrictions liées aux essences autorisées, la CCAF a proposé que toutes espèces de conifères soient proscrites pour les plantations nouvelles ou replantations et que seules soient autorisées les essences figurant sur une liste de 44 essences forestières – liste provenant d'un inventaire dendrologique (hors plantations) réalisé par l'ONF sur la commune de Valjouffrey.

La liste des essences autorisées figure ci-après :

alisier blanc	cornouiller sanguin	hêtre	saule gris
alisier torminal	érable sycomore	houx	saule nain
aubépine monogyne	érable plane	if	saule osier
aubépine commune	érable champêtre	merisier à grappes	sorbier des oiseleurs
aulne blanc	érable de Montpellier	noisetier	sureau noir
aulne vert arcos	érable a feuille d'obier	poirier	sureau rouge
bouleau verruqueux	robinier (faux accacia)	pommier	tilleul à petites feuilles
bouleau pubescent	frêne commun	prunier	tilleul à grandes feuilles
cerisier sauvage (guigne)	camérisier des alpes	prunellier	noyer à fruits
châtaignier commun	genévrier commun	saule marsault	cytise
chêne pubescent	viorne	saule rampant	bourdaine



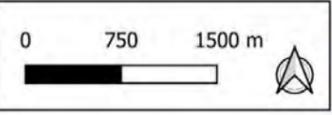
Commune de VALJOUFFREY

PROJET DE REGLEMENTATION DES BOISEMENTS
Carte d'ensemble des périmètres

Carte approuvée par la Commission Communale
d'Aménagement Foncier du 26/03/2021

■ Périmètre libre
■ Périmètre Interdit
■ Périmètre Réglementé
Limites de lieux-dit

Sources : SAFER AURA, Chambre d'Agriculture de l'Isère ; DGFIP



2 ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

2.1- Le patrimoine naturel

La commune de Valjouffrey est dotée d'un patrimoine naturel très riche, faisant l'objet de multiples mesures de protection et valorisation.

Les principales mesures de protections ou inventaires recensés sur la commune sont listés ci-après :

- Parc National des Ecrins ;
- Réserve Naturelle de la haute vallée du Béranger ;
- Site Natura 2000 du massif de la Muzelle ;
- Zones humides ;
- Pelouses sèches ;
- ZNIEFF.

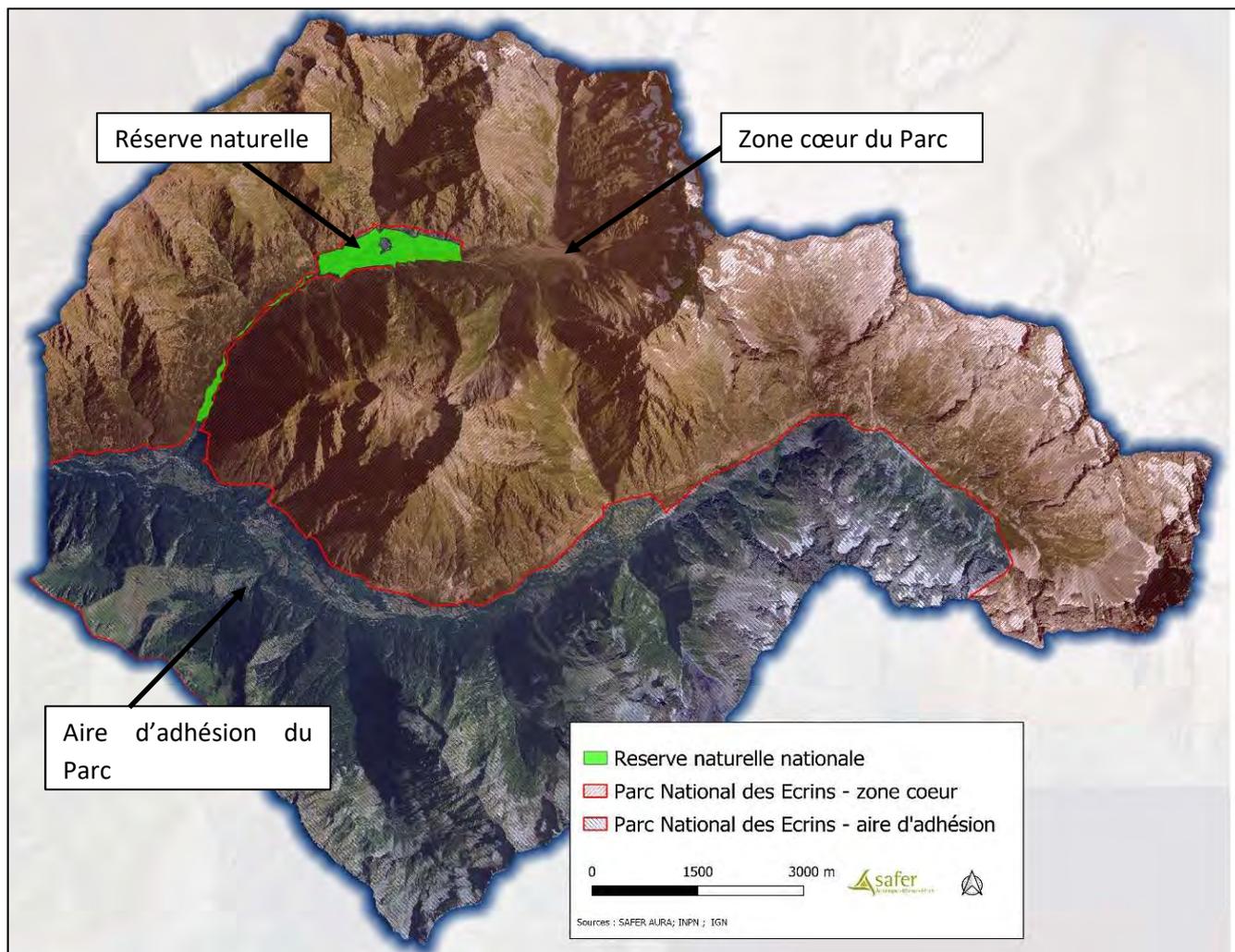
2.1-1. Parc National des Ecrins

La commune est intégralement comprise dans le Parc National des Ecrins. 8 000 ha de la commune sont situés dans la zone cœur du Parc National tandis que le reste de la commune (4 700 ha) est situé dans l'aire d'adhésion. Cf. figure ci-après.

La charte du Parc National, approuvée en 2012, met en avant des notions de valorisation et de respects des richesses naturelles et culturelles du territoire du Parc. Parmi les actions relatives à la protection du patrimoine naturel et des typicités paysagères du territoire, on note un volet relatif aux plantations forestières. Toute nouvelle plantation dans la zone cœur du Parc est soumise à autorisation de l'administration du Parc National et la charte n'autorise pour ces plantations, que le recours aux essences forestières déjà présentes dans le secteur de la plantation. Ce double niveau de contrôle permet d'éviter les plantations dans des secteurs qui ne seraient pas compatibles avec les objectifs du Parc et limite l'apparition d'essences exotiques dans le périmètre de la zone cœur du Parc.

2.1-2. Réserve Naturelle de la haute vallée du Béranger

La Réserve Naturelle couvre une superficie de 84 ha, situés autour et en amont du hameau de Valsenestre. L'objectif de la Réserve est d'assurer la protection des espèces (animales et végétales) ainsi que de leur habitat par une gestion adaptée aux espaces. Aussi, dans le périmètre de la Réserve, les changements d'occupation des sols sont interdits (défrichages ou plantations interdits), rendant impossible les possibilités de nouvelles plantations forestières.



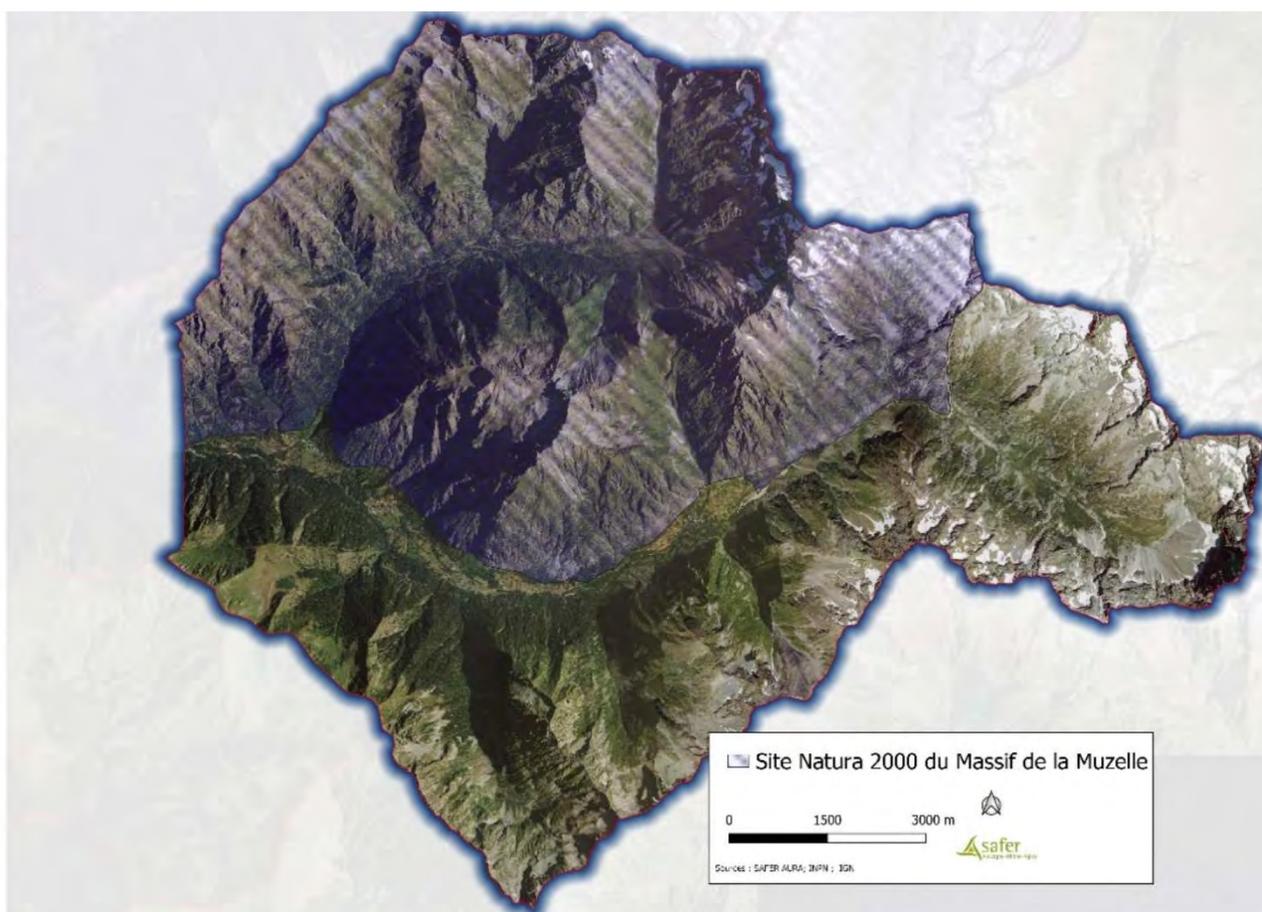
2.1-3. Site Natura 2000 du Massif de la Muzelle

Le site Natura 2000 couvre 6 614 ha de la commune. Son aire est grandement superposée à la zone cœur du Parc National.

Les principaux objectifs recensés dans le document d'objectif du site, en lien avec la problématique de la réglementation des boisements, sont la conservation des zones pastorales et la préservation des forêts montagnardes et forêts de pentes qui constituent des habitats patrimoniaux.

Les principaux enjeux repérés sur la commune sont localisés au niveau :

- des forêts de pentes situées dans le vallon du Béranger ;
- des zones pastorales d'altitude.



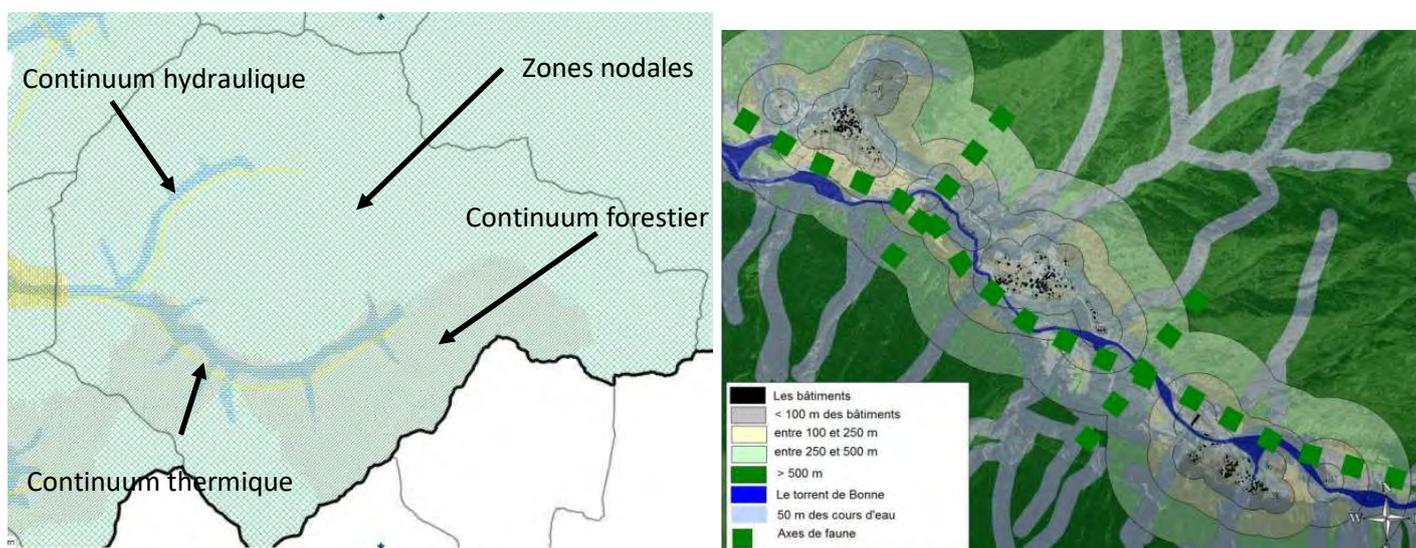
2.1-4. Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et la trame verte et bleue

Les éléments de la trame verte et bleue du SRCE ont été retranscrits à l'échelle de la commune à l'occasion de l'élaboration de la carte communale de Valjouffrey.

Il en ressort que la commune présente d'importants réservoirs de biodiversités (zones naturelles éloignées des secteurs urbanisés et peu soumises aux perturbations des activités humaines). On note également la présence de zones de continuum forestier en ubac (versant orienté au nord) du vallon de la Bonne.

Aux interfaces avec les zones urbanisées de la commune (fond de vallée, entre les hameaux de la Chapelle et des Faure), on relève l'existence de zones de corridors essentiels pour assurer une continuité de la circulation de la faune :

- d'un versant à l'autre du vallon de la Bonne, via un système bocager au sein du paysage agricole ;
- dans le sens d'écoulement de l'eau, via les ripisylves et les franges boisées situées tout au long de la Bonne.

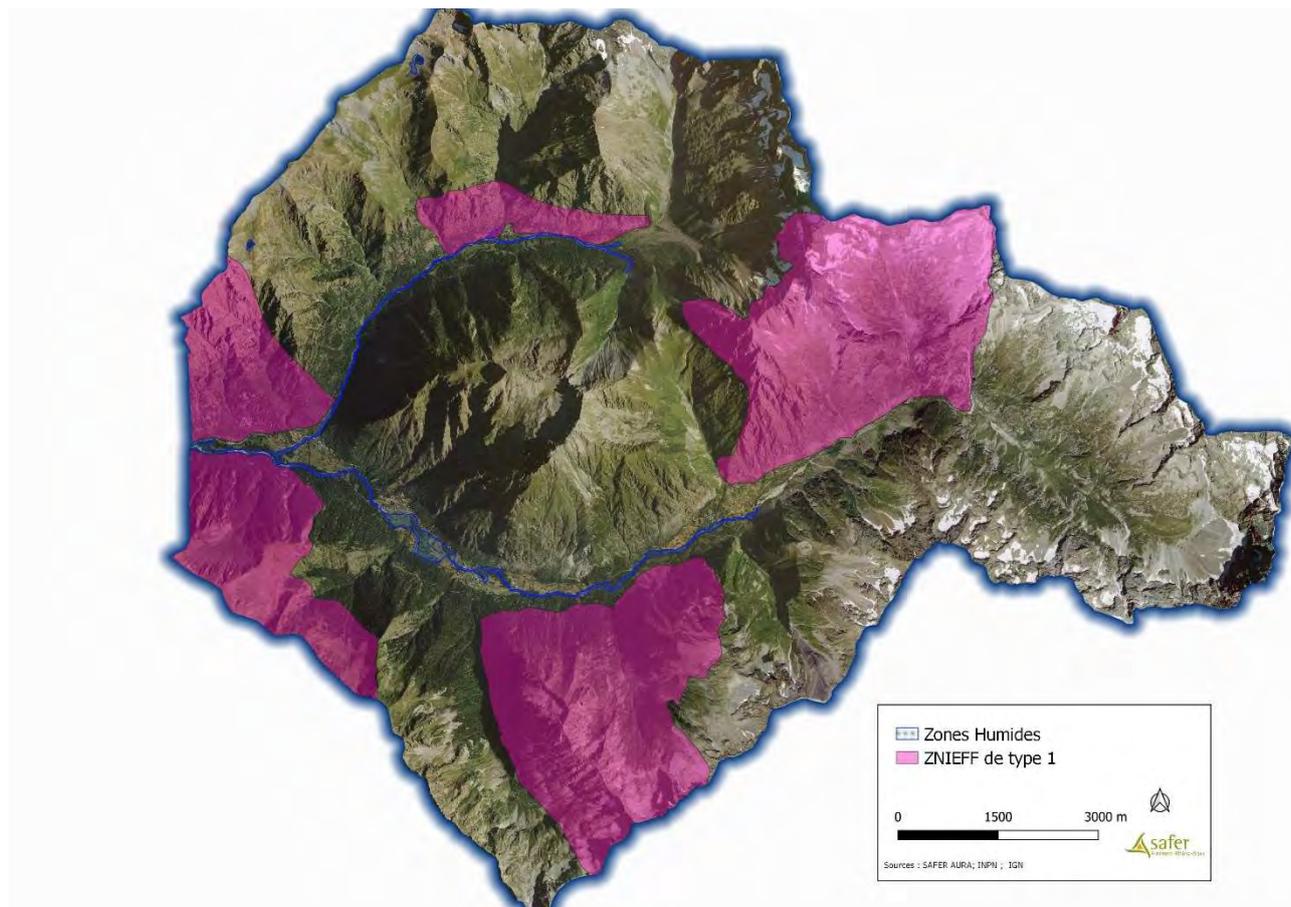


2.1-5. Les inventaires ZNIEFF et zones humides

La commune bénéficie d'une large couverture par des inventaires écologiques que sont les ZNIEFF ou zones humides.

L'ensemble du territoire communal est couvert par une ZNIEFF de type 2 et 5 930 ha sont couverts par une ZNIEFF de type 1. Une part importante de ces surfaces correspond aux secteurs de continuums forestiers repérés dans la trame verte bleue telle que vue ci-avant.

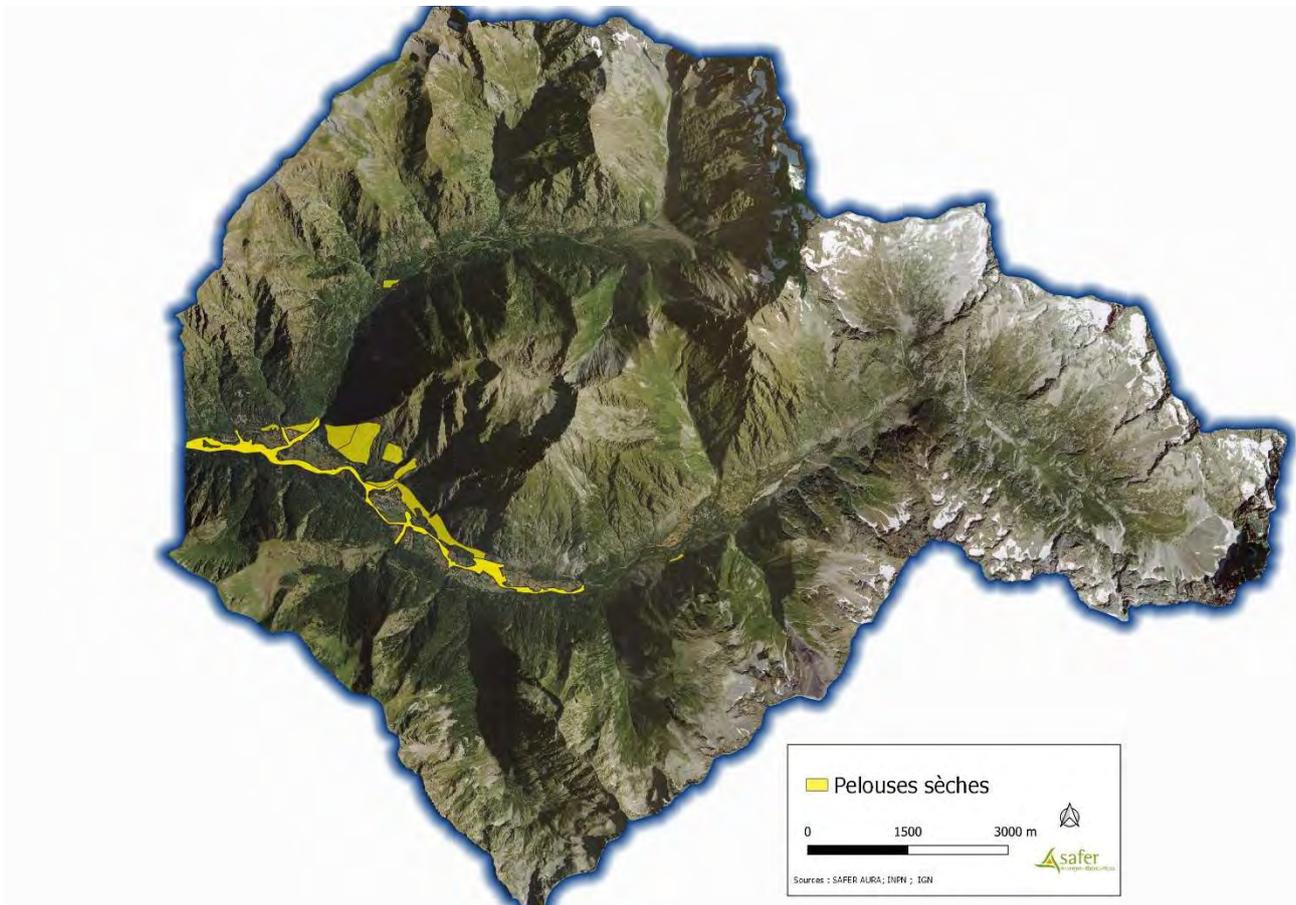
Par ailleurs, on relève la présence de 5 secteurs de zones humides : ceux-ci correspondent aux milieux accompagnant les deux cours d'eau structurant de la commune, le Béranger et la Bonne et à 2 lacs d'altitude.



2.1-6. Inventaire des pelouses sèches

14 secteurs de pelouses sèches ont été recensés sur la commune, cumulant une superficie de 198 ha. Ces secteurs sont situés pour l'essentiel, dans le vallon de la Bonne, entre l'entrée de la commune et jusqu'au hameau des Faures. Ils sont majoritairement situés en adret, en pied de montagne.

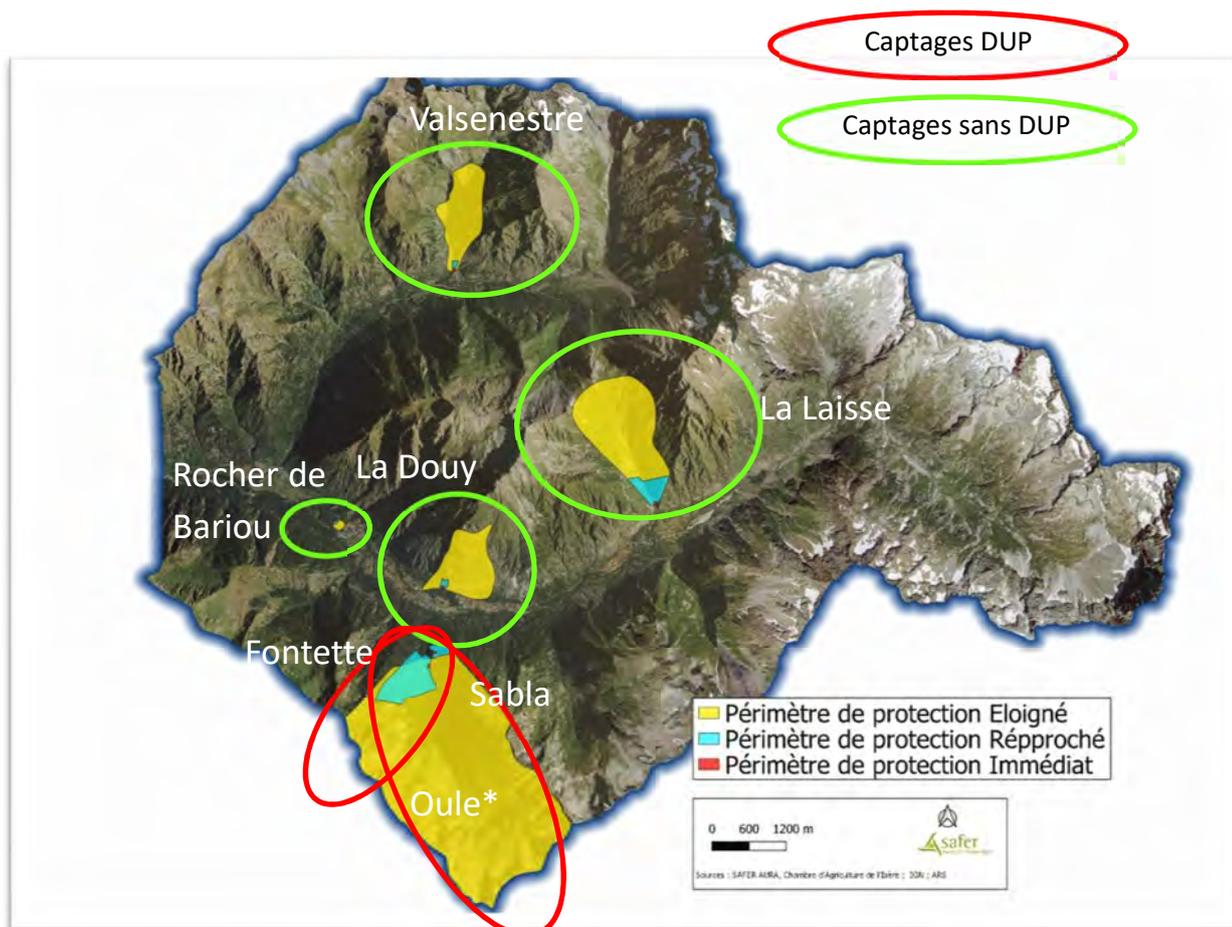
Les secteurs de pelouses sèches présentent un intérêt écologique marqué de par leur rareté, et leur conservation représente un enjeu fort.



2.2- Les captages d'eau potable

7 captages d'eau potable sont présents sur la commune, dont 3 font l'objet d'un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), autorisant leur exploitation pour la production d'eau potable.

Les aires d'alimentation de ces captages sont situées sur les hauteurs de la commune, à l'exception du captage du Rocher de Bariou (non exploité) et leur exploitation ne présente pas de problématique particulière (absence de pollution significative). La configuration des périmètres de protection des captages, en altitude dans des secteurs escarpés et difficiles d'accès, rend très improbable l'apparition de contraintes d'exploitation liées aux activités humaines.



Localisation des captages d'eau potable et des périmètres de protection associés

* les périmètres de protection correspondant au captage de l'Oule (bénéficiant d'une DUP) ne sont pas présents sur cette carte (information non disponible sur les couches d'information transmises par l'Agence Régionale de Santé).

La nécessaire préservation de la qualité de la ressource en eau implique une occupation et une valorisation raisonnées des sols autour de ces points de prélèvement d'eau.

La future réglementation des boisements doit prendre en considération le rôle des boisements dans la protection de la qualité des eaux de captage. Toutefois, au regard de la configuration des captages, son incidence sur la préservation de la qualité de l'eau ne devrait être que très limitée.

2.3- Les risques naturels

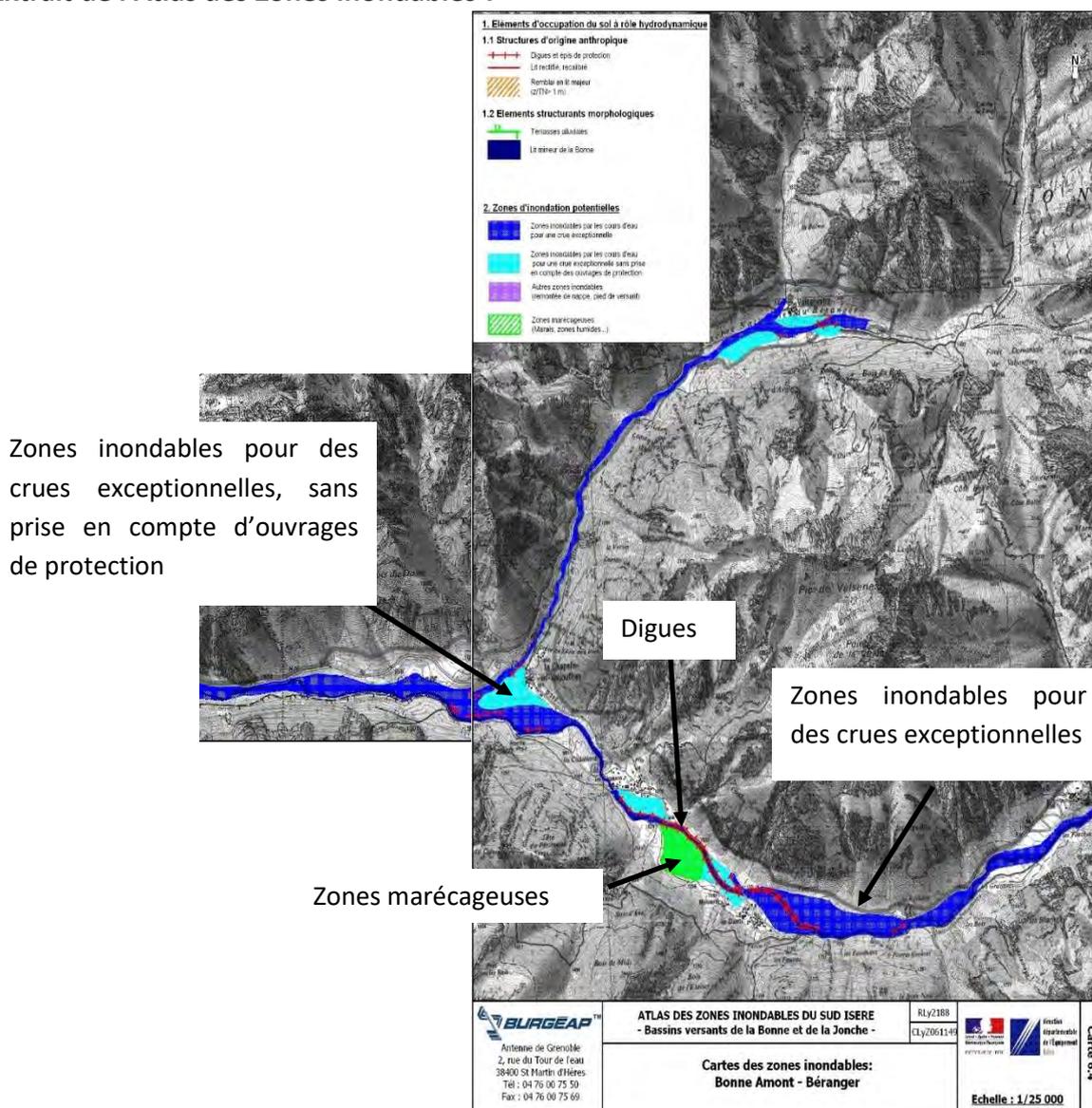
De par son relief escarpé, la commune de Valjouffrey est soumise à un ensemble de risques naturels caractéristiques des secteurs de montagne. Elle est dotée d'un Plan d'Exposition aux Risques Naturels (PPRN) intégrant l'exposition aux risques suivants :

- Crues torrentielles ;
- Chutes de blocs ;
- Glissements de terrain ;
- Avalanches ;
- Ravinement.

Le PPRN est un document ancien élaboré à l'échelle communale et dont seule une version papier est disponible. Aussi, compte tenu de la superposition de l'ensemble des risques et de l'échelle d'élaboration du document, son interprétation n'apporte pas d'élément majeur dans le cadre de l'élaboration de la réglementation des boisements.

La commune est également dotée d'un atlas des zones inondables. Celui-ci identifie certains secteurs des vallons du Béranger ou de la Bonne comme étant potentiellement sujets à des débordements de ces deux torrents.

Extrait de l'Atlas des Zones Inondables :





carte de superposition des risques d'avalanches, crues torrentielles, glissements de terrain, chutes de pierres et ravinements



carte de synthèse de l'exposition aux risques naturels

2.4- Les paysages et le patrimoine

La commune de Valjouffrey ne dispose d'aucun élément classé ou inscrit, au titre de la protection du patrimoine.

Toutefois, les paysages de la commune sont reconnus pour leur haute valeur et jouent un rôle important dans l'attrait touristique de celle-ci. La commune s'est d'ores et déjà engagée dans des actions de protection et de valorisation de ses paysages et de son patrimoine au travers la signature de la Charte du Parc National des Ecrins notamment.

Par ailleurs, la commune est dotée d'un plan de prescriptions architecturales et paysagères, annexé à sa carte communale, qui identifie tous les éléments de patrimoine (architectural et paysager) à prendre en compte dans l'aménagement de la commune. Ce document définit notamment des secteurs dits d'« écrins paysagers » qui correspondent aux abords des hameaux de la vallée de la Bonne. Dans ces secteurs sont notamment interdites toutes plantations d'essences de conifères, dans une logique de préservation de la silhouette des hameaux et des points de vue vers l'environnement voisin.

2.5- Autres thématiques

A titre d'information, les enjeux liés à la réglementation des boisements vis-à-vis des thématiques agricole, forestière ou urbanistique sont développés dans le rapport de présentation de l'élaboration de la réglementation des boisements de Valjouffrey.

3. SOLUTIONS DE SUBSTITUTION

La réglementation des boisements est à ce jour la seule procédure d'aménagement qui permette, dans une certaine mesure, d'organiser l'occupation de l'espace sur le territoire communal entre les milieux ouverts et les espaces boisés.

4. EXPOSE DES MOTIFS

4.1- Orientations générales

Le principe essentiel qui a prévalu à l'établissement du projet de réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey a été de concilier les enjeux liés à :

- La **préservation, voire le développement des espaces agricoles** dans un contexte où certains secteurs de la commune sont soumis à un phénomène de déprise (secteurs de pieds de côteaux le long des vallées de la Bonne et du Béranger) ;
- La **préservation des espaces à enjeux environnementaux** : maintien des zones boisées existantes qui contribuent à la richesse environnementale (zones de corridors – continuum forestier) ou au contraire la préservation / restauration des milieux ouverts sensibles (zones humides, pelouses sèches) ;
- Le **maintien de la richesse et de la diversité des paysages** présents sur le territoire communal : maintien des zones boisées caractéristiques du paysage communal et préservation des points de vue et des milieux ouverts.

En outre, les cadres législatifs et réglementaires en vigueur ont préalablement dicté un certain nombre de décisions et principalement le classement en périmètre libre de toutes les parcelles boisées incluses dans des massifs boisés de 4 ha ou plus, ou de plus de 0,5 ha en forêt alluviale. De même, les contraintes d'usage

des sols liés à la Réserve Naturelle du Haut Béranger ou au Parc National des Ecrins ont entraîné le classement de fait des secteurs en périmètre interdit.

4.2- Cas particuliers vis-à-vis des enjeux identifiés

Les enjeux environnementaux sont nombreux sur la commune et leur prise en compte aura justifié un classement des parcelles en périmètre libre ou interdit, selon les objectifs propres à chaque secteur.

Ainsi, les secteurs de corridors écologiques (boisés) ont été classés en périmètre libre, permettant de garantir un minimum la pérennité des boisements en place, tandis que des secteurs de pelouses sèches ou de zones humides (hors ripisylves et forêts alluviales) ont été classés, pour la majorité, en périmètre interdit, assurant le maintien des milieux ouverts. Certains secteurs recensés à l'inventaire des pelouses sèches ont en revanche du faire l'objet d'un classement en périmètre libre, les parcelles correspondantes étant cadastrées en bois et rattachées à des massifs boisés de plus de 4 ha.

Le rapport de présentation du projet de réglementation des boisements a montré que les enjeux environnementaux ont été intégrés dans le cadre des Zones d'Interventions Prioritaires mise en place en lien avec le Programme Agro-environnemental et Climatique Sud-Isère. Aussi, le maintien d'une activité agricole dans ces secteurs, via les mesures incitatives notamment, sera garant de la préservation des enjeux écologiques sur ces secteurs. Notons toutefois que l'essentiel des zones pastorales de la commune ont été classées en périmètre libre par crainte que les propriétaires puissent être contraints à entreprendre des travaux d'entretien dans un contexte de déprise sur certains secteurs conduisant à un enrichissement des milieux. Toutefois, rappelons que le classement en périmètre libre n'entraîne en aucun cas une obligation de plantation et ce classement ne devrait pas avoir d'impact sur la pérennité de l'usage agricole des zones d'alpages dont la topographie accidentée et la difficulté d'accès limitent fortement les risques de concurrences avec d'autres activités, dont la sylviculture.

5. EXPOSE DES EFFETS PROBABLES

5.1 Evaluation générale des incidences sur l'environnement

L'un des objectifs de la réglementation de boisement est d' « [...] assurer la préservation des milieux naturels et la préservation des paysages remarquables [...] » (Art. L.126-1 du Code rural et de la pêche maritime). A ce titre, et comme exposé ci-avant (§ 4- exposé des motifs), la prise en compte de l'environnement a constitué une préoccupation tout au long de la procédure de l'élaboration de la réglementation de boisement et a contribué à orienter le choix du classement dans tel ou tel périmètre.

Concernant les massifs boisés constitués, l'impact de la réglementation de boisement est nul puisque ces espaces ne peuvent être inclus dans les périmètres réglementé ou interdit. Ce classement n'interdit pas le reboisement après coupe rase, mais il ne le rend pas obligatoire non plus : le défrichement y est possible que ce soit pour des raisons agricoles, environnementales, paysagères ou autre, sous réserve du respect des dispositions du Code Forestier.

La réglementation proposée permet de maintenir ouverts des espaces présentant notamment un intérêt écologique certain : zones humides (hors forêts alluviales), pelouses sèches.... En ce sens, son impact sur l'environnement est plutôt positif. Conformément à la délibération cadre du Conseil départemental, dans les secteurs où cela s'avèrerait nécessaire (protection contre les risques, enjeux environnementaux, ...), l'implantation de boisements en périmètre interdit reste possible dans le cadre de projets collectifs et d'intérêt général. De même, puisqu'ils ne relèvent pas du champ d'application des réglementations des

boisements, la restauration ou la création de haies champêtres ainsi que l'implantation d'arbres isolés sont possibles en périmètre interdit.

5.2 Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000

Les principaux enjeux écologiques repérés sur la commune de Valjouffrey dans le document d'objectifs du site Natura 2000 du massif de la Muzelle concernent les milieux forestiers (présences de milieux naturels patrimoniaux) et pastoraux, avec la présence de zone de nichages d'espèces d'oiseaux protégés ou de stations d'espèces végétales protégées.

Aussi, en classant l'ensemble des secteurs de forêts de pentes et des zones pastorales d'altitude en périmètre libre, la réglementation des boisements n'aura pas d'incidence sur la conservation de ces milieux naturels sensibles. En effet, si le classement en périmètre libre autorise la plantation ou la replantation après coupe rase, il ne rend pas obligatoire les plantations en secteurs ouverts et ne contraint pas l'exploitation agricole. Les enjeux écologiques de chacun de ces secteurs pourront donc être maintenus dans le cadre de l'exploitation agricole ou sylvicole propre à chacun d'eux.

6. MESURES PRISES POUR EVITER, LIMITER, VOIRE COMPENSER LES EFFETS NEGATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

La réglementation des boisements proposée a été élaborée pour prendre en compte au mieux les questions de préservation de l'environnement, en limitant ou en réglementant le boisement des milieux ouverts, siège d'une activité agricole garante de la préservation des enjeux écologiques spécifiques aux zones ouvertes.

De plus, la durée de validité des périmètres interdits des réglementations des boisements a été fixée à 15 ans dans la délibération cadre du Département. Passé ce délai, ils évoluent en un périmètre de rang immédiatement inférieur : périmètre réglementé s'il en a été défini un, ou, à défaut, périmètre libre. Lors de l'élaboration de la réglementation des boisements de Valjouffrey, la CCAF a apporté une attention à la définition des périmètres réglementés (définition des distances de recul, interdiction et restriction d'essences) pour qu'une fois le périmètre interdit devenu caduc, les milieux ouverts continuent à être protégés contre d'éventuels boisements intempestifs.

7. INDICATEURS DE SUIVI

L'application des réglementations des boisements sera suivie au regard :

- du nombre de demandes d'autorisation de boisement déposées par les propriétaires et de la conformité avec le règlement édicté,
- du nombre d'infractions à la réglementation constatées par les services du Conseil départemental (constat, procès-verbal, mise en demeure, travaux d'office),
- de l'évolution des surfaces boisées sur le territoire par analyse des matrices cadastrales et/ou de l'évolution des surfaces agricoles (cadastre, déclarations PAC...),
- des dynamiques d'enfrichement et de boisement spontané dans les périmètres réglementés ou interdits (nombres de mises en demeure et de Déclaration d'Intérêt Général pour travaux exécutés d'office).

8 CHOIX DE LA METHODE UTILISEE

Le présent rapport d'évaluation environnemental a été élaboré concomitamment à la réglementation des boisements elle-même.

La procédure d'élaboration ou de révision d'une réglementation des boisements prévoit par nature la prise en compte des enjeux environnementaux du territoire. C'est à ce titre que l'inventaire des enjeux (zonages environnementaux, risques, sanitaire, paysage...) a été effectué, par recherche bibliographique et rencontre avec les acteurs du territoire.

Forte de cet inventaire exhaustif, l'évaluation environnementale s'est attachée à préciser les effets positifs et négatifs potentiels de la réglementation projetée sur l'environnement.

9 RESUME NON TECHNIQUE

La réglementation des boisements est une procédure d'aménagement foncier, décrite aux articles L126-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, qui vise, à travers la définition de périmètres et d'un règlement adhoc, à « [...] *favoriser une meilleure répartition des terres entre les productions agricoles, la forêt, les espaces de nature ou de loisirs et les espaces habités en milieu rural et [à] assurer la préservation des milieux naturels et la préservation des paysages remarquables [...]* ».

La procédure d'élaboration de la réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey a été menée sous l'autorité d'une Commission Communale d'Aménagement Foncier unique (CCAF). Les séances de la CCAF ont été préparées par des travaux en sous-commissions (groupes de travail associant membres de la CCAF et personnes qualifiées) et par des réunions thématiques.

La réglementation des boisements proposée sur la commune de Valjouffrey a pour ambition de concilier ces différents objectifs :

- La **préservation, voire le développement des espaces agricoles** dans un contexte où certains secteurs de la commune connaissent une déprise (secteurs de côteaux situés en lisière de massifs boisés et zones pastorales) ;
- La **préservation des espaces à enjeux environnementaux** : maintien des zones boisées existantes qui contribuent à la richesse environnementale (corridors) ou au contraire la préservation / restauration des milieux ouverts ;
- Le **maintien de la richesse et de la diversité des paysages** présents sur le territoire communal : maintien des zones boisées caractéristiques du paysage communal et préservation des points de vue et des milieux ouverts.

Comme indiqué dans le Code rural et de la pêche maritime, les périmètres et règlements proposés par la CCAF prennent en compte l'environnement (Cf. tableau ci-après) et s'inscrivent dans le cadre de la délibération de cadrage du Conseil départemental de l'Isère adoptée le 13 mars 2015.

Tableau récapitulatif des incidences du projet de réglementation des boisements sur l'environnement

Thématique	Incidence	Cadre réglementaire / Contexte	Observations
Milieux naturels remarquables ; faune / flore : « nature ordinaire »	+++	Inventaire Zones Humides, inventaire des Pelouses sèches, ZNIEFF de type 1 et 2	✓ Préservation des milieux ouverts notamment (pelouses sèches) et des zones humides (prairies permanentes)
Périmètres de protection	+	Parc National Réserve naturelle	✓ Charte du Parc limitant le recours aux essences forestières exotiques - obligation de recours aux essences localement présentes, en zone cœurs du Parc ✓ Réserve naturelle contraignant fortement l'usage des sols
NATURA 2000	=	"Docob" du site Natura 2000	✓ Conservation des zones pastorales ✓ Conservation des forêts de montagne /forêts de pentes
Corridors	++	Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) – Trame verte et bleue	✓ Prise en compte et préservation des corridors identifiés ✓ Préservation des massifs boisés existant sur les flancs de montagne et en fond de vallée (notion de continuum forestier) et le long des cours d'eau (forêt alluviale jouant un rôle de corridor)
Agriculture	+++	PAEC Sud Isère Inventaire des friches de la Matheysine Ancien PEZMA	✓ Protection des espaces agricoles productifs, notamment en fond de vallée ✓ Maintien des pratiques agricoles adaptées aux enjeux agro-environnementaux ✓ Permettre la reconquête agricole d'espaces en cours d'enfrichement
Forêt	=	Forêt bénéficiant du régime forestier - gestion ONF	✓ Massifs boisés présentant un faible potentiel de production et situé en zones de pentes pour l'essentiel - peu ou pas d'impact de la réglementation des boisements

Légende : +++ répercussions très positives / ++ répercussions positives / + répercussions plutôt positives / = sans incidence notable

Tableau récapitulatif des incidences du projet de réglementation des boisements sur l'environnement

Thématique	Incidence	Cadre réglementaire	Observations
Paysage et cadre de vie	++	<i>Cahier de prescriptions paysagères et architecturales</i> <i>Plan de paysage de la communauté de communes de la Matheysine</i>	✓ <i>Maintien des points de vue depuis et vers les hameaux de la commune : préservation des paysages caractéristiques des villages de montagne - notions d'écrins paysagers</i>
Urbanisme / Population	+++	<i>Carte communale</i> <i>Développement économique</i>	✓ <i>Limitation des boisements aux abords des hameaux - écrins paysagers</i> ✓ <i>Agriculture et Tourisme sont des éléments clés de l'activité économique de la commune : nécessité de veiller à la préservation de ces activités</i>
Risques	+	<i>Plan de Prévention des Risques Naturels</i> <i>Atlas des zones inondables</i>	✓ <i>Préservation de la forêt et reconnaissance de son rôle dans la limitation des risques naturels présents sur la commune (chutes de blocs, avalanches)</i> ✓ <i>Maintien des zones d'expansion des cours d'eau</i>
Eau	=	<i>Périmètre de protection de captage</i>	✓ <i>Peu d'incidence sur les périmètres de protection de captages essentiellement situés en altitude : boisements naturels non concernés par l'exploitation sylvicole</i>
Air / Bruit / Climat	=		<i>Sans incidence notable</i>

Légende : +++ répercussions très positives / ++ répercussions positives / + répercussions plutôt positives / = sans incidence notable

**6. SYNTHÈSE RÉSUMANT LA PLACE DE
L'ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LA
PROCÉDURE**

Réglementation des boisements : Procédure de l'enquête publique

1. Contexte législatif

La loi du 23 février 2005 relative au Développement des Territoires Ruraux (DTR) a réformé les procédures d'aménagement foncier et prévu un transfert de compétences de l'Etat vers le Département. Le Département qui assurait jusqu'à présent le seul financement des opérations se voit également chargé de la responsabilité administrative.

L'aménagement foncier rural recouvre plusieurs procédures qui ont pour but d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles ou forestières, d'assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux et de contribuer à l'aménagement du territoire communal défini dans les documents d'urbanisme.

L'outil réglementation des boisements est régi par les articles L. 126-1 à L.126-2 et R.126-1 à R.126-38 du Code rural et de la pêche maritime. Il a pour objectif de :

- favoriser une meilleure répartition des terres entre les productions agricoles, la forêt, les espaces de nature et de loisirs et les espaces habités en milieu rural ;
- assurer la préservation de milieux naturels ou de paysages remarquables ;
- assurer la gestion équilibrée de la ressource en eau ;
- prévenir les risques naturels.

2. Elaboration ou révision d'une réglementation communale de boisement

Les réglementations des boisements existantes restent en vigueur jusqu'à leur révision. Le Président du Conseil départemental s'assure de leur application.

Toute commune, groupement de communes ou EPCI du département (ayant la compétence « urbanisme ») a la possibilité de demander au Président du Conseil départemental, la mise en œuvre ou la révision, d'une réglementation des boisements sur son territoire.

Le projet de réglementation des boisements doit, selon l'article R.126-4 du code rural et de la pêche maritime, être soumis à enquête publique *selon les modalités prévues à l'article R. 123-9. Toutefois, les dispositions des articles R. 123-10 et R. 123-12 ne sont pas applicables.*

3. Enquête publique

Selon l'article R.123-5 du code de l'environnement, **l'autorité compétente¹ pour ouvrir et organiser l'enquête saisit**, en vue de la désignation d'un commissaire enquêteur ou d'une commission d'enquête le président du tribunal administratif dans le ressort duquel se situe le siège de cette autorité et lui adresse une demande qui précise l'objet de l'enquête ainsi que la période d'enquête proposée, et comporte le résumé non technique ou la note de présentation mentionnés respectivement aux 1° et 2° de l'article R. 123-8 ainsi qu'une copie de ces pièces au format numérique.

¹ Le Président du Conseil départemental

3.1 Arrêté d'ouverture de l'enquête publique (Article R.123-9 du code de l'environnement) :

I. - L'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête précise par arrêté les informations mentionnées à l'article L. 123-10, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et après concertation avec le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête. Cet arrêté précise notamment :

1° Concernant l'objet de l'enquête, les caractéristiques principales du projet, plan ou programme ainsi que l'identité de la ou des personnes responsables du projet, plan ou programme ou de l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées ;

2° En cas de pluralité de lieux d'enquête, le siège de l'enquête, où toute correspondance postale relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur ou au président de la commission d'enquête ;

3° L'adresse du site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auxquelles le public peut transmettre ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête. En l'absence de registre dématérialisé, l'arrêté indique l'adresse électronique à laquelle le public peut transmettre ses observations et propositions ;

4° Les lieux, jours et heures où le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations ;

5° Le cas échéant, la date et le lieu des réunions d'information et d'échange envisagées ;

6° La durée, le ou les lieux, ainsi que le ou les sites internet où à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête ;

7° L'information selon laquelle, le cas échéant, le dossier d'enquête publique est transmis à un autre Etat, membre de l'Union européenne ou partie à la convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, signée à Espoo le 25 février 1991, sur le territoire duquel le projet est susceptible d'avoir des incidences notables ;

8° L'arrêté d'ouverture de l'enquête précise, s'il y a lieu, les coordonnées de chaque maître d'ouvrage ou de la personne publique responsable des différents éléments du ou des projets, plans ou programmes soumis à enquête.

II. - Un dossier d'enquête publique est disponible en support papier au minimum au siège de l'enquête publique.

Ce dossier est également disponible depuis le site internet mentionné au II de l'article R. 123-11.

3.2 Constitution du dossier de l'enquête publique

Article R.126-4 du code rural et de la pêche maritime :

Le dossier d'enquête publique comprend les pièces suivantes :

1° La délibération du conseil général prévue à l'article R.126-1 ;

2° Un plan comportant le tracé du ou des périmètres délimités en application du deuxième alinéa de l'article R.126-3 ;

3° Le détail des interdictions et des restrictions de semis, plantations ou replantations d'essences forestières envisagées à l'intérieur de chacun des périmètres ;

4° La liste, établie sur la base des documents cadastraux, des parcelles comprises dans le ou les périmètres et de leurs propriétaires.

Article R.123-8 du code de l'environnement :

Le dossier d'enquête publique comprend les pièces (...) :

1° (...) le rapport sur les incidences environnementales et son résumé non technique (...) ainsi que l'avis de l'autorité environnementale (...);

3° La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au projet (...);

4° (...) les avis émis sur le projet plan, ou programme.

5° Le bilan (...) de toute autre procédure prévue par les textes en vigueur permettant au public de participer effectivement au processus de décision. (...);

Ce dossier d'enquête publique doit être transmis à chaque maire en application de l'article R.123-12 du code de l'environnement.

3.3 Publicité de l'enquête publique :

En application de l'article R.123-11 du code de l'environnement :

I - Un avis portant les indications mentionnées à l'article R.123-9 à la connaissance du public, **est publié en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le ou les départements concernés.** (...)

II - L'avis mentionné au I est publié sur le site internet de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête. (...)

L'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête désigne les lieux où cet avis doit être publié **par voie d'affiches** et, éventuellement, par tout autre procédé.

Pour les projets : « sont au minimum désignées toutes les mairies des communes sur le territoire desquelles se situe le projet (...) ».

Cet avis est publié quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

3.4 Observations, propositions et contre-propositions du public (Article R.123-13 du code de l'environnement)

I. - Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ou un membre de la commission d'enquête, tenu à sa disposition dans chaque lieu d'enquête ou sur le registre dématérialisé si celui-ci est mis en place.

En outre, les observations et propositions écrites et orales du public sont également reçues par le commissaire enquêteur ou par un membre de la commission d'enquête, aux lieux, jours et heures qui auront été fixés et annoncés dans les conditions prévues aux articles R. 123-9 à R. 123-11.

Les observations et propositions du public peuvent également être adressées par voie postale ou par courrier électronique au commissaire enquêteur ou au président de la commission d'enquête.

II. - Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites mentionnées au deuxième alinéa du I, sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé ou, s'il n'est pas mis en place, sur le site internet mentionné au II de l'article R. 123-11 dans les meilleurs délais.

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

3.5 Clôture de l'enquête publique

Selon l'article R.123-18 du code de l'environnement, à l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui.

Le commissaire enquêteur établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies, dans un délai d'un mois, conformément à l'article R.123-19 du code de l'environnement.

4. Délibération finale sur la réglementation des boisements

A l'issue de l'enquête, en application de l'article R.126-5 du code rural et de la pêche maritime, le département sollicite l'avis du conseil municipal de chaque commune concernée, du ou des établissements publics de coopération intercommunale compétents, le cas échéant, en matière d'aménagement de l'espace, du Centre national de la propriété forestière et de la chambre départementale d'agriculture. Les avis sont réputés favorables s'ils n'ont pas été rendus dans un délai de trois mois.

Conformément à l'article R.126-6 du code rural et de la pêche maritime et au vu des résultats de l'enquête publique et des consultations mentionnées à l'article R. 126-5, le département fixe la délimitation des périmètres et les règlements qui s'y appliquent.

La délibération est transmise à chaque commune intéressée en vue d'y être affichée pendant quinze jours au moins et tenue à la disposition du public. Elle fait l'objet d'un avis publié dans un journal local diffusé dans tout le département.

Les périmètres de réglementation des boisements sont reportés dans les plans locaux d'urbanisme dans les conditions prévues à titre d'information, sur les documents graphiques, des plans locaux d'urbanisme.

**7. AVIS ÉMIS SUR LE PROJET PAR LA
MISSION RÉGIONALE D'AUTORITÉ
ENVIRONNEMENTALE**

**ET RÉPONSE APPORTÉE PAR LE
DÉPARTEMENT**



Mission régionale d'autorité environnementale

Auvergne-Rhône-Alpes

**Avis délibéré de la mission régionale d'autorité
environnementale sur le projet de réglementation des
boisements de la commune de Valjouffrey porté par le
Département de l'Isère**

Avis n° 2021-ARA-AUPP-1094

Avis délibéré le 7 décembre 2021

**Réponses à l'avis de la MRAe par le Département de l'Isère,
maître d'ouvrage**

Il a été privilégié de laisser l'intégralité de l'avis de la MRAe, et d'indiquer, par un texte en italique, de couleur bleu sur fond gris et encadré, les réponses apportées.



Le 11 avril 2022

Préambule relatif à l'élaboration de l'avis

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Auvergne-Rhône-Alpes du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), s'est réunie le 7 décembre 2021 en visioconférence. L'ordre du jour comportait, notamment, l'avis sur le projet de réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey du Département de l'Isère.

Ont délibéré : Catherine Argile, Hugues Dollat, Marc Ezerzer, Jeanne Garric, Stéphanie Gaucherand, Igor Kisseleff, Yves Majchrzak, Jean Paul Martin, Yves Sarrand, Véronique Wormser.

En application du règlement intérieur de la MRAe, chacun des membres délibérants cités ci-dessus atteste qu'aucun intérêt particulier ou élément dans ses activités passées ou présentes n'est de nature à mettre en cause son impartialité dans l'avis à donner sur le document qui fait l'objet du présent avis.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Auvergne-Rhône-Alpes a été saisie le 7 septembre 2021, par les autorités compétentes pour délivrer l'autorisation du projet, pour avis au titre de l'autorité environnementale.

Cette saisine étant conforme à l'article R. 122-17 du code de l'environnement relatif à l'autorité environnementale prévue à l'article L. 122-7 du même code, il en a été accusé réception. Conformément à l'article R. 122-21 du même code, l'avis doit être fourni dans le délai de trois mois.

Conformément aux dispositions de l'article R. 122-21 du même code, l'agence régionale de santé a été consultée par courriel le 23 septembre 2021 et a produit une contribution le 26 octobre 2021.

La Dreal a préparé et mis en forme toutes les informations nécessaires pour que la MRAe puisse rendre son avis. Sur la base de ces travaux préparatoires, et après en avoir délibéré, la MRAe rend l'avis qui suit. Les agents de la Dreal qui étaient présents à la réunion étaient placés sous l'autorité fonctionnelle de la MRAe au titre de leur fonction d'appui.

Pour chaque plan ou programme soumis à évaluation environnementale, une autorité environnementale désignée par la réglementation doit donner son avis et le mettre à disposition de la personne publique responsable et du public.

Cet avis porte sur la qualité de l'évaluation environnementale présentée par la personne responsable, et sur la prise en compte de l'environnement par le plan ou le programme. Il vise à permettre d'améliorer sa conception, ainsi que l'information du public et sa participation à l'élaboration des décisions qui s'y rapportent. L'avis ne lui est ni favorable, ni défavorable et ne porte pas sur son opportunité.

Le présent avis est publié sur le site internet des MRAe. Conformément à l'article R. 123-8 du code de l'environnement, il devra être inséré dans le dossier du projet soumis à enquête publique ou à une autre procédure de consultation du public prévue par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Aux termes de l'article L. 122-9 du code de l'environnement, l'autorité qui a arrêté le plan ou le programme met à disposition une déclaration résumant la manière dont il a été tenu compte du rapport environnemental et des consultations auxquelles il a été procédé.

Synthèse de l'Avis

Le présent avis de l'Autorité environnementale porte sur le projet de réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey élaboré par le Département de l'Isère et l'évaluation environnementale associée.

Cette réglementation s'appuie notamment sur le « document de cadrage pour la réglementation et la protection des boisements » en Isère élaboré par le conseil départemental.

Pour l'Autorité environnementale, les principaux enjeux du territoire et du projet sont :

- la biodiversité et les habitats naturels, avec le parc national des Écrins et une zone Natura 2000 ;
- le changement climatique, en particulier sur la vulnérabilité des boisements à celui-ci et en termes d'atténuation, en lien avec l'objectif de neutralité carbone en 2050 ;
- le paysage, dans un territoire de montagne touristique et comprenant de nombreux sentiers de randonnée ;
- les risques naturels, avec les risques d'inondations, d'avalanches, de mouvements de terrain et de chutes de blocs ;
- l'eau, notamment les eaux superficielles et les eaux souterraines.

L'évaluation environnementale est sommaire et incomplète. Si l'application du principe de proportionnalité peut justifier de ne pas détailler tous les volets de l'évaluation environnementale, il n'en demeure pas moins que l'évaluation doit traiter tous les éléments requis, ce qui n'est pas le cas ici.

Il n'est en particulier pas compréhensible que le changement climatique et ses conséquences (en particulier sur les espèces végétales) et le rôle de puits de carbone que constituent les boisements ne soient pas abordés dans le cadre d'un plan réglementant les boisements.

En outre, les effets conjugués des différents plans de boisement actuellement projetés sur des territoires adjacents ne sont pas évoqués et les critères notamment environnementaux sur lesquels le conseil départemental a fondé l'élaboration de son document de cadrage ne sont pas fournis.

L'Autorité environnementale recommande au pétitionnaire de compléter l'évaluation environnementale en indiquant quelles sont les mesures d'évitement, de réduction et de compensation à mettre en œuvre dans le cadre du projet de plan réglementant les boisements de la commune de Valjouffrey suite à un examen plus complet de ses impacts potentiels.

Réponse du Département :

En préambule, le Département souhaite indiquer que les évaluations environnementales des projets de réglementation des boisements ont été rédigées dans le cadre qui avait été convenu avec les services de la DDT de l'Isère, lorsque que c'était la Préfecture de Département qui était compétente en la matière (Compte-rendu de 2013 joint aux projets). Ce cadre n'est certes pas très récent mais les 4 projets précédents (La Combe de Lancey, Vercors, ...) avaient tous reçu un avis tacite en août 2018 de la MRAe, ce qui nous a conduits à garder la même manière de travailler.

Néanmoins, au regard des nombreuses remarques formulées, le Département s'est engagé, lors d'une réunion d'échange avec la MRAe le 14 février 2022, à répondre aux différents points soulevés (en gardant le principe de proportionnalité) et surtout faire évoluer le CCTP du nouveau marché qu'il lance actuellement pour les projets à venir.

A propos de la délibération cadre de 2015, cette dernière a été rédigée de manière partenariale, avec les organismes agricoles, forestiers, environnementaux et les services de l'Etat, en suivant ce qu'indique le code rural et de la pêche maritime (art. R.126-1), en mentionnant les orientations qui concourent à la « préservation de l'environnement » (préservation/reconstitution des corridors écologiques, limitation des essences indésirables dans les milieux remarquables) et en annexant un atlas cartographiques des zones et espaces protégés au titre de l'environnement et des paysages et des zones figurant dans les inventaires de patrimoine naturel et des paysages (le code ne mentionne pas de « fonder la délibération cadre » sur des critères « notamment environnementaux »).

Le Département rappelle en outre qu'une réglementation des boisements (ou plusieurs si on prend en compte les communes adjacentes) vise essentiellement à maintenir les équilibres entre zones agricoles, boisées et bâties (tout en préservant les enjeux environnementaux identifiés) et qu'elle ne peut avoir qu'un impact très minime sur les principaux puits de carbone car elle n'a pas d'effets sur les principales forêts (elle ne peut réglementairement pas concerner tous les massifs boisés de plus de 4 hectares).

A noter qu'à l'échelle de la commune de Valjouffrey, concernée par le présent avis, les massifs boisés de moins de 4 hectares (ou de moins de 0,5 ha dans le cas des forêts alluviales) et les parcelles boisées isolées représentent une surface de 27 hectares environ, soit 2,2 % de la surface boisée totale du territoire, ce qui signifie que 97,8 % des surfaces cadastrées en bois de la commune (soit 1205 ha), sont de facto classés en périmètre libre de la réglementation des boisements.

Ce projet de réglementation des boisements présentera donc un effet très limité sur les surfaces aujourd'hui boisées.

Avis détaillé

Le présent avis de l'Autorité environnementale porte sur le projet de réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey élaboré par le Département de l'Isère et son évaluation environnementale. Sont analysées à ce titre la qualité du rapport d'évaluation environnementale, et la prise en compte des enjeux environnementaux par le projet de plan réglementant les boisements.

1. Contexte, présentation du projet de réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey et enjeux environnementaux

1.1. Les plans réglementant les boisements

La réglementation des boisements est une procédure d'aménagement foncier définie aux articles L 126-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime qui vise à « [...] favoriser une meilleure répartition des terres entre les productions agricoles, la forêt, les espaces de nature ou de loisirs et les espaces habités en milieu rural et [à] assurer la préservation des milieux naturels et la préservation des paysages remarquables [...] ».

Les plans réglementant les boisements définissent des « zones dans lesquelles des plantations et des semis d'essences forestières ou dans lesquelles la reconstitution après coupe rase peuvent être interdits ou réglementés ». Par extension, tous les terrains où les boisements ou reboisements ne sont ni interdits ni réglementés sont inscrits dans un périmètre dit « libre » au boisement.

Lorsqu'elles s'appliquent à des terrains déjà boisés, les interdictions et réglementations ne peuvent concerner que des parcelles boisées isolées ou rattachées à un massif dont la superficie est inférieure à un seuil de surface par grande zone forestière homogène défini par le conseil départemental.

Dans son document de cadrage pour la réglementation et la protection des boisements du 13 mars 2015, le conseil départemental de l'Isère a fixé ces seuils, pour l'ensemble du territoire départemental, à :

- 0,5 ha pour les forêts alluviales et ripisylves de plus de 20 mètres de large ;
- 4 ha pour tous les autres peuplements.

La démarche est conduite par une commission communale ou intercommunale d'aménagement foncier, présidée par un commissaire enquêteur et le Département assurant le secrétariat¹.

La réglementation est définitive après délibération du conseil départemental, prise après enquête publique et avis des conseils municipaux, du centre régional de la propriété forestière (CRPF et de la chambre départementale d'agriculture).

En application de l'article R 126-6 du code rural et de la pêche maritime, les périmètres de réglementation des boisements sont reportés dans les plans locaux d'urbanisme dans les conditions prévues à l'article R. 123-19 du code de l'urbanisme.

¹ Cette commission est composée de représentants de différents collèges (Propriétaires de biens fonciers non bâtis, exploitants agricoles, propriétaires forestiers, personnes qualifiées pour la protection de la nature) nommés par la (les) commune(s), la Chambre départementale d'agriculture et le Conseil départemental, ainsi que de représentants du Conseil municipal, du Conseil départemental et de la Direction des Finances Publiques complétés, si nécessaire, par un représentant de l'ONF, un de l'INAO, un des Parcs régionaux ou nationaux.

1.2. Contexte du projet de réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey

La commune de Valjouffrey est localisée dans le sud du département de l'Isère en limite avec le département des Hautes-Alpes. Elle est rattachée au canton de Matheysine-Trièves, et se situe 40 minutes à l'est de la commune de La Mure. Village de montagne, Valjouffrey se situe à une altitude comprise entre 953 et 3 564 m et constitue une des portes d'entrée du massif des Écrins. La surface géographique du territoire communal est de 12 755 ha, pour une surface cadastrée totale de 12 564 ha. « Plus de 95 % de la commune est occupé par des espaces naturels et forestiers, parmi lesquels les surfaces cadastrées en lande représentent la grande majorité. 86 % du territoire communal est ainsi cadastré en lande. Si les surfaces en lande sont habituellement reconnues comme présentant des surfaces naturelles et non agricoles, la commune de Valjouffrey a la particularité de présenter une forte activité de pastoralisme. Aussi, la très grande majorité des surfaces d'alpages (surfaces d'altitude non mécanisables et dédiées au pâturage ovin ou bovin) est cadastrée en lande et présente donc une vocation et un usage agricole ».

Profondément taillée par les glaciers du quaternaire, la haute vallée de la Bonne présente un relief très encaissé avec plusieurs sommets dépassant 3 000 m d'altitude. Le point culminant à 3 565 m au pic de l'Olan ainsi que les sommets environnants confèrent à cette commune un caractère de très « haute montagne ». Les hameaux de la commune sont répartis dans la vallée, au plus près des terres cultivables : la Chapelle-en-Valjouffrey, la Chalp, les Faures, le Désert, et dans la vallée secondaire du Béranger, Valsenestre. La commune est intégralement comprise dans le parc national des Écrins. 8 000 ha de la commune sont situés dans la zone cœur du parc national et l'autre partie de la commune (4 700 ha) est située dans l'aire d'adhésion.

1.3. Présentation du projet de réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey

La procédure de révision de la réglementation de boisement a été initiée par la commune de Valjouffrey qui en a fait la demande au Département de l'Isère, suite à une délibération du conseil municipal en date du 19 décembre 2017. Il s'agit de doter la commune d'un document de gestion et d'organisation de l'espace dont elle n'était pas pourvue.

La préservation des espaces agricoles est une des principales motivations à l'élaboration de la réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey. Les boisements ont été classés en fonction de leur surface et selon les seuils définis dans la délibération cadre du Département.

Le principe essentiel qui a prévalu à l'établissement du projet de réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey a été, selon le dossier, de concilier les enjeux liés à :

- la préservation, voire le développement des espaces agricoles dans un contexte où certains secteurs de la commune sont soumis à un phénomène de déprise (secteurs de pieds de coteaux le long des vallées de la Bonne et du Béranger) ;
- la préservation des espaces à enjeux environnementaux : maintien des zones boisées existantes qui contribuent à la richesse environnementale (zones de corridors – continuum forestier) ou au contraire la préservation / restauration des milieux ouverts sensibles (zones humides, pelouses sèches) ;
- le maintien de la richesse et de la diversité des paysages présents sur le territoire communal : maintien des zones boisées caractéristiques du paysage communal et préservation des points de vue et des milieux ouverts.

De même, les contraintes d'usage des sols liés à la réserve naturelle du Haut Béranger ou au parc national des Écrins ont entraîné le classement de fait des secteurs en périmètre interdit.

Le plan de zonage (Cf. figure 1) comprend 3 types de périmètres : périmètre libre, périmètre interdit et périmètre réglementé.

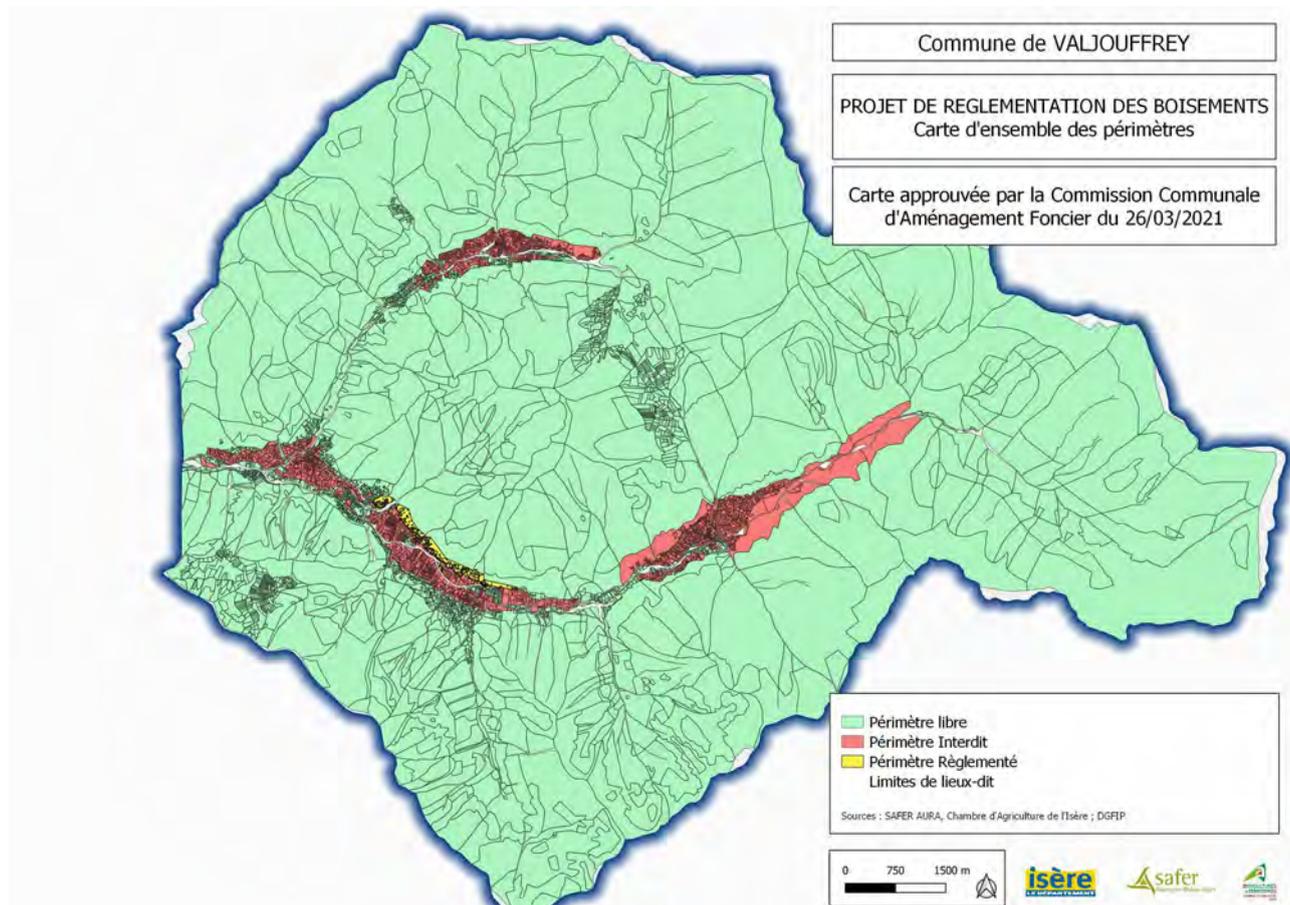


Figure 1: Zonage du plan réglementant les boisements (Source : rapport d'évaluation environnementale)

1.4. Procédures relatives au projet de plan réglementant les boisements

Les réglementations de boisement sont soumises à évaluation environnementale systématique² ; elles sont donc l'objet d'un avis de l'autorité environnementale compétente, ici la mission régionale d'autorité environnementale³. Elles feront l'objet d'une enquête publique, avant délibération du conseil départemental.

1.5. Principaux enjeux environnementaux du projet de plan réglementant les boisements et du territoire concerné

Pour l'Autorité environnementale, les principaux enjeux du territoire et du projet sont :

- la biodiversité et les habitats naturels, avec le parc national des Écrins et une zone Natura 2000 ;
- le changement climatique, en particulier sur la vulnérabilité des boisements à celui-ci et en termes d'atténuation, en lien avec l'objectif de neutralité carbone en 2050 ;

² cf. le 32° du I de l'article R. 122-17 du code de l'environnement

³ Conformément au 2° du IV de l'article R.122-17 du code de l'environnement

- le paysage, dans un territoire de montagne touristique et comprenant de nombreux sentiers de randonnée ;
- les risques naturels, avec les risques d'inondations, d'avalanches, de mouvements de terrain et de chutes de blocs ;
- l'eau, notamment les eaux superficielles et les eaux souterraines.

2. Analyse du rapport environnemental

2.1. Observations générales

L'évaluation environnementale est sommaire et incomplète. Si l'application du principe de proportionnalité peut justifier de ne pas détailler tous les volets de l'évaluation environnementale, il n'en demeure pas moins que l'évaluation doit traiter tous les éléments requis, ce qui n'est pas le cas ici.

Il n'est, en particulier, pas compréhensible que le changement climatique et ses conséquences (en particulier sur les espèces végétales) et le rôle de puits de carbone que constituent les boisements ne soient pas abordés dans le cadre d'un plan réglementant les boisements.

2.2. Articulation du projet de plan réglementant les boisements avec les autres plans, documents et programmes

Le sujet de l'articulation du projet de plan réglementant les boisements avec d'autres plans, documents et programmes, tels que le PLU, le Sdrad, le schéma régional de gestion sylvicole, les orientations et directives d'aménagement forestier, le Sage Drac-Romanche n'est pas traité dans l'évaluation environnementale.

L'Autorité environnementale recommande au pétitionnaire de compléter l'évaluation environnementale en examinant l'articulation du projet de plan réglementant les boisements avec les autres plans, documents et programmes concernant la commune de Valjouffrey.

Réponse du Département :

Le rapport de présentation détaille l'articulation entre la carte communale de la commune de Valjouffrey et le projet de réglementation de boisements. Il est à signaler que la commission communale d'aménagement foncier s'est prononcée sur le projet de réglementation des boisements communale, en mars 2021, avant l'annulation de la carte communale fin 2021.

En l'absence de SCoT « intégrateur » à l'échelle de la Matheysine (rôle « intégrateur » du SCoT vis-à-vis des documents de rangs supérieurs que sont les SDAGE, SAGE, Charte PNR, SRADDET, PGRI), l'analyse de l'articulation entre les projets de réglementations et les documents de rangs supérieurs se traduit donc « indirectement » via la prise en compte des outils présents à l'échelle du territoire (inventaires, zonages...) et des enjeux en découlant. Le rapport de présentation s'attache à expliquer de manière précise cette prise en compte (cf. Rapport de présentation), notamment en prenant les éléments présents dans le SRCE de Rhône-Alpes, intégrés en 2020 au SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes.

Concernant la prise en compte du schéma régional de gestion sylvicole (forêt privée) et des orientations et directives d'aménagement forestier (forêt publique), l'ensemble des analyses et réflexions conduites en matière d'aménagement foncier et d'aménagement forestier s'inspirent à chaque fois de ces programmes. A noter par ailleurs, que parmi les membres de la commission d'aménagement foncier,

au sein du collège des PQPN¹, siège un représentant du service forêt interdépartemental des Chambres d'Agricultures dont l'avis technique sur les projets de réglementations est donné sous couvert de correspondre aux orientations / règlements découlant de ces documents cadres.

Il est par ailleurs à noter que la Directive régionale d'aménagement (DRA) identifie l'enjeu de renforcement d'une gestion forestière favorable à la connectivité écologique et relève à ce titre l'action « d'application raisonnée des réglementations des boisements, intégrant cette notion de connectivité ». Au cas présent, une forte attention a été apportée au maintien de la connexion entre les massifs boisés et au rôle de corridor écologique de la forêt.

Il est enfin nécessaire de rappeler trois points plus généraux à propos de l'articulation entre un projet de réglementation des boisements et les plans communaux ou supra-communaux ayant effet sur le territoire :

> l'articulation d'un projet de réglementations de boisements avec les autres plans et programmes est intégrée dans la méthode de travail mise en place pour l'élaboration de ces projets, à savoir une composition pluridisciplinaire de la commission d'aménagement foncier (collège des PQPN, garant de l'intégration de ces enjeux dans les projets de réglementation).

> un projet est compatible avec un document de portée supérieure lorsqu'il n'est pas contraire aux orientations ou aux principes fondamentaux de ce document et qu'il contribue, même partiellement, à leur réalisation (la prise en compte étant une obligation de ne pas ignorer).

> la réglementation des boisements n'intervient que sur une destination potentielle des sols, sans certitude sur le devenir de la parcelle. Une parcelle boisée classée en périmètre à boisement interdit après coupe rase peut rester boisée pendant des décennies, jusqu'à son éventuelle exploitation ; une parcelle de friche classée en périmètre à boisement libre peut ne jamais être boisée, et au contraire être récupérée par l'agriculture.

2.3. État initial de l'environnement, incidences du plan programme sur l'environnement et mesures ERC

2.3.1. État initial de l'environnement

Biodiversité et habitats naturels.

La commune de Valjouffrey est dotée d'un patrimoine naturel très riche, faisant l'objet de multiples mesures de protection et valorisation.

Les principales mesures de protections ou inventaires recensés sur la commune sont listés ci- après : parc national des Écrins ; réserve naturelle de la haute vallée du Béranger ; site Natura 2000 du massif de la Muzelle ; zones humides ; pelouses sèches ; Znieff. Cette richesse naturelle contribue fortement à l'attrait touristique de la commune.

Le site Natura 2000 couvre 6 614 ha de la commune. Son aire est en majorité superposée à la zone cœur du parc national.

¹ Personnes Qualifiées en matière de faune, de flore et de Protection de la Nature et des paysages, 3 titulaires et 3 suppléants dans chaque commission d'aménagement foncier

Le changement climatique

L'évaluation environnementale ne comporte aucun élément sur le changement climatique et ses effets constatés sur le territoire.

L'Autorité environnementale recommande au pétitionnaire de compléter l'état initial de l'environnement concernant le changement climatique² sur la commune de Valjouffrey.

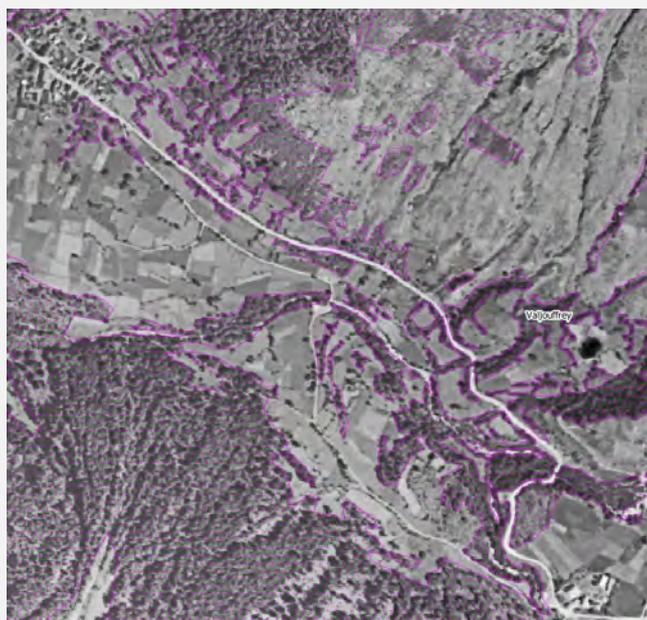
Réponse du Département :

La principale remarque évoquée par la MRAe concernant le changement climatique est la crainte qu'un projet de réglementation des boisements puisse réduire significativement la surface boisée communale, principal puit de carbone permettant de lutter contre le réchauffement climatique. A ce propos, il semble important de préciser deux choses importantes :

> l'augmentation de la surface boisée sur la commune de Valjouffrey a été importante au cours de ces dernières décennies. En effet, une analyse cartographique des orthophotographies aériennes entre 1948 et 2018 montre une augmentation de 20% des surfaces boisées (+ 417 ha, principales haies comprises)

	Surface communale (SIG)	Surface boisée 1948 (ha, estimation SIG)	Surface boisée 2018 (ha, estimation SIG)	Evolution (ha)	Evolution (%)	Taux de boisement 2018 (%)
Valjouffrey	12657	2040	2457	417	20%	19%

> le classement en périmètre interdit de parcelles boisées (entièrement ou en partie) n'impose pas la coupe des bois présents. Au cas où le propriétaire déciderait de faire une coupe rase de ces bois, il serait alors obligé d'implanter une prairie, qui est aussi un puit de carbone (même si de manière moins importante qu'une surface boisée). La surface boisée classée en périmètre interdit s'élève à 13ha si on comptabilise les parcelles cadastrées en bois de même que les parcelles en nature cadastrale de lande et présentant une nature réelle de bois (d'après l'analyse de la photo aérienne). Cette superficie de 13 ha, qui pourrait potentiellement perdre sa vocation forestière en cas de coupe rase du propriétaire, est donc très limitée au regard des 1230 ha cadastrés en bois sur la commune et de l'évolution récente des surfaces boisées (+417 ha entre 1948 et 2018).



1948



Valjouffrey

2018

² Il convient de s'appuyer notamment sur les informations fournies par le site Drias-climat (<http://www.drias-climat.fr/>).

Néanmoins, les données issues du site Drias-climat conseillées par la MRAe ont quand même été étudiées. Elles permettent de modéliser les évolutions climatiques au niveau régional (et seulement régional) ainsi que de mettre en exergue les phénomènes anticipables : l'accentuation du réchauffement et des sécheresses en progression.

A ces enjeux, la réglementation de boisements contribue (indirectement) à apporter une réponse : la forêt jouant un rôle prépondérant de régulation climatique, le projet de réglementation propose de classer l'essentiel des surfaces de la communes en périmètre libre (en cohérence par ailleurs avec les réglementations de boisements présentes sur les communes riveraines) ce qui aura pour conséquence d'autoriser les replantations après coupes rases, voire de permettre des plantations ou d'autoriser des boisements spontanés dans des secteurs aujourd'hui non boisés.

Ces boisements représentent près de 98% des surfaces boisées du territoire.

Il est toutefois à souligner ici que si les boisements constituent en effet des puits de carbone, l'impact des projets de réglementation de boisement sur le changement climatique est très difficilement appréhendable. Rappelons à nouveau que la réglementation de boisements n'intervient que sur une destination potentielle des sols, sans certitude automatique sur le devenir de la parcelle. Une parcelle boisée classée en périmètre à boisement interdit après coupe rase peut perdurer pendant des décennies, jusqu'à son éventuelle exploitation ; une parcelle agricole ou en état de friche classée en périmètre libre peut ne jamais être boisée.

Par ailleurs, rappelons que les réglementations des boisements ont une durée de validité de 15 ans, au-delà de laquelle le périmètre interdit devient caduque et basculent en périmètre réglementé, au sein duquel seules les distances de recul et la liste des essences autorisées sont réglementées. En outre, à l'instruction des déclarations préalables de boisement / reboisement, le Président du Conseil départemental se réserve la possibilité d'interdire certaines essences qui pourraient s'avérer inadaptées et d'en prescrire d'autres. Le Président du Conseil départemental aura ainsi la capacité d'autoriser de nouvelles essences qui pourraient être mieux adaptées au climat local, compte tenu des évolutions liées changement climatique.

Ce projet de réglementation de boisements ne semble donc pas impacter le rôle de la forêt sur le territoire de Valjouffrey dans la régulation de l'évolution du climat, en permettant notamment sur les périmètres libres, voire réglementés, le maintien ou la création d'un état boisé. Ces deux types de périmètres autorisant le boisement représentent 96 % du territoire communal (et 100 % à l'issue de la période de validité de la réglementation, soit dans 15 ans).

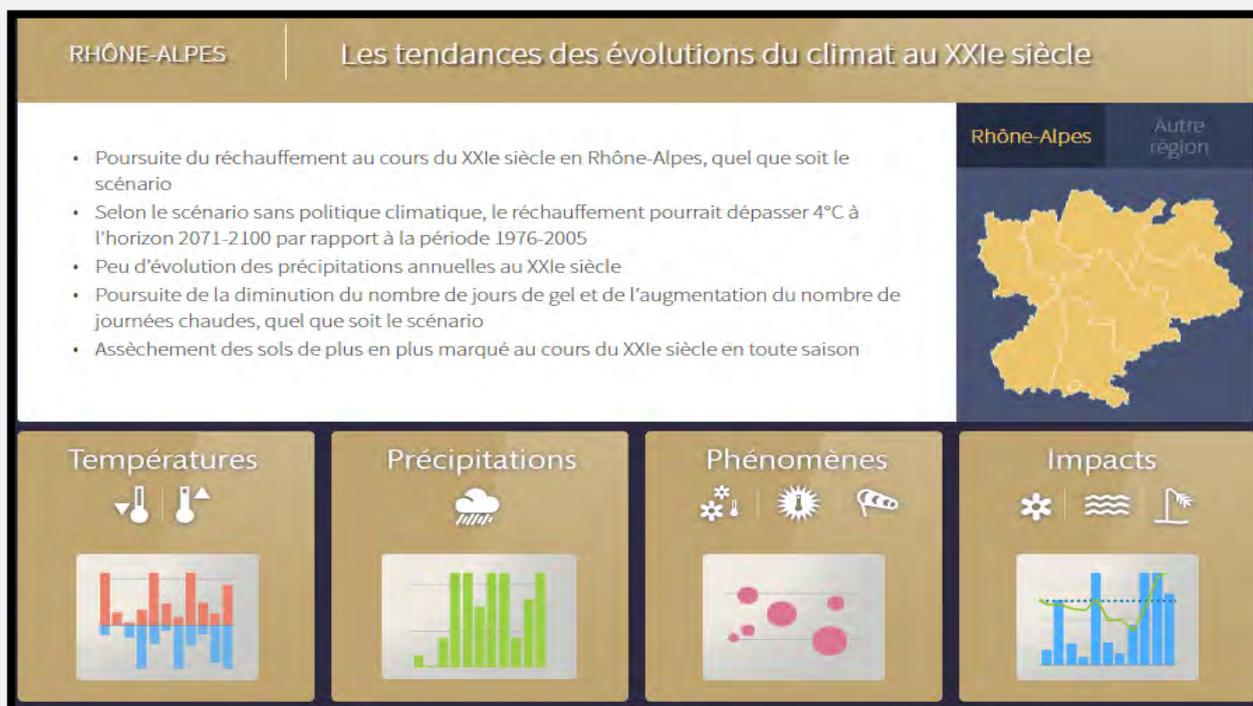
A noter d'autre part que la réglementation de boisements ne s'applique pas aux plantations dans les systèmes agro-forestiers, (les rendant possibles en périmètre interdit).

Données issues du site *Drias-climat*

Figure 1 : Modélisation – climat passé (Données climat Hd – Météo France)



Figure 2 : Modélisation – climat futur (Données climat Hd – Météo France)



Le paysage

La commune de Valjouffrey ne dispose d'aucun site classé ou inscrit. Toutefois, les paysages de la commune sont reconnus pour leur haute valeur et jouent un rôle important dans l'attrait touristique de celle-ci. La commune s'est d'ores et déjà engagée dans des actions de protection et de valorisation de ses paysages et de son patrimoine au travers la signature de la charte du parc national des Écrins notamment.

Par ailleurs, la commune est dotée d'un plan de prescriptions architecturales et paysagères, annexé à sa carte communale, qui identifie tous les éléments de patrimoine (architectural et paysager) à prendre en compte dans l'aménagement de la commune. Ce document définit notamment des secteurs dits d' « écrins paysagers » qui correspondent aux abords des hameaux de la vallée de la Bonne. Dans ces secteurs sont notamment interdites toutes plantations d'essences de conifères, dans une logique de préservation de la silhouette des hameaux et des points de vue vers l'environnement voisin.

Les risques naturels

De par son relief escarpé, la commune de Valjouffrey est soumise à un ensemble de risques naturels caractéristiques des secteurs de montagne. Elle est dotée d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN) intégrant l'exposition aux risques suivants : crues torrentielles, chutes de blocs, glissements de terrain, avalanches et ravinement.

L'eau

Sept captages d'eau potable sont présents sur la commune, dont trois font l'objet d'un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP), autorisant leur exploitation pour la production d'eau potable. Les aires d'alimentation de ces captages sont situées sur les hauteurs de la commune, à l'exception du captage du rocher de Bariou (non exploité) et leur exploitation, selon le pétitionnaire, ne présente pas de problématique particulière (absence de pollution significative).

L'évaluation environnementale ne comporte pas d'informations sur les eaux superficielles de la commune, sur les eaux souterraines hors captage et sur l'assainissement de la commune.

L'Autorité environnementale recommande au pétitionnaire de compléter l'état initial de l'environnement concernant les eaux superficielles, les eaux souterraines hors captage et l'assainissement de la commune de Valjouffrey.

Réponse du Département :

L'incidence du projet de réglementation sur les masses d'eau courantes de même que sur les eaux souterraines est relativement limitée dans le sens où le projet prévoit le classement en périmètre libre de près de 98 % des surfaces boisées de la commune, ces dernières ayant un rôle avéré dans la régulation du cycle de l'eau (ralentissement des phénomènes d'érosion/ruissellement), l'épuration des eaux le stockage de l'eau. Par ailleurs, le périmètre interdit, seul périmètre sur lequel le projet de réglementation a une réelle incidence en termes de recul potentiel des surfaces boisées, représente 3,6 % du territoire communal et correspond à des zones ouvertes, non boisées, à dominante agricole (prairies de fauche).

2.3.2. Incidences du plan-programme sur l'environnement et mesures d'évitement, de réduction et de compensation afférentes.

L'un des objectifs de la réglementation de boisement est d' « [...] assurer la préservation des milieux naturels et la préservation des paysages remarquables [...] » (Art. L.126-1 du Code rural et de la pêche maritime).

Concernant les massifs boisés constitués, le pétitionnaire indique que l'impact direct de la réglementation de boisement est nul (par rapport au scénario au fil de l'eau « sans réglementation de boisement ») puisque ces espaces ne peuvent être inclus dans les périmètres réglementés ou interdits. Ce classement n'interdit pas le reboisement après coupe rase, mais il ne le rend pas obligatoire non plus : le défrichement y est possible que ce soit pour des raisons agricoles, environnementales, paysagères ou autre, sous réserve notamment du respect des dispositions du code forestier.

Réponse du Département :

Cela confirme que la réglementation des boisements ne peut avoir aucun effet sur tous les massifs de plus de 4 ha, soit la majorité des puits de carbone.

Le tableau récapitulatif des incidences du projet de réglementation des boisements sur l'environnement en page 23 et 24 de l'évaluation environnementale n'identifie pas d'incidences négatives sur l'environnement. En particulier, il n'en identifie pas sur les puits de carbone liés aux boisements, sur le cycle de l'eau, ni sur la vulnérabilité au changement climatique, l'évaluation n'ayant pas inclus l'étude de ces thématiques. Il n'évoque pas la sensibilité de certains peuplements ou certaines espèces aux effets du changement climatique (sécheresse accrue notamment).

Réponse du Département :

La réglementation de boisements n'a que peu de prise sur ces éléments (cf. ci-dessus). La question de la sensibilité des peuplements / espèces aux effets du changement climatique n'est pas l'objet d'un projet de réglementation qui n'a pas de portée réglementaire sur les massifs boisés. Ces éléments se doivent d'être traités au travers des documents de gestion durable des forêts.

Néanmoins, il faut préciser qu'un guide intitulé « Dépérissements, ventes de bois, changements climatiques... Quels arbres pour demain sur le territoire Sud Isère ? » a été réalisé en 2020 dans le cadre de la stratégie foncière du Sud Isère, pilotée et financée par le Département de l'Isère. Ce guide, après passé au crible « Sud-Isère » 800 essences des 5 continents, détaille notamment 29 essences en fonction de critères tels que la résistance à la sécheresse et au froid, la production, ...

Le pétitionnaire note des incidences positives sur l'environnement liées à la mise en œuvre du plan comme le fait de maintenir la biodiversité des espaces naturels ouverts (sur les zones humides et pelouses sèches notamment) en luttant contre le boisement ou concernant le paysage par le maintien des espaces ouverts.

La qualité des milieux naturels qu'ils soient boisés ou ouverts en termes de biodiversité n'est pas évaluée et n'est pas mise en regard des pratiques agricoles ou sylvicoles dont ils sont ou seraient l'objet suite à la mise en œuvre du projet.

Réponse du Département :

La réglementation des boisements n'a pas vocation à évaluer la qualité des milieux naturels présents (ce serait à notre avis « disproportionné »), elle ne fait que prendre en compte les milieux tels qu'ils ont

été inventoriés ou classés par les autorités compétentes. Dans le même ordre d'idées, elle ne peut donner aucune orientation ou obligation sur les pratiques agricoles ou sylvicoles à mettre en œuvre. Le projet ne pourra que donner la possibilité de maintenir une activité agricole et interdire ou réglementer des plantations d'essences forestières (mais seulement avec des distances de recul ou des interdictions d'essences, pas sur les pratiques).

En outre, les incidences sont évaluées à une échelle globale, sans territorialisation, avec pour toutes précisions quelques observations d'ordre général sans véritable portée opérationnelle et territoriale en particulier sur les zonages libres et réglementés.

Réponse du Département :

Pour rappel, la réglementation des boisements ne peut avoir aucun effet sur les zonages libres (ce sont les codes forestier et de l'environnement qui peuvent en avoir).

In fine, il n'y a, de ce fait, pas de mesures d'évitement, de réduction ou de compensation proposées explicitement par le pétitionnaire.

En outre, les effets conjugués des différents plans de boisement actuellement projetés sur des territoires adjacents ne sont pas traités dans le dossier.

Réponse du Département :

Au regard du très faible impact de chaque réglementation, il n'a effectivement pas été jugé pertinent d'évaluer l'effet conjugué des différents projets à l'échelle d'un massif.

L'Autorité environnementale recommande au pétitionnaire de territorialiser et de faire porter l'évaluation environnementale sur l'ensemble des thématiques requises, notamment sur la biodiversité, le changement climatique, l'eau et le paysage et d'évaluer la vulnérabilité du projet au changement climatique. Elle recommande de présenter les mesures d'évitement, réduction et si nécessaire de compensations associées.

Réponse du Département :

Un des impacts probables induits par la mise en place des projets de réglementations sur l'environnement est celui de la possibilité de coupe / défrichement de parcelles boisées pour mise en exploitation agricole avec un risque possible d'érosion des sols (en pentes) et de limitation de l'effet de régulation climatique des bois par le stockage de CO2.

Comme évoqué précédemment, les propositions de classement dans différents zonages, au regard des dynamiques actuelles de boisement du territoire, permettent d'éviter les effets potentiellement négatifs de la procédure sur la biodiversité, le changement climatique, l'eau et le paysage (pour rappel, la réglementation des boisements ne peut avoir aucun effet sur près de 98 % des surfaces cadastrées en bois de la commune, car classées en périmètre libre).

2.4. Solutions de substitution raisonnables et exposé des motifs pour lesquels le projet de plan réglementant les boisements a été retenu

Le pétitionnaire indique que la réglementation des boisements est la seule procédure d'aménagement qui permette, dans une certaine mesure, d'organiser l'occupation de l'espace sur le territoire communal entre les milieux ouverts et les espaces boisés.

Cependant, les raisons notamment environnementales du choix des essences interdites ou des distances de recul par exemple, ne sont pas explicitées même si cela fait suite à un inventaire des espèces présentes sur la commune par l'ONF.

Réponse du Département :

Le recours à une liste d'essences autorisées en périmètre réglementé permet de lutter contre l'apparition d'essences allochtones qui ne seraient pas adaptées aux spécificités du territoire de Valjouffrey et risquerait de perturber les équilibres écologiques et paysagers. Toutefois, la délibération cadre du Conseil départemental prévoit que le Président du Conseil départemental puisse interdire certaines essences non adaptées au contexte local ou, au contraire, autoriser certaines essences mieux adaptées. Il est donc raisonnable de penser que les effets futurs du changement climatique pourront être pris en compte, en adaptant la liste des essences autorisées en périmètre réglementé. Rappelons que la liste des essences autorisée n'est pas réglementée en périmètre libre de la réglementation des boisements.

Par ailleurs, pour le choix des essences, il a également été évoqué de se reporter au guide cité précédemment « Dépérissements, ventes de bois, changements climatiques... Quels arbres pour demain sur le territoire Sud Isère ? ».

L'Autorité environnementale constate que les solutions alternatives étudiées par le conseil départemental de l'Isère concernant le document de cadrage de ce type de réglementation, notamment les seuils de 0,5 et 4 ha, ou la durée de la validité des périmètres ne sont pas présentées ni les raisons ayant conduit à les retenir, au regard notamment de critères environnementaux. À défaut d'alternatives étudiées, l'arbre des décisions ayant conduit le conseil départemental au cadrage retenu, en précisant les critères notamment environnementaux auxquels elle s'est référée aurait pu être présenté.

L'Autorité environnementale recommande au Département de l'Isère de présenter les raisons notamment environnementales ayant conduit au document de cadrage retenu.

Réponse du Département :

La délibération cadre départementale (ci-jointe), a été élaborée conformément à l'article R126-1 du code rural et de la pêche maritime, à savoir :

> en mentionnant les orientations qui concourent à la « préservation de l'environnement » (préservation/reconstitution des corridors écologiques, limitation des essences indésirables dans les milieux remarquables),

> en annexant un atlas cartographique des zones et espaces protégés au titre de l'environnement et des paysages et des zones figurant dans les inventaires de patrimoine naturel et des paysages

Le code rural et de la pêche maritime ne mentionne nulle part de « fonder la délibération cadre » sur des critères « notamment environnementaux »).

Néanmoins, ce sont bien des critères environnementaux qui ont conduit à distinguer les seuils de massif évoqués précédemment. En effet, le seuil de 4 ha en dessous duquel les boisements peuvent être interdits ou réglementés est abaissé à 0,5 ha pour les parcelles en forêts alluviales et pour les ripisylves de plus de 20 mètres de large. Et c'est également l'impact possible des peupleraies sur l'environnement qui a conduit à enlever l'exception qui les concernaient dans la précédente délibération cadre de 2010 (elles avaient un seuil de 1 ha).

2.5. Dispositif de suivi proposé

Le dispositif de suivi est présenté dans le paragraphe 7 page 21 de l'évaluation environnementale. Le pétitionnaire indique que l'application de la réglementation des boisements sera suivie au regard :

- du nombre de demandes d'autorisation de boisement déposées par les propriétaires et de la conformité avec le règlement édicté ;
- du nombre d'infractions à la réglementation constatées par les services du Département (constat, procès-verbal, mise en demeure, travaux d'office) ;
- de l'évolution des surfaces boisées sur le territoire par analyse des matrices cadastrales et/ou de l'évolution des surfaces agricoles (cadastre, déclarations PAC...) ;
- des dynamiques de boisement spontanées dans les périmètres réglementés ou interdits (nombres de mises en demeure et de déclaration d'intérêt général pour travaux exécutés d'office).

Aucune périodicité du recueil des données n'est fixée, ce qui ne donne pas l'assurance que le dispositif permettra d'identifier à un stade précoce des impacts négatifs imprévus.

Réponse du Département :

Il n'est pas possible d'indiquer une périodicité pour les nombres de demandes et d'infractions car elles arrivent très rarement et au coup par coup.

Concernant l'évolution des surfaces boisées et les dynamiques d'enfrichement, une périodicité de 5 ans (au moins) pourrait être envisagée.

L'Autorité environnementale recommande au pétitionnaire de prévoir dans le dispositif de suivi une périodicité de relevé des données sur des indicateurs environnementaux, permettant de corriger le cas échéant les mesures définies par le projet de plan réglementant les boisements notamment en cas d'impacts négatifs imprévus.

3. Prise en compte de l'environnement par le plan

Certaines thématiques environnementales pourtant importantes ne sont pas traitées (ex : changement climatique) et d'autres sont abordées de manière trop sommaire (eau, paysage).

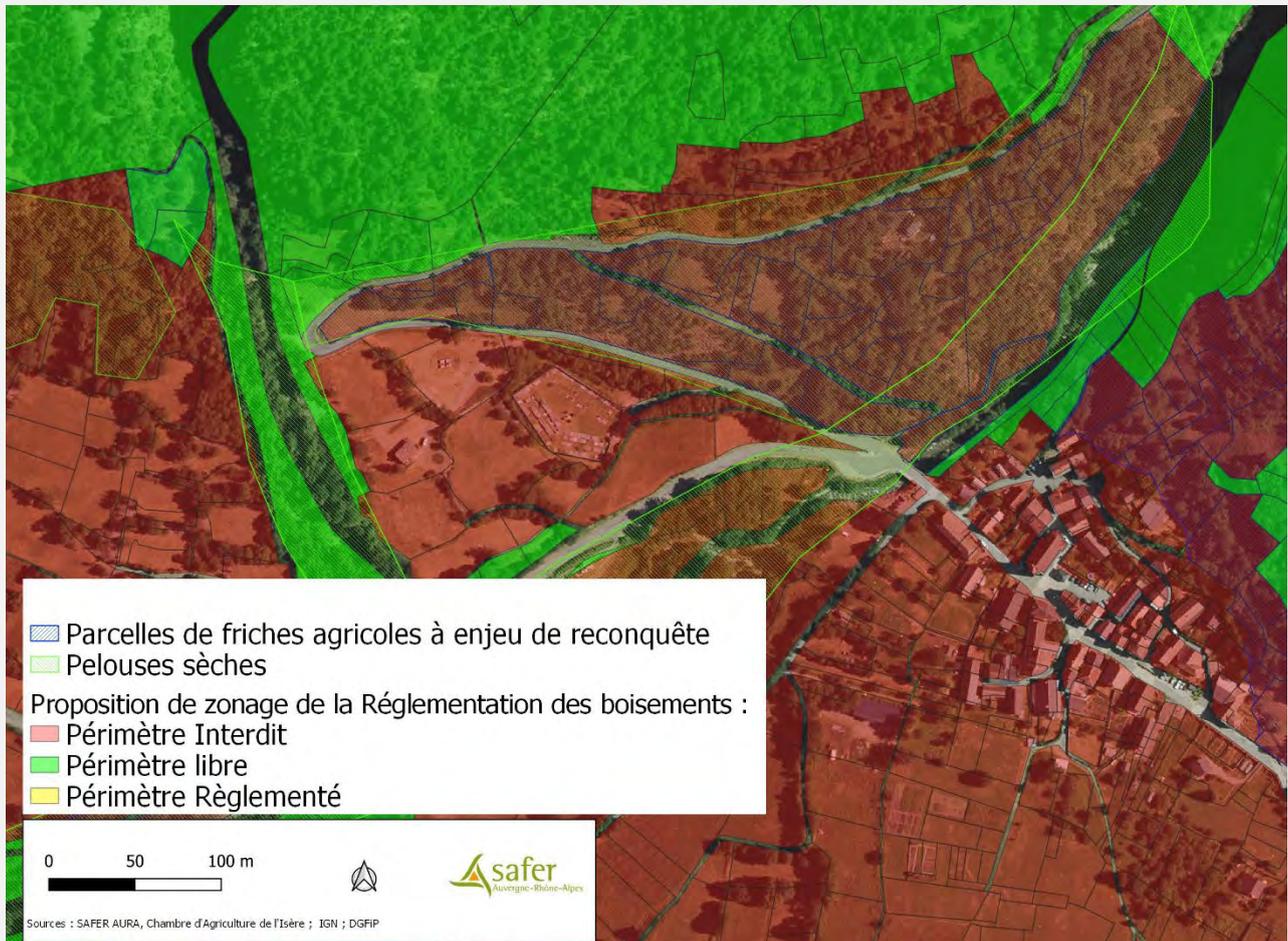
Si des ambitions environnementales du plan sont énoncées par le pétitionnaire, le dossier manque d'éléments, du fait des lacunes de l'évaluation environnementale et du manque d'informations territorialisées, pour faire le lien entre les enjeux environnementaux et le zonage proposé.

L'Autorité environnementale recommande au pétitionnaire de préciser en quoi le zonage territorial proposé par le plan permet de répondre aux objectifs environnementaux qu'il lui a assigné et comment il prend en compte les principaux enjeux environnementaux en présence.

Réponse du Département :

Les réponses apportées dans les points précédents devraient permettre de répondre à cette dernière demande.

Pour rappel, le code rural et de la pêche maritime ne donne pas d'objectifs environnementaux particulièrement ambitieux à la réglementation des boisements, seulement de « concourir (...) à la préservation du caractère remarquable des paysages, à la protection des milieux naturels présentant un intérêt particulier, à la gestion équilibrée de la ressource en eau (...) et à la prévention des risques naturels » (art. R.126-1).



Néanmoins, comme l'illustre la carte ci-dessus, le classement en périmètre interdit de certaines friches agricoles aujourd'hui boisées permettrait, si les propriétaires venaient à faire une coupe rase, d'empêcher la replantation de bois et de permettre par l'implantation de prairies sur des secteurs inventoriés en pelouses sèches patrimoniales.

**8. BILAN DES PROCÉDURES DE
CONCERTATION MENÉES AVANT
L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Bilan des procédures de concertation avant l'enquête publique

En application de l'article R.123-8 du code de l'environnement, le dossier d'enquête publique doit comporter un *bilan de la procédure de débat public organisée dans les conditions définies aux articles L.121-8 à L.121-15, ou de la concertation définie à l'article L.121-16, ou de toute autre procédure prévue par les textes en vigueur permettant au public de participer effectivement au processus de décision. Lorsque aucun débat public ou lorsqu'aucune concertation préalable n'a eu lieu, le dossier le mentionne.*

La concertation préalable à l'enquête publique, selon de l'article L.121-16 du code de l'environnement, n'est pas obligatoire. Cependant le projet de réglementation des boisements de la commune de Valjouffrey a fait l'objet de concertation lors des réunions de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF).

La CCAF est composée comme suit :

- ✓ un président désigné par le président du TGI (+ 1 suppléant) ;
- ✓ un maire et un conseiller municipal (+ 2 suppléants) ;
- ✓ 3 propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune (+ 2 suppléants) ;
- ✓ 4 propriétaires de biens forestiers dans la commune (+ 4 suppléants) ;
- ✓ 3 exploitants agricoles (+ 2 suppléants) ;
- ✓ 3 Personnes qualifiées en matière de faune, flore et de protection de la nature et des paysages (+ 3 suppléants) ;
- ✓ 1 représentant du Président du Département désigné par le Président du Département (+1 suppléant) ;
- ✓ 2 fonctionnaires du Département désignés par le Président du Département (+2 suppléants) ;
- ✓ 1 délégué des Services Fiscaux.

La CCAF a donc une large représentativité. De plus, elle est composée après publicité et affichage en mairie et a été débattue lors du Conseil municipal en date du 25 janvier 2019. Les travaux, qu'elle a menés, ont également permis de rencontrer les agriculteurs et forestiers potentiellement concernés par le projet de réglementation et protection des boisement soumis à enquête publique.

CCAF de Valjouffrey :

1^{ère} réunion : 18 octobre 2019

1. Présentation de la procédure
2. Modalités de réalisation de l'étude
3. Propositions d'organisation
4. Mise en œuvre éventuelle de mesures transitoires à titre conservatoire
5. Questions diverses

2^{ème} réunion : 26 mars 2021

1. Rappel de la procédure
2. Présentation du travail effectué par la sous-commission
3. Rapport d'évaluation environnementale, proposition des périmètres et du règlement
4. Discussion puis vote sur un projet de réglementation (périmètre et règlement)
5. Présentation de la suite de la procédure et calendrier
6. Questions diverses

Entre la première et la deuxième réunion de la CCAF, au moins 3 autres réunions en groupe restreint ont eu lieu, ainsi que des rencontres avec les principaux acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, etc...).

**9. DELIBERATION CADRE
DEPARTEMENTALE DU 13 MARS 2015**



EXTRAIT DES DÉCISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 13 mars 2015

DOSSIER N° 2015 C03 G 12 107

Politique : - Urbanisme et foncier

Programme : Aménagement foncier

Opération : Actions foncières

Objet : Délibération cadre relative à la réglementation des boisements - mise à jour

Service instructeur : DAT - Service habitat et gestion de l'espace

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Autres (à préciser)

Délégations à la commission permanente (*références délégation – articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n° 2014SE01B3205 du 20 juin 2014

Dépôt en Préfecture le : 17 mars 2015

Publication le : 17 mars 2015

Notification le : 17 mars 2015



Exécutoire le : 17 mars 2015

Acte réglementaire : Oui
ou à publier

DÉCISION DE LA COMMISSION PERMANENTE

1 – RAPPORT DU PRÉSIDENT

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'Etat a transféré au Département les compétences relatives à l'aménagement foncier rural, en application de la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux (dite loi DTR) et du décret du 30 mars 2006.

Il s'agit notamment de la mise en oeuvre de quatre procédures d'aménagement des espaces agricoles, forestiers et naturels :

- l'aménagement foncier agricole et forestier (ex remembrement),
- les échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux et forestiers,
- la procédure des terres incultes ou manifestement sous exploitées,
- la réglementation des boisements.

A ce titre, l'assemblée départementale, lors de sa séance du 21 octobre 2010, a approuvé une délibération de cadrage relative à la réglementation des boisements, en application de l'article R.126-1 du code rural et de la pêche maritime.

Il s'avère que les évolutions législatives et l'expérience des procédures menées à l'échelle communale nécessitent de revoir cette délibération cadre de 2010, notamment sur les points suivants :

- la possibilité de développer des projets agro-forestiers et celle de mettre en place, sous condition, des taillis à courte ou très courte rotation (TCR ou TTCR) ;
- la prise en compte des ripisylves, des forêts alluviales et des espaces boisés classés (EBC) ;
- la prise en compte de la gestion des friches et espaces en déprise intégrant une obligation d'entretien.

Il a été conservé l'accessibilité de toutes les communes de l'Isère à cet outil.

Ce projet de révision a été élaboré en concertation avec les organismes agricoles et forestiers, ainsi qu'avec les services de l'Etat.

Ainsi je vous propose d'approuver et de m'autoriser à signer cette nouvelle délibération de cadrage, relative à la réglementation des boisements, jointe en annexe.

2 – DÉCISION

La commission permanente adopte le rapport du Président.

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Cottalorda', written over a horizontal line.

Alain Cottalorda



Délibération de cadrage relative à la

Réglementation des boisements

Vu la loi n°2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux et son décret d'application n°2006-394 du 30 mars 2006 ;

Vu les dispositions du Titre II du Livre 1^{er} du Code rural et de la pêche maritime relatif à l'aménagement foncier ;

Vu les circulaires DERF/SDF/C99-3007 du 24 septembre 1999 et DGFAR/SDFB/C2004-5016 du 12 mai 2004 ayant pour objet « Réglementation des semis, plantations et replantations d'essences forestières » ;

Vu le décret n° 2003-237 du 12 mars 2003 relatif aux plantations d'essences forestières et modifiant certaines dispositions du Code rural ;

Vu les dispositions des articles L.126-1, L.126-2 et R.126-1 à R.126-11 du Code rural et de la pêche maritime relatif à la réglementation des boisements ;

Vu la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2004-06286 du 27 mai 2004 instituant un seuil de surface pour les demandes d'autorisation de défricher pour les bois des particuliers ;

Vu la délibération de cadrage adoptée par l'Assemblée départementale en date du 21 octobre 2010 ;

Vu l'avis de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier en date du 3 décembre 2014 ;

Vu l'avis de la Chambre Départementale de l'Agriculture en date du 5 février 2015 ;

Vu l'avis du Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes en date du 12 février 2015 ;



Préambule

La « réglementation des boisements » est l'un des modes d'aménagement foncier défini par la loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005 et codifiée aux articles L.126-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.

Cette procédure a pour objectif de favoriser une meilleure répartition des terres entre les productions agricoles, la forêt, les espaces de nature et de loisirs et les espaces habités en milieu rural et d'assurer la préservation de milieux naturels ou de paysages remarquables.

Depuis le 1er janvier 2006, le Conseil général a la responsabilité de l'instruction et de la mise en œuvre de la réglementation des boisements à l'échelle communale ou intercommunale. Au préalable, il doit établir une délibération cadre précisant ses orientations ainsi que les obligations déclaratives pour tous semis, plantations ou replantations (article R.126-1 du Code rural et de la pêche maritime). Cette délibération doit être accompagnée d'un rapport recensant les massifs forestiers protégés, les zones agricoles, paysagères et environnementales protégées ou inventoriées (cf. annexe 1).

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 impose que les réglementations des boisements communales ou intercommunales tiennent compte du programme régional de la forêt et du bois en vigueur.

<u>Préambule</u>	2
<u>I - Dispositions de mise en œuvre de la réglementation des boisements</u>	3
<u>I-1 – Le zonage départemental</u>	3
<u>I-2 - Les orientations légales</u>	4
<u>I-3 - Les orientations départementales</u>	4
<u>I-4 - Les dispositions d'ordre général</u>	5
<u>I-4-1 - Durée de validité</u>	5
<u>I-4-2 - Le seuil maximum de surface en dessous duquel les interdictions ou réglementations s'appliquent pour les reboisements après coupe rase</u>	6
<u>I-4-3 - Distance minimale de recul avec les fonds voisins</u>	7
<u>I-4-5 - Prescription et interdiction d'essences forestières à l'intérieur des périmètres réglementés</u>	8
<u>I-4-6 - Éléments exclus de la réglementation des boisements</u>	9
<u>I-4-7 - Éléments concernés par la réglementation des boisements</u>	10
<u>I-4-8 – Cas des espaces boisés classés et des éléments de paysage identifiés</u>	11
<u>I-4-9 - Cas de la friche</u>	11
<u>II - Obligations déclaratives</u>	12
<u>II-1 – Obligations déclaratives relatives aux boisements ou reboisements</u>	12
<u>II-2 – Obligations déclaratives annuelles relatives aux cultures d'arbres de Noël</u>	13
<u>II-3 – Instruction des déclarations</u>	13
<u>II-4 – Application de la réglementation des boisements</u>	14
<u>Liste des Annexes</u>	15

I - Dispositions de mise en œuvre de la réglementation des boisements

La présente délibération annule et remplace la délibération cadre adoptée le 21 octobre 2010, en raison des modifications réglementaires nécessaires.

La présente délibération cadre est opposable à l'ensemble des réglementations des semis et plantations d'essences forestières existantes en Isère, même lorsque ces dernières ont été adoptées antérieurement à celle-ci.

Les arrêtés préfectoraux en vigueur sur chaque commune restent applicables dans la limite des prescriptions comprises dans la présente délibération.

Ainsi, seules les prescriptions des arrêtés préfectoraux en vigueur sur chaque commune, compatibles avec la présente délibération, restent applicables. Pour les prescriptions incompatibles, c'est donc la présente délibération cadre qui fait foi.

Dans un souci de clarification du droit, les communes dont les réglementations des semis et plantations d'essences forestières présentent de nombreuses dispositions contraires à la délibération cadre sont invitées à en effectuer la révision dans les meilleurs délais.

I-1 – Le zonage départemental

Code Rural et de la pêche maritime, Art. R.126-1 : [...] le Conseil général fixe par délibération, pour tout ou partie du territoire départemental : [...] Les zones dans lesquelles des plantations et des semis d'essences forestières peuvent être interdits ou réglementés ainsi que la reconstitution après coupe rase, s'il y a lieu ; [...]

Pour la mise en œuvre de cette procédure « réglementation des boisements », la zone dans laquelle les semis, plantations et replantations peuvent être interdits ou réglementés ainsi que la reconstitution après coupe rase correspond au territoire cadastral du département de l'Isère.

Ainsi, la réglementation des boisements est un mode d'aménagement foncier applicable sur l'ensemble du territoire départemental.

Toute commune ou établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du département a donc la possibilité de demander au Président du Conseil général, l'élaboration ou la révision d'une réglementation des boisements sur son territoire (Cf. Annexe 3).

Le Président du Conseil général procède à une hiérarchisation des demandes des collectivités, en fonction :

- ♣ des dates de caducité du périmètre interdit des réglementations des boisements existantes,
- ♣ des enjeux forestiers, agricoles, paysagers, environnementaux et d'urbanisme présents sur le territoire de la collectivité,

- ♣ du risque incendie,
- ♣ de ses possibilités techniques et financières.

Il est précisé que les réglementations des boisements existantes restent en vigueur jusqu'à leur révision. Le Président du Conseil général s'assure de leur application.

I-2 - Les orientations légales

Code Rural et de la pêche maritime, Art. L.126-1: [...] Afin de favoriser une meilleure répartition des terres entre les productions agricoles, la forêt, les espaces de nature ou de loisirs, les espaces habités en milieu rural et d'assurer la préservation de milieux naturels ou des paysages remarquables [...]

Conformément au Code rural et de la pêche maritime, toute réglementation des boisements communale ou intercommunale devra concourir :

- ♣ au **maintien à la disposition de l'agriculture de terres** qui contribuent à un meilleur **équilibre économique des exploitations**,
- ♣ à la **préservation** du caractère remarquable **des paysages, des espaces habités en milieu rural, des espaces de nature ou de loisirs**,
- ♣ à la **protection des milieux naturels** présentant un intérêt particulier,
- ♣ à la **gestion équilibrée de la ressource en eau** telle que définie à l'article L 211-1 du code de l'environnement,
- ♣ à la **prévention des risques naturels**.

I-3 - Les orientations départementales

Code Rural et de la pêche maritime, Art. R.126-1 : [...] le Conseil général fixe par délibération, pour tout ou partie du territoire départemental : [...] Les orientations qu'il entend poursuivre en matière de réglementation des boisements [...]

En plus des orientations légales, les Commissions d'Aménagement Foncier devront élaborer ou réviser leurs réglementations au regard des réalités locales et des différents enjeux tels :

- ♣ **la préservation du foncier agricole dans un contexte** de concurrence périurbaine, de développement de productions extensives du fait de la réduction des pratiques polluantes, de réponse à la croissance de la demande alimentaire, des attentes et besoins des filières en matières de productions non alimentaires de type cultures dédiées de biomasse énergétique, biocarburants et/ou fibres constructives (biomatériaux) ;

- ♣ **la préservation des milieux et paysages ouverts**, notamment dans le contexte local d'une tendance à la fermeture des combes (valorisation des terrains en pente, déprise) ;
- ♣ **la préservation/reconstitution des corridors écologiques** (haies, bosquets, linaires boisés de type agro forestier) et paysages diversifiés, notamment dans les plaines cultivées (contexte national du déploiement des trames vertes et bleues dans la continuité du Grenelle de l'environnement) ;
- ♣ **la limitation des essences indésirables dans les milieux naturels remarquables** telles les forêts alluviales et ripisylves ;

ainsi qu'en toute connaissance de la structuration et du dynamisme de la filière bois et du développement du potentiel bois énergie.

La réglementation des boisements doit contribuer à la mise en valeur des espaces ruraux en cohérence avec les politiques agricole, forestière et environnementale durables.

I-4 - Les dispositions d'ordre général

La réglementation des boisements permet de définir trois périmètres concernant les semis, les plantations ou les replantations d'essences forestières :

- ♣ un **périmètre** où le boisement est **libre**,
- ♣ un **périmètre interdit** où tous semis, plantations et replantation d'essences forestière sont interdits. Cette interdiction doit être justifiée par des enjeux agricoles, environnementaux ou de cadre de vie (paysages, risques naturels),
- ♣ un ou plusieurs **périmètres réglementés** où, le boisement est autorisé mais soumis notamment au respect de distances minimales de recul vis à vis des parcelles agricoles voisines, des cours d'eau, des chemins ainsi que des lieux habités.

Lors de la définition des périmètres, le découpage des parcelles cadastrales est possible. En cas d'incohérence entre la liste des parcelles cadastrales annexée à l'arrêté départemental et le document graphique, le document graphique fait foi.

L'annexe 2 propose des définitions pour les notions de boisement, massif, friche, haie, taillis à courte ou très courte rotation, agroforesterie, forêt alluviale, ripisylve et sapins de Noël à prendre en compte dans le cadre de la présente délibération de cadrage.

I-4-1 - Durée de validité

Code Rural et de la pêche maritime, Art. R.126-2 : [...] Le Conseil général peut, à l'intérieur de périmètres déterminés et pour une durée qu'il fixe :
 - *interdire tous semis, plantations et replantations d'essences forestières ;*

Pour chaque réglementation des boisements communale ou intercommunale, les périmètres interdits sont édictés pour une durée de 15 ans à compter de la publication de l'arrêté du Conseil général fixant la délimitation des périmètres et le règlement. A l'issue de ces 15 ans, les périmètres interdits deviennent d'office des périmètres réglementés.

Les périmètres réglementés sont valables jusqu'à la révision suivante de la réglementation des boisements.

S'il y a plusieurs périmètres réglementés au sein d'une même commune ou EPCI, la commission d'aménagement foncier devra proposer dans quel périmètre réglementé passeront les périmètres interdits au bout de 15 ans.

En l'absence de périmètre réglementé, les périmètres interdits deviennent à échéance des périmètres libres.

I-4-2 - Le seuil maximum de surface en dessous duquel les interdictions ou réglementations s'appliquent pour les reboisements après coupe rase

*Code Rural et de la pêche maritime, Art. R.126-1 : [...] le Conseil général fixe par délibération, pour tout ou partie du territoire départemental : [...]
- S'il prévoit de réglementer le reboisement après coupe rase, le seuil maximum de surface [...], pour chaque grande zone forestière homogène ; [...]*

Les interdictions ou réglementations après coupes rases ne pourront s'appliquer qu'à des parcelles isolées ou à des parcelles rattachées à un massif d'une superficie inférieure à 0,5 hectare pour les forêts alluviales et ripisylves de plus de 20 mètres de large ou 4 hectares pour tous les autres peuplements.

Peuvent être classés en périmètre interdit les massifs d'une surface inférieure à :		Peuvent être classés en périmètre réglementé les massifs d'une surface inférieure à :	
0,5 ha pour les forêts alluviales et ripisylves ¹	4 ha pour les autres massifs ou parcelles boisées isolées	0,5 ha pour les forêts alluviales et ripisylves ²	4 ha pour les autres massifs ou parcelles boisées isolées
Après une coupe rase, on ne replante pas		Après une coupe rase, on peut replanter en respectant les distances de recul	

Ces seuils de surface sont identiques sur l'ensemble du département de l'Isère.

¹ Ripisylves de plus de 20 mètres de large

² Ripisylves de plus de 20 mètres de large

Ainsi, un massif (ou une parcelle isolée) supérieur à ces seuils devra être classé en périmètre libre et un massif (ou une parcelle isolée) inférieur à ces seuils pourra être classé en périmètre libre ou interdit ou réglementé.

I-4-3 - Distance minimale de recul avec les fonds voisins

Code Rural et de la pêche maritime, Art. R.126-2: [...] Le Conseil général peut, à l'intérieur de périmètres déterminés et pour une durée qu'il fixe: [...]

-fixer une distance minimale avec les fonds voisins, supérieure à celle prévue à l'article 671 du Code Civil, pour les semis, plantations et replantations, compte tenu de la nature des cultures habituellement pratiquées et, le cas échéant, par type d'essence. [...]

Pour les périmètres libres et les éléments exclus de la réglementation des boisements :

Code civil, Art. 671 (Créé par Loi 1804-03-19 promulguée le 29 mars 1804) : il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

Pour les périmètres règlementés :

Chaque Commission d'Aménagement Foncier³ chargée de proposer une réglementation des boisements, est libre de présenter des distances plus importantes que celles fixées ci-dessous.

♣ Par rapport aux fonds agricoles voisins non boisés :

La distance minimale de recul à respecter, lorsque le fonds voisin est une parcelle agricole, devra être de 4 mètres.

♣ Par rapport à la voirie :

La distance de recul par rapport à la voirie du domaine public est de 2 mètres vis à vis de la limite du domaine public routier (code de la voirie routière, article R116-2). Il n'y a pas de distance minimale de recul par rapport aux chemins ruraux (article D. 161-22 du code rural et de la pêche maritime), sous réserve que soient respectées les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage prévues à l'article D. 161-24 du code rural et de la pêche maritime. Néanmoins, des distances supérieures peuvent être établies dans le cadre des servitudes de visibilité (code de la voirie routière, article L.114-1).

♣ Par rapport aux habitations et aux établissements recevant du public (ERP) :

En cas de nouveau boisement, la distance minimale de recul à respecter est de 30 mètres à partir du mur de l'habitation ou de l'établissement. En cas de reboisement, la distance minimale de recul à respecter est de 6 mètres.

³ Cf. annexe 3 sur la procédure d'élaboration ou de révision d'une réglementation des boisements

♣ Par rapport aux berges d'un cours d'eau non domanial ou d'un canal d'assainissement agricole :

La distance minimale de recul à respecter devra être de 4 mètres par rapport au sommet des berges du cours d'eau ou du canal ou de 24 mètres maximum par rapport à l'axe du cours d'eau pour les cours d'eau qui divaguent (afin d'éviter les embâcles et de laisser pénétrer la lumière).

Pour l'ensemble de ces distances de recul, il est recommandé à la Commission d'Aménagement Foncier :

- de veiller à l'homogénéisation des distances avec celles des réglementations des boisements (récentes) des communes voisines,
- de vérifier auprès des autorités gestionnaires de voirie les distances nécessaires pour permettre l'entretien des bords de route,
- de se référer aux zonages du plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) et/ou de l'arrêté préfectoral relatif au risque incendie le cas échéant.

En cas de besoin, lors de l'instruction des déclarations préalables à tout projet de boisement ou reboisement, le Président du Conseil général peut pour des motifs agricoles, forestiers, paysagers ou environnementaux, fixer des distances de recul différentes de celles fixées par l'arrêté de réglementation des boisements définitif ou, le cas échéant, pris à titre dérogatoire.

Chaque distance peut être modulée en fonction des essences présentes sur le territoire.

L'entretien des bandes de recul est à la charge du propriétaire de la parcelle.

I-4-5 - Prescription et interdiction d'essences forestières à l'intérieur des périmètres réglementés

Code Rural et de la pêche maritime, Art. R.126-2: [...] Le Conseil général peut, à l'intérieur de périmètres déterminés et pour une durée qu'il fixe :

- *interdire tous semis, plantations et replantations d'essences forestières ;*
- *limiter les semis, plantations et replantations à certaines essences forestières ;*

Pour tout semis, plantation ou replantation (parcelles boisées, isolées ou rattachées à un massif), il peut y avoir prescription ou interdiction de certaines essences forestières.

Dans le cadre de sa mission d'instructeur des déclarations préalables à tout projet de semis, de boisement ou reboisement dans les périmètres réglementés, le Président du Conseil général se réserve la possibilité d'interdire certaines essences qui pourraient s'avérer inadaptées et d'en prescrire d'autres, particulièrement pour les semis, boisements ou reboisements situés à proximité de cours d'eau ou de zones humides. Afin de juger l'inadaptation d'une essence ou de déterminer des prescriptions particulières, le Président du Conseil général se fonde sur les documents d'encadrement de gestion forestière et pourra également demander conseil auprès des organismes forestiers compétents.

I-4-6 - Éléments exclus de la réglementation des boisements

Les éléments suivants sont exclus de la réglementation des boisements :

- ♣ les habitations et les parcs ou jardins attenants cadastrés comme tel,
- ♣ les vergers,
- ♣ les haies champêtres⁴ (haies libres, haies taillées, petits brise-vent) implantées en limite de parcelle ou selon la topographie (lutte contre l'érosion),
- ♣ les arbres isolés,
- ♣ les pépinières pour les exploitations inscrites au centre de formalités des entreprises agricoles,
- ♣ Les ripisylves d'une largeur inférieure à 20 mètres, existantes ou à créer avec des essences adaptées aux milieux alluviaux,
- ♣ les plantations anti-congères, les alignements et les plantations réalisées dans le cadre d'un aménagement foncier (inter)communal ou dans le cadre d'un projet public (ou associatif) d'intérêt collectif
- ♣ Les plantations d'arbres (essences forestières ou non) dans le cadre de systèmes agroforestiers. La plantation d'arbres agroforestiers doit pouvoir être réalisée :
 - soit par un propriétaire foncier qui souhaite orienter et valoriser son foncier agricole dans le cadre de systèmes agroforestier. A condition pour lui de s'engager, dans le cadre d'un bail rural, à mettre les terrains concernés à disposition d'un exploitant agricole ou d'être lui-même un exploitant agricole.
 - soit par un exploitant agricole, locataire en place, avec accord du propriétaire pour la réalisation de la plantation d'arbres agroforestier.

Dans tous les cas, la plantation d'arbres (<200 unité/ha) doit s'accompagner d'une mise en valeur agricole des parcelles. La non culture ou le non pâturage pendant 3 années consécutives est considérée comme le non-respect de cette obligation. L'exploitation sera donc faite :

- soit par un exploitant agricole⁵ propriétaire du terrain.
- soit par un exploitant agricole dans le cadre d'une location de parcelles agroforestières (rédaction du bail) : c'est à dire que le propriétaire plante les arbres et donne à bail son terrain à un exploitant.

⁴ L'exploitation et la régénération des haies champêtres et des arbres isolés sont libres

⁵ La preuve de l'existence d'une exploitation agricole peut être apportée par un ensemble d'éléments dont certains exemples sont présentés ci-dessous :

- immatriculation au centre de formalité des entreprises agricoles (CFE)
- attestation d'affiliation à la caisse d'assurance maladie des exploitations agricoles (AMEXA ou autre)
- extrait Kbis pour les exploitations sous forme sociétaire (GAEC, SCEA, EARL...)
- diplôme obtenu par l'exploitant et/ou toute attestation professionnelle en lien avec l'activité de l'exploitation.
- justificatifs des surfaces exploitées (relevé de la Mutualité sociale agricole, autorisation préalable d'exploiter, déclaration PAC...).
- information relative à la conduite de l'exploitation (registre d'élevage, récépissé ICPE)
- plan d'épandage, certificat individuel professionnel d'utilisation de produits phytopharmaceutiques
- Dotation Jeune Agriculteur (DJA) pour une activité en cours de création
- etc....

- soit par un exploitant agricole déjà en place sur du foncier dont il n'est pas propriétaire (plantation pour son compte) avec accord du propriétaire pour plantation.

Les plantations d'essences forestières dans des systèmes agro-forestiers doivent respecter, en périmètre réglementé et en périmètre interdit, les distances de plantation par rapport aux fonds voisins prévues pour le périmètre règlementé.

Les semis, plantations ou replantations de sapins de Noël sont exclus de la réglementation des boisements mais sont soumis à déclaration annuelle auprès du Conseil général (*Code rural et de la pêche maritime, art. R 126-8-1*).

I-4-7 - Éléments concernés par la réglementation des boisements

- ♣ Les boisements, nécessaires au maintien de la destination forestière des sols concernés pour un des motifs énumérés à l'article L. 341-5 du Code forestier (motifs de refus possible de l'autorisation de défricher) ou classés à conserver ou à protéger en application de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme (EBC), peuvent être classés en périmètre interdit, libre ou règlementé mais ne peuvent pas faire l'objet d'une interdiction de reconstitution après coupe rase.
- ♣ Tout alignement « mono spécifique » (par exemple de peupliers ou de résineux) n'est pas considéré comme une haie champêtre, et, est soumis à la réglementation des boisements, sauf s'il est réalisé dans le cadre d'un aménagement foncier (inter)communal ou dans le cadre d'un projet public (ou associatif) d'intérêt collectif.
- ♣ Les taillis à courte ou très courte rotation (TCR ou TTCR⁶) sont concernés par la réglementation des boisements et peuvent faire l'objet d'un périmètre règlementé spécifique ou non. La demande de plantation en TCR ou TTCR doit être faite :
 - par des exploitations inscrites au centre de formalités des entreprises agricoles,
 - pour une surface au moins égale à 4 hectares (éventuellement répartis en plusieurs îlots d'au moins un hectare cadastral chacun). Le périmètre règlementé spécifique peut faire moins de 4 hectares, ce qui suppose que le ou les futurs projets de plantations soient alors implantés également sur des parcelles en périmètre libre.

La plantation devra être coupée au plus tard 20 ans après l'implantation et les parcelles concernées devront être remises en culture agricole « classique ». L'implantation d'essences forestières dans le cadre d'une culture de TCR et TTCR est soumise à déclaration avec un formulaire ad hoc (Cf. Annexe 6)

- ♣ Les parcelles agricoles ayant fait l'objet de soutiens publics (travaux connexes au remembrement, irrigation, débroussaillage...) devront faire l'objet d'une attention particulière.

⁶ Cf. définition des TCR et TTCR en annexe 2 et dans l'arrêté ministériel du 15 octobre 2014

I-4-8 – Cas des espaces boisés classés et des éléments de paysage identifiés

Le classement de parcelles en espaces boisés classés (EBC) au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. A ce titre, ce classement est d'un rang supérieur aux périmètres des réglementations des boisements. Néanmoins, les parcelles classées en EBC peuvent être situées dans des périmètres libres, réglementés ou interdit, si la commission d'aménagement foncier le justifie (par exemple en cas de révision prévue du document d'urbanisme qui envisage de diminuer certains EBC). Dans un souci de bonne information des propriétaires, figurera sur le document graphique de la réglementation des boisements, l'implantation des EBC tels qu'opposables à la date d'élaboration de celui-ci.

Par ailleurs, la commission d'aménagement foncier devra porter une attention particulière aux éléments de paysage que le PLU aurait, en application de l'article L.123-1-5 III 2 du Code de l'urbanisme, identifiés et localisés, pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques.

I-4-9 - Cas de la friche

La commission d'aménagement foncier peut classer une parcelle en friche dans un des 3 périmètres possibles (libre, réglementé, interdit) selon les objectifs d'aménagement poursuivis.

La réglementation des boisements permet de s'opposer à certains boisements spontanés issus de la déprise agricole.

Conformément à l'article L.126-2 du Code rural et de la pêche maritime et dans les conditions mentionnées à l'article L. 151-36, le Conseil général peut imposer aux propriétaires de terrains qui ne font pas l'objet d'une occupation agricole ou pastorale et dont l'enfrichement ou le boisement spontané risque de porter atteinte à la sécurité de constructions ou de voiries ouvertes à la circulation publique, au maintien de fonds agricoles voisins ou à la préservation de milieux naturels ou paysages remarquables de procéder à leur débroussaillage et de les maintenir en état débroussaillé.

II - Obligations déclaratives

II-1 – Obligations déclaratives relatives aux boisements ou reboisements

Code Rural et de la pêche maritime, Art. R.126-1 : [...] le Conseil général fixe par délibération, pour tout ou partie du territoire départemental : [...]

Les obligations déclaratives auxquelles sont soumis les propriétaires dans les périmètres réglementés, préalablement à tous semis, à toutes plantations ou, le cas échéant, toutes replantations dans les périmètres réglementés. [...]

Les personnes qui souhaitent procéder à des semis ou plantations ou replantations d'essences forestières, sur une parcelle comprise dans un périmètre règlementé⁷ doivent en faire la déclaration auprès du Président du Conseil général.

Cette déclaration, préalable à tout projet de semis, boisement ou de reboisement doit être adressée par courrier en recommandé avec Accusé de Réception au Président du Conseil général, à l'aide d'un formulaire⁸ à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site internet du Conseil général (<http://www.isere.fr/>).

Pour une surface à boiser ou reboiser supérieure à 1 ha, il est conseillé que le déclarant prenne contact avec une personne qualifiée concernant le choix des essences (un technicien du CRPF ou d'une coopérative ou de la Chambre d'agriculture, un expert forestier...).

Le déclarant s'adresse d'abord à la Mairie, pour l'informer de son projet, vérifier la réglementation des boisements de la commune et faire viser sa déclaration par le maire (ou par le Président du ou des établissements publics de coopération intercommunale compétents, le cas échéant, en matière d'urbanisme).

En l'absence de délai fixé par la loi et aux fins de bonne gestion de cette procédure pour les 2 parties, le défaut de réponse dans un délai de 3 mois à compter de l'accusé de réception de la déclaration complète vaut accord sur le projet déclaré (sauf actualité réglementaire qui viendrait se surimposer dans le temps à cette délibération).

Tous semis, plantations ou replantations d'essences forestières réalisées en méconnaissance de la réglementation des boisements (distance de recul, choix des espèces, etc.) sont considérés comme boisement irrégulier et leurs propriétaires seront susceptibles d'être sanctionnés (Code rural et de la pêche maritime, art. R 126-9).

Pour l'implantation de taillis à courte ou très courte rotation (TCR ou TTCR), tel que définis dans l'annexe 6, le producteur doit en faire la déclaration auprès du Président du Conseil général. Cette déclaration, préalable à tout projet, doit être adressée par courrier en recommandé avec Accusé de Réception au Président du Conseil général, présentée en un

⁷ Que ce soit par arrêté préfectoral pour les réglementations des boisements en place ou par délibération du Conseil général pour les révisions et réglementation des boisements futures.

⁸ Cf. formulaire en Annexe 4

exemplaire, sur un formulaire spécifique (Cf. Annexe 6) à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet du Conseil général (<http://www.isere.fr/>).

II-2 – Obligations déclaratives annuelles relatives aux cultures d'arbres de Noël

Code Rural et de la pêche maritime, Art. L.126-1 : [...] Les productions de sapins de Noël font l'objet d'une déclaration annuelle portant sur la surface, la densité, le lieu et la date de plantation, auprès du Conseil général.

On entend par production de sapins de Noël la plantation d'essences forestières dont la liste est fixée, par décret, et qui remplit les conditions également fixées par décret⁹. [...]

Les producteurs qui souhaitent procéder à des cultures de sapins de Noël doivent en faire la déclaration auprès du Président du Conseil général. Cette déclaration, préalable à tout projet de culture de sapins de Noël, doit être adressée par courrier en recommandé avec Accusé de Réception au Président du Conseil général, présentée en un exemplaire, sur un formulaire (Cf. Annexe 5) à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet du Conseil général (<http://www.isere.fr/>).

II-3 – Instruction des déclarations

Après instruction de la déclaration, une réponse est adressée dans un délai de 3 mois au déclarant, après réception du dossier complet.

Dans le cas où le déclarant n'obtiendrait pas de réponse du Président du Conseil général dans le délai de 3 mois, le semis, le boisement, le reboisement, la culture d'arbres de Noël ou l'implantation de TCR ou TTCR sera réputé conforme à la réglementation des boisements en vigueur.

Si les travaux n'ont pas été entrepris dans un délai de trois ans suivant une déclaration qui n'a fait l'objet d'aucune opposition, une nouvelle déclaration devra être déposée selon la même procédure.

Si un projet de semis, boisement ou reboisement est refusé par le Président du Conseil général, un déclarant ne peut déposer une nouvelle déclaration de semis, boisement ou reboisement, sur la même parcelle, qu'après un délai d'au moins deux ans, à compter de la date de notification de l'opposition à son projet initial.

Pour les déclarations de semis, boisement ou reboisement (dont les TCR ou TTCR) :

Le Président du Conseil général vérifie que le projet envisagé de plantation, quel que soit sa vocation, répond aux conditions techniques et réglementaires fixées par la réglementation des boisements de la commune et la présente délibération de cadrage. Il peut consulter, pour avis, le Maire de la commune concernée, le Centre Régional de la Propriété Forestière, la Chambre Départementale d'Agriculture et les services de l'Etat. Par ailleurs, dans le cadre de l'instruction, il peut consulter tout organisme, service ou personne dont l'avis s'avérerait utile.

⁹ Cf. décret n° 2003-285 du 24 mars 2003

Le Président du Conseil général peut consulter tout autre document qu'il juge utile à l'instruction de la demande.

A l'issue de l'instruction, le Président du Conseil général est habilité, en se fondant sur la réglementation en vigueur et la présente délibération, à interdire ou préconiser des aménagements au projet de boisement ou reboisement déclaré.

En cas de non respect de la décision du Président du Conseil général, le propriétaire de la parcelle concernée, s'expose aux sanctions prévues par les articles L.126-1, R.126-9 et R.126-10 du Code Rural et de la pêche maritime.

Pour les déclarations annuelles de production d'arbres de Noël :

Le Président du Conseil général vérifie que le projet envisagé concerne une production d'arbres de Noël répondant aux conditions techniques et réglementaires fixées par décret.

A l'issue de l'instruction, le Président du Conseil général est habilité, en se fondant sur la réglementation en vigueur et la présente délibération, à interdire ou préconiser des aménagements au projet de culture d'arbres de Noël déclaré.

En cas de non respect de la décision du Président du Conseil général, le propriétaire de la parcelle concernée, s'expose aux sanctions prévues par les articles L.126-1, R.126-9 et R.126-10 du Code Rural et de la pêche maritime; c'est à dire que les producteurs qui procéderaient à des cultures d'arbres de Noël ne respectant pas une ou plusieurs des conditions techniques prescrites pourraient voir leurs plantations détruites d'office, à leurs frais, après mise en demeure, par le Président du Conseil général en application de l'article R. 126-10 du code rural et de la pêche maritime.

Les déclarations sont à adresser à :

Monsieur le Président du Conseil général de l'Isère
Direction de l'aménagement des territoires / Service Habitat et gestion de l'espace
9, rue Jean Bocq
BP 1096 / 38022 Grenoble Cedex 1

II-4 – Application de la réglementation des boisements

En cas de non-respect des réglementations des boisements communale ou intercommunale, le code rural et de la pêche maritime prévoit un certain nombre de sanctions et procédures (Cf. articles L.126-1, L.126-2 et R.126-1 à R.126-11 du Code rural et de la pêche maritime relatif à la réglementation des boisements).

Liste des Annexes

Annexe 1 :

Rapport recensant les massifs forestiers protégés, les zones agricoles, paysagères et environnementales protégées ou inventoriées

Annexe 2 :

Quelques notions à utiliser pour la mise en œuvre de la délibération de cadrage

Annexe 3 :

Procédure d'élaboration ou de révision d'une réglementation des boisements

Annexe 4 :

Formulaire de déclaration préalable de semis, plantations, replantations d'essences forestières (sauf cultures de sapins de Noël, TCR et TTCR)

Annexe 5 :

Formulaire de déclaration annuelle de production de sapins de Noël

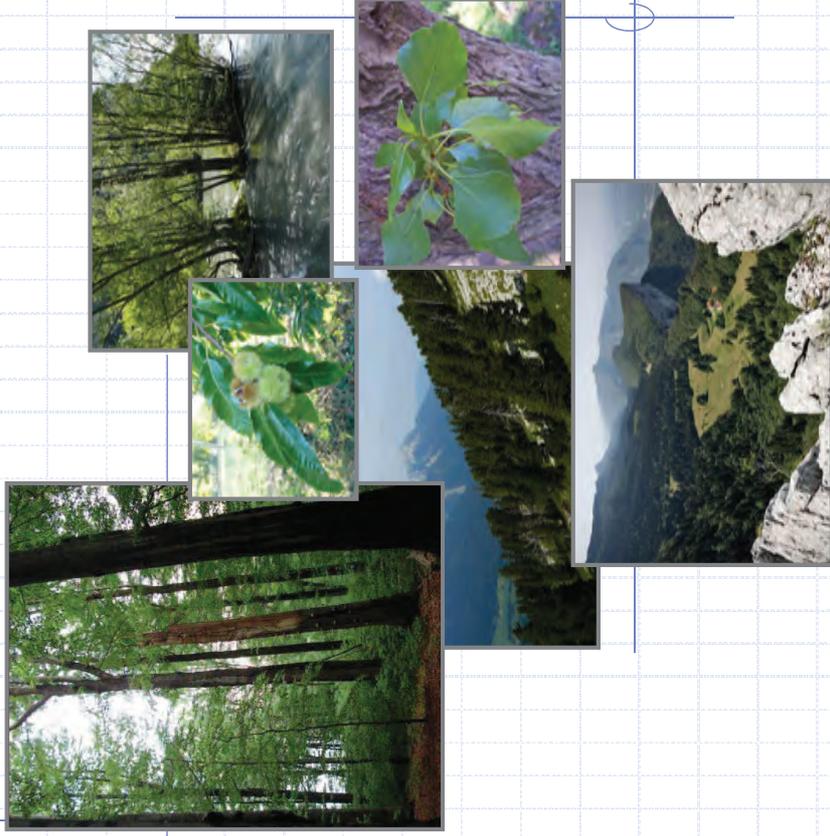
Annexe 6 :

Formulaire de déclaration préalable des surfaces plantées en taillis à courte rotation (TCR) ou en taillis à très courte rotation (TTCR)

Délibération de cadrage relative à la réglementation des boisements

Annexe 1:

Rapport recensant les massifs forestiers protégés, les zones agricoles, paysagères et environnementales protégées ou inventoriées



L'Isère, un grand département forestier

Avec 296 000 ha, la forêt iséroise représente 38% du territoire (source: inventaire forestier 2008-2012 de l'IGN).

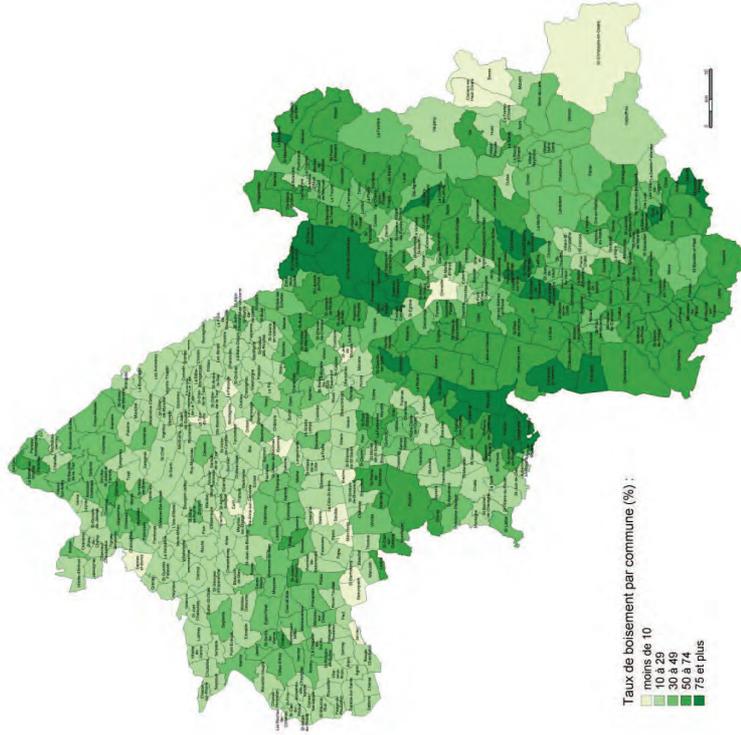
A titre de comparaison, avec 276 000 ha, l'agriculture occupe 35% du territoire isérois (source: recensement général agricole 2010).

Toutes les communes iséroises ont une partie de territoire boisé.

Le taux de boisement peut atteindre 80 % pour certaines communes de montagne.

L'Isère, un grand département forestier

Département de l'Isère
Taux de boisement
(données Bd Forêt 2013)



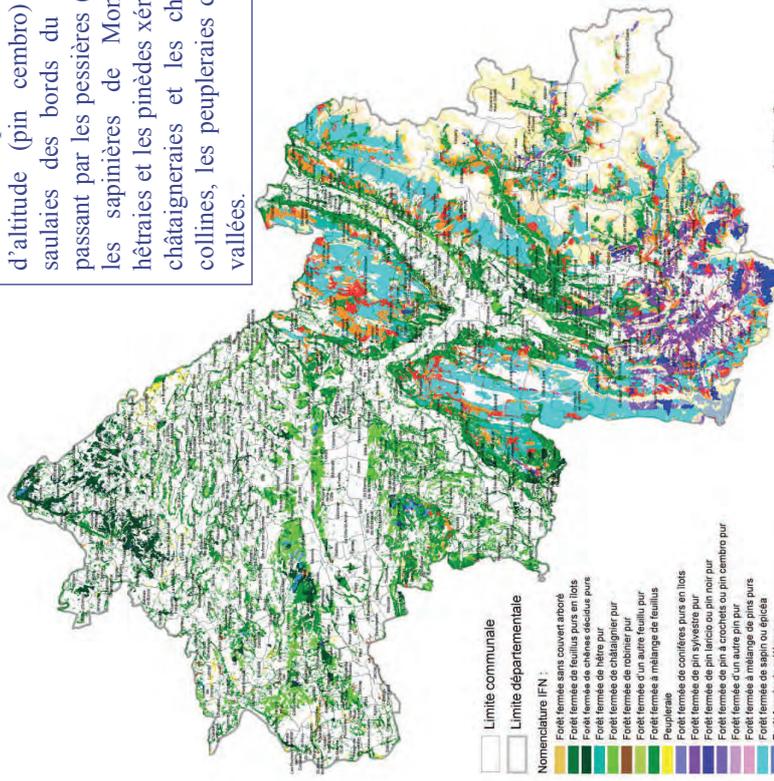
Source : IGN Bd Forêt 2013
Direction Départementale des Territoires / SG / SIGC
© IGN BD Forêt 2011 - BD FORET V2
Protocole MEEDDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007
Le 17 novembre 2014

Les types de forêt : une ségrégation spatiale feuillus / résineux

Département de l'Isère
Inventaire Forestier National
©IGN - version 2 - mars 2012



Les peuplements forestiers sont très variés, depuis les cembraies d'altitude (pin cembro) jusqu'aux saulaies des bords du Rhône, en passant par les pessières (épicéas) et les sapinières de Montagne, les hêtraies et les pinèdes xérophites, les châtaigneraies et les chênaies des collines, les peupleraies des grandes vallées.



Limite communale
Limite départementale

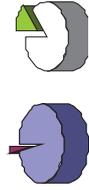
Nomenclature IFN :

- Forêt fermée sans couvert arboré
- Forêt fermée de feuillus purs en lots
- Forêt fermée de chênes décidus pure
- Forêt fermée de hêtre pur
- Forêt fermée de résineux pur
- Forêt fermée d'un autre feuillu pur
- Forêt fermée à mélange de feuillus
- Peupleraie
- Forêt fermée de conifères pure en lots
- Forêt fermée de pin sylvestre pur
- Forêt fermée de pin d'Alep pur
- Forêt fermée de pin à crochets ou pin cembro pur
- Forêt fermée d'un autre pin pur
- Forêt fermée à mélange de pins purs
- Forêt fermée de sapin ou épicéa
- Forêt fermée de mélèze pur
- Forêt fermée de Douglas pur
- Forêt fermée de résineux mixte sur autre que pin
- Forêt fermée à mélange d'autres conifères
- Forêt fermée à mélange de conifères
- Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants et conifères
- Forêt ouverte de feuillus purs
- Forêt ouverte de conifères purs
- Forêt ouverte à mélange de feuillus et conifères
- Lande
- Formation herbacée

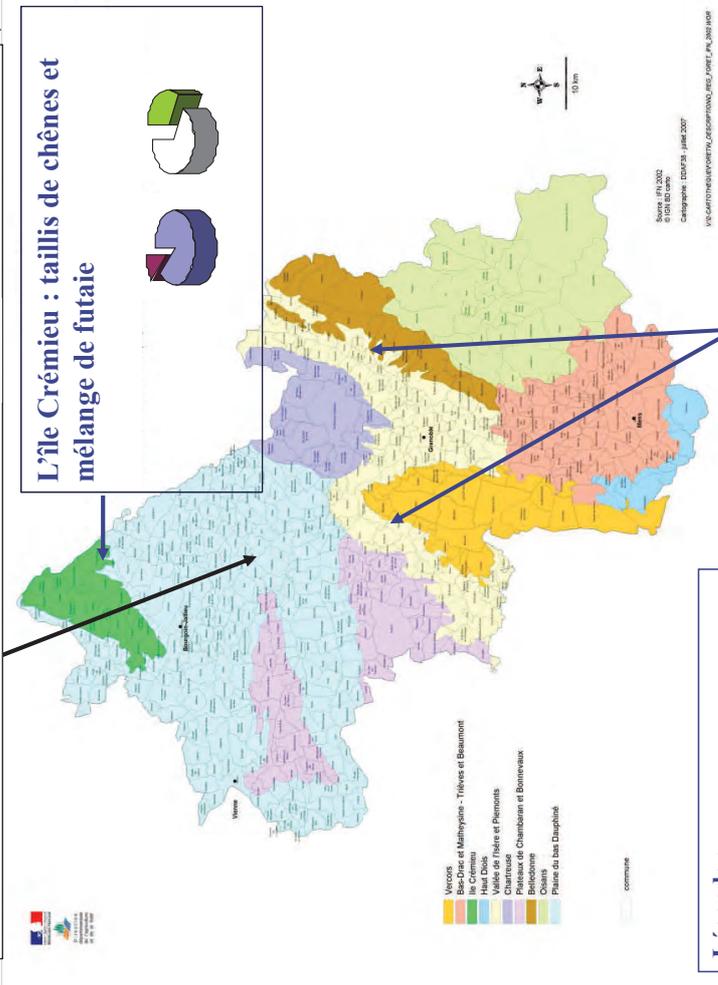
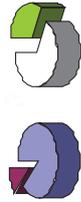
Source : IGN-F BD FORET
Direction Départementale des Territoires / SG / SIGC
© IGN BD Forêt 2011 - BD FORET V2
Protocole MEEDDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007
Le 6 juin 2014

Les régions forestières

La plaine du Bas Dauphiné: faiblement boisée avec essentiellement des feuillus



L'île Crémieu : taillis de chênes et mélange de futaie



Légende :

Propriété publique



Surface boisée en % de la surface du territoire

La vallée du Grésivaudan et le piémont sont caractérisés par des peupleraies et des noyeraies.

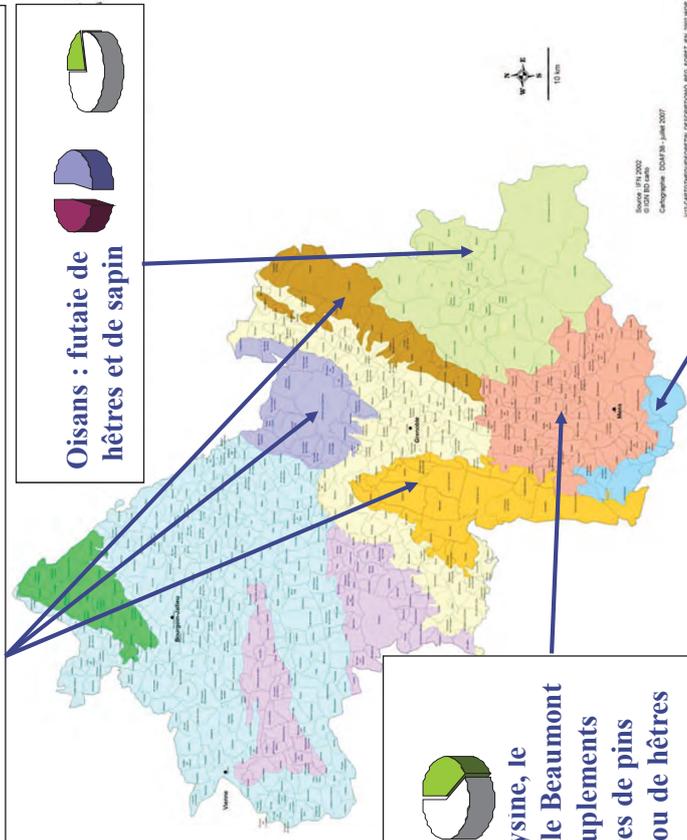
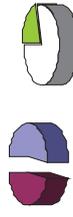


Les régions forestières

Les plateaux du Vercors, de Chartreuse et les hauteurs de Belledonne sont occupés par la hêtraie sapinière, avec comme essences dominantes, le sapin et l'épicéa.



Oisans : futaie de hêtres et de sapin



La Mathéysine, le Trièves et le Beaumont ont des peuplements majoritaires de pins sylvestres ou de hêtres



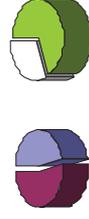
Légende :

Propriété publique

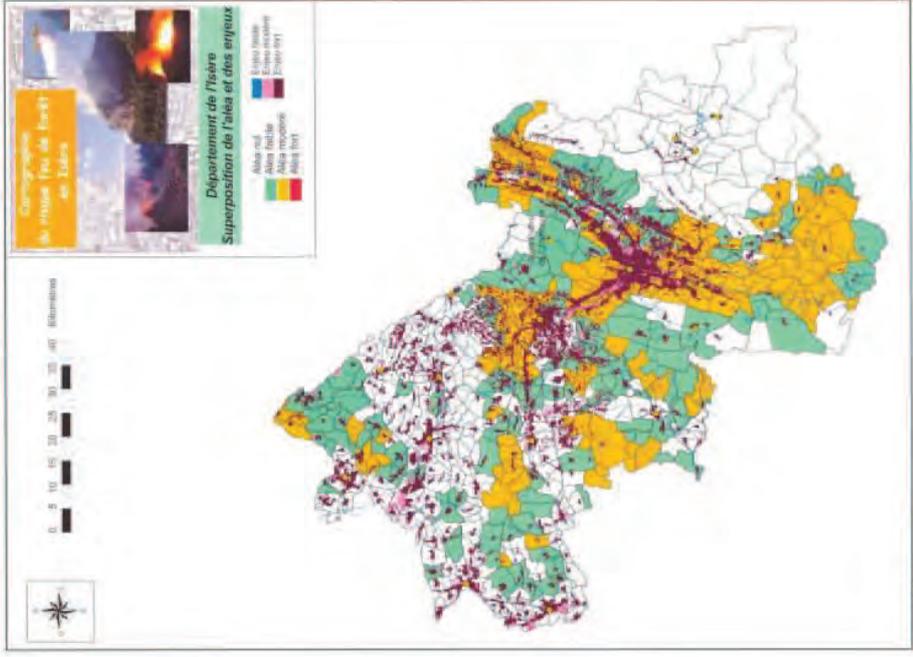


Surface boisée en % de la surface du territoire

Haut-Diois : Les résineux sont prédominants



Risque feu de forêt



La connaissance du risque « Incendie de forêt » est basée sur le croisement de « l'aléa feu de forêts » avec les enjeux d'occupation des sols et d'équipements menacés. En s'appuyant sur la carte croisant les enjeux et l'aléa feu de forêt, 7 massifs à risques peuvent être distingués.

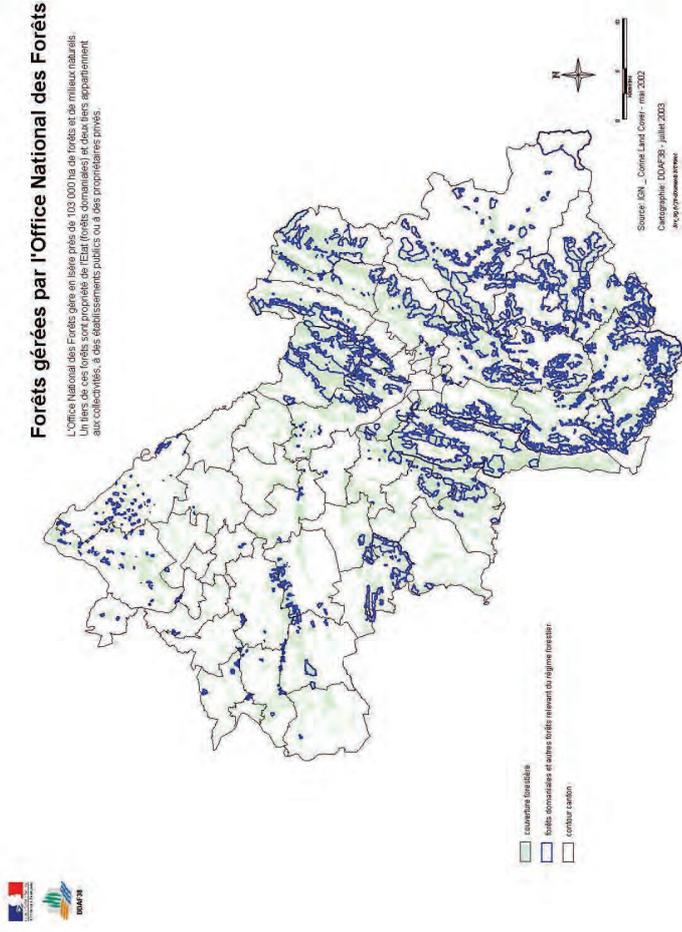
Les massifs présentant un « aléa fort » sont les contreforts de la Chartreuse, le rebord du Vercors et le Pays Voironnais, qui s'explique par la présence de zones urbanisées et industrielles imbriquées ou contiguës à des boisements.

Les propriétés forestières

La forêt iséroise appartient à des propriétaires privés, à l'Etat et aux communes.

L'office national des forêts gère les 20 000 ha de forêt domaniale et la majeure partie des forêts communales.

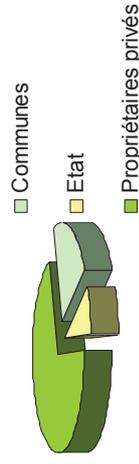
Les forêts domaniales sont destinées à la protection physique du milieu, à la préservation de la biodiversité, à l'accueil du public mais également à la production de bois.



Les propriétés forestières

A qui appartient la forêt ?

Le graphique ci-contre montre l'importance de la propriété privée en terme de surface.



Cependant, cette forêt privée est très morcelée. En effet, il y a environ **92400 propriétaires** en Isère avec une surface moyenne inférieur à 2ha. Ces forêts privées peuvent être gérées conformément à des documents de gestion tels les plans simples de gestion ou le code de bonnes pratiques sylvicoles.

Une forêt productrice de bois

- ◆ Les forêts de production représente, en Isère, 263 000 ha dont 193000 ha de forêt privée.
- ◆ Les surfaces de production sont réparties comme suit : la futaie régulière 114 000 ha, la futaie irrégulière 53 000 ha, le mélange de futaie et taillis 54 000 ha, les taillis 28 000 ha, autres 14 000 ha.
- ◆ Le volume de bois sur pied disponible en Isère est de 58 Mm³ dont 31 Mm³ de feuillus et 26 Mm³ de conifères.

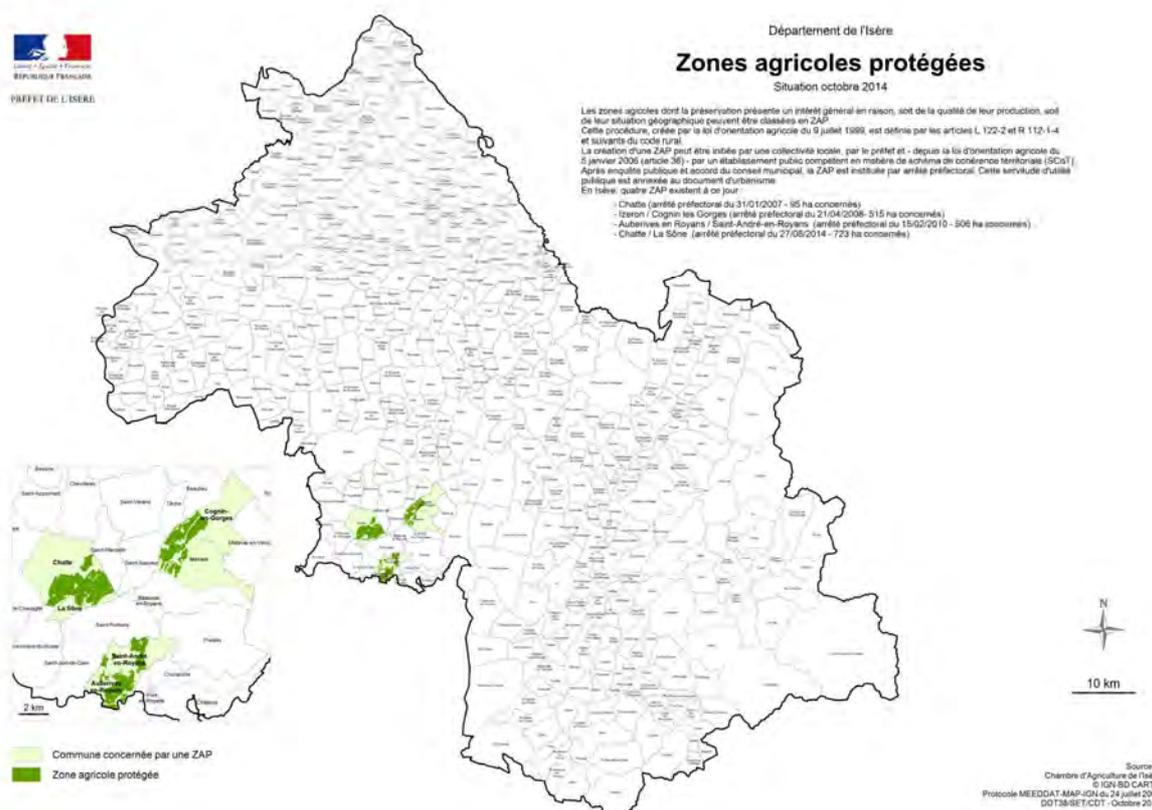
Les zonages de protection

- les zones agricoles protégées
- les zones et espaces protégés au titre de l'environnement et des paysages :

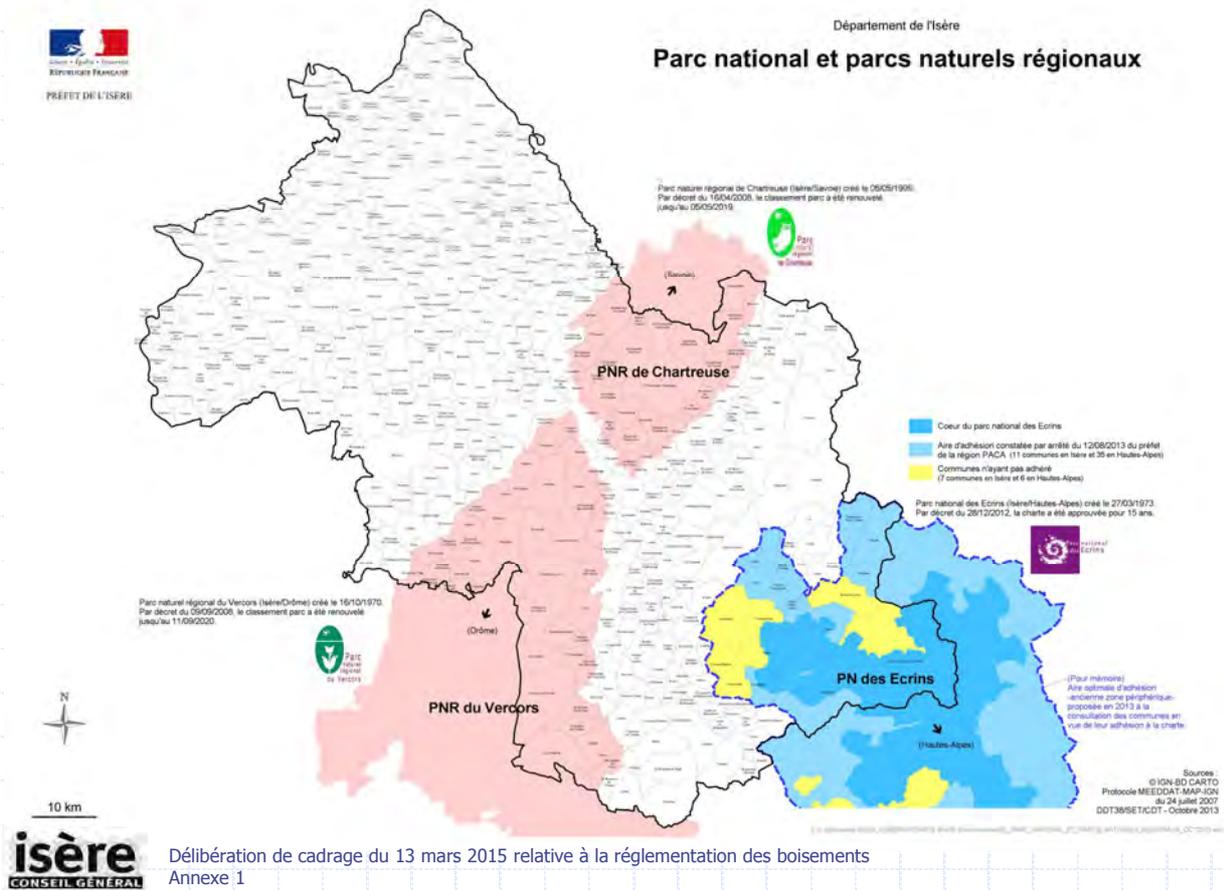
- * Parc national et parcs naturels régionaux
- * Espaces naturels protégés pour la faune et le flore
- * Espaces naturels sensibles
- * Réseau Natura 2000 – Directive « Oiseaux »
- * Réseau Natura 2000 – Directive « Habitats »
- * Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
- * Les contrats de rivière
- * Sites classés et sites inscrits



Les zones agricoles protégées

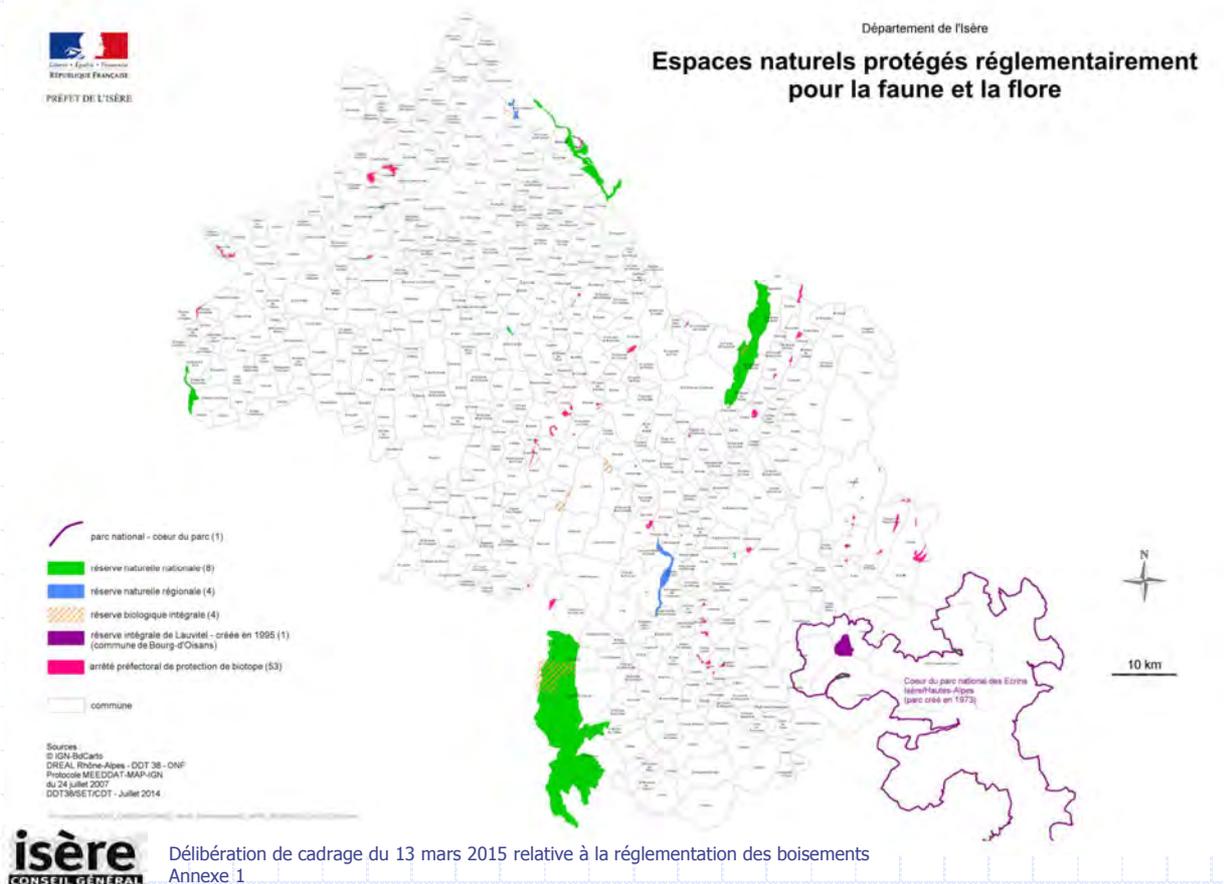


Les Parcs national et naturels régionaux



12

Les espaces naturels protégés réglementairement

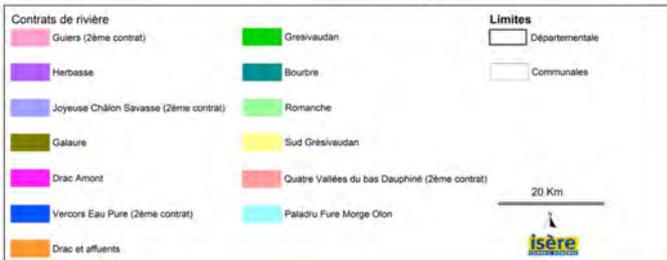


13

Les contrats de rivière en Isère



Conception DDT - IDE - Novembre 2014 - Source : Géomatiques

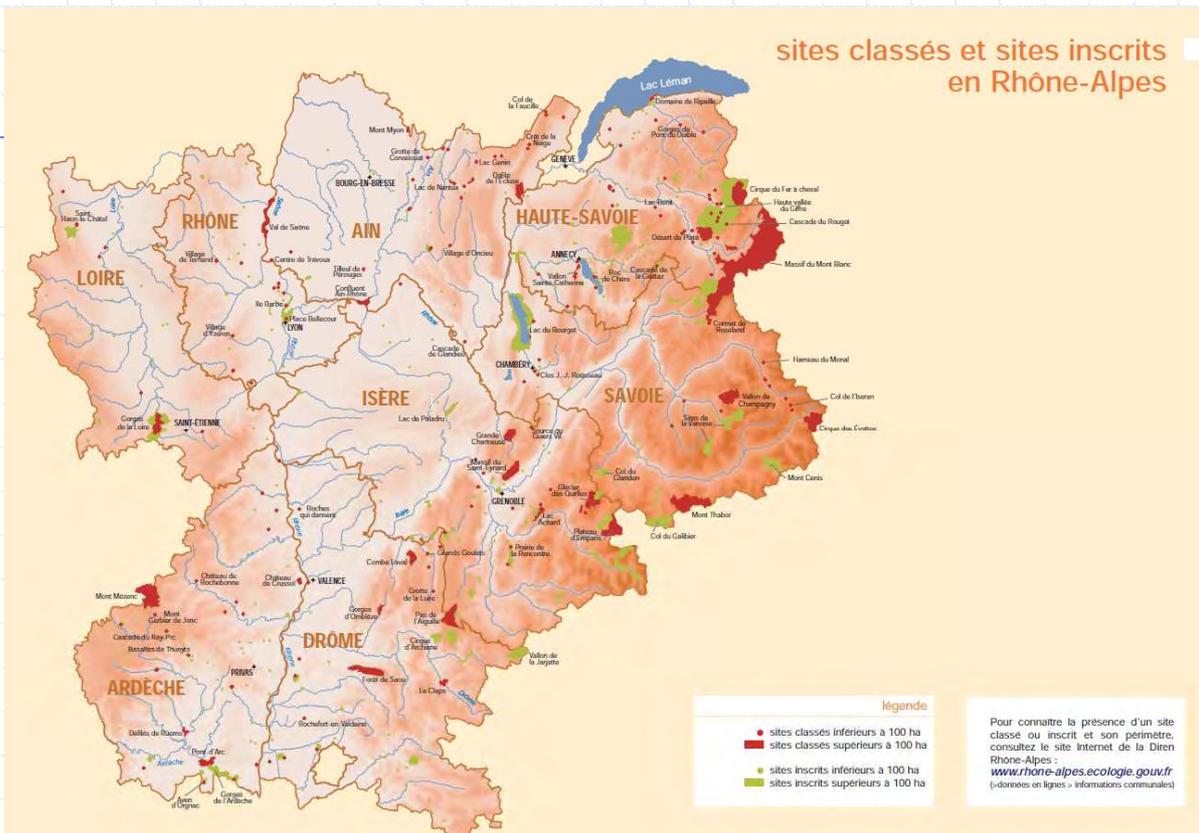


Contrats de rivière



Délibération de cadrage du 13 mars 2015 relative à la réglementation des boisements 18 Annexe 1

Sites classés et sites inscrits



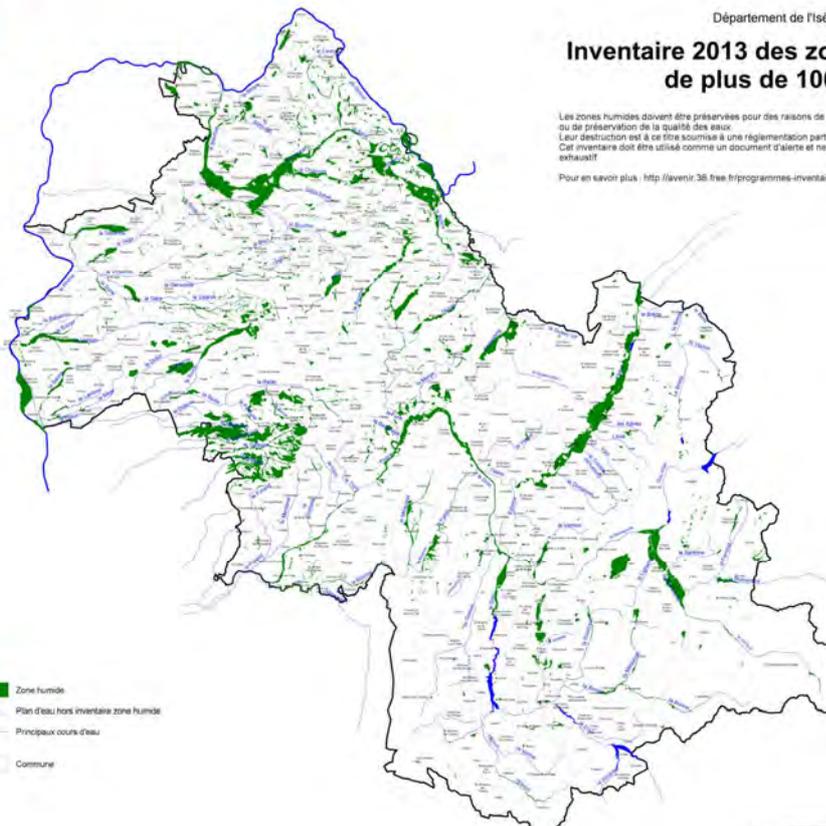
Délibération de cadrage du 13 mars 2015 relative à la réglementation des boisements Annexe 1

Source : DIREN Rhône-Alpes - 2005

Les inventaires de patrimoine naturel et des paysages

- * Inventaire des zones humides > 1000 m²
- * Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)
- * Inventaire des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)
- * Inventaire tourbières

Inventaire des zones humides



Département de l'Isère
**Inventaire 2013 des zones humides
de plus de 1000 m²**

Les zones humides doivent être préservées pour des raisons de biodiversité, de régulation hydrologique ou de préservation de la qualité des eaux.
Leur destruction est à ce titre soumise à une réglementation particulière.
Cet inventaire doit être utilisé comme un document d'alerte et ne peut être considéré, en l'état, comme exhaustif.

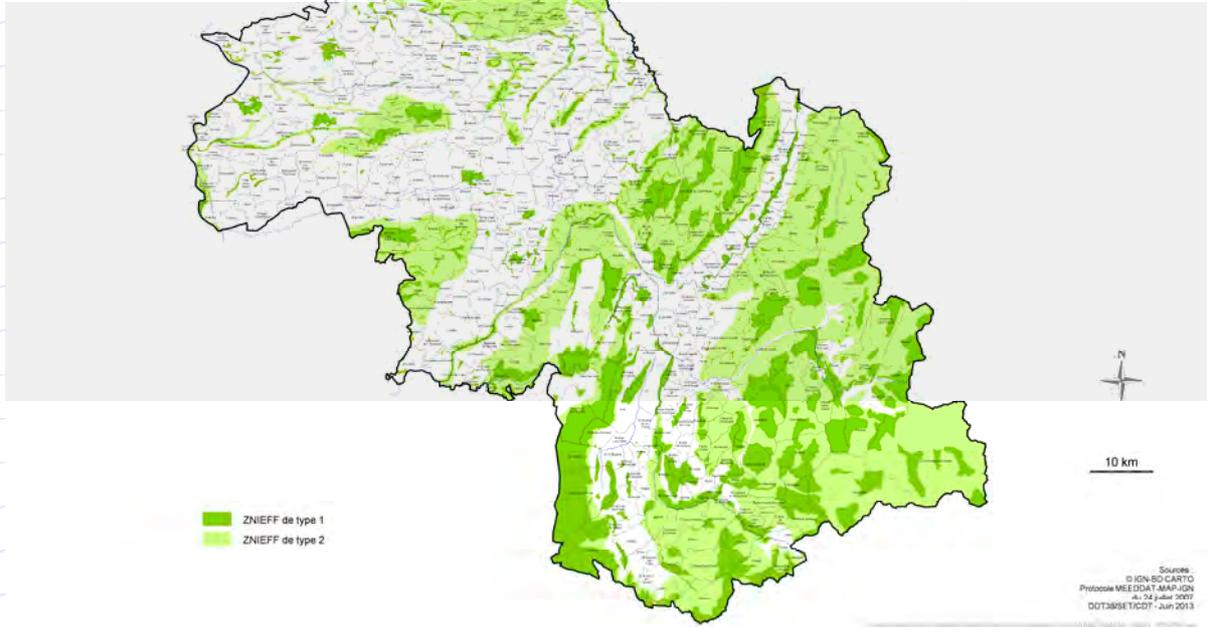
Pour en savoir plus : <http://inventir.38.free.fr/programmes-inventaire.html>

Inventaire ZNIEFF



Département de l'Isère Inventaire rénové des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

Les propositions de zonage ont été soumises en 2004 à l'information des collectivités.
La validation scientifique a été effectuée courant 2010-2011.



Délibération de cadrage du 13 mars 2015 relative à la réglementation des boisements
Annexe 1

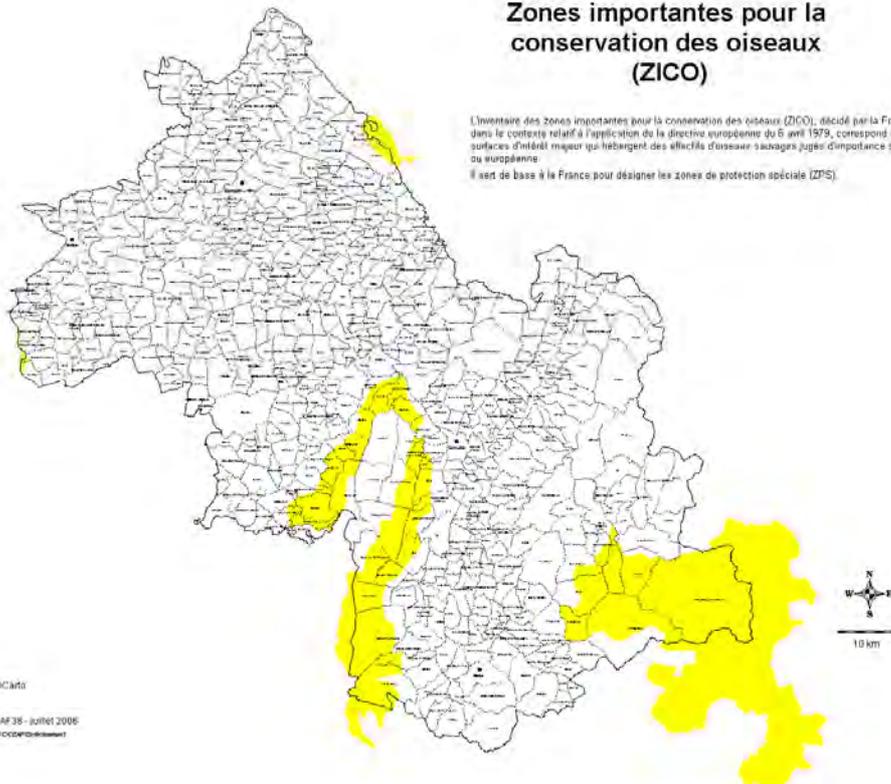
22

Inventaire ZICO



Département de l'Isère Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

L'inventaire des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), décidé par la France, dans le contexte relatif à l'application de la directive européenne du 5 avril 1979, correspond à de grandes surfaces d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance internationale ou européenne.
Il sert de base à la France pour désigner les zones de protection spéciale (ZPS).



Délibération de cadrage du 13 mars 2015 relative à la réglementation des boisements
Annexe 1

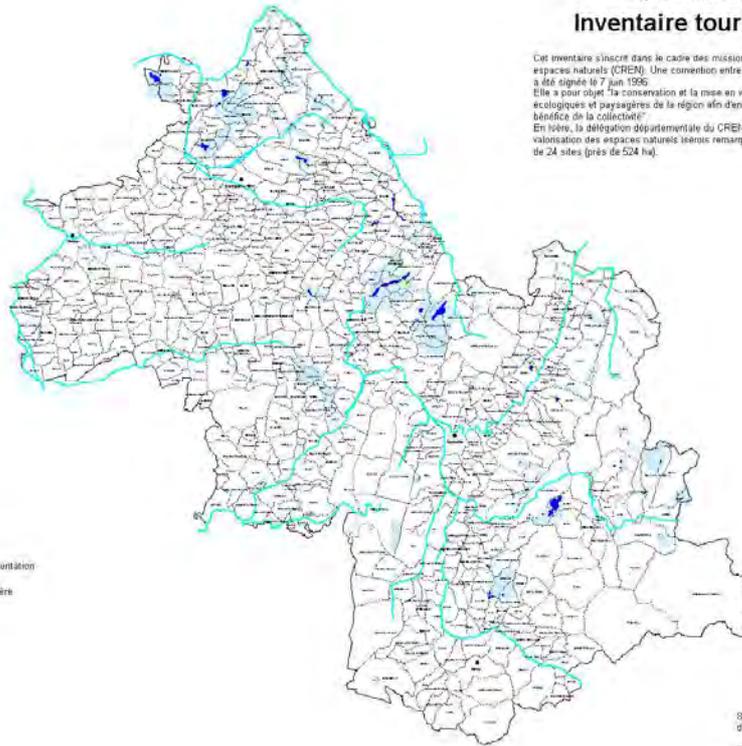
23

Inventaire Tourbières



Département de l'Isère Inventaire tourbières

Cet inventaire s'inscrit dans le cadre des missions du Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN). Une convention entre la Région Rhône-Alpes et le CREN a été signée le 7 juin 1996. Elle a pour objet "la conservation et la mise en valeur des richesses biologiques, écologiques et paysagères de la région afin d'en assurer la pérennité pour le bénéfice de la collectivité".
En Isère, la délégation départementale du CREN est l'agence Avenir (Agence pour la valorisation des espaces naturels isérois remarquables). Elle anime un réseau de gestion de 24 sites (près de 524 ha).



- tourbière
- bassin d'alimentation
- principale rivière



Source : IGN BD Cartho, CREN, Avenir (conservatoire des espaces naturels de l'Isère)
Cartographie : DDAF 26 - septembre 2005
Site : <http://www.isere.fr>

Annexe 2 :

Quelques notions à utiliser pour la mise en œuvre de la délimitation de cadastre

Avertissement préalable :

En matière de modes d'occupation du sol et sauf cas particuliers (sapins de Noël par exemple), il n'existe pas de définition juridique (législatif ou réglementaire) des termes utilisés dans la délimitation de cadastre. Même si une tendance à une certaine homogénéisation peut être constatée sous l'égide notamment de la FAO, les définitions varient encore selon l'objectif recherché : études techniques, études statistiques et bases de données, volet fiscal (cadastre) ou volet réglementaire (avec des distinctions par exemple sur le plan forestier selon qu'il s'agit de défrichement ou qu'il s'agit d'incendie de forêt) avec alors une jurisprudence importante...

Dans ces conditions, est apparue la nécessité pour une bonne information des usagers et une bonne administration, de préciser les termes utilisés, en les rendant cohérents entre eux et ce à partir de diverses sources non totalement concordantes (par exemple en matière de surface ou de largeur), en veillant également à ce qu'elles n'incluent pas d'informations inexactes vis-à-vis d'autres réglementations mises en œuvre sur un même territoire (défrichement en particulier).

Etat boisé d'un terrain :

(Source : notice CERFA n°51240*06 (mai 2014))

L'état boisé d'un terrain se définit comme le caractère d'un sol occupé par des arbres et arbustes d'essences forestières, à condition que leur couvert (projection verticale des houppiers sur le sol) occupe au moins 10 % de la surface considérée. Lorsque la végétation forestière, hors cas des peupleraies, est constituée de jeunes plants ou de semis naturels, l'état boisé est caractérisé par la présence d'au moins 500 brins d'avenir bien répartis à l'hectare. Ainsi, les sites momentanément déboisés ou en régénération sont classés comme forêt même si leur couvert est inférieur à 10 % au moment du constat.

La formation boisée doit occuper une surface d'au moins 5 ares (bosquet) et la largeur moyenne en cime doit être au minimum de 15 mètres.

La destruction accidentelle ou volontaire de l'état boisé d'un sol ne met pas fin à sa destination. La vocation forestière des sols peut notamment être appréciée sur la base de photos aériennes antérieures à la destruction de l'état boisé, ou de la présence de souches sur les terrains concernés, témoignant de la présence antérieure d'une végétation forestière.

Massif boisé :

(Sources : notice CERFA n°51240*06 (mai 2014) et circulaire DGPAAT/SDFB/C2013-3060 (28 mai 2013) sur le défrichement avec modifications correspondantes de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (13 octobre 2014), IGN/inventaire forestier)

Tout ensemble boisé d'une surface d'au moins 5 ares, d'une largeur moyenne en cime de 15 mètres au minimum et d'un seul tenant (c'est-à-dire ne pouvant être rattaché à un autre ensemble boisé du fait d'une discontinuité continue à vocation non forestière sur une largeur d'au moins 20 mètres).

Le massif boisé peut être constitué en tout ou partie de peupleraies, c'est-à-dire de plantements à base de peupliers, plantés à une densité définitive d'au moins 100 tiges à l'hectare ou issus de rejets (dans le cas d'une peupleraie de 2^{ème} génération), avec pour objectif la production de bois à titre principal ; ceux-ci étant accompagnés ou non par d'autres essences forestières, généralement d'origine naturelle. Il peut également être constitué de forêts alluviales ou de ripisylves.

Font notamment partie du massif :

- les « accessoires » de la forêt (équipements inclus dans son périmètre ou en bordure nécessaires à sa mise en valeur ainsi qu'éléments divers, tels que cours d'eau, marais, petits vides) ;
- les jeunes bois de moins de 30 ans ;
- les terrains ayant fait l'objet de défrichements (directs ou indirects) non exemptés d'autorisation et n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation par le préfet ;
- les terrains à boisier du fait d'une obligation légale ou conventionnelle.

Par contre, ne font pas partie du massif :

- les anciens terrains de pacage ou d'alpage envahis par une végétation spontanée pré-forestière (c'est-à-dire ne pouvant encore être qualifiée de bois ou forêt par son âge, sa hauteur ou le taux de couverture boisée) ainsi que les terres occupées par des garrigues, landes et maquis considérés comme non boisés ;
- les vergers et pépinières constitués d'essences forestières¹ ;
- les plantations de sapins de Noël² sur terres agricoles ;
- les systèmes agroforestiers constitués d'essences forestières³ et les taillis à courte ou très courte révolution⁴, implantés sur d'anciens sols agricoles depuis moins de 30 ans.

Remarques :

- 1) La destruction accidentelle ou volontaire de l'état boisé d'un sol ne met pas fin à sa destination. ... La vocation forestière des sols peut notamment être appréciée sur la base de photos aériennes antérieures à la destruction de l'état boisé, ou de la présence de souches sur les terrains concernés, témoignant de la présence antérieure d'une végétation forestière.
- 2) Une parcelle ou un ensemble de parcelles constitué de surfaces boisées qui ne seraient pas soumises à l'obligation de demander une autorisation de défrichement en raison, par exemple, de leur surface ou de l'âge des plantements, ou un massif pour lequel une autorisation de défrichement aurait été accordée depuis moins de 5 ans, sont susceptibles de changer de destination.

Haie libre, haie taillée, petit brise-vent :

(Sources : article R.126-36 du Code rural et de la pêche maritime ; brochure « Planter des haies champêtres en Isère (Conseil général 38) »)

Formation linéaire d'une largeur maximale d'emprise de 5 mètres, constituée d'espèces buissonnantes et, le cas échéant, d'arbustes et d'arbres ; entretien régulier périodique, selon le type de haie et les essences utilisées, par taille, recépage, étiéage ou émondage.

Grand brise-vent, haie large de type agro-forestier :

(Source : article R.126-36 du Code rural et de la pêche maritime)

Bande boisée d'une largeur maximale d'emprise de 10 mètres, constituée d'espèces buissonnantes, d'arbustes et d'arbres de haute tige (en une rangée, voire plus, et une densité d'au moins un arbre tous les 10 mètres).

¹ Spécialement concernées par la réglementation des boisements car cette dernière vise toute utilisation d'essences forestières en zone considérée comme non boisée ou déclarée non reboisible.

Taillis à courte ou très courte révolution (TCR et TTCR) :

(Source : Chambre d'agriculture Centre / projet IBIS et arrêté MAAF du 15 octobre 2014)

Culture intensive d'arbres rejetant de souches, avec récolte périodique :

- TCR : densité forte (1000 à 4000 tiges à l'hectare) et rotations de l'ordre de 7 à 8 ans ;
- TTCR : densité très forte (10000 à 15000 tiges à l'hectare) et rotations de l'ordre de 2 à 3 ans.
- Cycle maximal de récolte : 20 ans.
- Liste des essences forestières admissibles :
Erable sycomore (Acer pseudoplatanus L.), Aulne glutineux (Alnus glutinosa Gaertn.), Bouleau verruqueux (Betula pendula Roth.), Charme (Carpinus betulus L.), Châtaignier (Castanea sativa Mill.), Eucalyptus (Eucalyptus gunnii et Eucalyptus gundal (hybride gunnii x dairympleana)), Frêne commun (Fraxinus excelsior L.), Merisier (Prunus avium L.), Espèces du genre peuplier (Populus sp.), Chêne rouge (Quercus rubra L.), Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia L.), Espèces du genre saule (Salix spp.), Séquoia toujours vert -redwood américain- (Sequoia sempervirens)

Système agroforestier :

(Source : circulaire DGPAAT/SDBE/SDFB/C2010-3035 sur l'ensemble des règles qui concernent l'agroforesterie ... (6 avril 2010))

Association au sein d'une même parcelle d'une production animale et/ou végétale avec un peuplement d'arbres à faible densité (entre 30 et 200 arbres par hectare).

La circulaire du MAAAP en date du 6 avril 2010 précise que :

- les parcelles sur lesquelles se pratique l'agroforesterie sont considérées comme des parcelles agricoles et non comme des parcelles forestières, avec les implications correspondantes, notamment en matière d'aides publiques (politique agricole commune), de statut du fermage, de fiscalité, de valeur vénale ;
- l'agroforesterie n'intègre pas la forêt pâturée, ni les bosquets qui relèvent du Code forestier.

Friche :

(Source : circulaire DGPAAT/SDFB/C2013-3060 du 28 mai 2013)

Terrain envahi par une végétation spontanée issue de la déprise agricole, n'ayant fait l'objet d'aucune coupe et qui ne peut pas encore être qualifiée « forêt » par son âge, sa hauteur ou le taux de couverture boisée. A ce titre, ce type de terrain est hors du champ des règles applicables en matière de défrichement.

Forêt alluviale :

(Source : arrêté préfectoral n° 2004-06286 du 27 mai 2004 instituant un seuil de surface pour les demandes d'autorisation de défricher)

Une forêt alluviale est définie comme une formation boisée située dans le lit majeur d'un cours d'eau, étroitement liée à la présence de la nappe phréatique et dépendante des fluctuations de celle-ci. Elle joue un rôle essentiel dans la régulation de l'écoulement des eaux en cas de crue et leur épuration notamment vis à vis des nitrates et des produits phytosanitaires. Elle peut héberger des espèces végétales et animales protégées et jouer un rôle de corridor biologique très important.

Ripisylve :

(Sources : DDT38)

Formations végétales forestières qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau, situées dans la zone frontalière entre l'eau et la terre. Les ripisylves sont liées au lit mineur du cours d'eau, et sont incluses dans les forêts alluviales.

Sapins de Noël :

(Source : décret n°2003-285 du 24 mars 2003 relatif à la production de sapins de Noël)

Essences autorisées : épicéas (Picea excelsa, Picea pungens, Picea omorika, Picea engelmannii), sapins (Abies nordmanniana, Abies nobilis, Abies grandis, Abies fraseri, Abies balsamea, Abies alba), pins (Pinus sylvestris, Pinus pinaster).

Densité de plantation comprise entre 6 000 et 10 000 plants/hectare.

Hauteur maximale des sapins ne pouvant excéder trois mètres.

Durée maximale d'occupation du sol ne pouvant excéder dix ans ; à ce terme, les sapins doivent être coupés et les sols remis en état de culture.

Avis de M. le Maire :

Favorable Défavorable

.....
(date, cachet et signature)

Liste des pièces à joindre à la déclaration (en 2 exemplaires)

- plan de situation**, à l'échelle 1/25 000ème
- extrait de **plan cadastral** à jour, avec son échelle, précisant l'emprise du projet
- titre de propriété** (extrait de matrice cadastrale, acte notarié, ..)
- mandat** des indivisaires si indivision ou société, du (des) propriétaire(s) si autre demandeur

Adresser une déclaration par commune à :

Monsieur le Président du Conseil général de l'Isère
Direction de l'aménagement des Territoires / Service Habitat et gestion de l'espace
Secrétariat de la CDAP
9 rue Jean Boq
38 000 Grenoble

Je soussigné Monsieur/Madame certifie que la (les) parcelle(s)
ci-contre inscrite(s) n'est (ne sont) ni louée(s), ni affermée (s) et que j'en ai la libre disposition.
Fait à le

Signature du demandeur

Notice d'information

Quand devez-vous faire une déclaration ?

Se renseigner à la Mairie de la commune concernée ou auprès du Conseil général de l'Isère (Direction de l'Aménagement des Territoires) pour savoir si une réglementation des boisements s'applique.

Si oui, toute personne qui souhaite semer, planter ou replanter doit en faire la déclaration auprès du Conseil général.

Si non, elle est libre de planter.

Comment s'effectue l'instruction de votre déclaration ?

A réception de votre demande, le Conseil général s'assure que votre projet est conforme à la réglementation en vigueur. A l'issue de cette instruction, un courrier vous sera adressé dans un délai de 3 mois. Le Conseil Général peut s'opposer à votre projet si il n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

Devez-vous faire une déclaration pour une culture de sapins de Noël ?

Un producteur de sapins de Noël est tenu de faire une déclaration annuelle auprès du Conseil général pour les semis, plantations et replantations (formulaire spécifique).

Quels risques encourez-vous si vous réalisez un boisement sans déclaration ou non conforme ?

Le code rural (art. R 126-9 à R 126-10) prévoit des sanctions si un boisement est réalisé sans déclaration ou si les conditions fixées par la réglementation de boisement communale ne sont pas respectées. Vous pouvez être amené à démettre le boisement illégal et vous vous exposez à des **sanctions fiscales et pénales** (amendes de quatrième classe).



Annexe 5 :
Formulaire de déclaration annuelle de production de sapins de Noël

présenté en application des articles L126-1 et R126-1 à R126-8-1 et R126-10 du Code Rural

1 – Désignation du déclarant

NOM et Prénoms (1) :

Adresse :

Téléphone : **Courriel :**

(1)-Ecrire le NOM en MAJUSCULES. Pour les sociétés faire suivre du nom et de la qualité du signataire

Adresser la déclaration (en deux exemplaires) en recommandé avec Accusé de Réception accompagnée d'un extrait de matrice et d'un plan cadastral au Président du Conseil général de l'Isère - Secrétariat de la CDAP/Service Habitat et gestion de l'espace/Direction de l'Aménagement des Territoires – 9, rue Jean Boq – 38 000 Grenoble

Si le déclarant n'a pas reçu de notification de l'opposition dans un délai de 3 mois, après réception de sa déclaration complète au Conseil général de l'Isère, le déclarant peut procéder aux semis, plantations ou replantations des sapins de Noël aux conditions précisées dans l'imprimé.

Rappel des conditions générales de plantation (Décret n° 2003-285 du 24 mars 2003) :

Est considérée comme production de sapins de Noël la culture d'une ou plusieurs des essences forestières énumérées ci-dessous répondant aux conditions suivantes :

- * La densité de plantation doit être comprise entre 6 000 et 10 000 plants par hectare ;
- * La hauteur maximale des sapins ne peut excéder trois mètres ;
- * La durée maximale d'occupation du sol ne peut excéder 10 ans ; à ce terme les sapins doivent être coupés et les sols remis en état ;
- * Les distances de plantations fixées par arrêté préfectoral ou, à défaut, celles prévues par les usages locaux doivent être respectées ;
- * Les essences utilisables :



Picea excelsa (épicéa commun), Picea pungens (épicéa du Colorado), Picea omorika (épicéa de Serbie),
Picea engelmanni (épicéa d'Engelmann), abies nordmanniana (sapin de Nordmann), abies nobilis (sapin noble), abies grandis (sapin de Vancouver), abies fraseri (sapin de Fraser), abies balsamea (sapin baumier), abies alba (sapin pecciné), pinus sylvestris (pin sylvestre), pinus pinaster (pin maritime)

Annexe 6 :

Formulaire de déclaration préalable des surfaces plantées en taillis à courte rotation (TCR) ou en taillis à très courte rotation (TTRC)

1 – Désignation du déclarant

NOM et Prénoms (1) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

N° SIRET :

(1) - Ecrire le NOM en MAJUSCULES. Pour les sociétés faire suivre du nom et de la qualité du signataire

2 – Situation des surfaces à plantées en taillis à courte rotation ou en taillis à très courte rotation

Commune de situation : Canton de situation :
 Un imprimé par commune qui doit être accompagné d'un extrait de la matrice et d'un plan cadastral. Ce dernier est annoté, par les soms du déclarant, des limites de la zone à semer ou à planter. Application de la réglementation des boisements selon l'article L. 126-1 du Code Rural.

Section	Parcelle Numéro	Lieu-dit	Superficie (ha)		Année de plantation	Observations	
			Totale	A semer, planter, replanter		Densité	Essences utilisées pour la plantation

3 – Travaux projetés

Saison de plantation prévue :
 Description sommaire des travaux :

A le
 Signature du demandeur

Les producteurs qui procéderaient à des cultures d'arbres de Noël ne respectant pas une ou plusieurs des conditions techniques prescrites, que ce soit dans le cadre de la réglementation et protection des boisements ou dans le cadre du décret n° 2003-285 du 24 mars 2003 pourront voir leurs plantations détruites d'office, à leurs frais, après mise en demeure, par le Président du Conseil général en application de l'article R. 126-10 du code rural.

Commune : Canton :

Section et N° de parcelle	Lieu-dit	Superficie			Nature des essences plantées	Nature et durée de rotation du taillis	
		A planter en TTRC ou TCR				TTCR	TCR
		Totale	ha	ares			

Date de plantation envisagée :

Description sommaire des travaux :

Type de production envisagée (bois énergie / bois industriel) :

Type de méthodes utilisées pour la récolte (technique manuelle, technique mécanisée) :

Reconversion envisagée des terrains (après exploitation TCR/TTCR):

Avis de M. le Maire :

Favorable Défavorable

(date, cachet et signature)

Liste des pièces à joindre à la déclaration (en 2 exemplaires)

- plan de situation, à l'échelle 1/25 000ème
- extrait de plan cadastral à jour, avec son échelle, précisant l'emprise du projet
- titre de propriété (extrait de matrice cadastrale, acte notarié, ...) ou accord du propriétaire
- copie de la déclaration PAC si les parcelles déclarées en TCR/TTCR

Adresser une déclaration par commune à :

Monsieur le Président du Conseil général de l'Isère
Direction de l'aménagement des Territoires / Service Habitat et Gestion de l'espace
9 rue Jean Bocq
38 000 Grenoble

Je soussigné Monsieur/Madame certifie que la (les) parcelle(s)
ci-contre inscrite(s) n'est (ne sont) ni louée(s), ni affermée (s) et que j'en ai la libre disposition.

Fait à, le

Signature du demandeur

Rappel du contexte réglementaire

Pour l'application de l'article D. 615-12-2 du code rural et de la pêche maritime, un taillis à courte rotation (TCR) est une surface plantée d'essence forestières composées de cultures pérennes et lignées, dont les porte-greffes ou les pieds mères restent dans le sol après récolte et qui développent de nouvelles pousses à la saison suivante. La demande de plantation en TCR ou TTCR doit être faite par des exploitations inscrites au centre de formalités des entreprises agricoles, pour une surface au moins égale à 4 hectares (éventuellement répartis en plusieurs îlots d'au moins un hectare cadastral chacun). La plantation devra être coupée au plus tard 20 ans après l'implantation et les parcelles concernées devront être remises en culture agricole « classique ».

LISTE DES ESPÈCES FORESTIÈRES ADMISSIBLES COMME TAILLIS À COURTE ROTATION

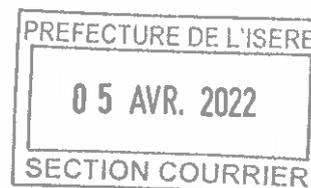
Erable sycomore (Acer pseudoplatanus L.), Aulne glutineux (Alnus glutinosa Gaertn.), Bouleau verrucueux (Betula pendula Roth.), Charme (Carpinus betulus L.), Châtaignier (Castanea sativa Mill.), Eucalyptus (Eucalyptus gunnii et Eucalyptus gundal (hybride gunnii x dalympleana)), Frêne commun (Fraxinus excelsior L.), Merisier (Prunus avium L.), Espèces du genre peuplier (Populus sp.), Chêne rouge (Quercus rubra L.), Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia L.), Espèces du genre saule (Salix spp.), Séquoia toujours vert -redwood américain- (Sequoia sempervirens)

10. ARRETE SUR L'ENQUETE PUBLIQUE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Arrêté n° 2022-1482
direction de l'aménagement
service agriculture et forêt



Arrêté portant ouverture et organisation de l'enquête publique relative au projet de réglementation des boisements sur la commune de Valjouffrey

Le Président du Conseil départemental de l'Isère

Vu le titre II du livre 1^{er} du code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.126-1 et suivants, et R.126-1 et suivants ;

Vu le chapitre III du titre II du livre 1^{er} du code de l'environnement, relatif aux enquêtes publiques des opérations susceptibles d'affecter l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants, et R.123-1 et suivants ;

Vu la décision en date du 26 janvier 2022 de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble désignant Monsieur Robert Marie en qualité de commissaire-enquêteur ;

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère en date du 28 mai 2021, approuvant le projet de réglementation des boisements proposé pour la commune de Valjouffrey, et autorisant le Président à signer tous les documents nécessaires pour le lancement de l'enquête publique ;

Arrête :

Préambule :

La réglementation des boisements vise à favoriser une meilleure répartition des terres entre les productions agricoles, la forêt, les espaces de nature ou de loisirs et les espaces habités en milieu rural et à assurer la préservation de milieux naturels ou de paysages remarquables.

Article 1 :

Il sera procédé pendant 33 jours consécutifs, du lundi 2 mai 2022 au vendredi 3 juin 2022 inclus, sur le territoire de la commune de Valjouffrey à l'enquête publique relative au projet de réglementation des boisements.

A l'issue de l'enquête, le Département sollicitera l'avis du conseil municipal, du ou des établissements publics de coopération intercommunale compétents, le cas échéant, en matière d'aménagement de l'espace, du Centre national de la propriété forestière et de la Chambre départementale d'agriculture.

Au vu des résultats de l'enquête publique et des consultations mentionnées ci-dessus, le Département fixera par délibération la délimitation des périmètres et les règlements qui s'y appliquent.

Article 2 :

Conformément à l'article R.126-4 du code rural et de la pêche maritime, le dossier d'enquête comprend les pièces suivantes :

- La délibération du Conseil départemental du 28 mai 2021 ;
- Un plan comportant le tracé du ou des périmètres délimités ;
- Le détail des interdictions et des restrictions de semis, plantations ou replantations d'essences forestières envisagées à l'intérieur de chacun des périmètres ;
- La liste, établie sur la base des documents cadastraux, des parcelles comprises dans le ou les périmètres et de leurs propriétaires.

Et en application de l'article R.123-8 du code de l'environnement, le dossier d'enquête publique comprend également les pièces suivantes :

- L'évaluation environnementale et son résumé non technique ;
- Une synthèse qui résume la place de l'enquête publique dans la procédure ;
- L'avis émis sur le projet par la Mission régionale d'autorité environnementale en date du 7 décembre 2021, ainsi que la réponse écrite du Département à cet avis ;
- Le bilan de toute autre procédure de concertation qui a pu être menée avant l'enquête ;
- La délibération cadre départementale du 13 mars 2015.

Article 3 :

Le commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Grenoble pour conduire cette enquête est Monsieur Robert Marie.

Article 4 :

Le dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations du public, seront déposés en mairie, du lundi 2 mai 2022 au vendredi 3 juin 2022 inclus, soit pendant 33 jours, et consultables aux horaires d'ouverture au public, à savoir :

Mairie de Valjouffrey :

Adresse : 331, route de Prés-Cos ; La Chalp ; 38740 Valjouffrey

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Du Lundi au jeudi : 9h – 12h
- Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h

Ce dossier sera également consultable sur le site internet du Département de l'Isère : site dénommé www.isere.fr.

Monsieur Robert Marie, commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Grenoble, effectuera des permanences en mairie de Valjouffrey les :

- Lundi 2 mai 2022 (9h-12h)
- Vendredi 3 juin 2022 (9h – 12h)

Les observations et réclamations peuvent également être transmises pendant toute la durée de l'enquête publique :

- par courrier adressé au commissaire-enquêteur en mairie de Valjouffrey à l'adresse ci-dessus,
- par courriel jusqu'au vendredi 3 juin à 12h à l'adresse de la mairie :
 - mairie-de-valjouffrey@orange.fr

Ces observations seront annexées au registre d'enquête.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an au Département de l'Isère (Direction de l'aménagement, service agriculture et forêt, 9 rue Jean Bocq, 38000 Grenoble), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

En outre, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront mis en ligne pendant un an sur le site internet du Département : www.isere.fr.

Article 5 :

Le service agriculture et forêt de la direction de l'aménagement du Département de l'Isère, situé 9 rue Jean Bocq, 38000 Grenoble, se tient à la disposition du public pour toute information complémentaire sur ce projet (Delphine Stoppiglia, Tél : 04-76-00-33-03, e-mail : delphine.stoppiglia@isere.fr).

Article 6 :

Un avis d'ouverture de l'enquête publique, portant les indications mentionnées aux articles 1 à 5 du présent arrêté, est publié en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux régionaux ou locaux.

Cet avis doit être également publié par voie d'affiche en mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

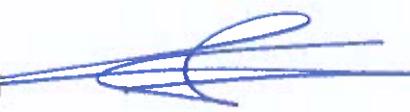
Article 7 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble, le **31 MARS 2022**

Le Président du Conseil départemental de l'Isère




Jean-Pierre Barbier

Dépôt en Préfecture le :